

*Sous la direction de
Edward Goldsmith
et Jerry Mander*

LE PROCÈS DE LA MONDIALISATION

Fayard

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Sous la direction de
Edward Goldsmith
et
Jerry Mander

Le procès de la mondialisation

*Traduit de l'anglais
par Thierry Piélat*

Fayard

© Librairie Arthème Fayard pour l'édition française, 2001.

Titre original de l'ouvrage : The Case again the globalisation.

LA MONDIALISATION DÉMYSTIFIÉE

par Serge Latouche,
professeur à l'université de Paris-Sud

« L'an passé, nous étions au bord du gouffre, cette année, nous avons fait un grand pas en avant. » Cette *bourde* prononcée par un ministre algérien, il y a quelques années, est tout à fait révélatrice de l'esprit du temps. La croyance au progrès nous habite au point qu'il est inconcevable de ne pas aller de l'avant. Ainsi, nous sommes embarqués sur un bolide qui n'a ni marche arrière, ni freins, ni conducteur. Il n'est pas besoin d'être prophète pour prévoir l'avenir de cette *mégamachine*. Elle ne peut que se fracasser contre un mur ou sombrer dans un précipice. Les vaches folles, les errements des organismes génétiquement modifiés et autres clones ne sont que les signes annonciateurs de la *grande implosion*¹. La mondialisation participe pleinement de ce processus.

Le présent ouvrage est une véritable somme, réunissant un grand nombre de spécialistes de tous les domaines impliqués. Il étudie les différents mécanismes du processus et son impact sur tous les aspects de la vie. Il dénonce aussi les fausses panacées et propose de vraies solutions. Sans prétendre, dans cette brève introduction, résumer toute la richesse de l'ouvrage, ni assumer les positions contrastées des divers auteurs,

1. Pierre Thuillier, *La Grande Implosion. Rapport sur l'effondrement de l'Occident 1999-2002*, Fayard, Paris, 1995.

je voudrais en proposer une esquisse synthétique, fidèle pour l'essentiel à l'esprit de l'ensemble.

La mondialisation, ou *globalisation*, comme disent les Anglo-Saxons, est un concept à la mode. Les évolutions récentes l'imposent ; il fait partie de l'esprit du temps. En quelques années, sinon en quelques mois, tous les problèmes sont devenus *globaux* : la finance et les échanges économiques, bien sûr, mais aussi l'environnement, la technique, la communication, la publicité, la culture et même la politique. Aux États-Unis surtout, l'adjectif *global* s'est retrouvé tout d'un coup accolé à tous ces domaines. On parle des pollutions *globales*, de la télévision *globale*, de la *globalisation* de l'espace politique, de la société civile *globale*, de la gouvernance *globale*², du *technoglobalisme*³, etc. Sans doute le phénomène qui se cache derrière ces mots n'est-il pas si nouveau. Des voix prophétiques annonçaient depuis plusieurs décennies l'avènement d'un « village planétaire » (le *global village* du Canadien Marshall McLuhan), des spécialistes parlaient d'occidentalisation, d'uniformisation ou de modernisation du monde, et les historiens en décelaient tous les symptômes dans des évolutions de longue durée.

La mondialisation, sous l'apparence d'un constat de fait neutre, est aussi, en fait, un slogan qui incite à agir dans le sens d'une transformation souhaitable pour tous. Le mot d'ordre a été lancé par la firme japonaise Sony, au début des années 80, en même temps que son baladeur. Une publicité tapageuse a fait le tour du monde, représentant des adolescents patinant, casque en tête et Walkman accroché à la ceinture. Le PDG lui-même avait fait le pari qu'un message publicitaire n'avait pas à s'adapter aux diverses cultures, mais qu'il véhiculait en

2. David Held, *Democracy and the Global Order. From the Modern State to Cosmopolitan Governance*, Cambridge Polity Press, Cambridge (Mass.), 1995.

3. Delphine Kluger, « Le technoglobalisme », *Relations internationales et stratégiques*, n° 8, 1992.

lui-même une culture *globale*⁴. Ce nouveau « concept » a été repris d'instinct par les firmes transnationales et par le gouvernement américain. Le vocable est loin d'être innocent : il laisse entendre qu'on serait en face d'un processus anonyme et universel, bénéfique pour l'humanité, et non pas que l'on est entraîné dans une entreprise souhaitée par certains et à leur profit, présentant des risques énormes et des dangers considérables pour tous. Comme le capital, auquel elle est intimement liée, la mondialisation est en fait un rapport social de domination et d'exploitation à l'échelle planétaire. Derrière l'anonymat du processus, il y a des bénéficiaires et des victimes, les maîtres et les esclaves. Les principaux représentants de la mégamachine sans visage s'appellent le G7, le Club de Paris, le complexe FMI-Banque mondiale-OMC, l'OCDE, la Chambre de commerce internationale, le Forum de Davos, mais aussi des institutions moins connues aux sigles ésotériques dont l'influence est énorme : le Comité de Bâle sur la supervision bancaire, l'IOSCO (International Organization of Securities Commissions), qui est l'organisation internationale des commissions nationales émettrices de titres obligataires, l'ISMA (International Securities Market Association), qui joue un rôle équivalent pour les marchés de titres obligataires, l'ISO (Industrial Standard Organization), chargée de définir les normes industrielles. Enfin, il ne faut pas négliger les grandes entreprises d'audit et de consultants, les grands cabinets d'avocats et les fondations privées. Des sociétés comme Price Waterhouse, Peat Marwick, Ernst et Young ou Arthur Andersen sont des acteurs essentiels de la mondialisation, même si au départ leur rôle peut sembler purement technique, par exemple la certification des comptes des entreprises. Bien évidemment, en faisant croire que le phénomène, bon ou mauvais, est irrésistible, on se rend complice de son avènement. Il

4. Agnès Bertrand, « La marche de la globalisation », *Transversales Science Culture*, n° 38, mars-avril 1996.

en va ainsi de Bill Clinton et de Fidel Castro, d'Alain Minc et de Viviane Forrester. « La mondialisation est un fait et non pas un choix politique, déclarait Clinton à Genève en mai 1998. Nous sommes confrontés à un dilemme : nous atteler à façonner ces forces puissantes de changement dans l'intérêt de nos peuples ou nous retrancher derrière des remparts de protectionnisme⁵. » Dans le même forum de l'OMC, son adversaire Fidel Castro déclare qu'il s'agit d'un phénomène incontournable. « Crier À bas la mondialisation, dit-il, équivaut à crier À bas la loi de la gravité. Il convient donc de s'y préparer et de s'interroger sur le type de mondialisation qui s'impose. Une mondialisation néolibérale ? Très probablement⁶. » Le technocrate français Alain Minc, auteur de *La Mondialisation heureuse*, s'est autoproclamé « archevêque de la pensée unique » tandis que, invitée au Forum de Davos, Viviane Forrester, auteur de *L'Horreur économique*, déclare : « La mondialisation est sans doute une bonne chose » (même si elle prend soin de préciser : « Mais il n'y a aucune raison de l'abandonner au seul monde des affaires et de la finance⁷. » « Ce sont nos hommes politiques, nos élus, note Serge Halimi, qui délibérément, systématiquement, ont choisi de débrider les marchés⁸. »

Une fois que l'on a compris ce qui se cache derrière l'expression, il n'y a aucune raison de penser que le phénomène est irrésistible et sans limites. La mondialisation n'est sûrement pas heureuse pour tout le monde et il est tout à fait possible de concevoir un autre destin.

5. *Le Monde* du 20 mai 1998. Clinton conclut en se disant « déterminé à poursuivre une stratégie agressive d'ouverture des marchés dans toutes les régions du monde ».

6. *Le Monde* des 17-18 mai 1998.

7. *Le Monde* des 1^{er}-2 février 1998.

8. Préface du livre de Philippe Labarde et Bernard Maris, *Ah Dieu ! que la guerre économique est jolie !*, Albin Michel, Paris, 1998, p. 13.

Il faut donc tenter, comme le font de nombreuses contributions de ce livre – en particulier celles de la troisième partie –, de cerner les caractéristiques de la forme actuelle de mondialisation, d'analyser les conséquences spécifiques en tant que *marchandisation* de la vie, et de mettre en évidence les enjeux.

ORIGINE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA « NOUVELLE MONDIALISATION »

L'idée et une certaine réalité du marché mondial font partie intrinsèque du capitalisme. « La tendance à créer un *marché mondial* est incluse dans le concept même de capital⁹ », écrit Marx de façon révélatrice. Dès l'origine, le fonctionnement du marché est transnational, voire mondial. La Ligue hanséatique, les places financières de Gênes, de Lyon et Besançon, les opérations commerciales de Venise et de l'Europe du Nord, sans parler des grandes foires (Troyes), sont internationales, sinon mondiales, dès les XII^e-XIII^e siècles.

Le triomphe récent du marché n'est que le triomphe du « tout marché ». Il s'agit du dernier avatar d'une très longue histoire mondiale. La première mondialisation proprement planétaire date de la conquête de l'Amérique, lorsque l'Occident prend conscience de la rotondité de la Terre pour la découvrir et asseoir ses conquêtes. Lorsque « le temps du monde fini commence », suivant la formule de Paul Valéry.

Cette première mondialisation a peut-être été plus décisive que les suivantes. Elle a accéléré les échanges de plantes, d'animaux, mais aussi de maladies avec la conquête par l'Europe des Amériques. L'introduction sur ce continent d'animaux d'élevage – vaches, moutons – ou du cheval a permis l'occupation extensive d'immenses étendues peu peuplées. Elle a

9. Karl Marx, *Œuvres* , t. II, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1968, p. 158.

entraîné l'insertion, dans les systèmes de production de l'Amérique des cordillères, du blé, de la luzerne, mais en retour la diffusion sur les autres continents du maïs, de la pomme de terre, du manioc, la création de nouveaux systèmes de production, la plantation coloniale de canne à sucre, de cacao, puis de café et de coton, avec des conséquences fâcheuses pour les populations africaines fournissant une main-d'œuvre d'esclaves et la constitution sur le sol américain d'une nouvelle société autour de la plantation, et toutes les retombées directes et indirectes d'un tel processus. Déjà triomphe le *mercantilisme*, avec le commerce triangulaire et le pacte colonial.

Une deuxième mondialisation daterait de la conférence de Berlin et du partage de l'Afrique, entre 1885 et 1887. Une troisième aurait démarré avec la décolonisation et l'ère des développements.

Ce qu'on a pu appeler, en effet, une « nouvelle mondialisation » (la quatrième selon notre périodisation) recouvre en fait quatre phénomènes liés : la transnationalisation des firmes, l'affaïssement des régulations étatiques à l'Ouest, l'effondrement de la planification à l'Est et la mainmise de la finance sur l'économie. Il faut en dire deux mots pour saisir ce qui est en jeu.

La montée en puissance des firmes transnationales

Les firmes transnationales, comme le marché, existent dès la fin du Moyen Âge. Jacques Cœur, les Fugger, la banque des Médicis, les Compagnies des Indes, pour ne citer que les exemples les plus célèbres, sont des maisons de commerce implantées sur plusieurs continents et dont le trafic a le monde pour horizon. Fait nouveau, à partir des années 70 : non seulement le capital commercial et bancaire se mondialise systématiquement, donnant naissance au marché financier mondial, mais aussi le capital industriel. Renault fait fabriquer ses moteurs en Espagne. Les *computers* IBM sont usinés en Indo-

nésie, montés à Saint-Omer, vendus aux États-Unis, etc. Prenons l'exemple banal du pot de yaourt de supermarché, un produit que nos grand-mères faisaient avec le lait des vaches du voisinage. Désormais, le petit pot de yaourt aux fraises européen incorpore 9 115 kilomètres de transport de la vache laitière à l'étal en passant par l'usine et l'emballage. Un ensemble social d'hommes et de femmes sont ainsi reliés en une action coordonnée, mais sans se connaître, à travers l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne et la France¹⁰. La division du travail s'est internationalisée. Le procès de fabrication s'est *segmenté*. Les entreprises se sont totalement transnationalisées. Les contributions de Tony Clarke et de Jerry Mander sont particulièrement éclairantes sur ce point.

L'affaïssement des régulations étatiques à l'Ouest

L'affaïssement des régulations nationales-étatiques est à la fois cause et conséquence de cette transnationalisation. Le compromis entre l'État et le marché, qui s'est solidifié sous la forme la plus forte avec le phénomène des économies nationales comme ensembles interdépendants de branches industrielles et commerciales, a connu ses plus beaux jours avec les Trente Glorieuses (1945-1975) et l'État providence.

La dynamique du marché qui décloisonne les économies locales et régionales ne s'arrête pas éternellement aux frontières du territoire de la nation. La mondialisation est une extension géographique inéluctable d'une économie systématiquement *désenchâssée* du social depuis le XVIII^e siècle. Cette évolution, seulement en partie irrésistible, a été accélérée et voulue par les « nouveaux maîtres du monde » (ces 2 000 *global leaders* qui se retrouvent à Davos) qui prônent inlassablement les trois « D » : déréglementation, désintermédiation, décloi-

10. « Le voyage d'un pot de yaourt aux fraises », in *Silence*, n^{os} 167-168, juillet-août 1993.

sonnement. On aboutit au démantèlement de la société salariale.

L'effondrement des économies socialistes

L'effondrement des économies socialistes a accéléré et renforcé encore le processus. « La guerre froide, écrit joliment Olivier Dollfus, s'est terminée en 1989 par le KO technique de l'URSS¹¹. » La planification a eu finalement pour rôle historique d'uniformiser l'espace à l'Est et de détruire toute spécificité culturelle qui pourrait faire obstacle au libre jeu des « forces de marché ». Il y avait des échanges, il n'y avait pas la possibilité de déployer un calcul mettant en relation les ressources naturelles d'un immense territoire, et des millions d'hommes, dans toutes les branches, pour tous les produits. Il n'était pas possible d'acheter, de fabriquer, de vendre librement, ni de semer la ruine ou la prospérité en fonction d'une marge de profit parfois dérisoire, et souvent illusoire. Le socialisme réel signifiait la pénurie, la médiocrité et la morosité. Par contraste, l'économie de marché paraissait synonyme d'abondance et d'efficacité. De là sont nées cette fascination pour le modèle et la volonté de s'insérer à tout prix dans le marché mondial.

La tyrannie des marchés financiers

En ce qui concerne la finance, les États eux-mêmes, pour financer leur déficit budgétaire, se sont faits les complices de la mondialisation financière, sinon les instigateurs – conscients ou inconscients – du phénomène, en se lançant dans la « titrisation » de la dette publique, c'est-à-dire en offrant celle-ci sur les marchés mondiaux, et donc en la mettant sous la loi des

11. Olivier Dollfus, *La Mondialisation*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997, p. 86.

fonds de pension anglo-américains, eux-mêmes en pleine expansion avec la fin de l'État providence. La déréglementation a été mise sur orbite par Ronald Reagan et Margaret Thatcher au sommet de Tokyo en 1986, et acceptée comme la loi et les prophètes par tous avec le fameux consensus de Washington en 1990. Dès lors, les montants des spéculations financières sont sans commune mesure avec les activités productives. Grâce aux nouvelles technologies, ces marchés fonctionnent comme une seule place, en temps réel. « La rotondité de la terre intervient dans la finance avec un soleil qui ne se couche jamais sur la *sphère financière* dans le fonctionnement continu des bourses de valeur et des salles de changes selon leur position sur la planète ¹². » La dérégulation, le développement des marchés à terme, la croissance exponentielle des marchés sur les « nouveaux produits financiers » (comme les *stock-index futures*, les *stock-index options*, les *options on stock-index futures*, puis les *hedge funds*) et l'explosion des produits dérivés font que les changes journaliers dépassent les 1 500 milliards de dollars (en 1997), soit le double des réserves monétaires, ou l'équivalent du PNB français. Les mouvements financiers représentaient environ 150 000 milliards de dollars en 1993, soit de cinquante à cent fois ceux des mouvements commerciaux annuels. Ce capital spéculatif ou fictif, presque entièrement construit sur une pyramide de crédits, crée des droits abusifs, altère la distribution des revenus et la rend de plus en plus inéquitable. Les économies, et tout spécialement celles du Tiers Monde, sont à la merci des fluctuations de ces marchés financiers et de cette « économie de casino », brillamment analysée par Richard Barnet et John Cavanagh.

L'ensemble interconnecté de la mondialisation du commerce, de la mondialisation de la finance et de la mondialisation de l'industrie suscite l'émergence de places offshore (déterritorialisées), de zones franches. Un système écono-

12. Id., *ibid.*, p. 17.

mique universel complètement déraciné, n'ayant plus d'attaches privilégiées en un lieu particulier, mais poussant des antennes partout, est déjà plus ou moins en place.

L'ÉCONOMICISATION DU MONDE

Toutefois, la mondialisation de l'économie ne se réalise pleinement qu'avec l'achèvement de sa réciproque, l'*économisation* du monde, c'est-à-dire la transformation de tous les aspects de la vie en questions économiques, sinon en marchandises. Sous cette forme plus significative, en étant économique, la mondialisation est de fait technologique et culturelle, et recouvre bien la totalité de la vie de la planète. Le politique, en particulier, se trouve totalement absorbé dans l'économique. La *globalisation* est ainsi tout autre chose que la généralisation des valeurs universelles d'émancipation portées par les Lumières, qu'on la juge souhaitable ou non. Ou plutôt, le pari est fait que la démocratie, les droits de l'homme, la fraternité planétaire (l'ingérence humanitaire...) suivront dans le sillage du marché, alors même que l'on peut chaque jour juger un peu plus du contraire¹³.

La *planétarisation* du marché n'est nouvelle que par l'élargissement de son champ. On s'avance ainsi vers une *marchandisation* intégrale. Cette *économisation* du monde se manifeste dans le changement des mentalités et dans les effets pratiques. Dans l'imaginaire, c'est le triomphe de la pensée unique, dans la vie quotidienne, c'est l'*omnimarchandisation*.

13. « Mondialisation et universalité, écrit Jean Baudrillard, ne vont pas de pair, elles seraient plutôt exclusives l'une de l'autre. La mondialisation est celle des techniques, du marché, du tourisme, de l'information. L'universalité est celle des valeurs, des droits de l'homme, des libertés, de la culture, de la démocratie. La mondialisation semble irréversible, l'universel serait plutôt en voie de disparition », Jean Baudrillard, « Le mondial et l'universel », *Libération* du 18 mars 1996.

Le triomphe de la pensée unique

L'expression « pensée unique » est une métaphore approximative sans doute, mais plutôt heureuse, pour désigner le règne quasi sans partage d'une conception du monde fondée sur le libéralisme économique le plus étroit¹⁴. Depuis quelque temps déjà, on parlait de « monde unique » (*one world*, un seul monde).

« Ce n'est pas la pensée qui est unique, c'est la réalité », déclarait dans un débat le technocrate libéral Alain Minc. La pensée unique est en effet la pensée d'un monde unique, d'une humanité sans perspective autre que l'apothéose du marché. La fin des illusions du socialisme réel a sonné le glas de conceptions du monde autres (voir la contribution de David C. Korten). L'économisme et l'utilitarisme régnaient pratiquement sans partage à l'Est comme à l'Ouest, et du Nord au Sud, mais on ne le voyait pas et on ne voulait pas le voir. Les variantes dans les formes s'enracinaient dans des survivances politiques et culturelles incontestables et des métissages intellectuels douteux.

Le triomphe de la société de marché a fait s'évanouir ces velléités de pluralisme. L'évangile de la compétitivité, l'intégrisme ultralibéral et le dogme de l'harmonie naturelle des intérêts s'imposent. Et cela en dépit de l'horreur planétaire qu'engendrent la guerre économique mondiale et le pillage sans retenue de la nature. Ce fondamentalisme économique, intégralement présent déjà chez Adam Smith, s'impose enfin sans rival parce qu'il correspond le mieux à l'esprit du temps. Il habite l'homme unidimensionnel.

Cette véritable contre-révolution culturelle n'a surpris que ses adversaires, en particulier une gauche sociale-démocrate et marxiste européenne, endormis par l'idée consolante que le

14. Cette expression, à ma connaissance, fut lancée par Jean-François Kahn.

capitalisme sauvage et cosmopolite avait été remisé au magasin des accessoires. Par une ruse de l'histoire subtile et pleine d'ironie, ces esprits *progressistes* se voient désormais taxés d'archaïsme par les jeunes loups d'un libéralisme pur et dur qui nous ramènent allégrement cent cinquante ans en arrière, au bon vieux temps de l'exploitation sanguinaire du XIX^e siècle, et cela au nom même d'une marche inéluctable de l'humanité vers plus de liberté et d'unité. « Résister à la globalisation, proposer le nationalisme économique, c'est condamner une société à reculer vers une sorte de préhistoire », déclare Mario Vargas Llosa, le talentueux chantre de cette progression ambiguë¹⁵.

Le spectre qui hante désormais le monde n'est plus celui du communisme de 1848, mais bien celui du libéralisme de 1776¹⁶. Cette restauration, qui a surpris les milieux européens *avancés*, a été préparée de longue main dans les départements d'économie des universités américaines. À Chicago en particulier, autour du vieux Milton Friedman et de Gary Becker, les vaincus du keynésianisme, regroupés au sein de la société du Mont-Pèlerin, de l'institut Adam-Smith (en Angleterre) et de l'université Saint Andrew, ont concocté savamment une revanche éclatante en multipliant les invocations aux mannes de Ludwig von Mises, de Friedrich Hayek et de Karl Popper. Progressivement, ils ont peuplé de leurs créatures les conseils économiques des présidents successifs des États-Unis, les staffs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ils ont essaimé leurs experts dans le Tiers Monde et l'ex-Second Monde, du Chili de Pinochet à la Russie de Boris Eltsine. Progressivement, ils ont réussi à coloniser la quasi-totalité des facultés d'économie de la planète (et bien sûr les *business schools*...), à nouer des complicités jusque dans

15. Mario Vargas Llosa, « Une gauche civilisée ? », Princeton, avril 1993, dans *Les Enjeux de la liberté*, Gallimard, Paris, 1997, p. 290.

16. Date de la publication de *l'Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith.

les équipes gouvernementales ou oppositionnelles sociales-démocrates, voire chez les derniers fossiles du communisme. Enfin (qui l'eût cru ?), recevant le renfort aussi puissant qu'inattendu de sectes protestantes pentecôtistes ou néo-pentecôtistes qui prolifèrent en Afrique noire et en Amérique latine, ils ont même réussi à séduire une partie importante des opinions d'un Tiers Monde qui semblait voué définitivement aux différentes formes de l'anticapitalisme et de l'anti-impérialisme¹⁷.

Au passage, ces ressuscités du libéralisme ont réussi à convertir quelques belles figures de grands intellectuels déçus du populisme et fort justement écœurés par les gâchis du socialisme réel, comme Mario Vargas Llosa. Perdant tout son sens critique et la merveilleuse acuité de son regard, ce néophyte n'en vient-il pas jusqu'à déclarer : « Cette internationalisation généralisée de la vie est peut-être ce qui est arrivé de mieux au monde jusqu'à présent¹⁸ » ?

Bien sûr, cette déferlante réactionnaire n'aurait pas été possible sans la montée en puissance des « nouveaux maîtres du monde¹⁹ », les firmes transnationales, pour qui la concurrence (et plus encore son mythe) et le marché mondial sont une façon habile d'imposer leur loi monopoliste.

17. « L'adéquation entre le discours moral de ces Églises et celui de l'ajustement structurel, notent des observateurs, est particulièrement frappante [...]. En avril 1996, le président de la Banque mondiale, séjournant à Madagascar, s'est très longuement appuyé sur la Bible pour convaincre les journalistes et les responsables politiques. » Élisabeth Dorier-Apprill, Abel Kouvouama, Lucile Dubourdieu, « Le religieux, vecteur de nouveaux modèles de comportement économique ? Le changement des paradigmes de la solidarité, du travail et de la richesse dans le discours des nouvelles Églises chrétiennes (Congo-Madagascar) », Atelier « Ménages et crise », Marseille 24-26 mars 1997, p. 11.

18. Mario Vargas Llosa, « Le nationalisme et l'utopie », Londres, mai 1991. Dans *Les Enjeux de la liberté*, op. cit., p. 71.

19. « Les nouveaux maîtres du monde », *Le Monde diplomatique*, Manières de voir, 28 novembre 1995.

L'omnimarchandisation

Pour autant, la mondialisation sans précédent des marchés ne réalise pas encore le marché intégral. On désigne ainsi le grand mécanisme autorégulateur prenant en charge la totalité du lien social de la naissance à la mort des atomes individuels. Selon les économistes ultralibéraux, « tout ce qui fait l'objet d'un désir humain est candidat à l'échange. Autrement dit, la théorie économique en tant que telle ne fixe aucune borne à l'empire du marché ²⁰. » La marchandisation doit donc pénétrer tous les recoins de la vie et de la planète. Le triomphe de la liberté, le libre accord des individus obéissant à leur calcul d'optimisation, faisant de tout un chacun un entrepreneur et un marchand, est en passe de devenir la loi, la seule loi d'un *anarcho-capitalisme* (terme choisi par certains idéologues pour désigner ce rêve d'une économie sans État) total et idéal. « La science économique, déclare le prix Nobel d'économie Garry Becker, entre dans le troisième âge. Dans le premier âge, on considérait que l'économie se limitait à l'étude des mécanismes de production de biens matériels et n'allait pas au-delà (théorie traditionnelle des marchés). Dans un second temps, le domaine de la théorie économique a été élargi à l'étude de l'ensemble des phénomènes marchands, c'est-à-dire donnant lieu à rapport d'échange monétaire. Aujourd'hui, le champ de l'analyse économique s'étend à l'ensemble des comportements humains et des décisions qui y sont associées. [C'est ce qu'on appelle] l'économie généralisée ²¹. »

La croyance en l'autorégulation par le marché amène très logiquement à vouloir substituer le marché à toute autre régulation, qu'elle soit étatique, familiale, éthique, religieuse ou

20. « Baby Market », *Le Monde* du 7 juillet 1988.

21. Gary Becker, cité par René Passet dans *L'Économie et le vivant*, p. 115, tiré de *The Economic Approach to Human Behavior*, CNRS Paris, 1977, p. 28-30.

culturelle. L'échange marchand transnational devient la seule base du lien social. L'*Uruguay Round*, l'ultime négociation du GATT, prend ainsi une tout autre signification. Il s'agissait, en effet, d'une étape importante dans un processus d'*omni-marchandisation* du monde : faire entrer la terre et les services dans la corbeille de la dérégulation. Le projet, provisoirement avorté, de l'AMI (accord multilatéral d'investissement), concocté sous l'égide de l'OCDE, constituait un pas supplémentaire mais décisif : enlever aux États les derniers contrôles sur les investissements étrangers.

La *globalisation* désigne aussi cette avancée inouïe dans l'*omnimarchandisation* du monde. Les biens et les services, le travail, la terre²² et, demain, le corps, les organes, le sang, le sperme, la location d'utérus, les gènes végétaux, animaux, humains et les organismes génétiquement modifiés entrent dans le circuit marchand. D'ores et déjà, la banque, la médecine, le tourisme, les médias, l'enseignement, la justice, deviennent transnationaux. Instruction est donnée aux représentants des pouvoirs publics américains, partout dans le monde, dans le fil des grandes manœuvres pour le contrôle du marché des *autoroutes de l'information*, de prêter main-forte aux géants du multimédia en exigeant que les « produits » culturels soient traités comme des marchandises « comme les autres », et les exceptions culturelles, comme un banal et nuisible protectionnisme, alors même que 80 % du marché sont d'ores et déjà aux mains des firmes américaines et de ses « industries culturelles »²³. Avec l'AMI, ce serait chose faite.

22. En préalable à l'admission du Mexique dans l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), les États-Unis ont exigé que le Mexique abroge l'article 27 de sa Constitution interdisant la vente des terres collectives (*ejidos*), pourtant inappliqué. Le FMI exige de même la privatisation des terres villageoises en Afrique dans les plans d'ajustement structurel.

23. Antonio-Pedro Vasconcelos, rapport de la cellule de réflexion sur la politique audiovisuelle dans l'Union européenne, Luxembourg 1994, repris dans *Multimédia et communication à usage humain*, p. 170.

Le marché mondial actuel, à la différence des « places de marché » anciennes, ces lieux concrets des villes et des villages où s'échangeaient les marchandises traditionnelles, réalise une interdépendance des divers marchés. Il met en communication plus ou moins étroite les marchés des biens, les marchés des services producteurs et les marchés de capitaux.

LES ENJEUX

Cette *mondialisation* du monde détruit l'État-nation et vide le politique de sa substance, elle fait peser des menaces énormes sur l'environnement, corrompt l'éthique et détruit les cultures.

La mondialisation détruit l'État-nation. L'anarchie marchande souhaitée et saluée par les uns comme le triomphe de la civilisation engendre l'exclusion économique et le chaos politique et social avec l'éclatement et l'émiettement des États. La mondialisation détruit le politique. La disparition du politique comme instance autonome et son absorption dans l'économie font réapparaître l'état de guerre de tous contre tous ; la compétition et la concurrence, loi de l'économie, deviennent *ipso facto*, la loi du politique.

« Peut-on encore parler de démocratie lorsqu'une majorité de citoyens ne parvient plus à distinguer les thèses de l'opposition des thèses du pouvoir ? écrivait déjà Claude Julien en 1972. La démocratie est atteinte dans son principe lorsqu'une majorité de l'opinion est persuadée qu'elle ne pourra pas infléchir la politique du gouvernement²⁴. » Cette situation résulte des contraintes nombreuses qui, à l'insu des hommes et des forces politiques, pèsent sur la situation actuelle. À cette destruction du politique par en haut répond une dépolitisation

24. Claude Julien, *Le Suicide des démocraties*, Grasset, Paris, 1972, cité par Christian de Brie, *Le Monde diplomatique*, mai 1997, p. 14.

par en bas. Le citoyen impuissant abdique sa citoyenneté et renonce à ses droits et à ses devoirs.

La mondialisation menace l'environnement. Le problème, avec l'environnement, c'est que, pour l'essentiel, il se situe hors de la sphère des échanges marchands. Aucun mécanisme ne s'oppose à sa destruction. La concurrence et le marché qui nous fourniraient notre dîner aux meilleures conditions ont des effets désastreux sur l'environnement (voir la contribution d'Edward Goldsmith). Rien ne vient limiter le pillage des richesses naturelles dont la gratuité permet d'abaisser les coûts. L'ordre naturel n'a pas plus sauvé le dodo de l'île Maurice ou les baleines bleues que les habitants de la Terre de Feu. Le pillage des fonds marins et des ressources halieutiques semble irréversible. Le gaspillage des minéraux se poursuit de façon irresponsable. Les chercheurs d'or individuels, comme les *garimpeiros* d'Amazonie ou les grosses sociétés australiennes en Nouvelle-Guinée, ne reculent devant rien pour se procurer l'objet de leur convoitise. Or, dans notre système, tout capitaliste, et même tout *Homo oeconomicus*, est une espèce de chercheur d'or. Cette exploitation de la nature n'est pas moins violente ni dangereuse quand il s'agit de *fourguer* nos ordures et nos déchets dans cette même nature-poubelle. Il est remarquable que, dans la quasi-totalité des ouvrages économiques (innombrables) consacrés à la mondialisation, il n'est pas fait la moindre mention au problème de l'environnement.

La mondialisation détruit l'éthique. La prétendue déontologie des affaires et l'éthique du marché sont du *bidon*. La tricherie est la règle, et l'honnêteté, l'exception. Tous les coups, y compris les plus tordus, sont utilisés quand le fric est en jeu : le dumping, la manipulation des prix, l'espionnage industriel, les OPA (offres publiques d'achat) sauvages, les *stock-options*, l'utilisation des paradis fiscaux, véritables nids de pirates. Les îles Caïmans abritent 25 000 sociétés ! La principauté de Sealand, dont un tribunal de l'Essex a reconnu la personnalité juridique, est une plate-forme de béton armé que ses propriétaires ont

déclarée indépendante, faisant même feu à vue à l'occasion. Elle abrite une banque pour recycler l'argent sale ! Les sujets imitent les maîtres ; la fraude fiscale devient un sport généralisé, le sport, un marché véreux, les déontologies professionnelles, des espèces en voie de disparition... « Au-dessus de 8 000 mètres, on ne peut pas se permettre d'avoir de la morale », a déclaré un alpiniste japonais qui a refusé de porter secours à des concurrents indiens en difficulté²⁵. Un seuil comparable en dollars existe sans doute dans les affaires... L'amoralité s'installe ainsi tranquillement dans la vie quotidienne.

La mondialisation détruit la culture. L'impérialisme économique et l'impérialisme de l'économie, qui caractérisent la modernité, ont réduit la culture au folklore et l'ont reléguée dans les musées. Mégamachine techno-économique, anonyme et désormais sans visage, l'Occident remplace en son sein la culture par une mécanique qui fonctionne à l'exclusion et non à l'intégration de ses membres. Et sur ses marges, à sa périphérie, elle lamine les autres cultures, dans sa dynamique conquérante, les écrase comme un rouleau compresseur. « La mondialisation, note Vandana Shiva, n'entraîne pas la fertilisation croisée des diverses sociétés. C'est l'imposition à autrui d'une culture particulière²⁶. » Richard Barnett et John Cavanah, dans leur contribution, font le point sur cette pseudo-culture globale. Le multiculturalisme est plus une aspiration, un mythe ou un alibi qu'une réalité ou un projet en cours de réalisation. Cet impérialisme culturel aboutit le plus souvent à ne substituer à la richesse ancienne qu'un vide tragique. C'est à raison que l'on a pu parler, à propos des pays du Sud, d'une « culture du vide ». Toutefois, ce vide d'une modernité bâtarde et désenchantée est disponible pour nourrir les projets les plus délirants.

25. *Le Monde* des 26-27 mai 1996.

26. Vandana Shiva, *Éthique et agro-industrie. Main basse sur la vie*, L'Harmattan, Paris, 1996, p. 97.

Ainsi, par son action corrosive et complémentaire sur l'État, sur le politique, sur l'environnement, sur l'éthique et sur la culture, la mondialisation constitue un danger planétaire. L'intégration abstraite de l'humanité dans le *technocosme* par le marché mondial, par l'*omnimarchandisation* du monde et la concurrence généralisée, se fait au prix d'une *désocialisation* concrète, d'une décomposition du lien social, en dépit du mythe de la main invisible cher aux économistes.

À cette décomposition sociale et politique du Nord correspond la *déculturation* du Sud. Celle-ci est d'autant plus dramatique que, si dans une certaine mesure le Nord fonctionne encore comme « élite planétaire », le Sud n'a souvent pour seule richesse que sa culture, ou ce qu'il en reste...

En conséquence, le processus de mondialisation-uniformisation-marchandisation planétaire suscite deux réactions qui le limitent et engendrent une *alternative*. Faute d'une place nécessaire et d'une légitime reconnaissance, la culture refoulée fait partout retour. Toutefois, le plus souvent, elle revient de manière explosive, dangereuse ou violente, voire sous les formes les plus pernicieuses. On peut distinguer deux versions de ce « retour du refoulé » : l'explosion identitaire et la montée des intégrismes religieux. La première se traduit par le morcellement ethnonationaliste, avec son cortège de purification ethnique, de pratiques génocidaires et le terrorisme de l'identité close. Il suffit d'observer ce qui se passe du Liban au Kosovo, du Rwanda à la Bosnie, mais aussi, de façon relativement moins violente, en Corse, au Québec ou en « Padanie »... La seconde se remarque surtout avec l'islamisme et ses dérives criminelles ou terroristes en Algérie, mais aussi en Iran, au Soudan, en Afghanistan, sans oublier les autres intégrismes : brahmanisme, sectes chrétiennes, et même bouddhisme.

Alors, quel espoir ? Quoi que puisse laisser supposer une lecture hâtive de la conclusion d'Edward Goldsmith, on ne

retourne pas aux cultures perdues. Il s'agit bien plutôt de construire une postmodernité par une *Aufhebung* hégélienne de la modernité, c'est-à-dire un dépassement critique qui ne nie pas le passé moderniste et rationaliste. Une telle postmodernité ne peut être qu'un *réenchâssement* du technique et de l'économique dans le social. Elle sera l'émergence d'une nouvelle culture, d'une renaissance du politique, de nouveaux rapports avec l'environnement, d'une nouvelle éthique. Toutefois, cette nouvelle culture sera le résultat d'un travail historique plus que le fruit d'un volontarisme « technocrate », qu'il s'agisse d'un technocratisme populiste, nationaliste ou théocratique, qu'on le (ou qu'il se) baptise de droite ou de gauche, réactionnaire ou révolutionnaire.

Les espoirs de recomposition du tissu social ne peuvent provenir que de la réinsertion de l'économique dans le social, dans un réenracinement local. Toute la quatrième partie du livre est consacrée à cette question. Ce réenchâssement, on peut le voir à l'œuvre dans la dynamique de survie de certains exclus au Nord et au Sud. Au Nord, l'auto-organisation est en marche dans les divers groupes de laissés-pour-compte qui refusent de baisser les bras. La dissidence est associée à une forte résistance. L'expérience des LETS anglo-saxons, des Sels français ou des *banche del tempo* italiens est particulièrement intéressante car on assiste à la découverte et à la reconstruction du lien social à la base. Au Sud, cette auto-organisation souvent massive et forcée emprunte plus la voie de la dissidence que celle de la résistance. Dans certains îlots de *l'informel* où vivent les *naufragés du développement* et dans « l'autre Afrique », on assiste à une véritable invention historique²⁷. L'adaptation créative se manifeste à tous les niveaux : imaginaire, techno-économique, et surtout sociétal. Il y a donc

27. Voir la deuxième partie de notre ouvrage *La Planète des naufragés, essai sur l'après-développement*, La Découverte, Paris, 1991, et *L'Autre Afrique, entre don et marché*, Albin Michel, Paris 1998.

LA MONDIALISATION DÉMYSTIFIÉE

lieu, suivant la formule célèbre de Gramsci, de tempérer le pessimisme de la raison par l'optimisme de la volonté, et j'ajouterai du cœur. C'est aussi ce à quoi nous convient les auteurs de l'ouvrage.

INTRODUCTION

Face à la marée montante

Jerry Mander

Le premier objet de ce livre est d'apporter des éclaircissements sur la mondialisation et son influence sur notre existence. Le second, de montrer combien il est urgent d'inverser ce processus.

La mondialisation est en train de provoquer les bouleversements politiques et économiques les plus profonds depuis la révolution industrielle. Pourtant, ni nos élus, ni les institutions éducatives, ni les médias n'ont réellement tenté d'en exposer la réalité et les fondements idéologiques.

Les descriptions et prévisions relatives à l'économie mondiale proposées par les médias proviennent d'ordinaire des principaux défenseurs et bénéficiaires de ce nouvel ordre planétaire : chefs de grosses entreprises, leurs alliés au sein des gouvernements et la bureaucratie centralisée des organismes internationaux, dotée d'une puissance encore jamais vue. Leur vision reste invariablement optimiste, voire utopique : la mondialisation sera la panacée de tous nos maux.

La liberté avec laquelle ils appliquent – grâce aux règles du libre-échange, aux déréglementations et à des restructurations de grande envergure – les théories, stratégies et politiques qui ont spectaculairement échoué partout au cours des dernières décennies explique cet optimisme. Ce sont elles qui ont amené

la désintégration croissante de l'ordre social, l'augmentation de la pauvreté, la multiplication du nombre de sans-logis et de paysans sans terre, la violence et l'inquiétude quant à l'avenir. Elles nous ont également conduits au bord de la catastrophe écologique, dont le changement du climat planétaire, le trou dans la couche d'ozone, l'extinction massive d'espèces animales et végétales et la pollution de l'air, des sols et de l'eau sont les symptômes manifestes.

On nous a demandé de croire que le développement, qui a en réalité aggravé la pauvreté et la dévastation des milieux naturels, finira par avoir des résultats diamétralement opposés et grandement bénéfiques si nous accélérons sa mise en œuvre partout, sans restriction – autrement dit, s'il est *mondialisé*.

Fort heureusement, il n'est pas trop tard pour changer de cap.

UNE VAGUE DE PROSPÉRITÉ GÉNÉRALE

La conclusion de l'Uruguay Round du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1995 et la création de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ont été célébrées par les cadres dirigeants comme l'avènement d'une ère nouvelle. Ils ont affirmé que le nouvel ordre économique planétaire qu'elles allaient inaugurer déclencherait une vague de prospérité générale.

L'économie mondialisée a bel et bien un caractère inédit, mais moins par sa forme que par son échelle : les nouvelles règles qui la régissent, l'accélération du développement et du commerce, dopés par la technologie, qu'elle facilite, et le déplacement brutal du pouvoir politique qu'elle entraîne. Il est également inédit que les pays démocratiques de la planète aient voté l'abrogation de leurs législations pour se conformer aux règles de la nouvelle bureaucratie mondiale. Inédite encore, l'élimination de la plupart des contrôles réglementaires

de l'activité internationale des entreprises et du mouvement des devises, qui a donné naissance à ce que Richard Barnet et John Cavanagh appellent l'« *économie-casino* », dirigée par les spéculateurs du marché des changes, et qui a contribué à déclencher la terrible crise financière de 1998.

Mais les principes idéologiques sous-jacents à l'économie mondiale n'ont rien de bien neuf : ce sont eux qui nous ont entraînés dans l'impasse sociale, économique et écologique actuelle. Parmi ces principes, la primauté de la croissance, la nécessité du libre-échange pour la stimuler, une économie de marché sans restriction, un consumérisme vorace associé à la défense acharnée d'un modèle de développement appliqué de manière uniforme partout dans le monde et qui reflète fidèlement la vision du monde des firmes occidentales et sert leurs intérêts. On peut aussi y rattacher l'idée que tous les pays, même aussi divers par leurs cultures que l'Indonésie, le Japon, le Kenya, la Suède et le Brésil, doivent se conformer à un modèle économique unique et mener leurs barques de conserve (sur la marée montante de la croissance). L'uniformisation des cultures, des modes de vie et des technologies, avec pour corollaire le démantèlement des traditions et des économies locales, en est la conséquence. Tous les coins de la planète finiront par se ressembler : on y trouvera les mêmes restaurants et hôtels, les mêmes vêtements, les mêmes galeries marchandes et « grandes surfaces », les mêmes rues encombrées de voitures.

Beaucoup de ces principes idéologiques sont appliqués depuis longtemps, avec des effets dévastateurs que mettent en évidence plusieurs chapitres de ce livre. Selon mon collègue Edward Goldsmith, ils se résument à la rationalisation d'une nouvelle forme de colonialisme dirigé par les grosses entreprises contre les pays pauvres et contre les pauvres des pays riches.

Ce système fonctionne-t-il ? L'expansion économique promise a-t-elle lieu ? Dans l'affirmative, peut-elle se maintenir ?

D'où tirera-t-on les ressources – l'énergie, le bois, les minerais, l'eau – pour alimenter la croissance ? Comment se débarrassera-t-on des déchets, solides et toxiques, produits par toute cette activité ? Qui en bénéficiera ? Les travailleurs, qui sont remplacés par des machines et perdent leur emploi quand les entreprises se délocalisent ? Les agriculteurs d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, que l'on pousse à quitter leurs terres pour laisser la place à d'énormes exploitations industrielles qui ne produisent plus pour la consommation locale mais pour les marchés d'exportation, où les prix chutent ? Les citadins, confrontés à l'immigration des paysans sans terre à la recherche d'emplois rares et sous-payés ? Quels sont les effets écologiques ? Une consommation sans cesse croissante peut-elle être entretenue indéfiniment ? Quand les dernières forêts de la planète auront-elles complètement disparu ? Combien d'automobiles est-on en mesure de fabriquer et de vendre ? Jusqu'à quel point peut-on bétonner la terre pour construire des routes ? Qu'advient-il de la faune et de la flore ? Qui s'en soucie ? La vie en sera-t-elle plus plaisante ? Toute cette destruction est-elle justifiée par les résultats obtenus ou espérés ? Sommes-nous davantage rassurés quant à notre avenir ? Maîtrisons-nous mieux notre destinée ? Est-il concevable de tirer un bénéfice quelconque d'un système qui lamine le pouvoir des gouvernements locaux et nationaux pour le confier à des bureaucraties sans visage, à Genève ou à Bruxelles ? Les besoins individuels en seront-ils mieux satisfaits ? Toute cette évolution est-elle souhaitable ? La désirons-nous ? Et, sinon, comment renverser la vapeur ?

Dans son livre *The Development Dictionary*, le philosophe allemand de l'économie Wolfgang Sachs affirme que la réussite de cette entreprise mondiale de développement serait pire que son échec. Car, dans le meilleur des cas, elle ne profite qu'à l'infime minorité qui tient les rênes et à celle, à peine plus importante, qui en dépend économiquement, tandis que le gros de l'humanité se dispute les miettes dans un monde

ravagé et marqué par la violence. Les seuls à surfer sur la vague de prospérité sont les nantis et les gestionnaires de l'entreprise ; les autres restent sur le rivage à les regarder.

L'INCAPACITÉ DES MÉDIAS

Les auteurs de cet ouvrage abordent toutes les questions évoquées plus haut : les effets de la mondialisation, les théories qui la sous-tendent et ses forces motrices. Ils proposent également des solutions de remplacement. C'est l'incapacité des médias à remplir leur fonction d'information qui a rendu nécessaire un tel livre. Notre société a été méthodiquement lancée sur une voie dont on ignore où elle mène, et ceux qui étaient censés nous éclairer sur les événements qui nous affectent ont failli à leur tâche.

De temps en temps, les médias évoquent l'un des problèmes particuliers posés par la mondialisation, mais ils le relient rarement à ses causes profondes. Des articles traitent du changement climatique et parfois de ses conséquences à long terme, telles que la fonte des calottes glaciaires, son impact sur l'agriculture et la production alimentaire ou la destruction des habitats. D'autres parlent du trou dans la couche d'ozone, de la pollution des océans ou des guerres menées pour l'accès aux ressources comme le pétrole et, bientôt, l'eau. Mais le lien est rarement établi avec les impératifs de l'expansion économique mondiale, l'augmentation des transports, l'utilisation excessive des matières premières ou le mode de vie consumériste exporté dans le monde entier par les grandes firmes grâce à la télévision, instrument privilégié d'homogénéisation des cultures, et à son acolyte, la publicité. Il en résulte une confusion dans les esprits.

J'ai fait l'expérience directe du phénomène. Pendant la période qui a précédé les votes sur le GATT et l'OMC, j'ai préparé avec des collègues du Public Media Center un mani-

feste sur les conséquences écologiques de ces votes, en particulier leur effet de « sabotage » sur les législations environnementales existantes. Vingt-cinq associations écologistes collaboraient au projet, notamment le Sierra Club, Public Citizen, les Amis de la Terre et le Réseau mondial pour la défense des forêts tropicales. Cette campagne d'information était d'autant plus importante que les médias n'avaient pas fait état de l'opposition écologiste et avaient tendance à taxer systématiquement les opposants de *protectionnisme*.

Une semaine après la parution de notre premier manifeste dans le *New York Times*, *Newsweek* affirma qu'il était non pas commandé par la communauté écologiste mais financé de manière occulte par des syndicats « protectionnistes ». Outré, Herb Chao Gunther, le directeur du Public Media Center, répondit immédiatement à *Newsweek*, qui accepta d'insérer une note rectificative. Mais le mal était fait : une tentative d'éclairer le public sur les conséquences écologiques de la mondialisation avait été sapée. Ce livre souhaite y remédier. Simon Rettalack aborde cette question dans deux chapitres, et ceux de Lori Wallach, Alexander Goldsmith et Vanadana Shiva apportent des informations complémentaires.

La façon dont les médias ont couvert la débâcle de la banque Barings en 1995, la crise financière mexicaine de 1994-1995 et celle, mondiale, de 1998 confirme leur incompréhension. Ils montrent rarement avec clarté comment les nouveaux réseaux informatiques mondiaux permettent le transfert *instantané* de sommes colossales partout dans le monde, ni n'exposent les effets de la déréglementation de la spéculation financière, ni ne mettent en évidence le rôle joué par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international dans l'instauration des conditions mêmes qui autorisent cette spéculation. Ainsi, le « sauvetage du Mexique » a été présenté comme une bonne action des États-Unis venus à la rescousse de leur voisin et ami. En fait, ceux qui ont été sauvés sont avant tout les spéculateurs de Wall Street qui, avec la complicité de la Ban-

que mondiale et du FMI, ont largement contribué à provoquer la crise. Pour les classes moyennes et laborieuses mexicaines, ce renflouage a eu des effets dévastateurs, et les médias n'en ont encore rien dit.

La plupart mettent dans le même panier les adversaires du libre-échange et ceux qui pensent encore que la Terre est plate. Non seulement la presse accuse de protectionnisme les milliers de défenseurs de l'environnement qui s'insurgent contre le GATT et l'OMC, mais elle ignore que l'opposition à la mondialisation vient de tous les bords, des défenseurs des droits de l'homme, de la démocratie, des droits des immigrés ou des peuples indigènes, des petits agriculteurs et entrepreneurs aussi bien que de syndicats et d'autres catégories de citoyens qui croient à une société équitable et écologiquement viable.

Les médias ont également accepté sans sourciller les déclarations des dirigeants de l'OMC, de la Banque mondiale et du FMI affirmant que leur objectif premier était de venir en aide aux pauvres de la planète. Notamment au printemps 2000, lorsque les manifestants empêchaient les réunions de la Banque mondiale et du FMI à Washington. Dans des communiqués quotidiens, ces institutions prétendaient que les protestataires étaient les *ennemis* des pauvres, messages dûment transmis par les médias. Pourtant, au même moment, les pays les moins développés du monde, ceux du G77, se réunissaient à La Havane et émettaient une déclaration unanime en faveur des manifestants et contre la Banque mondiale et le FMI. L'*International Herald Tribune* a exposé les points de vue opposés en première page, mais aucun journal américain n'a publié la déclaration de La Havane, et rares ont été les organes de presse européens à le faire, apportant ainsi un contrepoids à la vision officielle.

Quant aux effets sociaux et écologiques concrets des règles de l'OMC, ils n'ont guère été décrits. (Ce livre s'efforce de combler cette carence, en particulier les chapitres de Lori Wallach et d'Agnès Bertrand et Laurence Kalafatidès.)

Des articles ont évoqué l'âpreté au gain des entreprises qui licencient des milliers d'employés alors que leurs profits et les salaires de leurs dirigeants atteignent des sommets. Ils omettent cependant de préciser que ces « restructurations » sont indispensables pour assurer la compétitivité des firmes dans l'économie mondialisée. Là encore, la confusion est entretenue dans les esprits.

À l'automne 1995, les grèves massives des cheminots et d'autres employés des secteurs publics ont paralysé la France. Selon la plupart des journaux, ils s'efforçaient de protéger leurs privilèges, leurs acquis et leurs emplois face aux compressions de personnel décidées par le gouvernement. C'est vrai. Mais les articles se gardaient d'expliquer que ces compressions étaient imposées par les dispositions du traité de Maastricht sur la monnaie unique, qui participe lui-même de la volonté d'homogénéiser le système économique européen et de l'intégrer à l'économie mondiale en le rendant compétitif et compatible avec elle.

Les médias rendent compte quotidiennement des problèmes d'immigration ; ils parlent des masses de gens qui tentent de traverser les frontières pour trouver du travail et qui se heurtent à la xénophobie, à la violence ainsi qu'à la démagogie des milieux dirigeants. Mais ces reportages ne mentionnent jamais les accords commerciaux internationaux qui rendent la vie impossible dans leurs pays d'origine. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), par exemple, a porté un coup fatal à l'économie vivrière des populations locales du Mexique, comme les rebelles zapatistes ont tenté de nous en convaincre en 1994 ; l'agriculture mexicaine ne peut soutenir la concurrence des États-Unis, et les terres sont rachetées par des sociétés américaines. En Inde, en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud, les plans de développement de la Banque mondiale ont délibérément déplacé des populations entières relativement prospères, notamment des petits paysans, pour construire des barrages géants et mettre en

œuvre d'autres mégaprojets de développement. Des millions de paysans ainsi privés de leur terre sont allés grossir les rangs des populations urbaines en quête d'emplois inexistants.

Des reportages sont parfois consacrés aux pénuries alimentaires, mais ils font rarement le lien entre la faim et le contrôle de plus en plus grand exercé sur la production agricole par un petit nombre de firmes géantes (subventionnées), comme Cargill, qui déterminent où et comment se pratiquent les cultures, et le prix payé par le consommateur. Les denrées, au lieu de nourrir ceux qui les produisent, sont souvent expédiées à des milliers de kilomètres pour être consommées par des populations suralimentées.

La presse occidentale se délecte de façon morbide de nouvelles épidémies, mais elle omet d'en révéler l'origine : la destruction des forêts tropicales et d'autres habitats. À mesure que se poursuit la mondialisation, des micro-organismes sont véhiculés vers de nouveaux territoires.

Les médias s'apitoient sur le sort des « dernières tribus indigènes » d'Amazonie, de Bornéo, d'Afrique ou des Philippines, et sur le caractère inévitable de leur ralliement – contre leur volonté et, souvent, malgré leur résistance – au modèle économique occidental. Les causes profondes de cette intégration forcée restent cependant insuffisamment expliquées : les exigences de la croissance économique en ressources forestières et en eau, le besoin pressant de nouvelles terres pour élever du bétail, planter du café ou créer des pépinières, celui tout aussi pressant de convertir des peuples en clones des consommateurs occidentaux. C'est inscrit dans l'histoire comme l'était la conquête de l'Ouest. Cela entre aussi dans le projet de mondialisation, d'uniformisation des cadres conceptuels, de monoculture des peuples et des terres, qu'Helena Norberg-Hodge décrit si bien dans le cas du Ladakh. L'énumération éloquente que fait Martin Khor des effets de la mondialisation dans le Tiers Monde et les pays industrialisés le confirme.

Et la technologie ? Les pouvoirs en place décrivent chaque

génération d'innovations techniques dans les mêmes termes utopiques, qu'il s'agisse de l'automobile, des plastiques ou de l'énergie nucléaire « propre », chacune présentée comme une panacée. Les réseaux informatiques mondiaux sont maintenant censés procurer un pouvoir inédit aux individus et aux communautés, mais c'est exactement le contraire qui se produit. Non seulement le maillage mondial des ordinateurs par satellites est un outil extraordinairement puissant de la spéculation financière, mais encore il permet aux firmes transnationales de rester en contact permanent avec leurs myriades d'antennes et d'effectuer instantanément les corrections nécessaires. L'ordinateur est peut-être l'instrument technologique de centralisation du pouvoir économique et politique le plus efficace jamais inventé. Une chose est certaine en tout cas, les firmes transnationales actuelles n'existeraient pas sans le réseau informatique mondial. Il rend possible la mondialisation en leur conférant une puissance de contrôle encore jamais vue.

Des techniques nouvelles comme les biotechnologies ouvrent à l'exploitation des territoires entièrement nouveaux en permettant l'appropriation et l'introduction de la structure du gène dans la sphère marchande. Comme le montre Vandana Shiva, l'invention et le brevetage de nouvelles formes de vie – des cellules aux insectes, aux animaux – aura des effets profonds sur l'agriculture du Tiers Monde, l'écologie et les droits de l'homme.

Quant aux conglomérats et aux transnationales, qui tirent les ficelles du pouvoir planétaire, dictent leurs politiques aux États et uniformisent la pensée à l'échelle mondiale, les médias ont tendance à les traiter comme des stars de cinéma, des athlètes ou des hommes politiques. Ils reprennent leur jargon – « reconfigurations », « dégraissages », « efficacité » – sans tenter de replacer leurs activités dans un contexte économique, social et écologique plus large. Ces termes sont pourtant trompeurs. *Efficacité* est synonyme de remplacement des hommes

par des machines, *compétitivité*, de réduction des salaires pour soutenir la concurrence des pays à bas salaires, *rationalisation*, d'élimination des cadres moyens et donc de croissance d'une inquiétude justifiée dans les villes et les banlieues.

Ainsi, les médias, les dirigeants politiques et les milieux d'affaires abordent toutes ces questions comme s'il n'existait aucun lien entre elles. Cela ne nous aide en rien à comprendre les problèmes actuels – la surpopulation urbaine, les perturbations du climat, l'aggravation de la pauvreté, la disparition des oiseaux chanteurs –, tous engendrés par une même politique mondiale. Ces problèmes forment un tout, un tissu de relations à caractère écologique, social et politique. Ce sont les répercussions de la restructuration économico-politique de la planète au nom d'un développement mondial accéléré. Cette restructuration a été conçue par les économistes et les grandes entreprises, encouragée par les gouvernements serviles ; elle risque d'être rendue rapidement obligatoire par les bureaucraties internationales échappant à tout contrôle démocratique. Tous prétendent que l'ensemble de la société en bénéficiera. Nous sommes sceptiques.

On nous a enseigné que notre système économique fonctionne de manière rationnelle et dans notre intérêt, que les cadres dirigeants sont bien intentionnés et savent ce qu'ils font. Voilà longtemps que j'en doute, et, sur ce chapitre, la presse ne manque pas d'exposer les réalités contradictoires dans un double langage économétrique à la Orwell.

Une chose est sûre : au cours des dernières décennies, l'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé presque partout.

En 1999, un rapport de l'ONU a confirmé l'augmentation des inégalités entre les nations et entre les habitants d'un même pays, et en a imputé la faute à la mondialisation économique.

Le degré de concentration de la richesse est maintenant tel

que celle des 475 milliardaires en dollars équivaut au revenu cumulé de la moitié la plus pauvre de l'humanité. Mitsubishi est la vingt-deuxième économie du monde, General Motors, la vingt-sixième, Ford, la trente et unième. Chacune est plus importante que celle du Danemark, de la Thaïlande, de la Turquie, de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de la Norvège, de la Finlande, de la Malaisie, du Chili et de la Nouvelle-Zélande, pour n'en nommer que quelques-unes.

Des tendances identiques se manifestent même aux États-Unis, qui ont pourtant bénéficié de la mondialisation de manière disproportionnée. Selon un article du *New York Times* du 17 avril 1995, le fossé entre riches et pauvres s'est élargi au cours de la période de plus forte croissance du pays (des années 60 aux années 90), qui a aussi inauguré celle de la déréglementation la plus rapide et de la promotion la plus agressive du « libre »-échange.

Le *Times* cite la Réserve fédérale américaine : « Les statistiques de 1989, les dernières disponibles, montrent que 1 % des ménages les plus riches, qui "pèsent" au moins 2,3 millions de dollars, accapare près de 40 % de la richesse nationale. Les 20 % des ménages américains les mieux pourvus (avec au moins 180 000 dollars) possèdent 80 % de cette richesse, chiffre plus élevé que dans les autres pays industrialisés. On retrouve les mêmes distorsions en matière de revenus. »

Si le système économique est rationnel, ce sont des inégalités stupéfiantes qu'il rationalise. Pour ne rien arranger, les services sociaux destinés aux pauvres et à la classe moyenne ont fait l'objet d'une offensive sans précédent sous la bannière idéologique de l'économie de marché et du libre-échange. Ce démantèlement des services aux États-Unis équivaut à un *ajustement structurel* interne comparable à ceux imposés aux pays du Tiers Monde par le FMI et la Banque mondiale depuis la crise de la dette des années 80, avec les conséquences sociales et écologiques dramatiques que l'on connaît. Walden Bello développe cette question et Alexander Goldsmith montre que

le monde entier est en train d'être transformé en une « zone franche » unique. L'Angleterre vante déjà ses bas salaires pour attirer les investisseurs étrangers. L'élimination des tarifs douaniers, des législations sur les salaires minimaux et des services sociaux locaux sont tous symptomatiques de cette tendance. Le but est toujours le même : mettre toutes les ressources économiques au service des grandes firmes, et non pas des citoyens et de l'environnement.

DES PRINCIPES ERRONÉS

Tous les problèmes évoqués plus haut sont d'ordre *systémique*. Les principes qui sous-tendent les choix et le fonctionnement du système actuel se révèlent foncièrement erronés. Ainsi, il est absurde de prétendre qu'un système économique fondé sur une croissance illimitée peut être entretenu sur une planète aux ressources limitées. Si l'on scie la branche sur laquelle on est assis, on ne tarde pas à tomber.

Quant au « libre »-échange, David Morris montre que la seule liberté est celle offerte aux grandes firmes de priver tout le monde de la sienne. Y compris celle dont jouissaient jusque-là les pays démocratiques de défendre leur économie nationale, la communauté de leurs citoyens, leur culture et leur environnement naturel.

Dans *Crédits sans frontières* (1995), Susan George et Fabrizio Sabelli s'élèvent contre l'idée d'une conspiration à l'origine de l'orientation désastreuse de la politique économique mondiale. Ils imputent les piètres résultats obtenus par la Banque mondiale et le FMI à l'incompétence, à l'idéologie et à une adhésion quasi religieuse aux dogmes du développement à l'occidentale. Chaque fois qu'un nouveau projet de développement ne tient pas ses promesses et sème le chaos, les économistes,

tels des fanatiques fondamentalistes, préparent le terrain pour le désastre suivant en appliquant les mêmes recettes.

Reste à se demander comment un économiste de bonne foi, même formé par Milton Friedman en personne et aveuglé par son dogmatisme, peut croire que les prêts d'ajustement structurel de la Banque mondiale engendreront quelque bienfait. Seuls y ont droit les pays qui acceptent de mettre leurs structures économiques et sociales au diapason de l'idéologie ultra-libérale. Walden Bello expose les conditions auxquelles elles doivent satisfaire.

Le bon sens suggère que les recettes imposées, qui sapent l'autonomie alimentaire et démantèlent les économies et les sociétés, menacent la survie des populations. Après s'être pliés à ces exigences et être entrés à l'OMC, beaucoup de pays ont vu leur économie se désintégrer et tomber sous le joug des transnationales, à l'instar de leur gouvernement.

Pourquoi alors ont-ils accepté cette ingérence ? Dans bien des cas, ils y ont été contraints.

La conférence de Bretton Woods, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, est à l'origine de cette évolution délétère, ainsi que le montre David Korten. Autre épisode charnière, l'arrivée de Robert McNamara à la présidence de la Banque mondiale, en 1968. Honteux du rôle qu'il avait joué pendant la guerre du Vietnam, il voulut se racheter en volant au secours des pauvres du Tiers Monde. Il se mit à l'ouvrage en bon technocrate, avec l'arrogance d'un authentique croyant : « Je vois dans la quantification un langage qui ajoute de la précision au raisonnement. J'ai toujours pensé que plus une question est importante, moins nombreux doivent être ceux qui prennent les décisions », écrit-il dans *Avec le recul : la tragédie du Vietnam et ses leçons*. Confiant dans les chiffres, McNamara a poussé les pays du Tiers Monde à accepter les conditions attachées aux prêts de la Banque mondiale et à transformer leur économie traditionnelle afin de maximiser la spécialisation

économique et le commerce mondial. Ceux qui s'y refusaient étaient abandonnés à leur sort.

Sur ses instances, de nombreux pays n'eurent d'autre choix que de passer sous les fourches Caudines de la Banque. McNamara ne « détruisait plus des villages pour les sauver », mais des économies entières. Le Tiers Monde se retrouve maintenant avec des grands barrages envasés, des routes qui tombent en ruine et ne mènent nulle part, des immeubles de bureaux vides, des forêts et des campagnes ravagées, des dettes monstrueuses qu'il ne pourra jamais rembourser. Tels sont les fruits empoisonnés de la politique menée par la Banque mondiale, de l'époque de McNamara à nos jours. Aussi grande que soit la destruction semée par cet homme au Vietnam, il s'est surpassé pendant son mandat.

L'AVEUGLEMENT ET SES MÉCANISMES

« Il est stupéfiant de voir une société s'autodétruire parce qu'elle est incapable de mettre en doute la validité de son idéologie économique dans des circonstances entièrement nouvelles », avait déclaré feu James Goldsmith, cité dans le *London Times* du 5 mars 1994. La raison en est peut-être que les économistes, comme tous vrais croyants, ne peuvent s'abstraire de leur cadre de pensée. Une chose est sûre : ils ont conçu des instruments de mesure parfaits pour évaluer leur réussite et s'enfermer dans leur aveuglement.

Les principaux servent à jauger la croissance économique : le produit national brut (PNB) et le produit intérieur brut (PIB). Ils déterminent l'activité économique globale en prenant en compte toutes les transactions monétaires effectuée à l'intérieur d'un pays. Selon ces critères, plus grande est l'activité économique, plus l'économie est saine.

À cette aune, l'épuisement des ressources naturelles, la construction de prisons nouvelles et la fabrication de bombes

reflètent la santé de l'économie. En revanche, les statistiques officielles ignorent le travail de la ménagère, de la mère de famille, les services communautaires, la production de nourriture et d'objets pour satisfaire ses propres besoins.

À titre d'illustration, Edward Goldsmith raconte l'histoire de deux amis qui héritent chacun d'une forêt de 10 000 hectares. Le premier décide de la laisser à l'état naturel. Le deuxième vend les arbres à une grosse entreprise d'exploitation forestière. Il cède ensuite les droits d'exploitation minière du sol et du sous-sol. Quand tous les minerais et le charbon ont été extraits, il permet, moyennant finance, à un fabricant de puces électroniques de déverser ses déchets à faible toxicité dans les puits de mine désaffectés. Il bétonne enfin le terrain pour construire un complexe industriel couplé à un centre commercial géant, à un parc à thème, à des cinémas à salles multiples et à des piscines couvertes.

On trouve bizarre que le premier ait laissé échapper une pareille occasion de s'enrichir dans le seul but de protéger les arbres et les oiseaux, et on le taxe d'irréalisme.

Le deuxième est considéré comme un des piliers de la communauté : il a viabilisé sa propriété, donné du travail à la population locale et augmenté le PNB. Devenu très riche, il place ses capitaux dans une entreprise high-tech installée à la frontière mexicaine et se présente aux élections. Son slogan : « La marée montante soulève tous les bateaux ».

La morale de l'histoire est évidente : de nos jours, seul le PNB compte, et le développement est la seule voie. On se défie de ceux qui protègent la nature et on les marginalise. Leur comportement n'est pas bénéfique selon les critères économiques actuels.

Cependant, des économistes ont proposé de nouveaux indicateurs qui prennent en compte toutes les dimensions sociales et écologiques de l'activité économique ignorées par le PNB et valorisent celles qui profitent aux ménages, à la communauté et à l'environnement.

La mondialisation bénéficie de toute évidence aux grosses entreprises. Le début du chapitre que Tony Clarke consacre aux entreprises transnationales (ETN) permet de prendre la mesure de leur gigantisme et de leur puissance économique sans précédent : « Le commerce mondial est à 70 % sous la coupe de cinq cents entreprises, et 1 % des ETN de la planète possède la moitié des investissements directs étrangers. » Les nouveaux accords commerciaux ne peuvent qu'accélérer cette concentration et accroître leur pouvoir au détriment des États souverains.

Elle est en outre catalysée par les nouvelles technologies de communication – réseaux informatiques mondiaux et télévision par satellite. Les premiers permettent aux entreprises de coordonner leurs activités planétaires ; elles propagent leur idéologie grâce à la deuxième en donnant de la société de consommation occidentale une image idéalisée jusque dans des régions où, récemment encore, il n'y avait pas de routes. Richard Barnet et John Cavanagh consacrent deux chapitres à ces thèmes : l'un à l'uniformisation des cultures, l'autre à la mondialisation financière. Brian Tokar et Jean-Philippe Joseph prennent, quant à eux, deux exemples concrets : ceux de Monsanto et de Vivendi.

LA MARÉE DESCENDANTE : LA RELOCALISATION

La dernière partie du livre aborde la question la plus délicate : que faire ? La direction que nous avons prise est mauvaise, alors empruntons une voie nouvelle. Quand on se dirige vers une falaise, on fait demi-tour et on cherche une autre route.

Il importe de comprendre que nous, les citoyens, n'avons pas choisi la direction suivie actuellement. Le processus démocratique a été court-circuité pour forger les instruments de la

mondialisation. À cet égard, les « démocraties » occidentales n'ont guère montré l'exemple, bien au contraire. Nous avons usé de notre puissance économique et militaire pour contraindre des pays plus petits et récalcitrants à adopter notre projet de société. La poussée vers la mondialisation n'est pas plus l'expression de la démocratie qu'un prétendu processus « évolutif » inévitable. C'est un projet conçu au bénéfice des institutions qui l'ont imaginé. Il favorise les affaires pour répondre aux problèmes croissants rencontrés par les entreprises et par l'élite politique. Mais ce n'est pas la bonne réponse, et il n'est pas dans l'intérêt des populations et de la planète de poursuivre dans cette direction. Bien que la plupart des gens dans les pays industrialisés aient encore du mal à l'accepter, mieux vaudrait s'efforcer de revitaliser des économies locales diversifiées et, en partie du moins, autosuffisantes.

Ne perdons pas de vue non plus que, il n'y a pas très longtemps encore, la majeure partie du monde ne s'était pas lancée sur la voie de la mondialisation et ne le souhaitait pas. Même maintenant, la plupart des peuples de la planète conservent des économies relativement traditionnelles, beaucoup ne sont pas « pauvres », et beaucoup de ceux qui le sont ont été appauvris par les politiques de libre-échange critiquées au fil de ces pages.

Dans bon nombre de pays non industriels, on n'a jamais vraiment souscrit à l'idée que la destruction des économies locales finirait par améliorer le sort de tous. Je me souviens à ce propos des commentaires de Martin Khor, président du Third World Network, lors d'une conférence donnée à New York à la veille de la conférence de Rio. On lui demandait pourquoi il était à ce point opposé aux grands accords commerciaux. Craignait-il que, sans augmentation de la base de production et de consommation, les populations du Tiers Monde ne jouissent pas du niveau de vie des Occidentaux ? « Je crois que vous inversez les rôles, avait-il répondu. Ce ne sont pas les Malais et les autres habitants du Tiers Monde qui

dépendent le plus de la croissance économique, mais vous, dans le monde industrialisé. Vous avez perdu le contact avec la terre et ne pouvez plus vous passer du superflu. Quant à nous, si le système commercial mondial s'effondrait, nous ne nous en porterions que mieux. Nous ne nous sommes jamais coupés de la terre, nous savons la cultiver pour nous nourrir, confectionner nos vêtements, imaginer les techniques simples dont nous avons besoin. C'est ainsi que vivaient la plupart d'entre nous jusqu'à récemment. Nous ne rejetons pas certaines des technologies que vous nous offrez, et des formes de commerce sont certes très utiles, mais si les puissances occidentales et les transnationales ne se mêlaient pas de nos affaires, cessaient d'exploiter nos ressources et nos terres, nous vivrions très bien. Mais le feront-elles ? »

Nous n'avons guère le choix. Il est inconcevable que le modèle économique occidental puisse être appliqué dans le monde entier, que la croissance exponentielle, la production pour l'exportation aux dépens de la satisfaction des besoins locaux et la consommation débridée se maintiennent longtemps.

Mais *comment* virer de bord ? Cette tâche incombe aux myriades d'organisations militantes d'écologistes, de défenseurs des droits de l'homme, aux syndicats, aux PME, aux petits agriculteurs et aux nouveaux penseurs économiques, dont certains ont contribué à cet ouvrage. Nous ne pouvons mener campagne à leur place, mais nous allons en revanche avancer quelques idées permettant de rendre viables des économies locales à petite échelle, diversifiées, en liaison avec des acteurs extérieurs mais non dominées par eux.

Pour Colin Hines et Tim Lang, il est faux d'assimiler cette relocalisation à une forme de protectionnisme, terme fort mal perçu en cette époque de libre-échange. Ils plaident en faveur d'un *nouveau* protectionnisme et proclament le droit des citoyens de tous les pays de travailler au développement local,

LE PROCÈS DE LA MONDIALISATION

à la protection des ressources, de la main-d'œuvre et des milieux naturels locaux. On ne devrait recourir au commerce mondial que lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits sur place. Un tel système économique serait bien plus viable, socialement et écologiquement.

Wendell Berry, philosophe et agriculteur américain, voit dans l'opposition entre les partisans de la mondialisation et les défenseurs des économies locales le grand clivage politique des décennies à venir.

La route à suivre reste encore mal définie, mais une chose est certaine : un retour au local est indispensable. C'est la seule solution viable, et la voie actuelle conduit au désastre. Pourtant, beaucoup persistent à juger utopique un changement d'orientation. Pour Edward Goldsmith et moi-même, l'utopie, c'est de croire que l'économie mondiale en gestation, qui défie les limites naturelles et l'équité, pourra survivre longtemps.

PREMIÈRE PARTIE

Les moteurs de la mondialisation

Une seconde jeunesse pour les comptoirs coloniaux

Edward Goldsmith

Les efforts massifs pour développer le Tiers Monde n'ont pas été motivés par des considérations purement philanthropiques mais par la nécessité de placer celui-ci dans l'orbite du système commercial occidental, afin d'élargir le marché de nos biens et services et de procurer à nos industries une main-d'œuvre et des matières premières au moindre coût. C'était également l'objectif du colonialisme, surtout dans sa dernière période, commencée dans les années 1870. Il existe donc une continuité frappante entre l'époque coloniale et celle du développement, tant dans les méthodes utilisées pour atteindre un but commun que dans les conséquences sociales et écologiques de leur application.

Sommes-nous entrés dans une nouvelle phase de l'histoire coloniale ? Les sociétés ont d'abord pratiqué au XIX^e siècle la conquête des marchés du Sud, puis l'occupation militaire et l'annexion. Après les indépendances, les politiques dites « de développement » se sont traduites par des formes inédites de contrôle et de vassalisation. Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, un type nouveau de colonisation se répand ; elle

n'est plus menée par les États, comme jadis, mais par des firmes transnationales géantes.

L'idée, très ancienne, d'un modèle de développement qui serait semblable à celui de l'embryon et conduirait, de manière croissante et ininterrompue, de la pauvreté à un état de prospérité générale, est – comme tous les messianismes – plus dangereux qu'il n'y paraît. Un économiste, François Partant, l'a fort bien compris : « Les nations développées, affirme-t-il, se sont découvert une nouvelle mission : aider le Tiers Monde à avancer sur la voie du développement, qui n'est autre que celle que les Occidentaux prétendent indiquer au reste de l'humanité depuis des siècles ¹... »

Comme nous allons le voir, Partant avait raison. « *Développement* » n'est qu'un terme nouveau pour désigner ce que les marxistes appelaient « *impérialisme* » et ce que recouvre en gros le mot « *colonialisme* », plus familier et moins lourdement connoté.

Un rapide coup d'œil sur la situation du Sud révèle une incontestable et troublante continuité de l'époque coloniale à aujourd'hui : aucune révision de frontière par des pays indépendants de fraîche date, nulle tentative de restauration des modèles culturels précoloniaux, aucune modification des pratiques coloniales en matière de gestion des terres. Les paysans pauvres qui « identifiaient la lutte pour l'indépendance au combat pour les terres » ne les ont jamais reconquises ². C'est, « par essence, l'histoire d'une continuité », fait observer l'essayiste Randall Baker ³.

Les deux termes « développement » et « colonialisme » (du

1. François Partant, *La Fin du développement*, François Maspero, Paris, 1982.

2. Eric Jacoby, « Agrarian Unrest in South East Asia », New York, 1961, cité dans George Beckford, *Persistent Poverty*, Zed Books, Londres, 1983.

3. Randall Baker, « Protecting the Environment Against the Poores », *The Ecologist*, Londres, vol. 14, n° 2, avril-mai 1984.

moins dans sa dernière phase, après 1870) désignent-ils un seul et unique phénomène tendant vers un même objectif ? On peut le penser si l'on considère que cet objectif fut énoncé sans fard par ses partisans les plus exaltés. Ainsi, Cecil Rhodes, le prophète anglais du colonialisme (qui donna son nom à la Rhodésie, l'actuel Zimbabwe), déclara un jour sans ambages : « Nous devons trouver de nouvelles terres où nous procurer facilement des matières premières, et, en même temps, exploiter la main-d'œuvre servile à bon marché fournie par les indigènes. Les colonies nous permettront également d'écouler les surplus de marchandises produites dans nos usines. » Lord Lugard, gouverneur du Nigeria, et, en France, Jules Ferry ne disaient pas autre chose.

Pourtant, nombre de pays d'Asie ou d'ailleurs ne souhaitaient offrir aux puissances occidentales ni leurs marchés, ni leur main-d'œuvre sous-payée, ni leurs matières premières tant convoitées. Ils n'étaient pas non plus disposés à laisser des firmes étrangères opérer sur leur territoire et ouvrir de grands chantiers de « développement » comme ceux du réseau routier et des mines.

Les pays colonialistes se livrèrent alors à toutes sortes de pressions. En 1855, le Siam signa un traité avec la Grande-Bretagne, comme le fit l'Annam avec la France en 1862. Deux guerres furent nécessaires pour contraindre la Chine à ouvrir ses ports aux commerces anglais et français. Seule la menace d'un bombardement naval américain persuada le gouvernement japonais de faire de même.

En 1880, les puissances européennes avaient obtenu l'accès aux marchés de la plupart des régions côtières d'Asie et un statut particulier pour leurs résidents : plus grande liberté d'activité dans le pays concerné, droit de construire des chemins de fer et de créer des entreprises à l'intérieur des terres.

L'essor du commerce exigeait cependant, comme c'est le cas aujourd'hui, d'imposer des concessions plus importantes

afin de rendre les conditions toujours plus favorables aux entreprises européennes.

Si l'opposition locale était trop forte, généralement quand un nouveau gouvernement nationaliste ou populiste arrivait au pouvoir, on recourait à l'occupation militaire ou à l'annexion. Comme le dit l'historien britannique D. K. Fieldhouse, « le colonialisme n'était pas un choix mais un ultime recours⁴ ».

D. C. Platt, un autre spécialiste du colonialisme au XIX^e siècle, ajoute que celui-ci était nécessaire « pour instaurer un cadre juridique dans lequel le système capitaliste puisse s'appliquer ». C'est exactement ce que fait aujourd'hui l'Organisation mondiale du commerce. Si aucune nouvelle colonie ne fut créée en Amérique latine à la fin du XIX^e siècle, c'est en grande partie parce qu'un système juridique « assez stable pour que les affaires continuent existait déjà ». Il n'en allait pas de même en Afrique, où la seule façon de créer les conditions requises fut d'établir une domination coloniale.

Sous l'impact du colonialisme et des valeurs occidentales, les sociétés traditionnelles, en Asie et en Afrique, se délitèrent peu à peu, et l'économie de subsistance laissait place à l'économie de marché, dont la population urbaine en expansion galopante devenait de plus en plus dépendante. Tout cela rendait plus facile le maintien des conditions propices au commerce et à la pénétration de l'Occident. Au milieu du XX^e siècle, « les investisseurs et commerçants d'Europe purent enfin opérer à leur satisfaction dans le cadre politique de la plupart des États indigènes reconstruits, comme leurs prédécesseurs avaient rêvé de le faire un siècle plus tôt, mais sans affronter les problèmes qui firent jadis d'un empire un indispensable expédient⁵ ».

4. D. K. Fieldhouse, *Economics and Empire, 1830 to 1914*, Macmillan, Londres, 1984.

5. Id., *ibid.*

Autrement dit, le colonialisme n'est pas mort de l'abandon par les puissances européennes des bénéfices qu'il procurait, mais bien parce qu'elles pouvaient, à ce stade, les obtenir par des méthodes plus acceptables et efficaces. C'est ce que pensaient sans doute les diplomates et les dirigeants de grosses entreprises qui se réunirent à Washington en 1939 sous l'égide de l'US Council on Foreign Relations. Ils cherchaient les moyens de plier l'économie mondiale postcoloniale aux intérêts commerciaux américains, quand la guerre serait finie. Ces discussions devaient aboutir à la fameuse conférence de 1944 à Bretton Woods, où furent fondés la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (voir David Korten, chap. III).

Le développement économique était le moyen d'atteindre cet objectif, et c'est en promouvant le libre-échange que le développement pouvait être maximisé. Le libre-échange revenait, affirmait-on, à « une compétition sur un terrain plat », sans avantage déloyal. Mais quand le fort attaque le faible, même sur un terrain plat, la partie n'est-elle pas jouée d'avance ? À l'époque de Bretton Woods, les États-Unis dominaient sans partage la scène politico-économique, l'Europe industrielle était ruinée par la guerre, le Japon, conquis et vassalisé.

Un siècle plus tôt, c'est l'Angleterre qui prêchait le libre-échange, et pour les mêmes raisons : comme elle dominait l'économie mondiale, le libre-échange servait ses objectifs commerciaux. Non seulement son empire couvrait un quart des terres émergées du globe, mais Londres était le centre de la finance mondiale, seul capable de commanditer l'expansion industrielle rendue possible par le libre-échange. En outre, selon l'historien Eric Hobsbawm, la Grande-Bretagne produisait déjà les deux tiers du charbon de la planète, cinq septièmes de son acier, la moitié de son fer et de ses cotonnades industrielles, 40 % (en valeur) de sa quincaillerie et un peu moins du tiers de ses produits manufacturés. De plus, la main-d'œuvre y était bon marché et abondante, car la population

avait plus que triplé depuis le début de la révolution industrielle et s'était concentrée dans les villes. En outre, la législation sociale protégeant les droits des travailleurs était quasi inexistante.

De 1860 à 1873, Londres réussit à créer le premier noyau du « système mondial universel de flux pratiquement sans restrictions de capitaux, de marchandises et de travailleurs », constate Eric Hobsbawm – bien que ce système fût sans commune mesure, par son ampleur, avec celui mis en place aujourd'hui suite à la conclusion de l'Uruguay Round du GATT. Seuls les États-Unis restaient systématiquement protectionnistes, ne réduisant leurs droits de douane que de 1832 à 1860, puis de 1861 à 1865, pendant la guerre de Sécession.

Vers 1870, la Grande-Bretagne commençait à perdre son avantage sur ses concurrents. Ses exportations chutèrent à la fin du siècle. Au même moment, les crises prolongées des années 1870 et 1890 sapèrent la croyance en l'efficacité du libre-échange. Dans les années 1890 surtout, les pays d'Europe – Belgique, Angleterre et Pays-Bas mis à part – relevèrent leurs droits de douane. Voyant leurs marchés se rétrécir, les firmes se tournèrent alors vers ceux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Pacifique, rendus plus accessibles par des cargos à vapeur rapides et de fort tonnage. Pour cela, il fallait conquérir et inféoder des pays où l'on pourrait vendre des produits manufacturés avec profit sans avoir à redouter la concurrence d'autres pays d'Europe plus efficaces⁶. Ce fut la ruée vers les colonies. En 1878, 67 % des terres émergées de la planète étaient colonisées par des Européens. En 1914, la proportion atteignait 84,4 %...

6. Id., *ibid.*

LES ÉLITES LOCALES, CHEVAL DE TROIE DE L'OCCIDENT

Le meilleur moyen et le plus intelligent d'ouvrir les marchés consistait à créer sur place une élite occidentalisée, assujettie au progrès économique et indifférente à ses conséquences néfastes sur la vie de l'immense majorité de ses compatriotes. Cela, qui demeure vrai aujourd'hui, explique pourquoi, comme le souligne François Partant, les intérêts des gouvernements des pays du Sud restent, « en général, opposés à ceux de la plupart des gouvernés ⁷ ».

La nécessité de créer de telles élites était d'évidence bien comprise par les puissances coloniales. Après la révolte de l'Inde, en 1857, le principal sujet de discussion dans les cercles politiques de Londres était de savoir s'il était temps, pour prévenir de nouveaux troubles, de former une élite anglicisée, favorable aux intérêts commerciaux britanniques, ou si, selon l'opinion la plus répandue, on devait maintenir l'occupation militaire indéfiniment ⁸.

Ces élites, bien entendu, devaient être armées de façon à pouvoir imposer un type de développement économique qui, par nécessité, entraînait l'expropriation puis l'appauvrissement de la plupart des citoyens. Cela est resté l'un des buts principaux des programmes actuels d'aide : les deux tiers de l'aide octroyée par les États-Unis aux pays du Sud prennent la forme d'une assistance en matière de sécurité, et comprennent notamment un entraînement militaire et des transferts d'armes.

Même l'aide alimentaire accordée par les États-Unis est liée à la sécurité. Elle entre dans deux catégories. La majeure partie appartient à la première et consiste en prêts à faible intérêt aux États du Tiers Monde, « qui utilisent les fonds pour acheter des

7. François Partant, *La Fin du développement*, op. cit.

8. D. K. Fieldhouse, *Economics and Empire*, op. cit.

denrées aux États-Unis et les vendre sur le marché en conservant le montant des recettes ». Cette aide alimentaire « n'est donc qu'un transfert de fonds de plus aux États jugés stratégiquement importants⁹ ». L'aide de la deuxième catégorie contribue aussi à rendre les pays de plus en plus dépendants de l'assistance américaine pour leur subsistance. Des hommes politiques américains ont déclaré ouvertement que l'alimentation doit être utilisée comme une arme politique. « Quand on veut faire en sorte que les gens s'en remettent à vous et coopèrent avec vous, il me semble que la dépendance alimentaire devrait faire merveille », affirmait le vice-président (de 1965 à 1969) Hubert Humphrey.

La plupart des gouvernements ayant reçu une aide en matière de sécurité étaient des dictatures militaires. Ce fut le cas, dans les années 60 et 70, du Nicaragua, du Salvador, du Guatemala, du Chili, de l'Argentine, de l'Uruguay, du Paraguay et du Pérou. Aucune menace extérieure ne pesait sur ces pays. Ce n'était pas pour les défendre contre un hypothétique envahisseur étranger que toute cette aide militaire était nécessaire, mais pour imposer une forme de développement économique à des peuples déjà paupérisés par elle et qu'elle ne pouvait qu'appauvrir encore plus.

Lorsqu'un gouvernement défavorable aux intérêts de l'Occident parvenait au pouvoir, tout était mis en œuvre pour le déloger. Ainsi, en 1954, les États-Unis orchestrèrent un coup d'État contre le gouvernement guatémaltèque de Jacobo Arbenz, qui avait nationalisé des plantations de bananes nord-américaines. Ils ont récidivé contre Cuba et le régime de Fidel Castro en organisant, en 1961, le débarquement dans la baie des Cochons, et contre le Brésil, quand João Goulard voulut imposer une limite aux sorties de capitaux effectuées par les firmes étrangères, et, sacrilège, appliquer une réforme agraire qui aurait eu pour effet de reprendre le contrôle des ressources

9. Kevin Danaher, *Betraying the National Interest*, Grove Press, New York, 1988.

minérales aux transnationales occidentales. Il accorda également des hausses de salaires, alourdissant ainsi le coût de la main-d'œuvre des transnationales, au mépris des instructions du FMI. L'aide fut immédiatement supprimée, et une alliance entre la CIA, les investisseurs américains et les gros propriétaires terriens brésiliens fomenta un coup d'État qui porta au pouvoir une junte militaire. Elle annula les réformes de Goulard et restaura les conditions qui répondaient le mieux aux intérêts commerciaux américains.

De la même manière, pendant l'ère coloniale, les puissances européennes n'ont cessé d'envoyer des troupes à la rescousse des régimes dociles menacés par des révoltes populaires. La France et la Grande-Bretagne ont ainsi concouru à réprimer en Chine la rébellion du mouvement taiping (1854), puis à écraser le soulèvement xénophobe des Boxers (1900). Londres a aussi envoyé des troupes pour aider le khédive Ismaïl à mater la révolte nationaliste en Égypte.

Les puissances occidentales ne font pas autre chose de nos jours quand elles n'ont pas d'autres moyens de parvenir à leurs fins. Lorsque, en 1954, un coup d'État menaça le président-dictateur Mba au Gabon, la France dépêcha des parachutistes pour le remettre au pouvoir, tandis que les instigateurs du coup d'État étaient jetés en prison malgré d'importantes manifestations populaires. Ces troupes sont restées auprès de son successeur, le président Omar Bongo, que l'essayiste français Pierre Péan définit comme « l'élus d'un groupe puissant de Français dont l'influence a perduré au Gabon après l'indépendance ». À l'occasion, les États-Unis et le Royaume-Uni n'ont pas montré plus de scrupules dans leurs sphères d'influence.

LA RUINE DES ÉCONOMIES NATIONALES

Dans la mesure où les colonies fournissaient aux métropoles un marché pour leurs exportations industrielles, des travailleurs

à bon compte et des matières premières, elles en privaient leur propre secteur productif. Leur économie interne était ainsi sérieusement affaiblie, les manufactures indigènes, vouées à la disparition.

Les métropoles avaient en effet entrepris de démanteler l'économie interne des pays qu'elles colonisaient. C'est ce qu'admit explicitement en mars 1899 un délégué de l'Association française de l'industrie et de l'agriculture. À ses yeux, le but de la puissance coloniale était de décourager par avance tout signe de développement industriel dans les colonies pour les obliger à s'approvisionner en produits manufacturés exclusivement en métropole et à remplir – par la force si nécessaire – leur fonction naturelle, celle de marché réservé de droit à l'industrie métropolitaine¹⁰. La méthode favorite consistait à taxer les produits qui avaient la préférence des colonisés. Au Vietnam, c'était le sel, l'opium et l'alcool. Un niveau de consommation minimal était établi pour chaque région, et les chefs de village recevaient une récompense quand ils dépassaient les quotas. Au Soudan, les taxes frappaient les récoltes, les animaux, les maisons et les ménages. Les populations locales ne pouvaient naturellement remplir leurs obligations fiscales qu'en acceptant de travailler dans les mines et les plantations ou en pratiquant des cultures de rapport dont les produits étaient destinés à être vendus aux colons.

En même temps, les puissances coloniales faisaient tout leur possible pour détruire l'artisanat indigène, en particulier la production textile. C'est ainsi que l'Angleterre a tué, en Inde, l'industrie textile villageoise qui était le sang vital irriguant l'économie du sous-continent. En Afrique de l'Ouest, en 1905, tout produit manufacturé ne provenant pas de France ou d'un pays sous sa domination était soumis à un

10. Marcus Colchester, « Slave and Enclave : Toward a political Ecology of Equatorial Africa », *The Ecologist*, Londres, vol. 23, n° 5, septembre-octobre 1993.

impôt qui en augmentait le prix, ruinant les commerçants et artisans locaux.

Le développement économique après la Seconde Guerre mondiale était censé aider les colonies à construire leur économie interne, mais, de par sa nature même, il ne pouvait y réussir. Dès le départ, les colonies furent contraintes de réorienter leur production vers un tout petit nombre de produits d'exportation. L'exemple typique est le sucre : sous la pression de la Banque mondiale, d'immenses territoires du Sud ont été consacrés à la culture de la canne. Pourtant, l'Union européenne continuait à subventionner la production de sucre de betterave dans ses États membres tandis que les États-Unis persistaient à imposer des quotas très stricts sur les importations de sucre et à favoriser la production de sirop de maïs et d'édulcorants artificiels, d'où un effondrement des cours. Les cyniques soutiendront que c'était le but de la manœuvre. Après tout, n'était-ce pas implicitement l'une des intentions de la Banque mondiale que d'encourager une production à bas prix pour le marché occidental ?

Si un des pays du Sud cherchait à diversifier sa production, on l'accusait de vouloir mener une stratégie de « substitution des importations », péché capital immédiatement sanctionné par le refus de tout prêt conditionnel du FMI. Du reste, et ce n'est guère surprenant, note Walden Bello, les exportations des pays soumis aux plans d'ajustement structurel tendent à augmenter, mais pas nécessairement le produit intérieur brut, soumis à l'inévitable contraction de leur économie¹¹.

LE PRÊT COMME MOYEN DE CONTRÔLE

Prêter beaucoup d'argent à l'élite complice d'un pays non industriel est, de loin, le meilleur moyen d'avoir accès à ses

11. Walden Bello, *Dark Victory*, Pluto Press, Londres, 1994.

marchés et à ses ressources naturelles. Pour rembourser ou payer les intérêts, le gouvernement emprunteur devra investir dans des affaires compétitives sur le marché international, car les règlements se font en devises, généralement en dollars.

Hélas, ce gouvernement aura peu de chances d'y parvenir. Pour commencer, quelque 20 % de la somme prêtée s'envolent en ristournes à des politiciens et à des fonctionnaires. Beaucoup est dépensé en produits de consommation de luxe par l'élite, en infrastructures géantes qui ne rapporteront pas avant longtemps – sinon jamais – et en armes pour parer au soulèvement des victimes de ce type de développement. Un pays qui emprunte beaucoup se retrouve vite endetté jusqu'au cou, obligé d'emprunter encore pour payer les intérêts, et tombe sous la coupe des États créanciers. À ce stade, ceux-ci inscrivent leur domination dans les faits en soumettant le débiteur au contrôle d'une institution, en l'occurrence le FMI, qui veillera à ce que les intérêts soient versés avec régularité en prenant en main son économie par le biais des plans d'ajustement structurel. Le pays emprunteur devient *de facto* une colonie.

La technique du « colonialisme informel » n'est pas neuve. On y a souvent recouru pendant l'ère coloniale, en Égypte comme en Tunisie. Dans le but de relâcher ses liens avec la Turquie, le bey de Tunis avait beaucoup emprunté pour renforcer son armée, investissement pas particulièrement productif, et, en effet, il ne tarda pas à ne plus pouvoir honorer le paiement des intérêts. Une grande partie de la somme empruntée correspondait à des obligations détenues par des Français, qui réclamèrent l'aide du Quai d'Orsay et furent entendus. La gestion du bey fut mise sous surveillance, technique éprouvée par la France et l'Angleterre, puis reprise par le FMI.

La commission mixte franco-tunisienne imposa des conditions draconiennes. Elle s'arrogeait le droit de percevoir et de distribuer les revenus de l'État afin de garantir que les porteurs d'obligations fussent les premiers servis. Le président Clinton

a imposé au Mexique un accord semblable en 1995 : hypothéquer sa principale richesse, le pétrole, en échange d'un prêt de plusieurs milliards de dollars destiné à renflouer les financiers de Wall Street.

À partir de 1869, « les finances publiques de la Tunisie, et donc son gouvernement effectif, sont sous contrôle étranger ¹² ». La Tunisie devient une « colonie informelle ». Les pressions étrangères pour le paiement des intérêts s'accroissent, le bey doit augmenter les impôts, et, de ce fait, le peuple s'agite, accusant le gouvernement d'être vendu aux étrangers. Pour assurer sa domination et protéger ses intérêts, la France finira par annexer la Tunisie en 1881.

Une histoire identique s'est déroulée en Égypte. Harry Magdoff la résume à la perfection : « La perte de souveraineté de l'Égypte rappelle le processus à l'œuvre en Tunisie : crédits consentis facilement par les Européens, banqueroute, contrôle de plus en plus strict de la commission de la dette extérieure, exploitation des paysans pour récolter les fonds nécessaires au service de la dette, agitation nationaliste grandissante et enfin conquête militaire par une puissance étrangère ¹³. »

La technique du prêt comme moyen de contrôle s'est perfectionnée au cours de l'ère du développement. On en cache désormais le plus gros sous l'euphémisme « aide », justifiée par la « pauvreté » du Tiers Monde, un symptôme de « sous-développement », dont le développement apparaît naturellement comme le remède obligé. On estime également que les pays du Tiers Monde sont entravés dans leurs efforts de développement par le manque de capitaux et de connaissances techniques, ce que précisément les firmes occidentales sont à même de leur procurer. Selon les mots de John M. Keynes, « ayant le vaccin, nous avons inventé la vérole ».

12. D. K. Fieldhouse, *Economics and Empire*, op. cit.

13. Harry Magdoff, *Imperialism : From the Colonial Age to the Present*, Monthly Review Press, New York, 1978.

Il n'y a aucune raison de croire qu'emprunter de l'argent à l'étranger, même à faible taux, est le moyen de parvenir à la réussite économique, sans parler d'éliminer la pauvreté. Rien ne donne non plus à penser que les sommes empruntées peuvent être remboursées par l'accroissement des exportations. S'il est évident que le développement exige des capitaux, note l'économiste Cheryl Payer, « dans le monde d'aujourd'hui, la vraie rareté n'est pas le capital mais les marchés ¹⁴ ».

L'aide se révèle un instrument particulièrement efficace pour ouvrir les marchés, une bonne partie de cette assistance étant liée à l'acquisition de produits exportés par le pays donateur. Comme les colonies d'antan, forcées d'acheter les produits manufacturés de la métropole, les bénéficiaires des crédits doivent dépenser une grande partie des fonds censés les soulager de la pauvreté et de la malnutrition en biens d'équipement inadaptés et en produits industriels des généreux donateurs. Et s'ils osaient refuser, on les mettrait vite à genoux en les menaçant simplement de leur couper l'assistance dont ils dépendent toujours plus.

Le gouvernement britannique a ainsi menacé l'Inde il y a quelques années de lui retirer son aide si elle ne persistait pas dans son intention d'acheter vingt et un gros hélicoptères à la firme britannique Westland pour un prix de 60 millions de livres – un effort financier auquel, il est encourageant de le noter, s'opposaient énergiquement des membres responsables de l'organisme britannique pour le développement outre-mer. Ce n'est là qu'une méthode plus raffinée d'obtenir ce que la Grande-Bretagne avait accompli au siècle précédent en déclarant la guerre à la Chine pour la contraindre à acheter l'opium des commerçants anglais installés en Inde.

Ainsi conçue, l'aide est, en général, inutile aux pauvres du Sud pour la bonne raison que l'économie locale, qui seule peut

14. Cheryl Payer, *Lent and Lost : Foreign Credit and Third World Development*, Zed Books, Londres, 1991.

les nourrir, n'a pas plus besoin d'autoroutes, de grands barages, des semences hybrides, engrais et pesticides de la « révolution verte » que de la flotte d'hélicoptères imposée par Londres à l'Inde. Ces produits n'intéressent que l'économie mondiale, qui s'étend aux dépens de l'économie locale, dont elle détruit l'environnement, dont elle désagrège les communautés, dont elle capte les ressources une à une : eaux, forêts, terres... et bras.

LES MULTINATIONALES, FER DE LANCE DU NÉOCOLONIALISME

Les conditions instaurées aujourd'hui dans le monde entier ne peuvent être plus favorables aux sociétés multinationales : une abondante main-d'œuvre non qualifiée, mais aussi des techniciens et des cadres hautement qualifiés, à très bas prix. Ces sociétés disposent en outre de tous les services financiers nécessaires et des dernières techniques informatisées de production et de gestion.

Qui plus est, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) met désormais tous les pays du Sud dans l'obligation d'accepter tout investissement étranger, d'accorder le « traitement national » à toute firme étrangère installée sur leur territoire, que ce soit dans les secteurs de l'agriculture, des mines, de l'industrie ou des services, d'éliminer les droits de douane et quotas d'importations, et d'abolir tous les « obstacles non tarifaires au commerce » tels que la législation sur le travail, la santé et l'environnement, qui risqueraient d'augmenter les coûts de production.

Aucun gouvernement, même au Nord, n'exerce plus de contrôle sur les entreprises multinationales. Si une loi gêne leur expansion, elles menacent de partir, et elles peuvent le faire sur-le-champ. Elles sont libres de courir la planète en quête de la main-d'œuvre la moins chère, de l'environnement

le moins protégé, du régime fiscal le moins lourd, des subventions les plus généreuses. Plus besoin de s'identifier à une nation ou de laisser un attachement (fût-il patriotique) entraver leurs projets.

Il convient de considérer qu'on se trouve en situation de *monopole* lorsque moins de quatre ou cinq firmes contrôlent plus de 40 % d'un marché donné. C'est d'ores et déjà le cas pour la plupart des marchandises négociées sur le marché mondial, et la tendance est appelée à s'accroître, aucun gouvernement ne pouvant appliquer une législation antitrust à des entreprises apatrides. On ne peut non plus compter sur l'OMC, qui est à leur botte, pour le faire.

À mesure qu'un petit nombre de firmes géantes s'emparent du marché mondial des biens et services qu'elles produisent et distribuent, il devient de moins en moins avantageux pour elles de se faire concurrence. Celle-ci lamine les marges, alors que la coopération leur permet de renforcer leur emprise sur les gouvernements et de faire face à l'opposition grandissante des mouvements populistes, nationalistes et autres, qui voudraient réduire leur influence et leur pouvoir. De plus en plus, les firmes pratiquent l'intégration verticale, qui leur permet de maîtriser chaque étape du processus de production et de distribution de leur secteur, de l'extraction des minerais, par exemple, à la construction d'usines, à la production de marchandises, au stockage, au transport vers les filiales étrangères, à la vente en gros et au détail. Elles s'assurent ainsi que ce sont elles qui fixent les prix à chaque étape, et non – comme on le fait croire – le marché¹⁵.

Les transactions mondiales s'effectuent de plus en plus massivement entre les multinationales et leurs filiales. Il ne s'agit plus de commerce véritable, mais d'un aspect d'une planification privée centralisée à l'échelle de la planète. Pour Paul

15. Cité par John Hultgren, « International Political Economy and Sustainability », contribution non publiée, Oberlin College, mai 1995.

Enkins, économiste et écologiste britannique, les multinationales deviennent des « zones géantes de planification bureaucratique au sein d'une économie, par ailleurs, de marché ¹⁶ ». Une similarité fondamentale existe, selon lui, entre firme géante et entreprise d'État. « Les deux recourent à des structures de commandement hiérarchisées pour allouer des ressources dans les frontières de leur organisation au lieu de se tourner vers le marché. »

Qu'est-ce qui pourrait empêcher, s'interroge-t-on, 50 %, 60 % voire 80 % du commerce mondial de s'effectuer ainsi à l'intérieur des « frontières d'organisation » ? Pas grand-chose à l'heure actuelle, et, en continuant dans cette voie, nous pourrions déboucher sur une ère de planification centrale à l'échelle planétaire : le colonialisme mondial des firmes. Ces nouvelles puissances coloniales ne répondent de leurs actes que devant leurs actionnaires et ne rendent des comptes qu'à eux. Ce ne sont guère que des machines à maximiser le profit immédiat. En outre, elles auront désormais le pouvoir de forcer un gouvernement à défendre, si besoin est, leurs intérêts contre ceux du peuple qui l'a élu.

Ce nouveau colonialisme des firmes transnationales risque fort d'être le plus impudent et le plus brutal que l'on ait jamais vu. Il pourrait déposséder, appauvrir et marginaliser plus de gens, détruire plus de cultures, causer plus de désastres écologiques que le colonialisme de jadis ou le développement des cinquante dernières années. Combien de temps tiendra-t-il ? Peut-être quelques années ou quelques décennies, mais une économie générant la misère à cette échelle ne peut survivre longtemps.

16. Paul Enkins, « Trade and Reliance », *The Ecologist*, vol. 19, n° 5, septembre-octobre 1989.

Le rouleau compresseur de la modernisation

Helena Norberg-Hodge

Depuis trente ans, la philosophe et enseignante suédoise Helena Norberg-Hodge milite contre les excès des modèles de développement économique actuels en stigmatisant leurs répercussions sur les sociétés traditionnelles et les cultures locales. Elle a été la première Occidentale à élire domicile dans la province himalayenne du Ladakh, au Cachemire. Pendant plus de trente ans, elle a appris la langue vernaculaire et informé les habitants des dangers cachés et des effets pervers de la modernisation sur leur culture en les encourageant à y résister. Parallèlement, elle a mené campagne pour s'opposer à l'entrée de la Norvège dans la Communauté économique européenne. Elle est maintenant codirectrice du Forum international sur la mondialisation-Europe. Aux États-Unis, son association, la Société internationale pour l'écologie et la culture, mène des campagnes d'information sur les problèmes posés par la mondialisation. Elle est l'auteur de *Ancient Futures : Learning from Ladakh* (1991) et coauteur de *From the Ground Up* (1993).

Le Ladakh est un désert de haute altitude situé sur le plateau tibétain, dans la partie la plus septentrionale de l'Inde. C'est

une région apparemment sauvage et inhospitalière, au paysage lunaire. La terre est brûlée par le soleil en été et gelée par un froid polaire en hiver.

Rien ou presque n'y pousse à l'état sauvage, pas le moindre arbuste, à peine quelques brins d'herbe. Le temps semble immobilisé, suspendu dans l'air raréfié. Pourtant, ici, dans l'un des lieux habités les plus hauts, secs et froids de la planète, les Ladakhis ont réussi non seulement à survivre mais à prospérer depuis des siècles. De ce désert, ils ont fait jaillir des oasis verdoyantes – des champs d'orge, de blé en terrasse, des vergers de pommiers et d'abricotiers, des jardins potagers, irrigués par l'eau de la fonte des glaciers acheminée sur des kilomètres par des canaux d'adduction tapissés de pierres. Grâce à des techniques datant pour l'essentiel de l'âge de pierre et aux maigres ressources dont ils disposent, les Ladakhis ont fondé une culture d'une richesse remarquable, qui répond à leurs besoins non seulement matériels mais aussi psychologiques et spirituels.

Jusqu'en 1962, le Ladakh, ou « Petit Tibet », est resté presque entièrement à l'écart des courants de la modernité. À cette date, en réaction au conflit du Tibet, l'armée indienne a construit une route pour relier la région au reste du pays. Cette liaison avec l'extérieur n'a pas seulement apporté de nouveaux biens de consommation et une bureaucratie étatique ; comme nous le verrons, elle a aussi suscité une première impression trompeuse du monde extérieur. Puis, en 1975, la région s'est ouverte au tourisme et le processus de « développement » a commencé pour de bon.

LE TOURISME

Les touristes dépensent jusqu'à 100 dollars par jour, ce qui revient à peu près à en déboursier 50 000 aux États-Unis. Dans l'économie de subsistance traditionnelle, l'argent jouait un rôle

mineur et servait surtout à l'achat de produits de luxe – bijoux, or et argent. Les besoins essentiels – nourriture, vêtements et logement – étaient satisfaits sans bourse délier. La main-d'œuvre était gratuite, dans le cadre d'un réseau complexe d'échanges et de relations humaines.

Les Ladakhis n'imaginaient pas que l'argent avait une valeur très différente pour les étrangers, que le coût de la vie était incomparablement plus élevé dans leur pays. En se comparant à eux, ils avaient brusquement l'impression d'être pauvres.

Ce rapport à l'argent allait engendrer une nouvelle attitude contrastant radicalement avec leur fierté et leur confiance en soi de naguère. En 1975, un jeune Ladhaki me fit visiter Hemis Shukpachan, un village à l'écart. Toutes les maisons me semblaient particulièrement spacieuses et belles, et quand j'ai demandé à Tsewang de me montrer celles des pauvres, il a paru perplexe et m'a répondu qu'ils n'avaient pas de pauvres.

Huit ans plus tard, je l'ai entendu dire à des touristes : « Pourriez-vous nous aider ? Nous sommes pauvres au Ladakh. »

Outre l'illusion selon laquelle tous les Occidentaux seraient multimillionnaires, le tourisme et les médias perpétuent un autre mythe laissant croire que nos technologies nous dispensent de toute besogne. Dans les sociétés industrielles d'aujourd'hui, nous passons en réalité plus d'heures à travailler que les peuples vivant dans des économies agraires, mais les Ladakhis sont persuadés du contraire. Pour eux, travailler c'est labourer, marcher ou porter des fardeaux. Être assis au volant d'une voiture ou pianoter sur un clavier d'ordinateur revient à ne rien faire.

UN MIROIR AUX ALOUETTES

Parallèlement au tourisme s'est développée l'importation de films occidentaux et indiens, et plus récemment la télévision

a effectué son entrée. Tous véhiculent des images évoquant le luxe et le pouvoir.

Ces images, qui exercent une fascination irrésistible sur les jeunes Ladakhis, montrent avant tout des gens riches, beaux, roulant dans des voitures somptueuses. C'est la version la plus excitante du rêve citadin américain, avec son culte de l'action, de la vitesse, de la jeunesse, de l'hyperpropreté, de la beauté, de la mode et de la compétitivité. Elle met aussi l'accent sur le « progrès » et sur le changement technologique à tout prix, grâce auquel l'homme domine la nature. Les jeunes Ladakhis, dont les parents leur demandent de travailler aux champs pour très peu d'argent ou pour rien, rejettent leur culture. Le Ladakh traditionnel leur semble terne, comparé au monde des touristes et des héros de films.

Il n'est pas surprenant que pour les jeunes des régions rurales de tous les pays du Sud, où le même phénomène se répète, le monde moderne, vu de l'extérieur, se résume à son aspect matériel – qui est le point fort de la culture occidentale. Ils n'en perçoivent pas les dimensions sociales et psychologiques : le stress, la solitude, la peur de vieillir. La dégradation de l'environnement, le chômage, les contraintes économiques leur échappent également.

Les symboles de la modernité ont aussi contribué à accroître la fréquence des agressions au Ladakh. Les westerns et les films policiers auréolent la violence de prestige et donnent aux jeunes l'impression que, s'ils veulent être modernes, ils doivent fumer cigarette sur cigarette, avoir une voiture rapide et foncer à travers la campagne en tirant sur tout ce qui bouge.

L'ÉDUCATION À L'OCCIDENTALE

De nos jours, l'éducation coupe les enfants de leur culture et de la nature, et les prépare à devenir des spécialistes dans un milieu urbain occidentalisé. L'effet de ce processus a été

particulièrement frappant au Ladakh, où, à la fin de leur scolarité, les jeunes sont incapables d'utiliser les ressources à leur disposition et de s'intégrer à leur univers.

Hormis l'enseignement religieux dispensé dans les monastères, il n'existait pas de système éducatif institutionnalisé. L'éducation était le fruit d'une relation intime avec les autres et avec l'écosystème. Les enfants avaient pour maîtres leurs grands-parents, leur famille, leurs amis et la nature.

En aidant aux semailles, par exemple, ils constataient qu'un côté du village était un peu plus tempéré que l'autre. Par expérience directe, ils apprenaient à distinguer entre diverses variétés d'orge et savaient dans quelles conditions particulières chaque variété poussait le mieux. Ils en arrivaient à reconnaître et à utiliser la plus modeste des plantes sauvages et à repérer au loin tel ou tel animal sur le versant de la montagne. Ils apprenaient à découvrir les processus de changement et le réseau complexe et fluctuant de relations propres à la nature.

Génération après génération, les Ladakhis ont grandi en apprenant à confectionner leurs vêtements, à fabriquer des chaussures en peau de yack et des robes en laine de mouton, à construire leur maison avec de la pierre et de la boue. L'éducation était spécifique au lieu et nourrie d'une relation étroite avec le milieu naturel. Elle développait chez les enfants une conscience intuitive qui leur permettait, en grandissant, d'utiliser les ressources locales de la manière la plus efficace et durable.

L'enseignement tel qu'il est pratiqué aujourd'hui ne dispense aucune de ces connaissances. Les jeunes se spécialisent pour s'insérer dans une société technologique plutôt qu'écologique. L'école est un lieu où l'on oublie les savoir-faire traditionnels et, pis, où on les méprise.

L'éducation à l'occidentale a fait son entrée dans les villages du Ladakh dans les années 70. Il y a aujourd'hui quelque deux cents écoles. Le programme de base est une pâle imitation de celui qui est appliqué dans d'autres parties de l'Inde, lui-même

inspiré de l'éducation anglaise. Il n'a rien ou presque de ladakhi.

Dans une salle de classe de Leh, la capitale, j'ai vu dans un livre de cours un dessin représentant une chambre d'enfant qui aurait pu être celle d'une maison londonienne ou new-yorkaise. Les élèves devaient calculer l'inclinaison de la tour de Pise et s'escrimer avec la traduction anglaise de *L'Iliade*.

Cette situation n'est pas propre au Ladakh. Dans tous les coins de la planète, ce qu'on appelle l'éducation consiste essentiellement aujourd'hui à abreuver les élèves de faits et de chiffres qui ne leur parlent pas à l'esprit, de connaissances universellement applicables. Mais les connaissances de ce genre font abstraction des écosystèmes et des cultures spécifiques. Les enfants apprennent en fait à se dissocier du milieu où ils vivent. En poursuivant leurs études, peut-être apprendront-ils à construire des maisons, mais le modèle à suivre sera les cages de béton et d'acier que l'on voit partout. De même, en agromonie, ils seront formés à l'agriculture industrielle, avec son cortège d'engrais et de pesticides chimiques, de grosses machines et de semences hybrides.

Pis encore, l'éducation détourne les jeunes de l'agriculture et les attire vers les villes, où ils doivent s'intégrer à l'économie monétaire. Dans les sociétés traditionnelles, le chômage n'existait pas. Une compétition farouche règne dans les secteurs d'activité modernes n'offrant qu'un nombre très restreint d'emplois salariés, surtout dans le secteur public. En conséquence, le chômage sévit maintenant.

ÉCONOMIE LOCALE CONTRE ÉCONOMIE MONDIALE

Deux décennies de développement ont entraîné d'autres changements fondamentaux, le plus important étant peut-être la dépendance nouvelle à l'égard de denrées et de l'énergie produites à des milliers de kilomètres.

Le chemin de la mondialisation est pavé par les investissements continuels des gouvernements. Elle exige la mise en place d'une infrastructure industrielle à grande échelle, notamment des routes, des systèmes de communication de masse, des centrales nucléaires et autres, ainsi que des écoles formant des spécialistes. Entre autres choses, cette infrastructure généreusement subventionnée permet de vendre des biens produits en série et transportés sur de longues distances à des prix artificiellement bas – bien souvent inférieurs à ceux des produits locaux. Au Ladakh, non seulement le gouvernement indien finance des routes, des écoles et l'infrastructure énergétique, mais il fournit des denrées subventionnées provenant du Pendjab, le grenier de l'Inde. L'économie locale, qui a nourri la population pendant deux mille ans, est maintenant envahie par les produits d'exploitations agricoles industrielles situées de l'autre côté de l'Himalaya. Acheminés par camions entiers, ils se vendent au bazar moins cher que ceux cultivés tout à côté. Pour beaucoup de Ladakhis, cultiver la terre n'en vaut plus la peine.

Il en va de même pour tout un éventail de biens, des vêtements aux ustensiles domestiques et aux matériaux de construction. Cette importation de biens de consommation subventionnés a pour effet de démanteler progressivement l'économie locale et, avec elle, la communauté locale, naguère unie par des liens d'interdépendance.

Bien sûr, les économistes orthodoxes écarteraient d'un revers de main ces effets négatifs, qui ne peuvent être quantifiés aussi facilement que les transactions monétaires, dont la maximisation est le but du développement économique. Ils déclareraient aussi que les régions comme le Pendjab jouissent d'un « avantage comparatif » par rapport au Ladakh en matière de production alimentaire, et qu'il est donc économiquement rationnel qu'elles se spécialisent dans ce secteur, le Ladakh dans d'autres domaines, et qu'ils entretiennent un courant d'échanges commerciaux. Mais lorsque les biens produits au

loin sont massivement subventionnés, souvent de manière indirecte, peut-on vraiment parler d'« avantage comparatif » et d'« économie de marché » ? Ne s'agit-il pas plutôt de l'avantage inéquitable dont bénéficient les producteurs industriels, grâce à une infrastructure abondamment subventionnée qui vise à favoriser la production centralisée à grande échelle ?

Dans le passé, les Ladakhis possédaient à titre individuel un réel pouvoir, du fait de la taille réduite des unités politiques et économiques, et chacun était à même de traiter directement avec les autres membres de la communauté. Aujourd'hui, le « développement » enferme les gens dans des unités politiques et économiques de plus en plus vastes. Le Ladakhi a été intégré à une économie nationale de huit cents millions d'individus et à une économie mondiale de six milliards.

Dans l'économie traditionnelle, chacun savait qu'il dépendait directement de sa famille, de ses amis et parents. Dans la nouvelle économie, les relations politiques et économiques passent par une bureaucratie anonyme. Les liens d'interdépendance locaux, la tolérance et la coopération s'effilochent à mesure que s'accroît la distance entre les individus. C'est particulièrement vrai dans les villages proches de Leh, où les querelles et l'acrimonie au sein de communautés et même de familles étroitement unies se sont considérablement développées au cours des dernières années. J'ai même assisté à des disputes passionnées à propos de l'allocation de l'eau d'irrigation, procédure qui se déroulait auparavant sans anicroches dans le cadre d'une coopération.

Au fur et à mesure que l'entraide laisse place à la dépendance à l'égard d'institutions lointaines, les gens se sentent de moins en moins capables de prendre des décisions concernant leur mode de vie. Partout, la passivité, voire l'apathie, s'installe, et l'individu abdique de ses responsabilités. Ainsi, traditionnellement, la communauté villageoise tout entière se chargeait de réparer les canaux d'irrigation. Dès qu'une brèche apparaissait, on entreprenait de la combler. Les gens estiment

maintenant que cette tâche incombe à l'État, et l'eau s'échappe jusqu'à ce que des cantonniers viennent effectuer les réparations. Plus l'État intervient, moins les villageois sont enclins à se débrouiller tout seuls.

Du même coup, les Ladakhis commencent à porter un regard différent sur leur passé. Dans les premiers temps où j'étais là-bas, les gens me disaient qu'ils n'avaient jamais connu la faim. L'expression *tungbos zabos*, « assez à boire, assez à manger », était courante. Maintenant, surtout dans les secteurs modernisés, on entend dire que le développement est indispensable, qu'avant ils ne s'en sortaient pas et n'avaient pas assez.

La centralisation culturelle qu'opèrent les médias favorise à la fois cette passivité et une insécurité croissante. Traditionnellement, la vie du village était ponctuée de danses, de chants et de représentations théâtrales autour du feu, auxquels participaient des gens de tous âges, des plus jeunes aux vieillards. Tout le monde savait chanter, jouer la comédie et d'un instrument. Maintenant que la radio a fait son entrée au Ladakh, les gens n'éprouvent plus le besoin de chanter leurs chansons et de raconter leurs histoires ; ils s'asseoient et écoutent le *meilleur* chanteur ou le *meilleur* conteur du moment. Ils deviennent inhibés et empruntés. Ils ne se comparent plus à leurs voisins et amis – certains chantaient mieux mais ne dansaient peut-être pas aussi bien – et ne se sentent jamais aussi bons que les vedettes de la radio. S'asseoir passivement pour écouter « ce qu'il y a de mieux » au lieu de faire de la musique et de danser ensemble contribue aussi à briser les liens communautaires.

BESOINS ARTIFICIELS

Avant les bouleversements suscités par le tourisme et la modernisation, les Ladakhis se suffisaient à eux-mêmes, tant matériellement que psychologiquement. Ils ne désiraient pas cette forme de développement jugée maintenant « nécessaire ».

Quand je les interrogeais sur les changements qui s'annonçaient, la modernisation ne semblait pas les attirer et, parfois, éveillait même leurs soupçons. Dans des régions reculées, lorsqu'une route était sur le point d'être construite, leur sentiment était partagé. Il en allait de même pour l'électricité. Je me rappelle fort bien qu'en 1975 toute l'histoire que l'on faisait de l'électrification des villages voisins amusait les habitants de Stagmo. Ils trouvaient dérisoire que l'on se donne tant de mal et dépense tant d'argent pour un gain si minime : « Est-ce que ça vaut la peine de faire tout ça pour avoir cette chose en verre suspendue au plafond ? »

Plus récemment, lorsque je suis retournée là pour rencontrer le conseil villageois, la première chose que l'on m'a dite a été : « Pourquoi vous déranger en venant jusqu'à nous, dans notre village arriéré ? » Ils le disaient sur le ton de la plaisanterie, mais, d'évidence, ils avaient honte de ne pas avoir l'électricité. Le désir de paraître moderne grandissant, les gens rejettent leur propre culture. Même les aliments traditionnels ne font plus leur fierté. Quand je suis invitée dans un village, les gens s'excusent maintenant de servir le *ngamphe*, l'orge grillée traditionnelle, et non des nouilles à cuisson rapide.

UN PEUPLE DIVISÉ

Le plus dramatique de tous les changements auxquels j'ai assisté est peut-être l'affaiblissement des liens familiaux et communautaires dû à l'insécurité individuelle. Le consumérisme joue là un rôle central, l'insécurité affective engendrant une soif de symboles matériels d'un statut social. Le besoin d'être accepté alimente le désir d'acquérir des objets censés faire de vous quelqu'un.

Il est attristant de voir les gens acheter des tas de choses pour être admirés, respectés et, en fin de compte, aimés, alors que l'effet est presque inévitablement opposé. Le propriétaire

d'une voiture flambant neuve est tenu à l'écart. Ainsi s'amorce un cercle vicieux qui aboutit à diviser les individus.

J'ai vu les divisions s'opérer de bien des manières. Un fossé se creuse entre les jeunes et les vieux, entre les hommes et les femmes, entre les riches et les pauvres, entre les bouddhistes et les musulmans. La coupure qui se crée depuis peu entre le spécialiste et le paysan illettré est peut-être la plus profonde de toutes. Les habitants de Leh acquis au modernisme sont plus proches de ceux de Delhi ou de Calcutta que de leurs parents restés en contact avec la terre, et ils ont tendance à regarder de haut les « retardataires ». Les jeunes qui ont reçu une éducation en ourdou et en anglais ne parlent plus la même langue que leurs grands-parents.

Autre tendance constatée partout dans le monde, les hommes abandonnent à leur famille l'activité rurale pour aller s'employer dans l'économie moderne. Ils s'intègrent à un monde technologique, vivent hors de leur foyer et sont considérés comme les seuls membres productifs de la société. Les rôles des hommes et des femmes deviennent de plus en plus polarisés à mesure que leurs tâches se différencient.

Les femmes ne gagnent pas d'argent et ne sont donc plus jugées « productives ». Leur travail n'est pas comptabilisé dans le produit national brut. Dans les statistiques officielles, les quelque 10 % de Ladhakis qui travaillent dans des secteurs modernes sont classés en fonction de leur profession ; les 90 % restants – femmes au foyer, agriculteurs traditionnels – sont rangés dans la même catégorie, celle des « sans profession ». Considérés comme inférieurs, ils sont gagnés par un sentiment d'insécurité et de médiocrité.

Au fil des ans, j'ai vu des femmes fortes et ouvertes faire place à une nouvelle génération de Ladhakis peu sûres d'elles et extrêmement soucieuses de leur apparence. Naguère, celle-ci comptait certes, mais moins que les qualités personnelles.

Malgré leur nouveau rôle dominant, les hommes pâtissent eux aussi manifestement de la rupture des liens familiaux et

communautaires. Ils sont notamment privés du contact avec leurs enfants. Quand ils sont jeunes, l'image du macho qu'ils se donnent maintenant les empêche de témoigner de l'affection ; plus tard, devenus pères, leur travail les éloigne de chez eux.

LA RUPTURE DES LIENS ENTRE JEUNES ET VIEUX

Dans une culture traditionnelle, les enfants jouissent non seulement du contact permanent avec leur père et leur mère, mais aussi d'un mode de vie dans lequel les différents groupes d'âge se mêlent sans cesse. Les plus âgés se sentent tout naturellement responsables de leurs cadets. En retour, un petit éprouve du respect et de l'admiration pour ses aînés et cherche à leur ressembler. Grandir est un processus d'apprentissage naturel dépourvu de tout esprit de compétition.

La tendance actuelle est de passer son temps exclusivement avec des gens de son âge. Elle engendre une intolérance mutuelle entre jeunes et vieux. Les enfants ont de moins en moins de contacts avec leurs grands-parents, souvent restés au village. Ayant vécu, au fil des ans, avec de nombreuses familles traditionnelles, j'ai pu mesurer la profondeur du lien entre enfants et grands-parents. Cette relation naturelle possédait de toute évidence une autre dimension que celle entre parents et enfants. Sa rupture est tragique.

Des pressions similaires provoquent la désintégration de la famille traditionnelle. Le modèle occidental de la famille nucléaire est maintenant considéré comme la norme, et la polyandrie, une des formes de contrôle de la natalité inscrites dans leur culture, est mise au pilori. Les jeunes rejettent la vieille structure familiale et s'orientent vers la monogamie, ce qui tend à augmenter considérablement la population. En même temps, autre facteur de croissance démographique, la

vie monastique perd de son prestige et le nombre de moines et de nonnes célibataires diminue.

LA VIOLENCE

Il est intéressant de constater que certains Ladakhis font le lien entre l'augmentation du taux de natalité et l'avènement de la démocratie moderne. « Le pouvoir est une question de votes », proclame un slogan, ce qui signifie que, dans le monde actuel, plus un groupe est important, plus il accède facilement au pouvoir. La concurrence pour les emplois et la représentation politique au sein des nouvelles structures centralisées divisent de plus en plus les Ladakhis. Les différences ethniques et religieuses ont pris une dimension politique et suscitent une amertume et une jalousie d'une violence jusque-là inconnue.

Ces rivalités nouvelles sont l'un des facteurs de division les plus navrants que j'ai observés au Ladakh. Ironiquement, elles se sont développées à proportion du déclin de la piété traditionnelle. Voilà quelques années, j'étais frappée par le respect mutuel et la coopération entre bouddhistes et musulmans. Depuis, les rivalités ont mené à la violence. Il y avait déjà eu des cas de friction isolés, mais j'ai relevé les premiers symptômes de tension véritable en 1986, quand j'ai entendu des amis ladakhis définir les gens en fonction de leur confession. Certains signes montraient ici et là que tout n'allait pas pour le mieux, mais personne n'était préparé aux événements de l'été 1989, lorsque des bagarres éclatèrent brusquement entre bouddhistes et musulmans. Il y a eu des troubles importants dans le bazar de Leh, quatre personnes ont été abattues par la police et le couvre-feu a été décrété dans une grande partie du pays.

Depuis, l'affrontement ouvert s'est apaisé, mais méfiance réciproque et préjugés continuent de gêner les relations. Pour un peuple qui n'était pas habitué à la violence et à la discorde,

l'expérience a été traumatisante. Une femme musulmane aurait très bien pu parler au nom de tous les Ladakhis quand elle m'a dit les larmes aux yeux : « Ces événements ont déchiré ma famille. Certains sont bouddhistes, d'autres musulmans, et maintenant ils ne s'adressent même plus la parole. »

La cause sous-jacente de ces dissensions est, selon moi, que le modèle de développement mondial actuel attire des gens très divers des régions rurales vers les centres urbains, et place le pouvoir entre les mains de quelques-uns. Dans ces villes, les emplois sont rares, les liens communautaires, rompus, et la concurrence augmente de manière spectaculaire. En particulier, les jeunes qui ont été formés pour des emplois dans les secteurs tertiaires se trouvent engagés dans une lutte pour la survie. En pareille situation, toute différence d'ordre religieux ou ethnique est tout naturellement exagérée et déformée. Le groupe au pouvoir tend inévitablement à favoriser ses membres, tandis que les autres souffrent de discrimination.

La plupart des gens croient que les conflits ethniques sont la conséquence inévitable de traditions culturelles et religieuses différentes. Dans le Sud, on se rend compte que la modernisation exacerbe les tensions, mais on se hâte généralement de conclure qu'il s'agit seulement d'une étape sur la voie du « progrès », étape qui prendra fin lorsque le développement aura gommé les différences culturelles et donné naissance à une société entièrement sécularisée. Les Occidentaux, quant à eux, attribuent l'origine des luttes religieuses et ethniques à l'influence libératrice de la démocratie. Le conflit couve toujours sous la surface, supputent-ils, et seule la répression étatique l'empêche d'éclater.

Il est facile de comprendre pourquoi on en fait porter la responsabilité à la tradition plutôt qu'à la modernité. Les frictions entre ethnies sont certes antérieures à la colonisation, à la modernisation et à la mondialisation. Mais, après vingt ans d'expérience de première main dans le sous-continent indien,

je suis convaincue que le « développement » non seulement envenime les tensions, mais les crée.

COMPARAISON ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

L'ancienne culture répondait à des besoins humains fondamentaux tout en respectant les limites naturelles. Et cela marchait. Pour le plus grand bien de la nature et des gens. Les diverses relations tissées dans le système traditionnel se renforçaient mutuellement et favorisaient l'harmonie et la stabilité. Je ne doute pas que les liens et les responsabilités caractéristiques d'une société traditionnelle, loin d'être un fardeau, procurent un sentiment profond de sécurité, qui semble être une condition préalable de la paix intérieure et du contentement. Je reste persuadée que les gens étaient plus heureux avant le développement et la mondialisation qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'individu n'était pas abandonné à son propre sort et l'environnement était préservé. Quels critères pour juger une société pourraient être plus importants ?

Selon ces mêmes critères, le Ladakh d'aujourd'hui fait piètre figure. La culture moderne crée des problèmes écologiques qui, si l'on n'y remédie pas, entraîneront un déclin irréversible, et des problèmes sociaux qui finiront inévitablement par désintégrer la communauté et détruire l'identité personnelle.

L'échec des institutions de Bretton Woods

David C. Korten

Ce chapitre est tiré d'une conférence donnée par David C. Korten en 1994 lors de la convention de l'Environmental Grantmakers Association of America (Association américaine des fondations pour l'environnement), qui s'est tenue au Mt. Washington Hotel à Bretton Woods, dans le New Hampshire, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fameuse conférence qui a abouti à l'institution de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et, peu après, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Korten est l'un des critiques les plus éloquents des doctrines et pratiques économiques qui gouvernent notre système actuel. Il a travaillé en Asie au sein de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et dans le cadre de programmes de développement lancés par la Fondation Ford. Titulaire d'un doctorat de l'école de commerce de l'université de Stanford, il a enseigné à Harvard. Actuellement président du People-Centered Development Forum de New York, il est l'auteur de *When Corporations Rule the World* (1995).

La célébrité de Bretton Woods et de son hôtel date de juillet 1944, mois au cours duquel s'y tint la conférence monétaire et financière des Nations unies. Le monde était encore en pleine guerre mondiale. Mussolini avait été renversé. Les Alliés avaient débarqué en Normandie, mais Hitler allait encore tenir une dizaine de mois. La guerre continuait également de faire rage en Extrême-Orient, et le Japon ne se rendrait que treize mois plus tard. La Charte des Nations unies ne devait être signée qu'un an après. Dans ce contexte, les dirigeants qui s'étaient rassemblés discrètement dans cet hôtel aspiraient, après la guerre, à un monde uni dans la paix grâce à la prospérité. Leur objectif était pour l'heure de créer des institutions permettant d'y parvenir.

De la rencontre de Bretton Woods sont effectivement sorties de nouvelles institutions qui ont depuis lors modelé et dirigé les activités économiques de la planète, mais d'aucuns affirment que le projet en avait déjà été formé dans les années 30, par l'US Council on Foreign Relations. Il réunissait des membres influents du monde des affaires et de la politique étrangère aux États-Unis, et se définissait lui-même comme un forum de discussion, un creuset d'idées et de leaders unis par leur conception commune d'une économie mondiale dominée par les firmes américaines.

Ils ne tardèrent pas à estimer que les intérêts nationaux américains exigeaient, au minimum, le libre accès aux marchés et aux matières premières de l'hémisphère occidental, d'Extrême-Orient et de l'Empire britannique. Le 24 juillet 1941, une note du Conseil insistait sur le concept de « zone d'influence prioritaire » : la partie du monde que les États-Unis avaient besoin de dominer économiquement et militairement pour assurer l'approvisionnement de leur industrie en matières premières. Le Conseil réclamait aussi la création d'institutions financières mondiales afin de « stabiliser les monnaies et faciliter les projets d'investissements constructifs dans des régions arriérées et

sous-développées ». Comme il convient, le président Franklin Roosevelt avait pris connaissance des conceptions du Conseil.

Trois ans plus tard, à la séance d'ouverture de Bretton Woods, Henry Morgenthau, alors secrétaire américain au Trésor et président de la conférence, lut un message de bienvenue de Roosevelt et prononça un discours qui donna le ton à la réunion. Morgenthau envisageait « la création d'une économie mondiale dynamique dans laquelle les membres de chaque nation seront à même de réaliser en paix leurs potentialités et de jouir de plus en plus des fruits du progrès matériel sur cette Terre infiniment comblée de richesses naturelles ». Il demandait aux participants d'adhérer à « l'axiome économique élémentaire [...] en vertu duquel la prospérité n'a pas de limites déterminées. Elle n'est pas une substance finie susceptible d'être réduite par partage. »

Morgenthau exposait ainsi l'un des présupposés sous-jacents au paradigme économique qui guida les travaux des architectes du système de Bretton Woods. Si beaucoup de ces présupposés étaient relativement fondés, deux des plus importants étaient profondément erronés. Le premier est que la croissance économique et l'essor du commerce mondial doivent profiter à tous ; le deuxième, que la croissance n'est pas soumise aux limites écologiques de la planète.

À la fin de cette réunion historique, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) avaient été créés, et les bases du futur GATT, jetées. Depuis, ces institutions s'en sont fidèlement tenues à leur mandat : promouvoir la croissance et la mondialisation. Grâce aux plans d'ajustement structurel (PAS), la Banque mondiale et le FMI ont contraint les pays du Sud à ouvrir leurs frontières et à orienter leur économie, jusque-là auto-suffisante, vers l'exportation. Des accords commerciaux négociés par le truchement du GATT ont renforcé ces actions et ouvert les économies nationales, au Sud comme au Nord, aux importations de plus en plus libres de marchandises et de capitaux.

Lorsque nous regardons cinquante ans en arrière, nous constatons que les institutions de Bretton Woods ont bel et bien atteint leur but. La production mondiale a été multipliée par cinq, le commerce, à peu près par douze, et les investissements directs à l'étranger ont augmenté en volume deux ou trois fois plus vite que ce dernier. Pourtant, tragiquement, alors que ces institutions atteignaient leurs objectifs, elles ne répondaient pas à l'intention qui avait présidé à leur création. La pauvreté est plus répandue que jamais. L'écart entre riches et pauvres se creuse de plus en plus vite. La violence généralisée déchire les familles et les communautés presque partout. Et les écosystèmes de la planète se détériorent à une rapidité alarmante.

Selon l'idéologie dominante, la croissance reste cependant la solution à la pauvreté, aux périls écologiques et à l'effilochage du tissu social, et la *mondialisation de l'économie* – l'effacement des frontières économiques pour permettre la libre circulation des marchandises et des capitaux – en est la cheville ouvrière. En effet, plus les crises économiques, écologiques et sociales s'aggravent, plus on s'attache aux sempiternelles prescriptions, alors même que les preuves de leur inefficacité s'accumulent. En fait, en dehors des milieux officiels, on s'accorde de plus en plus à penser que ces remèdes sont sans effet, pour les raisons que je vais exposer.

LA LIMITE ÉCOLOGIQUE À LA CROISSANCE

Comme nous le rappelle avec insistance Herman Daly, le père de l'économie écologique, l'économie humaine s'inscrit dans les écosystèmes naturels de la planète et en dépend. Jusqu'à nos jours, l'échelle de nos activités économiques, relativement à celle des écosystèmes, est restée assez modeste pour que nous puissions, dans la théorie comme dans la pratique économique, ignorer jusqu'à un certain point cette évidence.

Cependant, nous avons maintenant franchi un seuil historique monumental. La production ayant été multipliée par cinq depuis 1950, en raison de ses exigences écologiques notre système économique a occupé tout l'environnement disponible de la planète. En d'autres termes, nous vivons dans un « monde saturé ».

Les premières limites écologiques que nous avons atteintes, et peut-être dépassées, ne sont pas, contrairement à ce que beaucoup avaient prévu, celles inhérentes à l'exploitation des ressources non renouvelables, mais plutôt les limites propres aux ressources renouvelables et aux *capacités d'absorption* du milieu. Leur franchissement entraîne l'épuisement des sols, des zones de pêche, de l'eau, de la capacité d'absorption du CO₂, et la destruction des forêts et de la couche d'ozone. On peut débattre du moment précis où telle ou telle limite a été ou sera atteinte, mais l'important est avant tout de comprendre que nous n'avons d'autre choix que d'adapter nos institutions économiques aux réalités d'un « monde saturé ».

La structure et l'idéologie du système de Bretton Woods sont orientées vers une expansion perpétuelle de la production – la *croissance* – et l'intégration des économies nationales à une économie mondiale sans frontières. Elles aboutissent donc à intensifier la concurrence pour s'attribuer une part d'un espace écologique déjà soumis à des contraintes excessives. Dans un « monde saturé », cette concurrence de plus en plus acharnée accélère l'épuisement des capacités de régénération des écosystèmes dont nous dépendons, nous et les générations futures ; elle marginalise les espèces non nécessaires aux besoins immédiats de la consommation humaine et intensifie les rivalités entre les riches et les pauvres pour la maîtrise des ressources naturelles. Dans une économie de marché – sensible uniquement à l'argent et non aux besoins –, les riches sortent toujours gagnants de la compétition. Nous le constatons partout dans le monde : des centaines de millions de personnes insolubles sont évincées de leurs terres, de leurs eaux, de leurs

zones de pêche à mesure que celles-ci sont converties à des usages répondant aux besoins des mieux pourvus.

Tant qu'ils disposent de ressources, les riches voient leurs besoins satisfaits, raison pour laquelle ils sont si nombreux à être aveugles aux problèmes actuels. Les pauvres sont confrontés à une réalité toute différente, mais dans une économie de marché leurs difficultés ne sont pas prises en compte.

Le marché est incapable de traiter les questions liées à l'échelle appropriée des activités économiques. Aucun indicateur de prix ne signale que les pauvres commencent à souffrir de la faim parce qu'ils ont été chassés de leurs terres, ni n'avertit les pollueurs que les émissions de CO₂ dans l'atmosphère sont excessives ou que les produits toxiques ne devraient pas être déversés dans le sol et les rivières. Imbues de l'idéologie du marché et extrêmement sensibles aux intérêts des grosses entreprises, les institutions de Bretton Woods n'ont guère prêté l'oreille que pour la forme aux préoccupations écologiques et aux besoins des pauvres. Tous leurs efforts ont visé en fait à garantir à ceux qui en ont les moyens un libre accès aux ressources restantes, sans trop se soucier des conséquences.

Une nouvelle réunion de Bretton Woods en vue de réactualiser le système international répondrait à un énorme besoin et à des aspirations visionnaires – dans la mesure où ses participants reconnaîtraient que la croissance économique ne doit plus être une priorité politique. En effet, que la production mondiale augmente ou qu'elle diminue n'a strictement aucune importance. Nous avons franchi le seuil de la saturation. Notre principale préoccupation devrait être maintenant de nous assurer que les ressources disponibles de la planète sont exploitées de manière à répondre aux besoins essentiels de tous, à protéger la biodiversité et à garantir aux générations futures la disponibilité de flux de ressources comparables. Notre système économique actuel échoue sur les trois points.

L'INJUSTICE ÉCONOMIQUE

Robert Reich, secrétaire américain au Travail dans l'administration Clinton, expliquait dans son livre *The Work of Nations* (1991) que la mondialisation économique promue avec tant de succès par les institutions de Bretton Woods a amené les classes les plus riches à séparer leur intérêt de celui de la nation et, par là même, à ne plus se sentir concernées par leurs voisins moins favorisés ni tenues à aucune obligation envers eux. L'infime minorité des super-riches a formé une alliance apatride en vertu de laquelle l'*intérêt général* se confond avec les intérêts financiers de ses membres.

Cette séparation s'est produite presque partout avec une telle ampleur que la distinction entre pays du Sud et du Nord n'a plus grande signification. La division pertinente n'est plus entre pays mais entre classes. Quelle qu'ait été l'intention, les politiques couronnées de succès prônées par les institutions de Bretton Woods ont inexorablement habilité les très riches à revendiquer les richesses du monde entier aux dépens de leurs semblables, des autres espèces et de la viabilité des écosystèmes de la planète.

LE CHAMP LIBRE AUX TRANSNATIONALES

Pour que l'État joue son rôle nécessaire d'arbitre entre le marché et les intérêts de la communauté, il faut que la puissance étatique égale les forces du marché. Si les marchés sont nationaux, il doit donc y avoir un gouvernement national fort. Comme la mondialisation élargit les limites du marché au-delà des frontières de l'État-nation, la concentration des forces de ce marché échappe inévitablement aux gouvernements. C'est là un effet extrêmement important des plans d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du FMI ainsi que des

accords commerciaux négociés dans le cadre du GATT. Le pouvoir de décision passe des gouvernements – qui, en théorie du moins, représentent les intérêts de tous les citoyens – aux firmes transnationales – qui, par nature, ne servent que ceux de leurs plus gros actionnaires. Partout dans le monde, les sociétés sont de moins en moins capables de satisfaire aux nécessités écologiques, entre autres.

Un énorme pouvoir économique est concentré entre les mains d'un très petit nombre de firmes mondiales dont la croissance est libérée de toute entrave. Les mesures antitrust destinées à restaurer la libre concurrence en démantelant les monopoles ou quasi-monopoles comptent parmi les nombreuses victimes de la mondialisation. Les politiques actuelles encouragent en effet les firmes à fusionner en groupes de plus en plus puissants pour renforcer leur position sur les marchés mondiaux.

La cadence à laquelle les grosses entreprises opèrent des « dégraissages » peut parfois donner l'impression fallacieuse qu'elles sont en perte de vitesse. Les cinq cents firmes géantes répertoriées par *Fortune* ont supprimé 4,4 millions d'emplois entre 1980 et 1993. Dans le même temps, leur chiffre d'affaires était multiplié par 1,4, leurs actifs par 2,3, et la rémunération de leur directeur général par 6,1. Sur les cent économies les plus importantes de la planète, la moitié sont maintenant des entreprises, sans compter les institutions bancaires et financières.

Toute industrie dans laquelle cinq firmes contrôlent 50 % du marché ou plus est jugée fortement monopolistique. Selon une estimation récente de *The Economist*, c'est le cas dans les secteurs suivants : biens de consommation durables, automobile, transports aériens, aérospatial, composants électroniques, électricité et électronique, acier. Cinq firmes accaparent plus de 40 % du marché mondial du pétrole, des ordinateurs personnels et – ce qui est particulièrement alarmant du fait de ses conséquences pour le débat public sur ces questions mêmes – des médias.

DES FORUMS POUR LA DOMINATION D'UNE ÉLITE

Il importe d'ajouter que les forums au sein desquels les élites dirigeantes issues des gouvernements et des milieux d'affaires élaborent les politiques globales du monde occidental ne se limitent pas aux institutions de Bretton Woods. En mai 1954, un puissant groupe de leaders américains et européens, dont la composition était inconnue, a commencé à se réunir dans la plus grande discrétion. Baptisé Bilberberg, ce groupe a fortement favorisé la formation de l'Union européenne et l'obtention d'un consensus entre les dirigeants des pays atlantiques sur les problèmes essentiels auxquels se trouvaient confrontés les systèmes transnationaux dominés par les Occidentaux. En faisaient partie des chefs d'État et des hommes politiques importants, des capitaines d'industrie et des magnats de la finance ainsi que des intellectuels, des syndicalistes, des diplomates et des représentants influents de la presse en sympathie avec les points de vue des pouvoirs établis. « Très rares sont les membres des gouvernements des deux côtés de l'Atlantique à ne pas avoir participé à une au moins de ces réunions », faisait observer l'un d'eux.

Comme le Japon jouait un rôle de plus en plus grand et indépendant dans l'économie mondiale, la nécessité se fit sentir de créer un forum incluant les Japonais et doté d'une structure plus officielle.

Pour y répondre, la Commission trilatérale fut formée en 1973 par David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, et Zbigniew Brzezinski, qui fit office de directeur-coordonateur de la Commission jusqu'en 1973, date à laquelle il devint conseiller du président Jimmy Carter pour les questions de sécurité.

Parmi les membres de la Commission trilatérale, on comptait les PDG de quatre des plus grosses entreprises transnationales non bancaires de la planète, des cadres dirigeants de

cinq des plus grandes banques internationales et des directeurs des principaux réseaux de médias. Les présidents Jimmy Carter, George Bush et Bill Clinton en ont tous été membres, ainsi que Thomas Foley, ancien président de la Chambre des représentants. Beaucoup de personnalités importantes de l'administration Carter ont fait partie tant du groupe Bilberg que de la Commission trilatérale.

Ces deux forums ont permis aux dirigeants des plus grosses entreprises du monde de se réunir de façon régulière, officieuse et discrète, avec des personnages politiques et leaders d'opinion de premier plan, afin de rechercher un consensus sur les problèmes à court et long terme auxquels devaient faire face les principaux membres de l'Alliance atlantique.

Ces réunions ont contribué dans une certaine mesure à maintenir la « stabilité » politique mondiale, mais elles ont aussi privé le public d'une participation et d'un choix réels, ce qui était l'intention explicite de certains membres de ces groupes. Leur composition politique bipartite revêt une importance particulière. La participation de George Bush comme de Bill Clinton à la Commission trilatérale permet en effet de mieux comprendre la continuité entre l'administration Bush républicaine et l'administration Clinton démocrate quant à la détermination des États-Unis à mener à bien les accords du GATT et de l'ALENA. La manière dont Clinton a appliqué ce qui, pour de nombreux progressistes, était le programme de Bush lui a valu d'être bien noté par ses collègues de la Commission trilatérale.

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE

À sa création, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été investie de pouvoirs d'une portée considérable afin d'offrir aux entreprises la protection juridique qu'elles estimaient

nécessaire pour continuer d'opérer sur une grande échelle sans avoir à se soucier d'autre chose que de leur intérêt financier.

Il appartient à l'OMC de trancher les litiges relatifs aux lois nationales ou locales d'un pays donné qu'un autre pays membre considère comme un obstacle au commerce. Des « panels » (comités) secrets composés d'experts des questions commerciales – non élus – entendent ces différends, et seul un vote à l'unanimité de tous les pays membres peut s'opposer à leurs décisions. En général, toute norme en matière de santé, de sécurité et d'environnement excédant les critères internationaux établis par les représentants de l'industrie a toutes chances d'être considérée comme une entrave au commerce, sauf si l'État contrevenant est en mesure de prouver qu'elle a une base scientifique avérée (voir la contribution de Lori Wallach).

Quel que soit le pouvoir des grosses entreprises, elles font de plus en plus office d'agents du système financier mondial, devenu l'organisme gouvernemental le plus puissant de la planète. Au sein de ce système, le pouvoir revient à un petit groupe d'institutions financières privées dont le seul objectif est d'accumuler des profits. Ceux qui prennent les décisions financières portant chaque jour sur plus de 1 000 milliards de dollars sont aveugles à leurs conséquences écologiques, sociales et mêmes économiques.

Selon Joel Kurtzman, ancien responsable des pages économiques du *New York Times* et actuellement rédacteur en chef de la *Harvard Business Review*, pour chaque dollar qui circule aujourd'hui dans l'économie productive, il en circule de 20 à 50 dans le monde de la pure finance. Du fait que ces transactions s'effectuent sans surveillance à travers des réseaux informatiques internationaux, personne ne connaît réellement leur montant.

Les entreprises qui investissent dans des actifs *réels* (par opposition aux investissements financiers éphémères) sont contraintes, sous la pression de la concurrence, de restructurer leurs activités afin de maximiser les bénéfices à court terme

qu'elles distribuent à leurs actionnaires. Une façon d'y parvenir consiste à « dégraisser », à rationaliser et à automatiser leurs unités de production en faisant appel aux techniques de pointe qui éliminent des milliers de postes. Il en résulte une croissance économique non génératrice d'emplois. Les économies contemporaines sont incapables d'en créer plus vite que la technologie n'en élimine. Dans presque tous les pays du monde, il y a maintenant un surplus de main-d'œuvre, et ceux qui ont la chance d'avoir un travail forment de plus en plus une réserve de bras et de cerveaux corvéables à merci ne jouissant d'aucune sécurité et d'aucun bénéfice engendré par l'augmentation de la productivité. La peur et l'insécurité qui en résultent font de l'antagonisme entre emploi et environnement une entrave à toute action écologique essentielle.

Une autre façon d'accroître les profits des entreprises consiste à externaliser le coût de leurs activités de production pour le faire supporter par la communauté en poussant les localités à se concurrencer. C'est à celle qui offrira le plus de subventions, d'exonérations d'impôts et de liberté en matière d'environnement et de travail, liberté génératrice d'un affaiblissement des normes dans ces domaines. De même, les travailleurs sont amenés à s'affronter dans une lutte pour la survie qui a pour effet de tirer les salaires vers le plus petit commun dénominateur. Tel est le sens véritable de la *concurrence mondiale* : une compétition entre localités. Les grosses entreprises, au contraire, minimisent grâce à des fusions et à des alliances stratégiques la concurrence qu'elles se font.

Toutes celles qui ne jouent pas le jeu jusqu'au bout risquent de devenir les proies de rivaux qui les absorberont en rachetant les actions que l'ancienne direction avait omis d'accaparer, peut-être dans un accès de conscience sociale et de loyauté à l'égard des travailleurs et de la communauté. La reconstruction du système économique mondial interdit pratiquement aux patrons, même doués d'une forte conscience sociale, de

gérer une entreprise de manière responsable, dans l'intérêt général.

Nous voilà face à un cruel dilemme. Nous en sommes arrivés à un moment de l'histoire où il faut repenser la nature et le sens mêmes du progrès humain ; la vision adoptée il y a une cinquantaine d'années et les décisions prises alors, qui ont transformé partout le processus du gouvernement des sociétés, étaient telles que les changements nécessaires dans les modes de pensée et les structures semblent très difficiles à accomplir. Cela s'est produit si vite que peu se sont rendu compte de ce qui se passait. Les vraies questions sont rarement débattues par des médias dépendants financièrement des entreprises.

Il n'en reste pas moins que la viabilité d'une économie mondiale soutenue par la croissance est, selon Herman Daly, une impossibilité théorique. Quelle est l'alternative ? Pour qui accorde une attention suffisante à cette question, elle réside dans l'inverse de la mondialisation, à savoir une plus grande localisation : la réduction de l'échelle des activités économiques en unités mieux gérables, qui unissent les décideurs de manière à la fois positive et négative. Cela implique d'enraciner le capital en un lieu et de répartir son contrôle entre le plus grand nombre possible de gens.

De puissants intérêts s'opposent résolument à un tel renversement de tendance. Le plus grand obstacle est cependant l'étendue limitée du débat public sur le sujet. Pour commencer, il convient donc de mettre les questions sur le tapis et de les introduire dans le champ politique.

Les technologies au service de la mondialisation

Jerry Mander

D'autres chapitres de ce livre montrent la réalité des multiples maux engendrés par la biotechnologie, la robotique, les réseaux informatiques mondiaux, la télévision, la production et le rejet de déchets, l'expansion industrielle. Ces textes évoquent également les effets néfastes de l'agriculture à vocation exportatrice, grande consommatrice de pesticides, et du transport des marchandises sur de longues distances.

Toutes ces technologies, tous ces processus sont des aspects intrinsèques de l'économie mondialisée.

Cependant, preuve en main, nous hésitons toujours à tirer les conclusions qui s'imposent quant à la dérive politique des technologies modernes. Nous nous accrochons à l'idée que les techniques sont « neutres », comme nous nous plaçons à croire que les sciences sont « objectives », et que tout est une question d'accès. Nous soutenons dans ce chapitre que l'idée même de la neutralité de la technique n'est pas neutre, car elle conduit à la passivité face au déferlement technologique et à l'inconscience de son rôle dans le processus de mondialisation. Les technologies de l'énergie, l'automobile, la télévision et les ordinateurs seront de nouveau jugés sous cet éclairage.

On entend souvent dire aujourd'hui que les nouvelles technologies sont « révolutionnaires », mais on ne précise pas si cette révolution est de gauche ou de droite. C'est surtout vrai de celles qui jouent un rôle dominant ou exercent l'impact le plus important. L'automobile, la télévision et les ordinateurs sont devenus si consubstantiels à notre société que c'est tout juste si nous nous souvenons de ce qu'était le monde avant leur avènement. L'envahissement de ces technologies est accepté avec une passivité alarmante et sans examen systématique des bouleversements sociaux et politiques qu'elles entraînent. En fait, tout en les qualifiant de révolutionnaires, nous admettons rarement qu'elles ont des implications politiques, telles qu'un effet d'accélération sur la mondialisation. Le grand critique de la technologie Langdon Winner a écrit que « tous les objets ont un contenu politique », signifiant par là que chaque technologie a des conséquences sociales, politiques et écologiques prévisibles. Il affirme : « Le plus grand mystère de notre temps est que nous avançons de si bon gré tels des somnambules sur la voie qui mène au remodelage des conditions d'existence de l'homme. [...] Dans le domaine technique, nous passons sans cesse des contrats sociaux dont les termes ne nous sont révélés qu'après la signature. »

Marshall McLuhan a émis il y a trois décennies l'un des commentaires les plus importants et les plus mal compris du siècle en déclarant que « le médium est le message » (1964). Il voulait dire que les aspects les plus significatifs d'une technologie ne sont pas à rechercher dans son contenu apparent (la faculté de se déplacer offerte par une automobile, ou les nouvelles diffusées par la télévision), mais dans les changements systémiques qu'elle catalyse. Nous devrions apprendre à nous poser des questions de ce genre : Comment cette technologie transforme-t-elle le travail, la vie familiale, les loisirs, l'art ? En quoi modifie-t-elle notre vie quotidienne ? Comment change-t-elle la notion que nous avons de nous-mêmes, de la communauté, de la politique, de la nature, du temps, de la dis-

tance ? Comment influe-t-elle sur notre façon d'apprendre, sur ce que nous savons et sommes à même de savoir ? Quels sont ses effets sur la santé humaine et sur l'environnement ? Comment réorganise-t-elle le pouvoir dans la société ? Par exemple, a-t-elle sur lui un effet centralisateur ou décentralisateur ? Sert-elle à homogénéiser les cultures ou, au contraire, à préserver leur diversité ? Qui y gagne et qui y perd ?

Certaines innovations techniques transforment la société bien plus spectaculairement que ne le fait n'importe lequel de nos élus. Notre immersion totale dans l'univers informatique, par exemple, a révolutionné et révolutionnera encore notre mode de vie infiniment plus que ne peut le faire notre président, qu'il soit de gauche ou de droite. Mais elle n'a donné lieu à aucun vote parlementaire, à aucun référendum. Le marché, et lui seul, prend les décisions à notre place – et, nous le verrons, ce processus est profondément biaisé.

Pourquoi en est-il ainsi ? J'en donnerai trois explications.

La première tient à la façon dont est diffusée l'information en matière de technologie. C'est un fait que les premières descriptions des nouvelles techniques sont invariablement données par les firmes et les scientifiques qui les ont mises au point et commercialisées, et qui ont tout intérêt à ce que nous en ayons une image favorable. Leurs descriptions sont sempiternellement optimistes, voire teintées d'utopie, et appuyées par des centaines de millions de dollars de publicité et de campagnes de relations publiques : « La "révolution verte" éliminera la faim dans le monde », « L'énergie nucléaire résoudra les problèmes d'énergie de la planète : elle est propre, sûre, bon marché et inépuisable », « La télévision créera une conscience planétaire et apportera partout la paix et la compréhension entre les hommes », « Grâce à la micro-informatique, chacun obtiendra, partout dans le monde, toute l'information dont il a besoin simplement en tapant sur une touche ».

Des déclarations tout aussi optimistes saluent l'apparition de chaque technique nouvelle. Ceux qui les émettent n'ont

aucun intérêt à ce que nous soyons informés des effets néfastes possibles de ces nouveaux biens et services ; voilà pourquoi on nous endort avec des scénarios béats sans qu'aucune voix ou presque ne s'élève pour faire contrepoids. Cependant, comme nous l'avons découvert, beaucoup d'industriels et d'industries – nucléaire, chimie, automobile, tabac compris – étaient conscients des effets délétères potentiels de leurs technologies, mais ont préféré les cacher au public et, souvent, les soustraire même aux enquêteurs.

Au cours du siècle et demi écoulé depuis la révolution industrielle, nous avons été si souvent submergés de prévisions positives par des vagues successives de visions techno-utopiques que le développement de technologies nouvelles est devenu synonyme de progrès global de la société. Bien après qu'une technologie s'est généralisée et a pris un rôle important dans notre vie quotidienne, nous commençons à percevoir ses effets néfastes sur l'homme et la nature. Les solutions proposées consistent d'ordinaire à mettre au point une nouvelle génération de techniques destinées à remédier aux problèmes créés par la précédente.

Deuxième facteur expliquant notre passivité complète face à la technologie : lorsque nous tentons d'analyser les vertus d'une technique donnée, nous le faisons en fonction des avantages qu'elle nous procure. L'automobile nous amène là où nous avons besoin d'aller de manière relativement confortable et commode. La télévision nous apporte un délassement et une certaine dose d'information. L'avion réduit les dimensions de la planète : nous pouvons nous rendre en n'importe quel point du globe en quelques heures. L'ordinateur met de l'ordre dans les données et les stocke, il nous relie à d'autres qui pensent comme nous, il nous permet de travailler plus vite et de faire connaître notre point de vue à un vaste auditoire. Toute technologie est utile ou distrayante, sans quoi elle n'aurait jamais éveillé notre intérêt. Cependant, nous ne pouvons laisser de côté ses dimensions sociales, politiques et écolo-

giques ; autrement dit, en négliger les effets autres que ceux qui nous touchent. Quels sont les effets généraux des voyages à grande vitesse ? Un monde devenu plus petit est-il souhaitable ? Qui d'autre profite des réseaux informatiques mondiaux ?

Cela nous amène à la troisième et, selon moi, la plus importante raison de notre passivité : l'idée trompeuse que les technologies sont neutres, que tout dépend de qui en a la maîtrise, et qu'enfin elles ne possèdent aucune qualité intrinsèque susceptible d'avoir des conséquences écologiques et politiques. Il est peut-être essentiel à notre survie que nous rompions avec cette idée. Une dérive politique prédéterminée est inscrite dans chaque technologie ; il est d'une importance critique que nous en prenions conscience, que nous formions nos jugements et que nous effectuions les corrections nécessaires en conséquence.

Pour aider à éclaircir mon propos, je prendrai deux exemples familiers : l'énergie nucléaire et l'énergie solaire. Grâce à ces deux technologies, nous pouvons nous éclairer et faire fonctionner notre réfrigérateur, notre télévision et notre ordinateur. Mais les similitudes s'arrêtent là.

NUCLÉAIRE ET SOLAIRE, MÊME COMBAT ?

Outre la production d'énergie elle-même, se tourner vers le nucléaire entraîne de nombreuses conséquences. La construction et le fonctionnement d'une centrale nucléaire exigent une importante infrastructure d'une haute technicité et d'un coût astronomique.

Elle nécessite aussi une protection militaire importante contre le terrorisme et le vol de substances dangereuses. Elle engendre enfin des déchets terrifiants, dont certains doivent être stockés en lieu sûr pendant une période pouvant atteindre deux cent cinquante mille ans – une tâche qui pose des problèmes techniques non encore résolus et exige pendant toute

sa durée une assistance et une protection à la fois technique, scientifique et militaire qu'aucune société n'est en mesure de garantir. Cela revient à hypothéquer les choix des générations futures en les obligeant à gérer les stocks dangereux que nous leur laisserons en héritage, et à conserver les moyens techniques de le faire. L'énergie nucléaire d'aujourd'hui prédétermine donc considérablement la forme de la société à venir.

L'énergie solaire, en revanche, a des caractéristiques intrinsèques entièrement différentes. Sa technique est si simple et peu coûteuse que mon fils, quelques amis et moi-même pourrions probablement installer des panneaux solaires sur la plupart des maisons du quartier sans faire appel à une banque. Nous n'aurions pas besoin de militaires pour protéger les installations, les déchets dangereux sont quasi inexistants et sa technologie ne prédétermine pas la forme de la société future.

L'énergie nucléaire est appropriée à une société de masse industrialisée comme la nôtre, organisée autour d'énormes appareils militaire et financier centraux. L'énergie solaire convient davantage à des sociétés composées de petites communautés, s'approvisionnant sur des marchés locaux et ayant un très faible impact sur l'environnement.

Il importe de remarquer que les caractéristiques principales de ces technologies rivales leur sont intrinsèques. S'il advenait que les auteurs de ce livre soient chargés de gérer les centrales nucléaires de la planète, ils seraient contraints de le faire à peu près de la manière dont elles le sont maintenant, si ce n'est avec des marges de sécurité supérieures. Mais les principales implications de l'utilisation de cette énergie – militaires, financières et écologiques – demeurerait, parce qu'elles sont déterminées par la technologie elle-même. Il est absurde de soutenir que ces technologies sont neutres, alors que toutes les deux sont intrinsèquement prédisposées à avoir des répercussions aussi différentes.

Des analyses *systémiques* comparatives auraient dû être effectuées préalablement à l'adoption de nos modes de production

de l'énergie. Le charbon, le gaz naturel, le pétrole et la biomasse auraient dû être pris en compte avant que des groupes d'intérêt n'aient pu user de leur pouvoir de persuasion. À quelle sorte de société donne naissance telle ou telle technologie ? Voilà la question essentielle. Prenons le cas de l'automobile.

UN RÉFÉRENDUM SUR L'AUTOMOBILE

Que serait-il arrivé si une analyse systémique avait été soumise au public à l'époque où l'automobile a été inventée ? Certains de ses effets néfastes étaient déjà connus. On trouve en effet une excellente étude sur le degré de conscience de l'impact de certaines technologies au moment de leur invention dans un rapport établi par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et financé par la National Science Foundation.

Cependant, quand Henry Ford et d'autres ont fait la promotion de l'automobile, ils l'ont toujours décrite dans les termes les plus flatteurs. Ce moyen de transport privé, rapide, propre (plus de boue et de crottin de cheval), était censé inaugurer une nouvelle ère « révolutionnaire » de liberté individuelle et de démocratie. Mais que se serait-il passé si on avait dit que l'automobile entraînerait la construction des villes modernes en béton ? Qu'elle contribuerait à provoquer une pollution atmosphérique cancérogène, l'épuisement rapide des ressources naturelles du globe, le réchauffement planétaire, à créer des problèmes d'accumulation des déchets solides et de bruit ? Que se serait-il passé si on avait annoncé que, rendement oblige, les automobiles avaient toutes les chances d'être fabriquées par un petit nombre de firmes géantes qui allaient acquérir un pouvoir économique et politique colossal ? Que ces constructeurs allaient mettre au point un nouveau mode de production de masse, la chaîne de montage, qui obligerait

à un travail aliénant et parfois dangereux à l'origine d'une montée de l'alcoolisme et de la consommation de drogues ? Que ces firmes conspireraient pour éliminer ou réduire l'utilisation des transports publics, notamment le train ? Que l'automobile favoriserait l'extension des banlieues qui enlaidissent le paysage ? Et si l'on avait su que des dizaines de milliers de personnes mourraient chaque année dans un accident de voiture ? Si le public avait été averti que l'automobile créerait un besoin sans précédent de pétrole pour lequel des guerres sanglantes seraient menées ?

Ainsi informé, le public aurait-il décidé de développer ce moyen de transport ? Y aurait-il encore vu un progrès ?

Si un débat public avait eu lieu, le bétonnage des villes, la pollution, les guerres et l'épuisement des ressources auraient sans doute suscité des inquiétudes telles que l'on aurait probablement soutenu davantage les transports publics et que l'on n'aurait pas assisté à une telle prolifération des voitures et des routes. Certains pays, certaines localités auraient peut-être même interdit complètement la circulation automobile et auraient ainsi conservé leurs caractères sociaux, culturels, biologiques et géographiques propres.

TÉLÉVISION ET CLONAGE DES CULTURES

Plusieurs auteurs de ce livre ont décrit des aspects de la mondialisation et de l'homogénéisation des valeurs, des cultures et des consciences suscitées par l'exportation de la mode, de la musique, des séries télévisées et des films occidentaux. Les nouveaux accords commerciaux supprimant effectivement la faculté qu'avaient conservée les nations de résister à une telle invasion culturelle, le clonage des cultures, en marche depuis un certain temps, s'accélère.

J'ai pu voir ce processus à l'œuvre à l'occasion d'un voyage dans la vallée du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-

Ouest du Canada au milieu des années 80. J'y étais invité par l'Association des femmes indigènes, préoccupées par les bouleversements que provoquait l'arrivée récente de la télévision par satellite dans leurs villages.

La vallée du Mackenzie s'étend sur près de 2 500 kilomètres du cercle polaire au Great Slave Lake. Elle est peuplée de vingt-six communautés d'Indiens Dene et d'Inuits (Esquimaux) – une vingtaine de milliers d'habitants en tout – qui vivent là depuis quatre mille ans. À ce jour, ils parlent vingt-deux langues vernaculaires, la plupart en première langue. Dans bien des endroits, l'économie traditionnelle fondée sur la chasse, la pêche et les déplacements en traîneau a survécu, en grande partie parce que le gouvernement canadien ne s'intéressait guère à cette région. Mais quand on y a découvert du pétrole dans les années 60, un besoin de main-d'œuvre s'est fait sentir, et le gouvernement a décidé qu'il était temps que les autochtones deviennent des Canadiens.

La télévision est l'instrument privilégié d'une telle conversion culturelle. Le gouvernement a installé gratuitement des antennes paraboliques et mis des postes de télévision à la disposition des vingt-six communautés, qui, pour la plupart, les ont acceptés.

Quand j'arrivai à Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest (une ville dont la population était alors de 9 000 habitants, la seule où l'on trouvait des rues goudronnées et des voitures), il faisait -40 degrés. Les femmes qui m'accueillirent m'expliquèrent qu'au début elles avaient été contentes d'avoir la télévision. Souvent des centaines de kilomètres séparent les villages, sans aucune route pour les relier. Les communications sont difficiles : traîneau, radio et avion. «Jusqu'à présent, cela n'avait pas d'importance, m'affirma Cindy Gilday, chargée des communications pour la nation Dene. La plupart des communautés ont été autosuffisantes pendant des siècles. Mais maintenant les choses changent si

vite, sous l'action du gouvernement, qu'il est important que nous soyons au courant de ce qui se passe. »

La télévision avait semblé constituer un progrès logique des communications, mais elle n'a pas tenu ses promesses. Comme c'est le cas de la plupart des communautés indigènes et des régions du Tiers Monde où la télévision vient d'arriver, les émissions ne sont pas produites localement mais viennent des États-Unis ou d'autres pays occidentaux. Dans les Territoires du Nord-Ouest, 60 % des émissions provenaient des États-Unis, notamment « Dallas », « Edge of Night », « Happy Days », « The Six Million Dollar Man » et, récemment, CNN. Cindy Gilday dit : « Il n'y a qu'une heure d'émissions locales par semaine, et elles ont rarement quelque chose à voir avec les autochtones, bien que nous formions la majorité de la population. [...] Nous constatons déjà que la télévision a un effet dévastateur, surtout dans les villages isolés. Elle présente sous un jour séduisant des comportements et des valeurs qui ont un effet délétère sur la vie des gens d'ici. Nos traditions sont en grande partie inspirées par la nécessité de survivre. Seuls la coopération et le partage au sein de la communauté, l'absence de matérialisme, nous permettent de vivre ici. Mais la télévision véhicule toujours des valeurs opposées à celles-là. »

Beaucoup de femmes que j'ai rencontrées étaient institutrices, et elles affirmaient constater un changement immédiat. Les jeunes se désintéressaient de leur langue maternelle et ne voulaient plus apprendre que l'anglais. Ils avaient maintenant envie de choses nouvelles – d'une voiture, par exemple, alors qu'il n'y avait pratiquement pas de routes dans la région. Ils ne voulaient plus apprendre à pêcher en faisant un trou dans la glace ou à chasser. « Mais le pire est son effet sur les relations entre jeunes et vieux, me dirent-elles. La télévision donne l'impression que seuls les jeunes comptent, et que les vieux n'ont rien à dire. Pourtant, dans nos cultures, les personnes

âgées sont celles qui content des histoires et apprennent aux gamins à devenir des Indiens. »

Avant, les Anciens s'asseyaient chaque soir dans un coin de la maison et racontaient aux enfants des histoires sur la vie dans le Grand Nord. Pour les jeunes générations, les personnes âgées étaient ainsi comme des fenêtres ouvertes sur le passé et les traditions de leur peuple. C'est de cette manière que les enfants prenaient conscience de leurs racines indiennes et apprenaient à survivre sous un climat aussi rude. Les femmes, atterrées, voyaient dans ce changement la mort de leur culture.

« Rendez-vous compte : la plupart des gens habitent dans des maisons d'une ou deux pièces. La télévision est allumée du matin au soir, et les enfants comme les vieux passent des heures à la regarder. Ce qu'ils voient leur est totalement étranger, et ils n'entendent plus les conteurs ; ils ne veulent plus être des Indiens. Être indien leur répugne. Ils veulent être canadiens et américains. [...] Tout cela est absurde et terrible. Personne ne nous a jamais dit que la télévision entraînerait tout cela dans son sillage. C'est comme si on était envahis par les Martiens. Le premier arrivé a été le gouvernement ; les compagnies pétrolières ont suivi, et, à présent, c'est au tour de la télé. »

Ce qui s'est passé dans la vallée du Mackenzie se produit dans le monde entier. La télévision est de toute évidence l'instrument le plus efficace jamais inventé pour cloner la culture mondiale ; c'est elle qui ouvre la voie aux automobiles et aux routes goudronnées, aux aliments occidentaux sous franchise, à la conversion à l'exportation des économies autosuffisantes par de grosses entreprises, à des modes de vie frénétiques et stressants, à l'envahissement par les ordinateurs, les baladeurs et les cédéroms.

Certains lecteurs se demanderont peut-être où est le mal. On peut soutenir que les avantages de la modernisation valent bien quelques sacrifices, même si ceux-ci passent inaperçus au moment du changement et font l'effet d'une surprise désa-

gréable. En fait, toute l'éthique du développement à l'occidentale est fondée sur l'idée que le sacrifice de la diversité culturelle et biologique en vaut la chandelle, même si le monde entier finit par ressembler à une ville de Californie.

La télévision tient les promesses faites par ses inventeurs : elle uniformise les consciences à l'échelle de la planète.

LA RÉVOLUTION INFORMATIQUE

Étrange révolution que la révolution informatique, car tout le monde, y compris ceux qui s'opposent farouchement sur la plupart des questions, s'accorde à dire qu'elle est une bonne chose. Les ingénieurs et les artistes, les Al Gore et les Newt Gingrich, les grosses firmes et leurs adversaires, les conservateurs et les libéraux, tous sont éblouis par des visions utopiques qui tournent autour de l'ordinateur, même si les utopies qu'ils ont en tête diffèrent légèrement.

La plupart de mes collègues et de mes amis partagent les mêmes espérances. Les écrivains que je connais se demandent même s'il est possible d'écrire des livres sans ordinateur, bien que pendant des siècles les auteurs, de Shakespeare à Hemingway, d'Atwood à Illich, s'en soient fort bien passé. De nos jours encore, certains écrivent à la main (Edward Goldsmith et Wendell Berry notamment). Après tout, quatre cent mille générations d'êtres humains ont vécu sans ordinateur.

« Là n'est pas la question », affirment mes amis. Selon eux, je sous-estime la puissance d'action que procure l'ordinateur, et combien il peut nous aider à nous organiser contre la poussée irrésistible des transnationales. L'ordinateur redonne un réel pouvoir à l'individu, et, grâce au Net, nous sommes à même de nouer de nouvelles alliances avec ceux qui pensent comme nous et qui, assis devant leur écran, pourront se servir du courrier électronique et des pages du Web pour diffuser les nouvelles et préparer les batailles à venir. Si l'on en croit de

telles analyses, l'ordinateur semble être au service des tendances « progressistes », démocratiques et décentralisatrices.

Les plus « branchés » parmi mes collègues se plaisent à évoquer le point de vue de Kevin Kelly, l'influent directeur du magazine *Wired*. Selon lui, « le vrai symbole de l'époque actuelle n'est plus l'atome, mais le réseau ». Le centre politique a été balayé et remplacé par une nouvelle structure « révolutionnaire », forgée par la micro-informatique. Il en sort une vision inédite d'un monde décentralisé qui « accroît le pouvoir du petit joueur » et favorise l'hétérogénéité. Cela conduit aussi à une forme nouvelle de démocratie pure et à un « technospiritualisme naissant ».

Kelly voit juste sur le chapitre du « technospiritualisme » – bien que, pour tout dire, j'aie une préférence pour le spiritualisme à l'ancienne, qui n'exige pas la médiation de machines. Quant à l'idée maîtresse selon laquelle l'ancien centre politique a été éliminé par notre nouvelle politique en réseau, mère d'une démocratie régénérée par l'informatique dans une cyber-*agora*, ne devrions-nous pas la qualifier de *démocratie virtuelle* ? Comme Richard Barnet et John Cavanagh le soulignent au chapitre suivant, dans l'économie-casino, les institutions financières géantes d'aujourd'hui ne pourraient exister sans l'informatique. Les ordinateurs sont leur système nerveux global, le moyen de suivre leurs milliards de cellules, de les maintenir en mouvement synchronisé dans la même direction pour répondre aux objectifs centraux. « En dépit de tout le battage médiatique sur la façon dont les nouvelles technologies favoriseront la démocratie, nous n'assistons pas à un accroissement du pouvoir de l'individu mais à celui des firmes et des banques multinationales sur les travailleurs, les consommateurs et les systèmes politiques », déclare Richard Sclove, de l'Institut Loka.

En fait, l'informatique est l'instrument le plus efficace jamais conçu pour accélérer la centralisation du pouvoir. Pendant que nous éditons notre copie, envoyons notre e-mail et exprimons notre cyberliberté, les transnationales utilisent leurs

réseaux mondiaux avec des moyens incomparablement plus importants. Elles sont en mesure non seulement d'échanger des informations, mais d'obtenir des résultats concrets qui se traduisent par la déforestation, la construction d'énormes infrastructures, la dislocation des sociétés rurales et paysannes, le déplacement de millions de personnes et la mise au pas des États. Dans une union symbiotique avec les autres technologies du développement économique accéléré, elles opèrent sur une échelle et avec une rapidité qui, en comparaison, fait apparaître dérisoire notre cyberpouvoir conquis de fraîche date. Pour reprendre des termes politiques traditionnels, les nouvelles technologies de la communication assistent bien plus efficacement l'entreprise conservatrice d'industrialisation et de centralisation en faveur des milieux d'affaires et des grosses entreprises que celle, progressiste, de décentralisation au profit des communautés locales, qui subissent une perte nette.

Voilà ce qu'il en est de l'« augmentation du pouvoir du petit joueur ».

L'ordinateur a aussi un effet sur l'éducation et sur la société. C.A. Bowers, de l'université de Portland, a étudié la manière dont l'ordinateur bouleverse le système de valeurs écologiques et politiques fondamentales de ceux qui l'utilisent. Il démontre que l'omniprésence de l'informatique contribue à provoquer une perte de sensibilité et de compréhension écologiques du fait que l'utilisation même des ordinateurs, en particulier dans le domaine éducatif, exclut tout un ensemble d'idées et d'expériences qui, jusque-là, permettaient de nouer un lien avec la terre. Bowers s'oppose à l'utilisation des ordinateurs dans l'enseignement primaire et secondaire car, selon lui, elle modifie la façon dont l'esprit de l'enfant traite l'information, et influe non seulement sur ce qu'il connaît, mais sur ce qu'il est capable de connaître. Autrement dit, l'ordinateur transforme les voies de la cognition chez l'enfant. Notre culture, immergée depuis peu dans des formes de savoir à base de données et

limitée à l'information transmissible sous forme numérique, sacrifie la connaissance subtile, contextuelle et fondée sur la mémoire que l'on glane en vivant en prise directe avec la nature, l'éducation interactive pleine de sens qui s'effectue au contact d'autrui et un système de valeurs à soubassement écologique.

En acceptant que les ordinateurs soient introduits dans les écoles, dit Bowers, nous acceptons aussi une transformation culturelle de grande envergure, qui change l'être humain de façon prévisible. McLuhan affirmait que nous devenons pareils aux technologies que nous utilisons. Ainsi, poursuit Bowers, plus l'usage des ordinateurs se répand, plus grand est leur effet d'homogénéisation et plus forte la probabilité que notre nouvelle culture numérique mondialisée ne se préoccupe pas de la disparition de la nature.

Et Richard Sclove de conclure : « Le risque politique le plus grave revient à ceci : dans la mesure où une communauté virtuelle remplace la communauté réelle, nous aboutissons à une disparité entre les attaches sociales, devenues non territoriales, et les systèmes politiques, restés territoriaux. Comment les institutions politiques peuvent-elles exercer leur fonction de gouvernance lorsque les citoyens appartenant à leur juridiction n'ont rien à voir entre eux et avec les réalités du lieu ? »

MÉGATECHNOLOGIE

Une dernière forme technique vient compléter le tableau : le système économique mondial récemment restructuré, spécifiquement conçu pour venir à bout de la résistance à l'homogénéisation mégatechnologique.

Les grands accords commerciaux font partie intégrante de la structure technique globale et sont, en fait, la « conscience » du modèle monoculturel mégatechnologique de mégadévelop-

pement appliqué dans le monde entier qui imprègne notre existence.

Dans ces conditions, l'avenir de la démocratie apparaît fort sombre. En réalité, celle-ci connaît déjà le plus grave des revers, résultat direct de cette conspiration *de facto* des structures techniques, des technologies elles-mêmes et des visées hégémoniques des firmes transnationales dans le cadre du paradigme du développement à l'occidentale. Il importe de comprendre rapidement en quoi consiste cet ensemble de forces qu'est la *mégatechnologie*, sous peine de courir, aveugles et impuissants, à une destruction sans précédent de la nature, de la culture et de la diversité.

Chaque technologie a un rôle bien précis à jouer : la télévision véhicule l'imagerie de la nouvelle vision globale des multinationales, l'informatique est le système nerveux qui facilite la mise en place d'une nouvelle organisation mondiale, les accords commerciaux balayent toute résistance, les télécommunications permettent le transfert instantané des capitaux et de l'information, le génie génétique et les techniques spatiales étendent le marché mondial à de nouvelles zones vierges : la structure cellulaire des êtres vivants et de lointaines régions de l'espace encore inexploitées.

Ces technologies et d'autres se combinent pour former la nouvelle technosphère, qui a en abomination la démocratie et la diversité.

La seule voie est d'inverser cette tendance et de rendre un pouvoir réel aux communautés locales tout en les soutenant, ainsi que les cultures et les nations qui tentent de résister à ces forces aveugles.

La monnaie électronique et l'économie-casino

Richard Barnet et John Cavanagh

La déréglementation des marchés bancaires et financiers ainsi que les nouvelles règles du libre-échange et les technologies ultramodernes qui permettent des transferts de capitaux instantanés à travers la planète se sont combinées pour transformer profondément l'activité financière partout dans le monde. Le temps d'appuyer sur la touche d'un clavier, des sommes colossales sont transférées d'un marché à l'autre. Les États sont quasi incapables d'assurer la stabilité des marchés ou des monnaies face à cette accélération inouïe de la spéculation. Le rôle des joueurs de poker de la finance mondiale dans le déclenchement de bon nombre des crises monétaires actuelles a été en grande partie passé sous silence par les médias. Richard Barnet et John Cavanagh font un bref historique de ces changements énormes et de leurs conséquences.

Le 30 janvier 1995, vingt-quatre heures avant que le président Bill Clinton ne réunisse les 50 milliards de dollars nécessaires au renflouement de l'économie mexicaine, le système financier mondial s'est trouvé dangereusement près de l'effon-

drement. La nouvelle se répandant à travers les marchés financiers de la planète que Mexico était sur le point de manquer à ses engagements de paiement des obligations d'État, les capitaux ont fui les marchés boursiers, du Brésil à l'Argentine et même dans des pays aussi éloignés que la Pologne et la République tchèque. Ce jour-là, seule la fermeture des Bourses pour le nouvel an chinois a épargné les marchés asiatiques.

Deux ans et demi après exactement, au milieu de l'année 1997, une panique financière similaire s'est emparée de la planète. Cette fois-ci, la crise éclata en Thaïlande, mais elle gagna rapidement les Philippines, la Corée du Sud, l'Indonésie, la Russie et le Brésil. À mesure que les investisseurs internationaux s'affolaient pays par pays, leurs capitaux spéculatifs s'éclipsaient bien plus vite qu'ils n'étaient arrivés. Les gros spéculateurs du marché des changes comme George Soros aggravèrent la crise en misant contre les monnaies des nations emportées par la tourmente. Les avis du Fonds monétaire international ne firent qu'accélérer l'exode. De la Corée du Sud au Brésil, les marchés monétaires et boursiers firent un plongeon, répandant la désolation, la mort et la dévastation écologique. Les crises de ce genre ont toutes chances de se répéter dans les années à venir et, la prochaine fois, elles pourraient avoir des effets encore plus dévastateurs à l'échelle planétaire.

Leur cause profonde est double : d'une part, la déréglementation totale des systèmes financiers mondiaux, qui empêche tout contrôle des banques et des autres institutions financières ; d'autre part, la révolution concomitante des techniques de communication, qui a entraîné des changements radicaux dans l'ampleur, le rythme et le mode de l'activité financière.

Cette conjugaison de facteurs a laissé la bride sur le cou aux spéculateurs des marchés monétaires, qui transfèrent leurs gigantesques capitaux instantanément, d'un pays à l'autre, sans que les États puissent maîtriser le processus. Dans cet univers cybertech mondialisé, l'argent s'est affranchi de son

lieu d'origine et, comme nous le verrons, de la plupart de ses liens avec ses sources de valeurs antérieures : les biens et les services. L'argent est la marchandise même que l'argent achète et vend.

En raison des énormes sommes requises pour entrer dans le jeu monétaire planétaire, les banques et les établissements financiers diminuent rapidement en nombre mais augmentent en taille, et deviennent donc de plus en plus difficiles à contrôler. Résultat : le système financier mondial est devenu excessivement vulnérable aux pannes techniques, aux conséquences à haut risque de la spéculation à court terme et aux prises de décision d'individus. Si quelque chose ne va pas dans cet arrangement fragile, éventualité de plus en plus grande dans le cadre d'une économie imbriquée fondée sur le libre-échange – où une crise dans une place donnée affecte les flux financiers partout ailleurs –, les spéculateurs, pris de panique, transfèrent leurs fonds sans crier gare (comme ils l'ont fait au Mexique, en Asie, en Russie et au Brésil). Nous sommes alors rapidement menacés par un effet de dominos entre les marchés boursiers interdépendants de la planète. Un effondrement de l'économie mondiale est possible.

Voici certains éléments du problème.

LA NATURE DE LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Dans la plupart des affaires et des transactions financières personnelles, on utilise encore des espèces, autrement dit on échange des pièces et des billets émis par le Trésor et la banque centrale. Selon la Réserve fédérale américaine, 85 % des transactions en dollars s'effectuent en espèces dans les banques, les supermarchés, les stations-service, les restaurants, etc. Mais les billions de dollars qui circulent entre les pays, au sein des firmes et entre elles, entre les gros investisseurs et les entreprises sont transférés d'un compte sur l'autre par un

réseau électronique. Contrairement aux retraits d'argent qui se font aux distributeurs automatiques, ces énormes transactions ne s'effectuent pas à la vue de tous. Le nombre des transferts électroniques ne représente que 2 % du total des transferts, mais ces transactions concernent 5 dollars sur 6 qui circulent dans l'économie mondiale.

Les courtiers continuent de crier leurs ordres dans les « corbeilles » du monde entier, d'acheter et de vendre de l'argent sous une forme ou sous une autre, mais de plus en plus de dollars, de yens ou de lires passent d'un compte sur un autre, ouvert à des centaines, voire à des milliers de kilomètres, parce que quelqu'un s'est branché sur un réseau électronique et a appuyé sur une touche. Plus de 2 000 milliards de dollars traversent chaque jour la rue ou la planète à une vitesse inimaginable, sous forme de bits d'information électronique. Comme le dit James Grant, le directeur du *Grant's Interest Rate Observer*, les billets de banque « n'existent plus qu'en tant qu'écriture comptable sur une bande magnétique d'ordinateur ».

Les techniques de l'information ont transformé l'activité bancaire plus que toute autre activité économique. Le software qui gouverne les réseaux électroniques permet maintenant d'échanger vingt-quatre heures sur vingt-quatre une grande variété de produits financiers – titres, options, marchandises achetées à terme, etc. – à travers la planète, et il a modifié les relations humaines au sein de la banque. « On achète et vend des spots sur un écran d'ordinateur, déclare Felix Rohatyn, à l'époque chez Lazard Frères. On traite avec des gens qu'on ne voit jamais, on parle au téléphone à des interlocuteurs dans des pièces dépourvues de fenêtres. On reste assis devant des ordinateurs. Comme dans la guerre moderne, on s'enferme dans des bunkers, on regarde des écrans, on appuie sur des boutons et tout se déclenche. »

Les banques sont à l'image de leur technologie. Les ordinateurs et leurs réseaux de communication ont élargi les mar-

chés des produits financiers et réduit le coût des transferts, dans une large mesure en supprimant des milliers de postes – caissiers, coursiers et autres employés. L'installation des systèmes automatisés a exigé d'énormes investissements. En 1990, les banques commerciales des États-Unis ont dépensé 15 milliards de dollars dans la technologie de l'information. Des banques et des sociétés d'investissement se regroupent pour réunir les fonds nécessaires. Les firmes fusionnent afin de réduire les coûts en mettant en commun les systèmes de données hors de prix. Ces systèmes encouragent la conclusion rapide des transactions financières, car quelques secondes seulement à découvert risquent de provoquer un désastre quand des millions de dollars sont en jeu.

Autrement dit, l'activité bancaire mondiale est devenue extrêmement dépendante de quelques centres d'information pour l'accomplissement et la surveillance des transferts. Le CHIPS, le système de paiement de la Chambre de compensation de New York, occupe un immeuble de bureaux en verre et béton renforcé, dans un pâté de maisons délabré de Manhattan. À l'intérieur, deux ordinateurs Unisys A-15 J gros comme des réfrigérateurs expédient les fonds dans le monde entier. Les ordres de paiement arrivent à flot continu par 134 lignes téléphoniques, et, après que ces ordres ont été passés au crible par vingt-deux boîtes noires électroniques afin de détecter des fraudes éventuelles, les ordinateurs transfèrent les fonds sous la forme de « photons immatériels à travers l'éther électromagnétique », pour reprendre les termes de Peter Paskell (1992), du *New York Times*.

La fraude est un cauchemar dont la plupart des banquiers écartent la possibilité, sans compter que la foudre ou un virus diabolique risque de déclencher une rupture de courant, de brouiller les messages, de provoquer un embouteillage, une panne du système financier mondial, et de conduire à la première panique financière planétaire d'origine électronique. Le CHIPS a pris cette éventualité assez au sérieux pour adopter

un dispositif de sécurité sophistiqué, ajouter des systèmes auxiliaires d'alimentation en électricité et en eau, doubler toute l'installation de Manhattan par une autre, de l'autre côté de l'Hudson, dans le New Jersey, au point de reproduire le dédale de pièces aux murs blancs, le réseau de lignes téléphoniques, le système Halon de protection contre l'incendie et les plafonds résistants à l'eau.

Selon Peter Passell, un détournement de 20 millions de dollars a eu lieu en 1989 : un transfert frauduleux d'une banque de Zurich à la Banque nationale de Nouvelle-Galles du Sud via sa filiale new-yorkaise. Un escroc malais s'est assuré de la coopération de deux employés de la banque suisse et a recouru à une banque fictive au Cameroun pour mener à bien l'opération. Les coupables ont été arrêtés. Les 20 millions de dollars ont été transférés en une fraction de seconde, mais les récupérer a pris plus de temps. Trois ans après, 12 millions n'avaient toujours pas été retrouvés. Malgré toutes les précautions et tous les garde-fous techniques, des fraudes d'envergure toujours plus grande, perpétrées par des employés pleins d'imagination, restent possibles.

John Lee, président de l'Association de la Chambre de compensation de New York, estime que 99 % des transactions effectuées par le CHIPS sont légitimes. C'est peut-être exact eu égard à leur énorme volume quotidien. Il n'en reste pas moins que la rapidité et l'anonymat du système de transfert financier mondial rendent possibles des opérations illégales et des fraudes fiscales de grande envergure.

Les transferts électroniques sont secrets. Toute personne ayant des fonds en banque et désireuse d'en cacher l'existence aux autorités, à ses créanciers, à son épouse ou à son mari est en mesure de communiquer avec sa banque par fax ou modem et de donner des ordres de virement à travers le monde sans même parler à un employé de l'établissement. Les paradis fiscaux abritent des gains illicites et des profits non imposés.

En fait, la plupart des dépôts y sont effectués pour échapper à l'attention des autorités réglementaires et fiscales.

Le volume et la portée des transactions bancaires autorisés par les transferts instantanés à travers la planète rendent l'activité bancaire mondiale extrêmement profitable, mais certains économistes craignent que ces caractéristiques ne causent aussi sa perte. Plus d'une centaine de banques émettent et reçoivent quotidiennement des ordres de paiement via le CHIPS, à la cadence de 2 milliards de dollars par minute. Contrairement aux règlements en espèces, qui sont définitifs, les ordres de paiement électroniques ne sont pas réglés avant la clôture de la journée, moment auquel les comptes sont compensés multilatéralement. S'il arrivait qu'une banque ne dispose pas des fonds nécessaires pour régler ses comptes en fin de journée, les jeux d'écritures électroniques seraient annulés et tous les autres établissements engagés dans un transfert avec la banque défaillante en subiraient les conséquences. L'embouteillage électronique provoqué par les centaines de corrections, surtout si plusieurs banques sont défaillantes ou si les cours de la Bourse s'effondrent simultanément, déclencherait une réaction en chaîne de faillites bancaires. Le système resterait en panne pendant plusieurs semaines, durant lesquelles les entreprises seraient privées de fonds de roulement. Tout en affirmant avec une grande confiance que de tels scénarios sont improbables, les banquiers admettent que la complexité, la rapidité et le dynamisme du dispositif bancaire mondial exposent le système à des risques que nous sommes incapables d'imaginer.

MONDIALISATION ET DÉRÉGLEMENTATION

Les techniques de prêt et la multiplication des produits financiers ont plusieurs longueurs d'avance sur les réglementations bancaires, conçues en un temps où les opérations

étaient plus simples et moins rapides. La pression de la mondialisation a servi à affranchir le secteur des services financiers des règlements de toutes sortes.

Ainsi, grâce aux changements intervenus dans la réglementation bancaire japonaise, les banques de Tokyo jouissent d'une position concurrentielle plus forte. Le 18 octobre 1992, deux semaines avant l'élection présidentielle, dans un discours prononcé devant l'Association des banquiers américains, le secrétaire au Trésor Nicholas Brady a déclaré qu'une augmentation de la compétitivité des services financiers du pays s'imposait pour stimuler la croissance de l'économie des États-Unis. L'essentiel, disait-il, était d'éliminer « le vieux cadre juridique arbitraire qui gouverne le système bancaire, en particulier les restrictions d'un autre âge sur les produits ou d'ordre géographique ». En d'autres termes, les banques devaient être libres de quitter leur lieu d'origine, où elles sont en mesure d'aider les entreprises locales et les particuliers, pour s'installer en Asie, en Europe ou ailleurs, en fonction de leurs intérêts.

Les services financiers américains se sont dans une grande mesure déréglementés tout seuls. En recourant à des restructurations novatrices – holdings, fusions, etc. –, les banques, les maisons de courtage et les compagnies d'assurances ont échappé aux contraintes législatives destinées à limiter leurs activités et leur portée géographique bien avant que le Congrès ait entrepris de les relâcher. À travers sa filiale Citicorp, qui, juridiquement, n'est pas une banque, la Citibank a pu opérer dans les cinquante États de l'Union, rendant inutile et inapplicable la législation du New Deal qui était censée contraindre les banques à rester au service de la communauté à laquelle elles appartiennent. Pour contourner l'obligation juridique de ne prêter qu'un certain pourcentage de ses réserves liquides, la Citibank a vendu son portefeuille de prêts à Citicorp, qui n'était pas soumise à cette exigence. (En 1998, un conglomérat financier géant, Travelers Group, a acquis Citicorp pour la

somme de 72,6 milliards de dollars, et la nouvelle firme née de cette fusion a été baptisée Citigroup.)

Dans les années 80, non seulement les banques opéraient au-delà des limites de leur État, mais elles s'étaient aussi mises à vendre des polices d'assurances. Les maisons de courtage et les constructeurs d'automobiles étaient alors profondément engagés sur le marché immobilier. Tous avaient, d'une manière ou d'une autre, sauté par-dessus les barrières dressées par le Congrès pour séparer les banques d'affaires des banques commerciales et pour contraindre les sociétés de courtage, les compagnies d'assurances et les organismes de crédit immobilier à se cantonner aux activités auxquelles ils étaient autorisés. Grâce à la technologie de l'information et à l'ingéniosité des juristes, les capitaux voyageaient plus vite, plus loin et d'une façon nullement envisagée par la législation bancaire et les autorités de tutelle. Comme le dit Clive Crook dans *The Economist*, la déréglementation « se borne souvent à confirmer que les règles restent lettre morte ».

Mais la déréglementation, qu'elle soit légale ou qu'elle consiste à tourner la politique officielle, a des conséquences inattendues et extrêmement déplaisantes. Comme les stratégies en temps de guerre, les réglementations bancaires sont conçues en ayant à l'esprit les catastrophes de la génération précédente.

Après la crise de 1929, lorsque le système bancaire national s'était effondré à cause de prêts risqués, la Réserve fédérale avait été investie du pouvoir de plafonner les taux d'intérêt servis sur les dépôts. Ce plafonnement visait à empêcher les banques d'offrir des taux supérieurs à ceux de leurs concurrentes pour attirer les déposants. On voulait éviter qu'en versant des intérêts élevés les banques ne soient contraintes de dégager des marges supérieures sur leurs prêts et de prendre de gros risques avec les fonds de leurs déposants. Comme les dépôts étaient désormais garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), le risque serait finalement sup-

porté par le contribuable si la situation économique se dégradait. En temps normal, les cotisations payées à la FDIC par les banques affiliées suffisaient à couvrir les dépôts des banques en mauvaise posture. Mais si les faillites devaient se multiplier, les réserves de la FDIC finiraient par s'épuiser, et le Congrès serait forcé de débloquer les fonds nécessaires pour rembourser les déposants. C'est exactement ce qui s'est passé à la fin des années 80 lors de la débâcle du crédit immobilier. Mais les origines du problème remontaient à plusieurs décennies.

L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX APATRIDES

Pendant la guerre froide, les épargnants américains ont davantage investi à l'étranger afin de profiter de rendements intéressants. En 1966, sous la pression de lobbies représentant les personnes âgées et les retraités, la Réserve fédérale accepta de laisser des institutions financières comme les maisons de courtage et les compagnies d'assurances rémunérer les comptes d'épargne de particuliers aux taux du marché. Ces nouveaux comptes, qui offraient des rendements supérieurs, étaient appelés *fonds de placement monétaire*. Les taux d'intérêt nominaux montant en flèche dans les années 70, les fonds de placement monétaire accumulèrent des centaines de milliards de dollars. En 1979, les banques d'épargne, les sociétés de crédit immobilier et les crédits mutuels, dont les dépôts étaient immobilisés dans des prêts hypothécaires à long terme et faible taux d'intérêt accordés avant le début de l'inflation, se retrouvèrent au bord de la faillite.

Le Congrès vint à la rescousse en adoptant deux textes de lois : le Deregulation and Monetary Control Act de 1980 et le Garn-St. Germain Act de 1982. Pour l'essentiel, ils éliminaient progressivement les limites réglementaires imposées aux taux d'intérêt offerts par les caisses d'épargne, les autorisaient à ouvrir des comptes courants rémunérés et à effectuer

toutes sortes de prêts. Jusque-là, les organismes de prêt immobilier avaient survécu en accordant la plupart des prêts hypothécaires aux particuliers du pays ; il leur était maintenant permis de pratiquer le prêt à la consommation et le prêt aux promoteurs immobiliers. Des compagnies comme Sears, GM et Prudential ainsi que les banques commerciales pouvaient s'étendre davantage sur le marché du prêt immobilier professionnel. En vertu de la tradition et de la loi, les banques commerciales avaient pour fonction de fournir à l'industrie fonds de roulement et capitaux d'investissement. Elles se ruiaient à présent sur le marché immobilier. Le portefeuille des prêts hypothécaires de la Citibank passa de 100 millions à 14,8 milliards de dollars en dix ans. Cet empressement à financer des immeubles de bureaux dont nul n'avait besoin a semé le désastre dans les caisses d'épargne, dont la moitié disparurent. Nos enfants et des millions de contribuables non encore nés devront aligner près de 1 000 milliards de dollars pour réparer les dégâts.

Au cours des trente dernières années, les banques américaines ont suivi une autre stratégie pour échapper aux autorités de tutelle. Elles ont de plus en plus déplacé leurs activités à l'étranger, hors d'atteinte du Trésor et de la Réserve fédérale. Là encore, les autorités avaient déclenché le processus par inadvertance.

Dans les années 70, pour chaque dollar que les banques américaines prêtaient à des étrangers à partir de leurs agences nationales, elles en prêtaient six ou sept à partir de leurs succursales à l'étranger, qui prirent collectivement le nom d'Euro-marché. Ce fonds commun, essentiellement en dollars, vit le jour en Europe pour répondre aux besoins financiers de la Chine communiste, mais il ne tarda pas à devenir un fonds mondial auquel pouvaient faire appel tous les emprunteurs. Trait distinctif de l'Euro-marché, l'argent y est compté en une devise différente de la monnaie officielle du pays où sont effectués les dépôts. Tous ces capitaux échappent en grande partie

aux autorités de leur pays d'origine. Lorsque les sociétés américaines ayant besoin de fonds à l'étranger avaient recours à l'Euromarché, elles se conformaient à la politique américaine visant à restreindre les sorties de capitaux des États-Unis. Mais cet énorme fonds en dollars à l'étranger représentait une redoutable solution de rechange au marché des capitaux américain. IBM a été la première des sociétés basées aux États-Unis à utiliser l'Euromarché de manière créative, mais nombre de compagnies américaines opérant hors des États-Unis n'ont pas tardé à financer leur activité à l'étranger sans faire appel aux banques de leur pays d'origine. L'Euromarché s'est étendu aux émissions de titres, puis s'est mis à proposer tout un menu de produits financiers de plus en plus sophistiqués. Il joua bientôt le rôle de relais entre les marchés financiers du monde entier, jusque-là entièrement indépendants.

L'AVÈNEMENT DE L'ÉCONOMIE-CASINO

Les capitaux eux-mêmes étaient en passe de devenir une marchandise réellement mondiale. En 1973, l'ensemble des comptes en eurodevises représentait 315 milliards de dollars ; en 1987, le total s'élevait à près de 4 000 milliards. Cette fantastique expansion a été accélérée par une série de déréglementations des transactions monétaires internationales, inaugurée par la décision de l'administration Nixon de mettre fin à la fixité des taux de change en août 1971, qui entraîna pour les États du monde entier la perte d'une grande partie de leur pouvoir sur la monnaie. La valeur des monnaies était désormais déterminée sur des marchés mondiaux de plus en plus intégrés, les opérateurs de toute la planète marchandant le nombre de lires ou de drachmes qu'ils pouvaient acheter à tout moment avec un dollar toujours plus fluctuant. Dans les années 70, l'éminent économiste Milton Friedman convainquit la Bourse de commerce de Chicago – qui avait créé un

marché à terme actif sur la viande de porc et d'autres produits agricoles afin de protéger les agriculteurs et les firmes agro-alimentaires de la volatilité des prix – qu'un marché à terme des produits monétaires était souhaitable. Plus les taux de change fluctuaient, plus les investisseurs aspiraient à se couvrir par des contrats d'achat ou de vente à prix et date fermes. Les possibilités étaient illimitées. En 1989, 350 variétés de contrats à terme, financiers pour la plupart, étaient proposées à Chicago et dans les quelque soixante-dix Bourses nouvelles apparues à travers le monde.

Les dirigeants américains jouèrent le premier rôle dans la transformation des marchés financiers de la planète, à deux reprises surtout. D'abord, en 1971, Nixon supprima la convertibilité du dollar en or. Autrement dit, les non-Américains étaient contraints de conserver leurs dollars en dépôt quelque part ou de les convertir en une autre devise. Huit ans plus tard, Paul Volcker, alors à la tête de la Réserve fédérale, tenta de lutter contre l'inflation qui sévissait aux États-Unis en réduisant la circulation monétaire. Il recourut à la méthode habituelle : relever les taux d'intérêt que devaient payer les banques commerciales pour obtenir des dollars auprès de la Réserve. Cependant, comme le dollar était la monnaie de réserve mondiale, la Fed avait involontairement provoqué une augmentation des taux d'intérêt partout, qui se mirent à fluctuer furieusement ainsi que les taux de change. Comme le dit Michael Lewis dans son livre *Liar's Poker* (1989, « Le poker menteur »), « du jour au lendemain, le marché des titres, d'eau stagnante qu'il était, se transforma en un véritable casino ». L'achat, la vente, le prêt de produits financiers devinrent dans le monde entier un commerce en soi. Pour l'essentiel, il n'avait rien ou pas grand-chose à voir avec des investissements dans le secteur productif ou commercial. Cependant, comme les taux de change flottaient de plus en plus, « se couvrir » devint une quasi-nécessité pour certaines entreprises transnationales. Les investissements étrangers directs dans le Tiers Monde

chutèrent, les grandes banques commerciales constatant qu'elles pouvaient dégager des profits plus rapidement sous formes de commissions, de frais et d'intérêts en « recyclant » par dizaines de milliards les « pétrodollars » des coffres du Koweït et d'Arabie saoudite.

L'essor des marchés financiers mondiaux a rendu de plus en plus difficile pour les gouvernements nationaux la tâche de formuler – et plus encore d'appliquer – une politique économique. Dans ce monde toujours plus anarchique où l'argent circule à toute allure, le dilemme auquel sont confrontés les dirigeants politiques est évident : imposer des réglementations, puis voir à quelle vitesse les institutions financières y échappent en changeant de façade, en se fondant dans d'autres sociétés ou en imaginant d'autres manœuvres pour mener la vie dure aux autorités. Les banquiers font cependant valoir que, dans la mesure où les règlements sont respectés, ils constituent un handicap dans la concurrence internationale. Il n'en reste pas moins que l'histoire de la déréglementation est ponctuée de scandales et de bévues financières qui ont coûté cher à une poignée de banquiers, mais surtout à des millions de contribuables et d'épargnants.

LA COURSE À LA DÉRÉGLEMENTATION

Le 27 octobre 1987 eut lieu dans la City ce que le président de la Bourse de Londres qualifia de « big bang » et qui mit fin à deux siècles de pratiques boursières sereines, flegmatiques et coûteuses. Du jour au lendemain, le marché fut déréglementé et ouvert aux banques et aux maisons de titres étrangères. Un système électronique modelé sur celui de la nouvelle Bourse américaine, le NASDAQ, fut installé pour remplacer la corbeille à l'ancienne mode. Les *traders* pouvaient maintenant se passer de Londres et traiter directement avec les marchés de New York et de Tokyo, à un coût bien inférieur.

Comme la Bourse de New York l'avait fait plus de dix ans plus tôt, celle de Londres abolit la fixité des commissions des contrepartistes, et il était désormais permis aux firmes d'agir à la fois comme courtiers et comme opérateurs en gros. Les banques commerciales américaines, auxquelles le commerce des titres était défendu aux États-Unis, purent dès lors se ruer sur ce marché à Londres, franchissant allégrement la ligne de démarcation entre banque d'affaires et banque commerciale définie par le Glass-Steagall Act de 1933, pierre angulaire de la réglementation bancaire américaine. (À la suite de la crise de 1929, et ses conséquences étant encore présentes à l'esprit, cette loi visait à interdire aux banques d'agir comme syndicataires des valeurs boursières.)

L'expansion mondiale par le biais de fusions et d'acquisitions de grande envergure s'accéléra dans les années 70, et cette restructuration globale du secteur obligea à amasser d'énormes capitaux. Au début, les grandes banques dominèrent ce marché, car elles possédaient la puissance financière et les relations d'affaires nécessaires pour former avec des banques étrangères un consortium pouvant consentir de gros prêts. Mais dans les années 80, à mesure que les besoins en capitaux se multipliaient, les entreprises, en mal de financement, trouvèrent plus économique de se procurer les fonds requis en émettant des bons et toutes sortes de titres. Les institutions financières de tout poil ficelèrent une multitude de petits prêts qu'elles vendaient sous forme de titres sur les marchés de la planète.

Les emprunteurs du monde entier, notamment les grandes firmes, étaient désormais à même de comparer le prix de l'argent un peu partout et d'en emprunter sous un grand nombre de formes différentes. Les investisseurs pouvaient se couvrir dans une économie nationale ou dans un secteur donné en achetant des actions étrangères. Les marchés mondiaux de titres offraient la possibilité de se diversifier. Les lois et les règlements qui interdisaient auparavant les investissements

internationaux étaient peu à peu abrogés. Les marchés de titres perdaient le peu de liens géographiques qui leur restaient. Il était maintenant possible d'investir sur le marché de New York en achetant des actions indicielles de Wall Street sur les marchés des options de la Bourse de Chicago.

Le big bang déclencha une frénésie de déréglementation dans d'autres places financières partout dans le monde. Les marchés informatisés raflaient une part de plus en plus importante des affaires aux corbeilles traditionnelles. Outre l'avantage de la vitesse et de la commodité, on y économisait des commissions et des taxes. Les actions de sociétés étrangères devinrent des produits négociés internationalement. Londres, Amsterdam, Paris, Francfort et Zurich se faisaient concurrence pour proposer la carte la plus cosmopolite d'actions, d'options, de *swaps* et d'opérations à terme sur des compagnies étrangères du monde entier. En 1990, l'achat et la vente d'actions étrangères à la Bourse de Londres excédaient ceux des titres nationaux.

L'ULTIME BARRIÈRE

L'ouragan de déréglementation ayant presque achevé de balayer le monde développé, il restait un dernier obstacle à la libre circulation des capitaux, empêchant les grands conglomérats financiers de contrôler les marchés mondiaux. Cette barrière, c'était les pays pauvres du Tiers Monde qui la dressaient en refusant encore avec obstination d'ouvrir leur secteur bancaire commercial à une domination extérieure. L'Uruguay Round, le huitième et dernier cycle de négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), allait veiller à l'abattre.

Dans la plupart des pays très pauvres, les banques étrangères étaient traditionnellement bienvenues pour les services qu'elles fournissaient, mais jusqu'à un certain point. On les

appréciait en tant que pourvoyeuses de crédit au détail et de capitaux sous des conditions spécifiques, objet d'un contrôle. À quelques exceptions près, il leur était interdit de prendre des participations dans le secteur bancaire commercial. Du fait que la finance est un facteur essentiel de développement, arguaient les gouvernements du Tiers Monde, les services financiers devaient rester aux mains des nationaux, servir les intérêts du pays et empêcher les capitaux de sortir de son économie.

Les États-Unis dirigèrent l'offensive pour leur arracher le contrôle de leurs marchés financiers au cours de l'Uruguay Round. Selon les États-Unis et d'autres pays occidentaux, l'« efficacité » et l'« équité » exigeaient que le traitement national soit accordé à toutes les banques étrangères dans chaque pays. L'expression « traitement national » signifie pour l'essentiel que les banques étrangères doivent être traitées sur le même pied que les banques locales. Ainsi faut-il que l'accès aux marchés financiers du Tiers Monde soit permis aux banques américaines *même si elles en arrivent à contrôler entièrement les institutions locales*. Les États doivent renoncer à toute tentative de conserver la maîtrise de l'activité financière nationale.

C'est l'un des points importants sur lesquels les négociations achoppèrent pendant sept ans, mais les États-Unis et les autres puissances occidentales contraignirent finalement les pays pauvres à céder, et, sous la houlette de l'Organisation mondiale du commerce, l'invasion financière est maintenant en cours.

Tandis que ces négociations se poursuivaient, les États-Unis poussaient le Mexique à déréglementer ses services financiers et concluaient un accord qui, selon les termes de la négociatrice américaine, allait donner aux banques américaines d'« extraordinaires opportunités nouvelles », situation affirmée ensuite par l'ALENA. « [Les Mexicains] nous ont fait cadeau de leur système financier », se glorifiait un fonctionnaire du Trésor. C'était vrai, et, en janvier 1995, le monde entier a pu

en goûter les conséquences. L'économie mexicaine ne s'en remettra pas avant longtemps. Le citoyen mexicain ordinaire paiera en fin de compte la note du sauvetage par les États-Unis de leurs propres spéculateurs, entre autres la Chase Manhattan et Goldman Sachs.

De toute évidence, la débâcle mexicaine de 1995 et celle d'une grande partie du monde en 1997-1998 en annoncent bien d'autres. Dans une économie mondialisée, interconnectée par des technologies capables de déplacer instantanément des masses de capitaux autour du globe sur l'ordre de spéculateurs et à l'abri de toute velléité de réguler ce flot, nous devons nous attendre à des catastrophes plus fréquentes. Nous sommes pourtant persuadés que cet état de fait ne sera pas toléré longtemps. Il rend l'accès aux services bancaires de plus en plus difficile et lointain pour les communautés locales, les petites entreprises et les gens ordinaires ; pis, il place l'ensemble de la machine économique internationale dans une situation extrêmement précaire. Le système financier mondial pourrait s'effondrer comme le château de cartes qu'il est devenu.

Un changement doit se produire dans le sens d'un système non fondé sur la spéculation, un système où les fonds utilisés auraient des racines géographiques et certains liens avec les biens et services qu'ils financent, comme c'était le cas naguère, dans l'intérêt des économies locales et régionales. Les exemples des banques Grameen au Bangladesh et South Shore à Chicago, qui vont à contre-courant, sont instructifs et suscitent l'optimisme. Seul un changement d'orientation de ce genre permettra à la communauté financière d'être au service, ne serait-ce que de loin, d'un monde écologiquement et socialement durable.

L'hégémonie des transnationales et ses mécanismes

Tony Clarke

Dans ce chapitre, le militant canadien Tony Clarke étudie dans ses grandes lignes le pouvoir croissant des firmes transnationales. Ce ne sont plus des acteurs ordinaires sur la scène internationale ; ayant désormais le contrôle des mécanismes économiques, des marchés financiers, de la nouvelle bureaucratie qui régit le commerce mondial, des médias et, de plus en plus, de l'éducation, elles exercent maintenant un véritable gouvernement planétaire.

Clarke met ici à profit deux décennies d'expérience et de responsabilité militantes. Après avoir obtenu en 1974 son doctorat à l'université de Chicago, dont la thèse portait sur l'éthique sociale et la vocation religieuse, il est nommé directeur du département des affaires sociales de la Conférence canadienne des évêques catholiques, puis président de la commission de la justice et de la paix du Conseil canadien des Églises. De 1987 à 1993, il dirige l'Action Canada Network, une coalition de groupements ouvriers et sociaux qui lutte pour empêcher l'adhésion à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et à l'ALENA. Clarke est également président du comité d'étude des entreprises du Forum international sur la mondialisation. Il est l'auteur notamment de *Behind*

***the Mitre : The Moral Leadership Crisis in the Canadian Catholic Church* (1995) et de *Witness to Justice* (1979, en collaboration avec Theresa Clarke).**

Dans leur livre *Global Reach* (1974), Richard Barnet et Ronald Mueller affirment : « Les hommes qui dirigent les firmes mondiales sont les premiers de l'histoire à disposer de l'organisation, de la technologie, des moyens financiers et de l'idéologie autorisant une tentative crédible de gérer le monde comme une unité économique intégrée. »

Au cours des deux décennies écoulées depuis que ces lignes ont été écrites, les entreprises transnationales (ETN) ont affermi le pouvoir et le contrôle qu'elles exercent sur le monde. Aujourd'hui, quarante-sept des cent économies les plus importantes de la planète sont des transnationales ; le commerce mondial est à 70 % sous la coupe de cinq cents entreprises, et 1 % des ETN de la planète possède la moitié des investissements directs étrangers. En même temps, les nouveaux régimes d'économie de marché et de libre-échange ont créé, à l'échelle planétaire, les conditions permettant aux ETN et aux banques de déplacer à leur guise capitaux, technologies, biens et services à travers le monde, sans être gênées par les législations des États-nations et les gouvernements démocratiquement élus.

Il y a eu en fait un énorme déplacement du pouvoir, qui, de ces derniers, est passé entre les mains des ETN et des banques. Ce sont elles qui régissent maintenant de manière effective l'existence de l'immense majorité des habitants de la planète. Et pourtant ces réalités nouvelles se reflètent rarement dans les stratégies des mouvements citoyens en faveur d'un changement social démocratique. Trop souvent, ces stratégies visent avant tout à infléchir les politiques gouvernementales, alors que le pouvoir réel exercé dans les coulisses par les ETN n'est pas remis en question ni, *a fortiori*, démantelé.

En ce début du XXI^e siècle, il est impératif que les mouve-

ments sociaux, au Nord comme au Sud, définissent de nouvelles politiques pour battre en brèche la domination mondiale des entreprises transnationales.

Nous allons donner une vue d'ensemble des principaux ingrédients des pouvoirs nouveaux qui, à l'ère de la mondialisation, confèrent aux grandes firmes un contrôle effectif sur la vie des gens et des nations, puis émettre quelques suggestions sur la façon de remédier à la situation.

Au cours des trois dernières décennies, comme le souligne David Korten, l'élite mondiale des milieux d'affaires et gouvernementaux s'est réunie régulièrement au sein de forums tels que le Council on Foreign Relations et la Commission trilatérale, pour trouver un consensus sur un programme de mondialisation.

À huis clos, ces dirigeants ont réussi à s'accorder sur certaines approches communes, notamment l'intégration économique mondiale, l'« harmonisation » de diverses mesures commerciales, fiscales et réglementaires, et une philosophie économique qui devait guider toutes les nations, en association avec les stratégies politiques visant à accomplir ces changements. La conclusion de nouveaux accords de libre-échange renforçant ceux de Bretton Woods et la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont permis à cette élite mondiale non élue de s'approprier d'importants instruments de gouvernement dans les trois régions dominantes du globe sans rendre de comptes à personne.

Indifférentes à leur pays d'origine, les entreprises japonaises, nord-américaines et européennes sont devenues apatrides, jonglant avec les identités et les attaches nationales pour servir leurs intérêts dans la concurrence mondiale. Où qu'ils opèrent dans le monde, ces conglomérats transnationaux peuvent recourir à leurs filiales à l'étranger, à des joint-ventures, à des accords de licence et à des alliances stratégiques pour prendre telle ou telle identité nationale répondant à leurs objectifs. Ils

en changeant comme des caméléons pour ressembler aux entreprises locales du pays où ils opèrent. Un PDG l'exprime fort bien : « Quand nous allons à Bruxelles, nous appartenons à la Communauté européenne, et quand nous allons à Washington, nous voilà devenus une compagnie américaine. » Chaque fois qu'ils en ont besoin, ils se drapent dans le drapeau national de leur choix pour obtenir des avantages fiscaux, des subventions de recherche ou une représentation au sein du gouvernement lors de négociations concernant leurs projets de commercialisation. Ces firmes apatrides parviennent ainsi à transformer les États-nations conformément à leurs intérêts.

L'ALLIANCE ÉTAT-ENTREPRISE

Dans la plupart des pays industrialisés, des conseils composés des cadres dirigeants des firmes et des banques les plus importantes ont conclu de nouvelles alliances avec l'État. Aux États-Unis, par exemple, parmi les deux cents membres de la Business Roundtable, la Table ronde des affaires, on compte les directeurs de quarante-deux des cinquante plus grosses entreprises sur la liste établie par *Fortune*, sept des huit plus grandes banques commerciales, sept des dix premières compagnies d'assurances, cinq des sept chaînes de distribution les plus importantes, sept des huit plus grosses compagnies de transport et neuf des onze plus grandes entreprises de services publics. Lorsque les principales transnationales parviennent à un consensus sur les politiques à adopter, des campagnes massives de lobbying et de publicité sont montées autour des questions essentielles. Armées d'un réseau d'instituts de recherche et de firmes de relations publiques, ces coalitions affairistes réunissent des faits, des analyses d'expert, des sondages d'opinion, font des propositions politiques et organisent des groupes citoyens pour lancer des campagnes visant à influencer les gouvernements et leurs politiques. En menant campagne en faveur

de l'annulation de la dette, de la privatisation et de la déréglementation, elles ont effectivement démantelé un grand nombre de pouvoirs et d'instruments des gouvernements nationaux.

L'objet premier des nouveaux accords de libre-échange (comme le GATT et l'ALENA) est de permettre aux ETN et aux banques d'agir sans être bridées par les législations et les constitutions nationales. Comme l'a dit Carla Hills, alors principale négociatrice des États-Unis pour l'ALENA et le GATT, « nous voulons que les entreprises puissent investir à l'étranger sans être tenues de prendre un associé local, d'exporter un certain pourcentage de leur production, d'utiliser des pièces détachées locales et sans être soumises à une douzaine d'autres contraintes ». En conséquence, les clauses relatives au « traitement national » dans l'ALENA et le GATT assurent aux investisseurs étrangers les mêmes droits et libertés qu'aux entreprises locales. Dans les nouveaux régimes de libre-échange, le code des investissements garantit l'abrogation de diverses réglementations instaurées par les États-nations, celles concernant notamment les conditions imposées aux investissements étrangers, les quotas d'exportation, le recours aux fournisseurs nationaux, les obligations en matière d'emploi et les spécifications techniques. Grâce à cette nouvelle forme de protection constitutionnelle, les droits des ETN ont le pas sur ceux des citoyens de chaque État. En outre, l'autorité législative du GATT et de l'ALENA a priorité sur la législation des États signataires en cas de conflit.

La création d'une culture mondialisée du consommateur est un autre élément essentiel de la nouvelle tyrannie des grosses entreprises. On estime que les transnationales dépensent maintenant en publicité bien plus de la moitié de ce que l'ensemble des pays de la planète débourse pour l'éducation publique. Toute cette publicité tend à créer dans l'esprit des gens un lien entre les intérêts privés (ceux des ETN) et l'intérêt public. Une monoculture mondiale est donc en train de naître, qui non seulement méconnaît les goûts locaux et les différen-

ces culturelles, mais encore menace d'exercer une sorte de domination sociale sur les attitudes, les attentes et le comportement des individus dans le monde entier.

C'est grâce aux deux principales institutions issues de la conférence de Bretton Woods, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, que les gestionnaires des nouvelles firmes mondiales ont maintenu les nations et les peuples sous leur coupe. La Banque et le Fonds sont en liaison directe avec le secteur financier, tant du côté emprunteur que du côté prêteur. Les accords de prêt sont souvent négociés en secret entre leurs fonctionnaires et ceux des gouvernements – pour la plupart, ces derniers ne sont pas responsables devant le peuple au nom duquel ils engagent le Trésor national auprès de prêteurs étrangers. La Banque et le Fonds doivent être considérés, selon un observateur, comme des « institutions de gouvernement exerçant leur pouvoir grâce à leur force de levier financier pour légiférer par régimes juridiques entiers et même modifier la structure constitutionnelle des États emprunteurs ». Les fonctionnaires de ces organisations ont souvent le pouvoir de « réviser complètement les politiques commerciale, fiscale, budgétaire et énergétique d'un pays, ses exigences administratives, en matière de relogement des populations déplacées et de marchés publics, son droit du travail, son organisation sanitaire et sa réglementation environnementale ».

Dans les années 80, la Banque mondiale et le FMI ont profité de la renégociation de la dette pour contraindre les pays en voie de développement à appliquer à leur économie un plan d'ajustement structurel (PAS). Les PAS obligent à des changements économiques et sociaux radicaux qui visent à canaliser les ressources et la productivité du pays vers le remboursement de la dette et à exacerber la concurrence transnationale. Parmi les mesures imposées, citons une déréglementation à grande échelle, la privatisation, la dévaluation de la

monnaie nationale, la réduction des dépenses sociales, l'allègement de la fiscalité des entreprises, l'accroissement de l'exportation des ressources naturelles et des produits agricoles, la suppression des restrictions imposées aux investissements étrangers et la rapide augmentation de la dépendance du pays envers les importations de biens et services. Les PAS sont en effet devenus les instruments de la recolonisation de nombreux pays du Sud dans l'intérêt des ETN et des banques (voir Edward Goldsmith et Walden Bello).

La nouvelle Organisation mondiale du commerce issue de l'Uruguay Round du GATT est conçue pour remplir la fonction de gouvernement mondial au service des transnationales. Dotée d'un pouvoir législatif et judiciaire, l'OMC est mandatée pour éliminer tous les obstacles à la concurrence et à l'investissement internationaux. Dans le cadre de l'OMC, un groupe de représentants commerciaux non élus fait office de Parlement mondial ayant le pouvoir de casser les décisions de politique économique et sociale des États-nations et des assemblées démocratiques du monde entier. En même temps, les plus grosses transnationales jouent un rôle de premier plan au sein de l'OMC par le biais de liens étroits avec les représentants des pays participants. Dans le cas des États-Unis, par exemple, des firmes géantes comme IBM, AT&T, Bethlehem Steel, Time Warner, Corning, Bank of America, American Express, Scott Paper, Dow Chemical, Boeing, Eastman Kodak, Amoco, Pfizer, Hewlett-Packard, Weyerhaeuser et General Motors, qui toutes sont membres de la Business Roundtable, siègent au comité consultatif en matière de politique et de négociations commerciales.

FACETTES D'UNE HÉGÉMONIE

Dans les paragraphes suivants, nous allons voir comment des systèmes planétaires ont été usurpés par des firmes transnationales et des banques.

Finances mondiales

La mondialisation des marchés financiers est une révolution. L'époque est bel et bien révolue où les autorités nationales étaient en mesure de stabiliser les marchés financiers grâce à la réglementation bancaire : exigences en matière de réserve, assurance-dépôt, plafonnement des taux d'intérêt et séparation entre banques commerciales et banques d'investissement. On a assisté partout à une déréglementation financière et à une fusion entre banques commerciales et banques d'investissement. De plus, les transnationales se passent maintenant des banques et émettent leurs propres titres. La technologie de l'information a transformé les opérations bancaires au point que 2 000 milliards de dollars sont transférés quotidiennement dans le monde. Grâce aux transferts électroniques, plus de 150 000 transactions internationales sont effectuées en une seule journée. La vitesse et la fréquence de ces transactions, entre la Malaisie, New York, Miami, les îles Caïmans, les Bahamas ou la Suisse, permettent difficilement de suivre les fonds à la trace, et a fortiori d'en réglementer le mouvement. Mais ce marché mondial déréglementé de la finance est devenu si fragile et instable qu'un choc dans un pays (comme le Mexique) risque de bouleverser les marchés financiers d'autres pays avant que les autorités nationales n'aient eu le temps d'intervenir. À moins que des mesures réglementaires radicalement nouvelles soient prises, les politiques fiscales des États seront non seulement dictées mais aussi menacées par la volatilité du marché mondial de la finance (voir Richard Barnet et John Cavanagh).

La production industrielle mondialisée

À mesure que, en se développant, les industries de l'automobile, de l'électronique, du textile et de l'habillement s'étendaient hors de leur pays d'origine et sous-traitaient leurs opé-

rations de production et d'approvisionnement à l'étranger à des entrepreneurs indépendants, naissent l'« usine planétaire » et une division du travail internationale entièrement nouvelle. Grâce à la mondialisation des réseaux de production, les firmes industrielles transnationales sont à même de déplacer rapidement leurs activités autour du monde, en quête d'occasions d'investissement plus profitables et d'une main-d'œuvre à vil prix le moins syndiquée possible. Cette mondialisation de la production a entraîné une réduction spectaculaire du nombre d'emplois dans l'industrie du Nord (les États-Unis, le Japon et l'Europe). Les ouvriers du monde entier sont de plus en plus confondus en un même réservoir de main-d'œuvre mondial, à tel point que l'exploitation au Guatemala, en Malaisie ou en Chine est perçue comme de la concurrence déloyale par les travailleurs de Londres, New York ou Montréal. La concurrence mondiale risque fort de tirer partout les travailleurs vers une sorte de plus petit commun dénominateur salarial, et l'écart stupéfiant entre les salaires des travailleurs du Nord et ceux du Sud commence déjà à se réduire.

La distribution mondialisée

Dans *Global Dreams* (1994), Richard Barnet et John Cavanagh décrivent le supermarché planétaire qui transforme la production agricole partout dans le monde tout en réduisant la capacité qu'ont les nations de satisfaire les besoins essentiels de leurs populations. Les transnationales de l'agroalimentaire réclament la suppression du système de subventions, de réglementation et de protection agricoles qui a permis de maintenir le prix des denrées à un niveau relativement bas dans le Nord industriel. En même temps, les pays pauvres du Sud, naguère autosuffisants sur le plan alimentaire, mus maintenant par un besoin désespéré de devises pour assurer le service de leur dette, sont contraints d'abandonner de précieuses terres agricoles aux ETN de l'agroalimentaire et de se convertir aux

cultures de rapport tout en important de quoi nourrir leurs populations. « Exporter ou périr », tel est le mot d'ordre. Mais « exporter *et* périr » est la réalité. L'adoption de méthodes de production biotechnologiques – vanille produite en laboratoire, céleri génétiquement modifié, fleurs et tomates résistant au gel, hormone de croissance bovine –, combinée au transport des aliments sur de longues distances, fait planer de nouvelles menaces non seulement sur les moyens d'existence des agriculteurs traditionnels des pays pauvres, mais aussi sur la qualité et l'innocuité des produits alimentaires en général. Pendant ce temps, les géants de l'alimentaire – General Foods, Kraft, Pillsbury, Philip Morris, Del Monte, President's Choice, Procter & Gamble, Pepsico et d'autres – ont fusionné leurs opérations et étendu mondialement leur stratégie de commercialisation.

Le rêve caressé par les ETN de transformer la planète en un paradis du consommateur est également sur le point de se réaliser. Les entreprises à réseaux de distribution mondiaux comme Procter & Gamble, Philip Morris, RJR Nabisco, Kellogg, General Motors, Sears, Unilever, Pepsico, Nestlé et McDonald's dépensent annuellement des milliards de dollars en publicité et promotion pour créer un marché mondial en expansion constante fondé sur la consommation de masse. Le but est de vendre partout les mêmes choses de la même manière sans se soucier ou presque des coutumes et des goûts locaux, des différences culturelles et religieuses.

La mainmise sur les ressources

Les transnationales géantes qui exploitent les ressources de la planète, comme Exxon, Mitsubishi, Texas Gulf, Shell, Rio Tinto Zinc, Alcan et une foule de firmes des secteurs énergétique, minier, forestier et hydroélectrique, ont élargi leur champ d'action à toute la planète. Elles menacent gravement l'environnement en déversant accidentellement d'énormes

quantités de pétrole, en inversant le cours des rivières, en inondant ou en déforestant des régions entières, en épuisant les réserves de poisson, en détruisant la faune et la flore. Il n'y a là rien de neuf, sinon le nouveau climat de déréglementation dans des domaines comme la protection de l'environnement. Les codes qui régissent les ressources et l'énergie dans l'ALENA et le GATT sont conçus pour accélérer l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles. En outre, en vertu de l'exigence d'« exporter ou périr » imposée par le FMI, les pays pauvres aux économies fondées sur ces ressources n'ont d'autre choix que d'ouvrir leurs portes aux firmes transnationales de ces secteurs, sans réglementation ni protection de l'environnement. La croissance rapide des exportations non seulement accélère l'épuisement des ressources non renouvelables, mais encore intensifie considérablement la demande mondiale d'eau douce, dont les réserves sont maintenant dans le colimateur des ETN. À tout cela viennent s'ajouter la destruction des dernières forêts tropicales et le déversement continu de déchets toxiques dans les écosystèmes par des compagnies comme Union Carbide, Dow Chemical et Du Pont. Il ne faut donc guère s'étonner que nous soyons à deux doigts d'un holocauste écologique.

Santé et éducation

Les firmes transnationales ont aussi fait main basse sur des services de base – soins médicaux et éducation... – dont l'État avait la charge dans la plupart des pays. Intégrations verticale et horizontale donnent naissance à un système de santé dominé par de grands groupes. Aux États-Unis, de grosses compagnies pharmaceutiques telle Eli Lilly fusionnent avec celles de l'assurance-maladie comme PCS pour absorber les hôpitaux, les pharmacies, les cliniques indépendantes, les maisons de retraite et les cabinets médicaux. Dans une économie mon-

diale déréglementée, ces géants sont prêts à avaler des pans entiers du système de santé publique.

Simultanément, les transnationales envahissent aussi le système d'éducation. Aux États-Unis, le Business Higher Education Forum et la New American Schools Development Corporation (qui canalise les fonds des entreprises dans des écoles élémentaires à but lucratif) sont composés d'ETN comme AT&T, Ford, Eastman Kodak, Pfizer, General Electric, Heinz et bien d'autres. Des firmes telles que Coca-Cola, Pepsi, McDonald's, Burger King et Procter & Gamble participent directement à la conception des programmes tout en exhibant leur marque commerciale et en organisant des promotions publicitaires pour amener les jeunes à se couler dans le moule (voir Agnès Bertrand et Laurence Kalafatidès).

Le brevetage du vivant

Alors que les réglementations sur les transnationales sont démantelées partout dans le monde, les droits monopolistiques de ces firmes sur l'information et la technologie sont maintenant protégés par les régimes de la propriété intellectuelle du GATT. Qui plus est, la protection procurée par les brevets internationaux a été étendue aux matériaux génétiques, notamment aux semences et aux remèdes naturels. Le brevetage du vivant permet aux transnationales d'exercer un contrôle général sur les organismes génétiquement manipulés, des micro-organismes aux végétaux et aux animaux. Pis encore, elles ont désormais la possibilité d'obtenir des droits monopolistiques sur la recherche en génétique et sur tout produit issu de cette recherche, droits s'appliquant à des espèces entières. Dans ces conditions, les agriculteurs qui, traditionnellement, mettaient de côté une partie des grains d'une récolte afin de les replanter pour la récolte suivante se retrouvent en infraction avec la législation internationale sur les brevets. Sauf à verser des royalties aux transnationales qui possè-

dent les semences brevetées, il est maintenant interdit aux paysans du monde entier de produire leur propre provision de semences. Enfin, on tente d'étendre le brevetage du vivant au clonage des embryons humains.

Le clonage culturel

Armées de moyens de communication par satellite, les firmes du divertissement vendent leurs produits dans le monde entier. Audience cible de cette industrie planétaire : les deux cinquièmes de la population mondiale âgés de moins de vingt ans. La plus grande percée a été le fait de MTV dans les années 80. En 1993, les émissions de MTV étaient captées par 210 millions de foyers à travers le monde. L'empire de la musique pop de Bertelsmann domine actuellement le marché des jeunes dans toute l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, et il est en train de s'étendre à l'Asie. Sony, Philips et Matsushita élargissent également leurs parts de ces marchés.

Mais cette expansion, considérée comme une nouvelle forme d'impérialisme culturel, est contestée. Dans les pays pauvres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, cette pénétration du son transnational par les six géants du secteur menace d'étouffer les traditions musicales des cultures locales et de restreindre l'emploi des artistes régionaux. En même temps, l'industrie mondiale du divertissement engendre une culture homogénéisée qui reflète les valeurs et les priorités des firmes occidentales (voir Richard Barnet et John Cavanagh).

LES NOUVELLES BASES D'UNE ACTION SOCIALE

Le meilleur espoir de lutter contre la domination croissante des transnationales et des banques réside dans la formation de mouvements sociaux revendiquant des droits souverains pour les citoyens.

La plupart d'entre nous ont maintenant l'impression d'avoir perdu la maîtrise de leur avenir économique, social et écologique. Cela n'est pas seulement vrai pour la majorité pauvre du Sud, à la suite des ravages provoqués par les plans d'ajustement structurel, mais aussi de plus en plus pour les classes moyennes laborieuses majoritaires du Nord. Pour beaucoup, la garantie d'un travail à plein temps, une communauté relativement stable et sans délinquance, un environnement non pollué et un bel avenir pour leurs enfants sont maintenant du domaine du rêve. Le climat est donc propice à la création de mouvements sociaux pour rétablir un contrôle démocratique de nos affaires.

Souveraineté populaire

Dans la formation de ces mouvements sociaux, l'accent doit être mis sur la notion de souveraineté populaire en tant que base d'action commune. Au cours du seul ^{xx}e siècle, on a lutté partout dans le monde pour la reconnaissance de la démocratie et des droits de l'homme fondamentaux, qui sont au cœur de la souveraineté populaire et ont été codifiés et inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale sur les droits civils et politiques.

L'hégémonie nouvelle exercée par les firmes et les banques, qui ont pris la direction des affaires, a complètement dénaturé les responsabilités des gouvernements nationaux. L'obligation morale et politique des États-nations d'intervenir dans l'économie de marché a été supprimée afin de garantir que l'ensemble du système économique, fiscal, social, culturel, écologique et politique national offre un climat propice à la concurrence et à l'investissement transnationaux dans la nouvelle économie-monde. À mesure que croît l'insécurité, un avatar du nationalisme de droite risque d'apparaître avec de nouvelles formes de protectionnisme contre l'immigration et les impor-

tations à bas prix des transnationales. Dans un tel climat, les mouvements sociaux doivent mettre toute leur énergie à résister à la tyrannie des grosses entreprises et à la montée du nationalisme de droite. L'État-nation doit donc être réorganisé pour servir le droit des peuples à choisir leur avenir économique, social et écologique. Mais ce nationalisme nouveau doit naître de concert avec les mouvements sociaux d'autres pays engagés dans des combats similaires.

Le manifeste citoyen

Pour lancer, au Nord comme au Sud, des mouvements sociaux visant à rétablir un contrôle démocratique, il convient de définir une plate-forme et un programme communs. Cela pourrait se traduire par un manifeste des citoyens du monde, comprenant :

- une déclaration des droits fondamentaux des peuples à décider de leur avenir économique, social et écologique ;
- l'énoncé des droits souverains des peuples sur les transnationales et les banques ;
- l'obligation pour les transnationales de satisfaire à certaines conditions économiques, sociales et écologiques ;
- l'injonction aux gouvernements de définir et promulguer de nouvelles mesures réglementaires permettant l'exercice d'un contrôle démocratique sur les transnationales ;
- la capacité des mouvements sociaux à engager toute forme d'action nécessaire pour garantir que les droits fondamentaux des personnes sont respectés et le contrôle démocratique des ETN, maintenu.

L'esprit et la pratique de la souveraineté populaire se trouveraient au cœur de ce manifeste, son principal objet étant de fournir aux mouvements sociaux, au Nord comme au Sud, une base d'action commune pour renverser l'hégémonie des transnationales et contester leurs opérations au niveau local, régional, national et international.

Le code de conduite de l'entreprise

Jerry Mander

Le comportement de l'entreprise est moins déterminé par ceux qui travaillent en son sein que par sa structure même. Ses employés se bornent à respecter ses normes juridiques et « éthiques ». Le profit vient en tête, la croissance, en deuxième place, l'amoralité – et non la moralité – arrive à la troisième, suivie par quelques autres impératifs.

Enjoindre aux entreprises de se conduire mieux en ne donnant pas la priorité au profit et à la croissance ou en agissant avant tout dans l'intérêt des communautés locales, de l'environnement ou des travailleurs, revient à demander à une armée de déposer les armes. Les dirigeants qui souhaiteraient adopter des politiques plus sociales ou écologiques ont les mains liées : ils ne peuvent donner la priorité à l'écologie et au social sur le résultat financier sans risquer de se retrouver au chômage. Certaines des règles qui gouvernent la conduite de l'entreprise sont exposées dans ce chapitre.

Dans le chapitre précédent, Tony Clarke a décrit en détail le rôle mondial joué maintenant par les grandes firmes. D'autres chapitres de ce livre mettent en évidence certains de leurs comportements : fermetures d'usines et délocalisation,

déversement de produits toxiques, piraterie génétique, destruction de l'environnement et abandon des communautés pour des « zones franches » aux législations sociales et écologiques laxistes. Pourquoi agissent-elles ainsi ?

On pourrait y voir la marque de leurs dirigeants : des individus immanquablement irresponsables, rapaces, malhonnêtes, dévorés par l'ambition, qui cherchent leur avantage personnel au point d'ignorer toute valeur morale, éthique, sociale et écologique.

C'est une vision bien trop étroite qui, en dernier ressort, délie les firmes de leurs responsabilités en les rejetant sur les individus. Les problèmes fondamentaux posés par les entreprises sont structurels et inhérents aux formes et aux règles qu'elles sont tenues de respecter. L'entreprise n'est pas sous le contrôle des hommes, comme on le croit souvent. C'est une structure technique en grande partie autonome qui se comporte suivant une logique parfaitement adaptée à ses fonctions essentielles : dégager des bénéfices, créer et lancer de nouveaux produits et de nouvelles technologies, élargir son marché, accroître sa puissance et prêcher l'évangile de la consommation à travers le monde. Si tous les problèmes posés par les entreprises étaient imputables au personnel qu'elles emploient, il suffirait de changer ce dernier pour les résoudre. Hélas, quel que soit leur poste, tous les employés sont obligés d'agir en conformité avec la règle et la structure de l'entreprise. S'ils tentaient de s'insurger, ils seraient tout simplement licenciés et remplacés par d'autres, disposés à jouer le jeu. La forme détermine le contenu. Les entreprises sont de véritables machines.

L'« ESPRIT BOÎTE »

Incapables de saisir la nature et les implications inévitables de la structure des entreprises, nous n'avons pas conscience de leurs aspirations et restons passifs. Nous contribuons ainsi

involontairement à accroître leur influence et leur puissance à l'échelle de la planète, à les affranchir de leurs responsabilités. Plus que toute autre institution (y compris l'État), les entreprises modèlent notre conception de la vie. Leur idéologie, leurs priorités, leur système de valeurs et leurs modes d'organisation et de comportement sont entrés dans notre vie quotidienne. La « *culture de l'entreprise* » définit la vie à l'américaine, qui doit être défendue à tout prix, *manu militari* si nécessaire. Les accords commerciaux mondiaux ont levé la plupart des obstacles à l'invasion de tous les pays du globe, les médias américains exercent leur pouvoir partout dans le monde, et la culture de l'entreprise américaine tend donc à devenir omniprésente.

Quand vous allumez la radio ou la télévision, quand vous ouvrez le journal, les entreprises s'adressent à vous par le biais de la publicité. Les sociétés américaines y consacrent plus de 150 milliards de dollars par an. Bien plus que le budget national de l'enseignement secondaire. La publicité est l'institution éducative dominante des États-Unis.

Selon *Advertising Age*, environ 75 % du temps d'antenne des chaînes de télévision commerciales sont payés par les cent plus grosses entreprises du pays. Beaucoup de gens ne mesurent pas l'importance de cette statistique. Mais considérez qu'il y a actuellement aux États-Unis 450 000 entreprises et quelque 250 millions d'habitants aux façons de vivre et aux points de vue extrêmement différents sur la politique et les priorités individuelles et nationales. Pourtant, une centaine de grandes firmes décident de ce qui sera diffusé sur les ondes – ou de ce qui ne le sera pas...

Plus de la moitié du temps d'antenne leur est également attribué contre paiement sur les chaînes publiques, qui, durant les années Reagan, ont pratiquement cessé de recevoir un soutien fédéral et se sont tournées vers les entreprises. En 1995, mené par Gingrich, le Congrès a menacé de supprimer le reliquat de l'aide fédérale et de laisser le champ libre au privé.

La fréquence et la longueur des spots publicitaires avant, après et pendant les émissions que financent les firmes augmentent à proportion de leur influence sur les chaînes publiques. Celles-ci diffusaient naguère des spots courts du genre : « Cette émission vous a été offerte par Exxon. » Une ou deux phrases et un slogan accompagnent maintenant le logo de la société. Plusieurs chaînes de télévision réputées « non commerciales » ont récemment annoncé qu'elles allaient diffuser de la publicité. C'était bien l'intention de ceux qui, de Reagan à Gingrich, ont présidé à la suppression du financement des chaînes publiques.

Le téléspectateur américain moyen ingurgite déjà 22 000 spots publicitaires par an. Les grosses entreprises impriment vingt-deux mille fois dans son cerveau des images suggérant que le bonheur suprême consiste à acheter des biens de consommation. Certaines vantent les mérites d'une voiture, d'autres, ceux d'un médicament, mais toutes s'accordent sur un point : vous devez acheter *quelque chose*, et la vie ne vaut d'être vécue que si l'on croule sous les objets. Les publicités sont entrecoupées d'émissions, elles aussi conçues par les grosses entreprises, qui vont dans le même sens.

Les entreprises sont en outre de grandes pourvoyeuses de matériel éducatif pour les établissements scolaires des États-Unis et d'ailleurs. Elles fournissent maintenant gratuitement livres, cassettes, vidéos et programmes informatiques aux écoles publiques et privées, assurant ainsi un « service public » en ces temps de restrictions budgétaires. Les sociétés des secteurs pétrolier et chimique se sont montrées particulièrement généreuses en mettant à disposition des jeunes un matériel éducatif sur le thème de la nature. Elle y est dépeinte comme une précieuse ressource à la disposition de l'homme ; on y met en avant des concepts tels que la « gestion de la nature » au moyen de produits chimiques et de pesticides par un mégasecteur agroalimentaire. Une génération de jeunes est ainsi condition-

née à considérer la nature d'une manière conforme aux objectifs des grandes firmes.

L'IMPOSSIBLE *MEA CULPA*

J'attends encore le jour où le président de l'une des 500 plus grosses multinationales de la planète viendra publiquement à résipiscence. Sa déclaration pourrait être la suivante : « Au nom de ma société, de sa direction et de ses actionnaires, je tiens à exprimer nos regrets aux personnes qui habitent en aval de notre usine sur la rivière X ou Y pour les dommages qu'elles ont subis. À notre grande honte, nous avouons avoir déversé pendant des années des déchets toxiques dans la rivière, mettant en danger la communauté. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour y remédier. Par ailleurs, nous savons qu'il est maintenant impossible d'assurer un stockage sans danger de produits chimiques d'une telle nocivité, et nos usines seront désormais affectées à la production de matières moins dangereuses. Nous n'avons nullement l'intention de laisser tomber cette communauté et ses travailleurs. »

Jamais on n'a entendu pareille déclaration. Aucun dirigeant de société ne pourra jamais placer le bien-être de la communauté au-dessus de l'intérêt de l'entreprise. S'il le faisait, les victimes risqueraient d'intenter des procès coûteux et infamants, les actionnaires attaqueraient la direction. La règle exige en effet que le PDG agisse avant tout dans l'intérêt économique de ces derniers. Il est donc *obligé d'ignorer* le bien-être de la communauté (notamment, la santé des travailleurs, la sauvegarde de l'environnement). Et il est tenu de nier toute action préjudiciable si cela entraîne une perte de bénéfices.

Dans nombre de procès, les entreprises ont nié toute responsabilité de leurs actes, causes de morts, de blessures ou de maladies. Ainsi, les dirigeants des multinationales du tabac ont menti avec impudence à propos de ses effets nocifs. Les mêmes

mensonges ont été proférés par les fabricants de pesticides, de produits chimiques, de contraceptifs et de matériaux à base d'amiante.

Cacher des informations revient alors à rendre malades des dizaines de milliers de personnes et à en tuer certaines. En d'autres circonstances, il y aurait inculpation pour meurtre.

SCHIZOPHRÉNIE

Si les entreprises ne sont jamais inculpées de meurtre et ne reconnaissent jamais leurs torts, c'est en raison de leur nature duale. Elles emploient du personnel mais ne sont pas des personnes (si ce n'est, au sens juridique du terme, des « personnes morales »...) et n'ont pas de sentiments. Une société commerciale peut avoir des bureaux et/ou une usine, mais n'a ni existence ni forme physique : elle n'a aucune *corporéité*. Lorsque, dans une ville ou un pays, les conditions lui sont défavorables – normes de sécurité trop contraignantes ou main-d'œuvre revendicatrice –, elle est à même de se dématérialiser et de se rematérialiser ailleurs. Cette tendance s'accroît de manière spectaculaire dans les nouveaux régimes de libre-échange.

Qu'est-ce qu'une société commerciale ? Avant tout un *concept* auquel on a donné un nom et une existence légale. Notre droit reconnaît en elle une entité, et nous lui attribuons une forme concrète, mais elle n'existe que sur le papier.

Plus curieux encore, cette entité impalpable bénéficie de droits similaires à ceux des individus. La loi qualifie les entreprises de « *personnes fictives* » ayant vocation à acheter et vendre des biens ou à intenter des procès, en diffamation notamment. Et la « *parole de l'entreprise* » – publicité, relations publiques – est protégée par le premier amendement de la Constitution des États-Unis, qui régit la liberté de parole. Celle-ci a été étendue aux sociétés commerciales alors que les entreprises telles que nous les connaissons maintenant n'existaient pas

lorsque la Déclaration des droits a été rédigée, en 1792. (Le premier amendement visait à l'origine à protéger la liberté de parole *individuelle*, en un siècle où les médias ne consistaient qu'en gazettes, prospectus et livres. Résultat de cette extension de la liberté de parole, 150 milliards de dollars de publicités annuelles payées par une poignée d'entreprises qui modèlent maintenant la perception du public, sans qu'il y ait eu pratiquement de tentatives étatiques de réglementation.)

Si les entreprises jouissent de nombreux « droits de l'homme », elles ne sont pas tenues d'en assumer les responsabilités. Même en cas de négligence ayant entraîné des blessures ou la mort, elles ne sont pas passibles de prison... Il arrive parfois que des employés soient poursuivis pour des actes qu'ils savaient être préjudiciables. Une société commerciale peut être mise à l'amende ou contrainte de modifier ses pratiques, mais sa structure n'est jamais modifiée, sa « vie », jamais menacée. Contrairement aux êtres humains, les entreprises ne meurent pas de mort naturelle. Une société commerciale survit généralement aux hommes et aux femmes qui en ont fait partie ou qui en ont été propriétaires. L'immortalité est pour elle dans l'ordre du possible.

La réalité physique qui caractérise les êtres humains lui faisant défaut, cette entité, ce concept, cette masse de paperasses appelée *société commerciale* est incapable d'éprouver des sentiments comme le remords ou la honte. Le comportement des entreprises est gouverné par leur système de normes, de règles, de formes et de finalités, inscrit dans leurs statuts et confirmé par nos structures juridiques.

LES RÈGLES INHÉRENTES À LA CONDUITE DES ENTREPRISES

La règle la plus fondamentale de la gestion des entreprises, c'est qu'il leur faut à la longue dégager un bénéfice. Une

deuxième règle gouverne les sociétés cotées en Bourse : elles doivent se développer et grossir, puisque la croissance est le critère en fonction duquel la Bourse les juge. Tout le reste est secondaire, que ce soit le bien-être de la communauté et des travailleurs, la santé de la planète ou même la prospérité générale.

Ceux et celles qui travaillent dans une entreprise ne peuvent donc agir en leur âme et conscience. Comme les travailleurs à la chaîne qui doivent nécessairement serrer les boulons à la vitesse de la machine, les employés d'une entreprise sont ligotés par l'appareil de celle-ci et tenus de respecter ses règles.

En ce sens, une entreprise est par essence une machine, une structure technologique, une organisation qui suit ses propres principes de fonctionnement. La moralité humaine n'y a pas sa place. En raison de cette dualité des critères – ceux des personnes physiques et ceux des personnes fictives –, les cadres se comportent parfois bizarrement, faisant le contraire de ce qu'ils savent probablement être juste et moral.

Ainsi, en 1986, l'usine chimique d'Union Carbide de Bhopal, en Inde, a laissé échapper accidentellement de l'isocyanate de méthyle dans l'atmosphère, provoquant ainsi des lésions chez 200 000 personnes et la mort de plus de 6 000. Peu après l'accident, Warren M. Anderson, le président du conseil d'administration d'Union Carbide, bouleversé, a annoncé aux médias son intention de passer le restant de ses jours à réparer les torts. À peine un an plus tard, cependant, il affirmait à *Business Week* s'être « laissé emporter par ses paroles » et être prêt à engager la firme dans une bataille juridique pour ne *pas* payer de dommages et intérêts. Que s'était-il passé ? Warren Anderson s'était rendu compte (et peut-être l'avait-on pressé de le faire) que sa réaction, parfaitement humaine, n'était pas de mise pour le président du conseil d'administration d'une société responsable devant ses actionnaires et non devant les victimes de Bhopal, et donc tenu de présenter un bon bilan. Si Warren Anderson avait persisté à exprimer ses sentiments

personnels et à reconnaître la responsabilité de la société, il aurait certainement été mis à la porte.

Voici quelques-unes des règles que les entreprises doivent respecter. Elles permettent de comprendre pourquoi ces dernières se comportent ainsi et comment elles en arrivent à exercer une domination sur les milieux naturels et sur les hommes.

SEPT RÈGLES DE CONDUITE

L'impératif de profit

Critère ultime de décision, il a priorité sur le bien-être de la communauté, la santé des travailleurs, la santé publique, la paix, la préservation de l'environnement et la sécurité nationale. Péchés capitaux contre l'État : les firmes américaines trouvent même le moyen de commercer avec l'« ennemi » – la Libye, l'Iran et Cuba. Les impératifs de profit et de croissance sont les pulsions les plus fondamentales des entreprises ; ils représentent leur instinct de vie.

L'impératif de croissance

Se développer est vital pour l'entreprise. Ses relations avec les investisseurs, la Bourse, les banques, et son image de marque en dépendent. L'obligation de croître la pousse à rechercher et exploiter des ressources rares dans des régions oubliées du globe.

Les derniers endroits vierges de la planète sont maintenant sacrifiés sur l'autel de la production, des pressions sont exercées sur les peuples qui vivent dans les régions riches en ressources. Ils doivent abandonner leur mode de vie traditionnel et s'engager dans la spirale production-consommation. Les entreprises prétendent moderniser « les sociétés les moins

développées » dans le but altruiste d'élever leur niveau de vie, mais l'altruisme leur est étranger.

En théorie, les *entreprises à capitaux privés* – celles qui sont aux mains d'un individu ou d'une famille – n'ont pas ce besoin intrinsèque de se développer. En pratique, leur comportement est souvent le même. La croissance engendre des économies d'échelle et augmente généralement les profits. Des firmes familiales géantes comme Bechtel n'ont montré aucune propension à modérer leur croissance, bien au contraire. Même pour les petites sociétés commerciales à capitaux privés – les entreprises « vertes » à la gestion « éclairée » –, il est difficile de résister à l'envie de se développer. Les banques rechignent à financer les entreprises à croissance faible. Leurs cadres supérieurs et moyens jugent que leurs perspectives d'avenir y sont plus limitées. La « culture » de l'entreprise abhorre la modestie des ambitions et la modération dans la recherche du profit.

L'amoralité

Dénuées d'humanité et de sentiments, les entreprises ne peuvent se montrer morales et se donner des objectifs altruistes. Des décisions contraires aux intérêts de la communauté ou nuisibles à l'environnement sont donc prises sans états d'âme. En fait, les dirigeants d'entreprise sont enclins à ériger l'insensibilité en fondement nécessaire des décisions « objectives ».

Les entreprises s'évertuent cependant à dissimuler leur amoralité. Dernièrement, les industriels américains ont voulu donner l'impression qu'ils s'intéressaient à la dépollution de l'environnement, à l'art et à la désintoxication des drogués. Si les entreprises s'efforcent d'afficher un comportement social, c'est précisément parce qu'elles ne sont *pas* responsables devant la société. Elles ne se préoccupent guère des aspirations de la communauté, sauf de celles qui servent leurs objectifs.

Certaines, par exemple, ont fait grand bruit sur leur action

écologique, telle cette société pétrolière qui installe des plateformes de forage en mer et dont les pubs montrent des poissons prospérer alentour. Tout en rasant des forêts entières, les sociétés d'exploitation du bois dépenseront des millions de dollars pour des spots sur leurs pépinières, alors qu'elles se soucient comme d'une guigne des ressources renouvelables.

On peut affirmer qu'en règle générale les firmes tendent à vanter les qualités mêmes qui leur manquent afin d'améliorer leur image. Lorsqu'elles disent « nous nous soucions » de ceci ou de cela, c'est presque toujours parce qu'elles ne le font pas. Comment pourrait-il en être autrement, puisque tous leurs actes sont au service du profit ?

Quantification, linéarité et segmentation

Il est nécessaire pour les entreprises que l'information subjective soit exprimée sous une forme objective, autrement dit en chiffres. Cela exclut des processus de décision toute valeur non quantifiable. C'est le cas, par exemple, de celle, spirituelle, attachée aux forêts par certains peuples, valeur qui n'entre donc pas dans les équations des sociétés commerciales. Les forêts sont évaluées en « stères ». Les éléments de la production mettant en péril la santé ou le bien-être de la population – pollution, déchets toxiques, carcinogènes – sont traduits en concepts objectifs neutres tels que « rapport coût-bénéfice » ou « compensation ». Quand ils évaluent le niveau de sécurité de certaines normes de production, les constructeurs d'automobiles calculent le nombre probable d'accidents et de morts lié à chaque niveau de normes. Les chiffres obtenus sont ensuite comparés au coût des assurances et des procès intentés par les familles des victimes. On chiffre également la question des relations publiques et on fait la balance.

La tendance à la quantification se manifeste dans tous les aspects de l'activité de l'entreprise. Ainsi, en amont, du côté de la production, on s'efforce de mesurer le temps nécessaire

à chaque opération effectuée par l'ouvrier. Le but est de segmenter les tâches pour ensuite les automatiser et éliminer ainsi toute la main-d'œuvre. À défaut, la tâche est réduite à sa forme répétitive la plus simple. En conséquence, les travailleurs sont sans cesse comparés entre eux. Quand ils réussissent à conserver leur emploi, leur travail répétitif, horriblement ennuyeux, ne leur donne pas l'impression de participer à la marche de l'entreprise. Ils ont le sentiment de n'être que les rouages d'une machine.

Intemporalité et mobilité

Les entreprises échappent au temps et à l'espace. Elles ne meurent pas mais survivent à leurs fondateurs. Nous l'avons vu, ces créations juridiques n'existent que sur le papier. En vertu des nouvelles règles du commerce mondial surtout, elles ne sont tenues à aucun engagement envers la localité où elles sont installées, leurs employés et leurs voisins. Cela rend la firme mondiale moderne entièrement différente des petits commerçants de jadis, qui ne survivaient qu'en entretenant de bonnes relations avec leurs clients et leurs voisins. N'ayant ni moralité, ni attachement à un lieu donné, ni nature physique (une usine n'est pas l'entreprise), une firme peut réimplanter toutes ses activités ailleurs dès qu'apparaît la moindre gêne.

Opposition à la nature

Si certains de leurs employés aiment la nature, les entreprises elles-mêmes ont vocation à s'ingérer dans celle-ci et à l'altérer. C'est en transformant des matières premières en marchandises commercialisables que les industriels dégagent des bénéfices. Les métaux extraits du sous-sol sont convertis en automobiles, les arbres, en planches, puis en maisons, mobilier et papier, le pétrole en énergie. Une partie de la nature est soustraite à son lieu d'origine et muée en une forme nouvelle.

En de rares cas, des arbres sont replantés, des éléments naturels sont renouvelés, mais jamais on ne revient à la situation d'origine. Toute l'activité industrielle repose donc sur une intrusion dans la nature et sur une reconfiguration de celle-ci. Quand les ressources naturelles s'épuisent dans une partie du globe, les entreprises vont dans une autre.

Cette transformation de la nature a lieu dans toutes les sociétés où se pratiquent des activités manufacturières. Mais dans un système capitaliste, mondialisé de surcroît, le processus s'accélère, car les sociétés et les entreprises capitalistes sont vouées à la croissance. L'extraction et la transformation des ressources naturelles à un rythme de plus en plus rapide participent de l'existence même de l'entreprise. En aval, la consommation s'accélère elle aussi : les firmes ont intérêt à convaincre le public que consommation et satisfaction sont tout un. L'autosuffisance – satisfaction intérieure, contentement tiré de la nature et des relations avec autrui, aptitude à se satisfaire de ce qu'on possède – a pour l'entreprise un caractère subversif. Résultat, les transnationales saccagent la nature pour répondre aux besoins artificiels qu'elles ont créés.

Homogénéisation

Selon la rhétorique moderne, la société de consommation offre une diversité et un choix inégalés. « Choix » est ici synonyme de sélection du produit que l'on achète : possibilité de choisir entre différentes marques et entre les caractéristiques secondaires de produits par ailleurs identiques. Les entreprises ont intérêt à ce que nous vivions tous de manière similaire, en trouvant notre plaisir dans les objets que nous achetons. S'il est vrai qu'elles cherchent à occuper des créneaux différents, qu'il s'agisse du marché des personnes âgées ou des acheteurs de produits biologiques, toutes partagent la même vision économique, culturelle et sociale.

Les modes de vie et les systèmes économiques qui accordent

une place importante au partage des biens, des services et du travail, qui n'encouragent pas l'accumulation d'objets ou qui célèbrent des valeurs non matérielles ne sont pas propices aux affaires. Ainsi, les personnes qui vivent en collectivité et partagent machine à laver, automobile et appareils ménagers – ou pis, qui se passent d'eux – ont un comportement inacceptable pour les entreprises, passionnaires de la société de consommation. En revanche, elles voient la famille nucléaire d'un fort bon œil. Chaque famille habite seule dans son logement et possède les mêmes machines que ses voisines. Les célibataires, de plus en plus nombreux, sont encore plus choyés, puisque chacun est obligé de s'équiper de A à Z.

Quant aux sociétés dites primitives, qui entretiennent des relations immatérielles avec la vie, la planète et les esprits, et dont les mœurs sont en désaccord complet avec l'idéologie des entreprises, on les considère comme inférieures, rétrogrades, arriérées. Elles envient nos possibilités de choix, nous dit-on. Dans la mesure où il en existe encore, elles représentent une menace pour l'homogénéisation de la culture et des marchés mondiaux. La société industrielle s'emploie activement à inculquer à ces peuples des attitudes et des valeurs conformes à ses intérêts. Dans les régions non industrialisées de la planète, où les multinationales viennent de s'implanter, la rééducation idéologique est en cours. Les communications par satellite, cheval de Troie de la télévision et de la publicité occidentales, couplées à une infrastructure technique, accélèrent le rythme du développement. La manœuvre est financée essentiellement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi que par des organismes comme l'Agence américaine pour le développement international, l'Inter-American Bank et l'Asian-American Bank, qui tous sont au service des transnationales.

Dans quel but ? « Une société de consommation homogène. [...] J'attends avec impatience le jour où les Arabes et les Américains, les Latins et les Scandinaves croqueront des crackers

Ritz avec autant d'enthousiasme qu'ils boivent déjà du Coca ou se lavent les dents avec Colgate », a déclaré le président de Nabisco.

LA FORME EST LE CONTENU

Ces règles, là est l'essentiel, sont inhérentes à la structure des entreprises. Celles-ci sont foncièrement hardies, agressives et animées de l'esprit de compétition. Bien qu'appartenant à une société qui se réclame de principes moraux, elles sont structurellement amoraux et déshumanisent inévitablement l'ensemble de la société. Elles sont déloyales envers leurs employés, y compris leur personnel dirigeant. Quand les intérêts de la communauté entrent en conflit avec les leurs, elles se montrent déloyales envers la communauté, même si elles en ont fait partie pendant des années. Il est dans leur nature de chercher à canaliser toutes les consciences de manière unidimensionnelle. Il leur faut venir à bout des différences culturelles et cloner la population mondiale. Les firmes ne se soucient pas des nations et ignorent les frontières. Elles sont vouées à détruire la nature. En éliminant les cultures locales, en exploitant la Terre, les multinationales respectent aveuglément le code de conduite inscrit dans leur structure tel un véritable programme génétique.

Maintenant que le sens inhérent de l'activité de l'entreprise nous apparaît clairement, nous devons nier la prétendue neutralité de sa forme. Compte tenu de ses règles de fonctionnement, il est absurde de demander à ses dirigeants de se comporter de manière moralement défendable. Rien n'incite les entreprises et leur personnel à adopter une conduite morale. Ils suivent une logique et des règles qui les conduisent inexorablement à adopter un comportement dominateur. La forme est le contenu.

Monsanto : l'arrogance d'une transnationale

Brian Tokar

Brian Tokar est l'auteur de *Earth for Sale* (South End Press, 1997), *The Green Alternative* (édition révisée, New Society Publishers, 1992) et dirige une collection à paraître sur la politique de la biotechnologie (Zed Books, 2000). Il enseigne à l'Institut d'écologie sociale et au Goddard College, tous deux à Plainfield, dans le Vermont. Brian Tokar a reçu en 1999 un prix pour son enquête sur Monsanto, parue dans *The Ecologist* (vol. 28, n° 5, septembre-octobre 1998).

Dans les années 90, on a diabolisé et vilipendé Monsanto, l'une des plus grosses entreprises du secteur chimique de la planète et, de loin, le promoteur le plus agressif du génie génétique en agriculture. Elle a essayé, à coups de millions de dollars, de convaincre le public que le sort des masses affamées du globe dépendait de l'adoption de ses nouvelles variétés culturales transgéniques. Monsanto a tenté de se dépeindre comme un acteur visionnaire de l'histoire, œuvrant pour appliquer la science de pointe et son prétendu sens de la responsabilité à la résolution des problèmes actuels les plus épineux.

Pour les militants, Monsanto incarnait le mal absolu. Au Royaume-Uni, certains l'ont surnommé « Nonsanto » et

« Monsatan ». La campagne de publicité britannique proclamant que la firme s'était donné pour mission de nourrir le monde devint un tel objet de dérision qu'il fallut l'annuler.

Robert Shapiro, le directeur de Monsanto, naguère prophète de la biotech et devenu paria dans les milieux d'affaires en moins de trois ans, a été mis en semi-retraite. L'histoire de Monsanto, aujourd'hui filiale agricole de Pharmacia, le groupe pharmaceutique transnational américano-helvétique, illustre bien celle des industries chimique et biotechnologique aux États-Unis et ailleurs. On comprendra mieux ses récents revers de fortune et son rôle encore essentiel dans la concentration du secteur agroalimentaire mondial et dans la promotion de l'agriculture génétiquement manipulée en revenant sur son passé.

Installée dans la banlieue de Saint Louis, Missouri, la Monsanto Chemical Company a été fondée en 1901 par John Francis Queeny. Chimiste autodidacte, il importa d'Allemagne la technique de fabrication de la saccharine, le premier édulcorant artificiel. Dans les années 20, Monsanto devient l'un des principaux fabricants d'acide sulfurique et autres produits chimiques de base. Il fait partie des quatre sociétés du secteur chimique citées depuis la guerre parmi les dix plus grosses entreprises américaines¹.

Dans les années 40, les plastiques et les tissus synthétiques occupent une place essentielle dans ses affaires. En 1947, un cargo français transportant de l'engrais à base de sulfate d'ammonium explose dans un dock situé près de son usine de Galveston, au Texas. Cet accident, l'un des premiers grands désastres de l'industrie chimique, provoqua la mort de 500 personnes². L'usine produit alors des styrènes et polysty-

1. « Dow Chemical, Du Pont, Monsanto et Union Carbide font partie des dix plus grands fabricants de produits chimiques depuis 1940 », *Chemical and Engineering News*, 12 janvier 1998, p. 193.

2. Marc S. Reisch, « From Coal Tar to Crafting a Wealth of Diversity », *Chemical and Engineering News*, 12 janvier 1998, p. 90.

rènes, constituants des emballages alimentaires et pour divers produits de consommation. Dans les années 80, le ministère américain de l'Environnement (EPA) classe le polystyrène en cinquième position sur sa liste des produits chimiques dont la fabrication génère le plus de déchets dangereux³.

En 1929, la Swann Chemical Company, que Monsanto n'allait pas tarder à racheter, mit au point les polychlorobiphényles (PCB), vantés pour leur caractère ininflammable et pour leur extrême stabilité chimique. Principalement utilisés dans l'industrie de l'équipement électrique, ils font office de liquide de refroidissement pour une nouvelle génération de transformateurs. Dans les années 60, les PCB, de plus en plus nombreux, servaient aussi de lubrifiants, de fluides hydrauliques, d'huiles caustiques et de revêtements étanches. Leurs effets toxiques se manifestent dès les années 30. Trois décennies plus tard, des scientifiques suédois en trouvèrent des concentrations importantes dans le sang, le pelage et les tissus graisseux d'animaux sauvages⁴.

Dans les années 60 et 70, des recherches montrent que les PCB et autres organochlorés aromatiques sont potentiellement cancérogènes et responsables d'un ensemble impressionnant de troubles de la reproduction, du développement et du système immunitaire⁵. Leur grande affinité chimique avec la matière organique, en particulier les tissus graisseux, explique leur taux record de bioaccumulation et leur grande dispersion dans tout le réseau trophique aquatique septentrional. La

3. Pamela Peck, « Vermont Polystyrene (Styrofoam) Boycott », Barre, Vermont, Vermonters Organized for Cleanup, 1989.

4. Theo Colborn, Diane Dumanoski et John Peterson Myers, *Our Stolen Future*, Penguin Books, New York, 1996, p. 90.

5. Michelle Allsopp, Pat Costner et Paul Johnson, *Body of Evidence : The effects of chlorine on human health*, Université d'Exeter, Laboratoires de recherche de Greenpeace, mai 1995. Voir aussi Joseph E. Cummins, « PCBs : Can the World's Sea Mammals Survive Them ? », *The Ecologist*, vol. 28, n° 5, septembre-octobre 1998, p. 262-263.

morue de l'Arctique, par exemple, en présente une concentration quarante-huit millions de fois supérieure à celle des eaux environnantes, et chez des mammifères prédateurs, comme l'ours polaire, elle peut être cinquante fois plus élevée. La fabrication des PCB est interdite aux États-Unis depuis 1976, mais leurs effets toxiques et perturbateurs sur les glandes endocrines persistent dans le monde entier⁶.

La principale usine de PCB était celle de Monsanto, près de Saint Louis Est, faubourg frappé de dépression économique chronique, sur la rive du Mississippi, en face de Saint Louis. « La santé des enfants de ce secteur est parmi les plus déficientes d'Amérique », rapporte un spécialiste des questions d'éducation. Selon lui, la ville présente les pourcentages les plus élevés de l'État pour les morts fœtales et les naissances avant terme, le troisième pour les décès en bas âge, et l'un des plus importants des États-Unis l'asthme infantile⁷.

DIOXINE : LA CONTAMINATION EN HÉRITAGE

Depuis que la société s'est lancée dans la production de l'herbicide 2,4,5-T à la fin des années 40, dès qu'on entend « dioxine » on pense Monsanto. « Des ouvriers se plaignirent presque tout de suite d'éruptions cutanées, d'inexplicables douleurs dans les membres, dans les articulations et autres parties du corps, de faiblesse, d'irritabilité, de nervosité et de perte de libido, explique Peter Sills, auteur d'un ouvrage à paraître sur la dioxine. Comme le prouvent des notes de service, la société savait que ses employés étaient malades, mais elle ne l'a pas divulgué⁸. » En 1949, une explosion dans son

6. Theo Colborn *et al.*, *Our Stolen Future*, *op. cit.*, p. 101-104.

7. Jonathan Kozol, *Savage Inequalities : Children in America's Schools*, Crown Publishers, New York, 1991, p. 7-20.

8. Communication personnelle, 5 août 1998.

usine de Nitro, dans l'ouest de la Virginie, attira de nouveau l'attention. La dioxine ne fut reconnue coupable de ces affections qu'en 1957. Parallèlement, l'armée américaine s'y intéressa en tant qu'agent possible de la guerre chimique. Une demande de renseignements formulée par la *St. Louis Journalism Review* révéla 600 pages de rapports et de correspondance remontant à 1952 entre Monsanto et l'armée sur ce sous-produit de l'herbicide⁹.

L'herbicide dit agent « orange », utilisé par les forces armées américaines pour défolier la forêt vietnamienne dans les années 60¹⁰, consistait en un mélange de 2,4,5-T et de 2,4-D de diverses provenances. La concentration en dioxine de l'agent « orange » de Monsanto dépassait largement celle du défoliant produit par son concurrent Dow Chemical. Monsanto occupa ainsi la première place sur le banc des accusés dans le procès intenté par les anciens de la guerre du Vietnam qui présentaient des symptômes débilissants imputables à cette substance. Lorsque sept sociétés chimiques et les avocats des anciens combattants parvinrent à s'accorder sur la somme de 180 millions de dollars de dommages et intérêts, Monsanto dut verser 45,5 % du total¹¹.

Dans les années 80, Monsanto entreprit une série d'études visant à minimiser sa responsabilité, non seulement dans

9. Peter Downs, « Is the Pentagon Involved ? », *St. Louis Journalism Review*, juin 1998.

10. Hugh Warwick, « Agent Orange : The Poisoning of Vietnam », *The Ecologist*, vol. 28, n° 5, septembre-octobre 1998, p. 264-265.

11. Peter H. Schuck, *Agent Orange on Trial : Mass Toxic Disasters in the Courts*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1987, p. 86-87, 155-164. La part de Monsanto dans la production de l'agent « orange » était de 29,5 %, alors que la part du marché de Dow Chemical était de 28,6 %. Certaines livraisons de Monsanto contenaient cependant plus de quarante-sept fois plus de dioxine que celles de Dow. Les autres défendeurs étaient Hercules Chemical, Diamond Shamrock, T. H. Agriculture and Nutrition, Thompson Chemicals et Uniroyal.

l'affaire de l'agent « orange », mais aussi dans les cas de contamination qui continuaient de se manifester parmi les employés de son usine de Virginie. Un procès de trois ans et demi intenté par des cheminots exposés à de la dioxine à la suite d'un déraillement révéla que ces études présentaient de manière récurrente des données trafiquées et des expériences conçues de façon trompeuse. Monsanto s'efforçait de prouver que les effets de la dioxine se limitaient à une maladie de peau, la chloracné, conclut un fonctionnaire de l'EPA¹². Jed Greer et Kenny Bruno, chercheurs de Greenpeace, décrivent ces manœuvres :

« D'après des témoins cités au procès, Monsanto a faussé la classification entre ouvriers exposés et non exposés, arbitrairement supprimé plusieurs cas essentiels de cancer, omis de vérifier la classification des sujets atteints de chloracné en fonction des critères de la dermatose industrielle, n'a nullement garanti que les rapports fournis et utilisés par les experts-conseils n'avaient pas été falsifiés et a effectué de fausses déclarations concernant la contamination de ses produits par la dioxine¹³. »

Comme le démontra le procès, à l'issue duquel le jury condamna Monsanto à verser 16 millions de dollars de dommages et intérêts, la société savait que bon nombre de ses produits, des herbicides à usage domestique au germicide Santhophen, qui entraient naguère dans la composition du désinfectant de la marque Lysol, contenaient de la dioxine. « À la barre des témoins, des cadres ont dépeint une culture de l'entreprise où les ventes et les profits avaient la priorité sur l'innocuité

12. Cate Jenkins, « Criminal Investigation of Monsanto Corporation – Cover-up of Dioxin Contamination of Products – Falsification of Dioxin Health Studies », USEPA Regulatory Development Branch, novembre 1990.

13. « Monsanto Corporation : A Case Study in Greenwash Science », in Jed Greer et Kenny Bruno, *Greenwash : The Reality Behind Corporate Environmentalism*, Third World Network, Penang, Malaisie, 1996, p. 141.

des produits et la sécurité des ouvriers¹⁴, rapporte le *Toronto Globe and Mail*. Au lieu d'apporter des améliorations, ils préféreraient recourir à l'intimidation et aux menaces de licenciement. »

Une étude effectuée ultérieurement par le Dr Cate Jenkins, de l'EPA, met en évidence un comportement scientifique encore plus systématiquement frauduleux. « Monsanto a soumis de fausses informations à l'EPA, ce qui a eu pour conséquence directe d'affaiblir les réglementations relevant du RCAC [Resources Conservation and Recovery Act] et du FIFRA [Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act] », rapporte le Dr Jenkins dans une note de service pressant le ministère de diligenter une enquête criminelle sur la société. Selon des documents internes de Monsanto, la société a « frelaté » des échantillons d'herbicide soumis au ministère de l'Agriculture, s'est retranchée derrière des arguments techniques pour faire échouer les tentatives de réglementer l'usage du 2,4-D et de divers chlorophénols, a dissimulé des preuves relatives à la contamination du Lysol et exclu de ses études médicales comparatives plusieurs centaines de ses anciens employés malades.

Monsanto a caché la présence de dioxine dans beaucoup de ses produits. La société a soit omis d'en faire état, soit remplacé les informations exactes par des fausses, ou soumis aux autorités des échantillons spécialement préparés afin qu'aucune trace de dioxine n'apparaisse dans les analyses¹⁵.

14. Jock Ferguson, « Chemical Company Accused of Hiding Presence of Dioxins », *Toronto Globe and Mail*, 19 février 1990, p. A9. Les dommages et intérêts élevés auxquels a été condamné Monsanto dans le procès contre Kemner ont été annulés deux ans plus tard en appel.

15. Cate Jenkins, « Criminal Investigation... », *op. cit.*

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'HERBICIDES

À la fin des années 90, les herbicides à base de glyphosate, comme le Roundup, représentaient au moins un sixième du chiffre d'affaires annuel de Monsanto et la moitié de son revenu d'exploitation¹⁶. La transformation de ses divisions chimie industrielle et textiles synthétiques en une société indépendante, Solutia, en septembre 1997, accrut encore ses ventes. Dans une campagne de promotion incisive, Monsanto a vanté l'innocuité du Roundup, un herbicide prétendument sans danger, pour tous usages – des pelouses et des vergers aux forêts de conifères, où on l'utilise pour empêcher la croissance des jeunes plants et arbustes à feuilles caduques et encourager celle des sapins et des épicéas, plus rentables¹⁷. La Northwest Coalition for Alternatives to Pesticides, une association de l'Oregon, a passé en revue plus de quarante études scientifiques sur les effets du glyphosate et des amines polyoxyéthylènes utilisés comme tensio-actif dans le Roundup, et conclut que l'herbicide est bien moins inoffensif que la publicité de Monsanto ne le laisse entendre : « Parmi les symptômes d'empoisonnement aigu consécutifs à l'ingestion de Roundup, citons des douleurs gastro-intestinales, des vomissements, le gonflement des poumons, la pneumonie, l'altération de la conscience et la destruction des globules rouges. On a fait état d'irritation des yeux et de la peau chez les ouvriers qui mélangent, chargent et appliquent le glyphosate. Le système de surveillance des incidents de l'EPA détient 109 rapports sur les

16. L'analyste boursier Dain Bosworth, cité dans Kenny Bruno, « Say it Ain't Soy, Monsanto », *Multinational Monitor*, vol. 18, n^{os} 1-2, janvier-février 1997. Marek Arax et Jeanne Brokaw, « No Way Around Roundup », *Mother Jones*, janvier-février 1997.

17. Témoignage de la société Champion Paper, conseil consultatif sur les ressources forestières du Vermont, Island Pond, Vermont, 26 juin 1996.

effets pathologiques liés à l'exposition au glyphosate constatés entre 1966 et octobre 1980, notamment irritation des yeux et de la peau, nausées, étourdissements, maux de tête, diarrhée, brouillement de la vision, fièvre et faiblesse générale¹⁸. »

Notons que, dans la période 1966-1980, l'usage du Roundup n'était pas encore généralisé.

Au Japon, une série de suicides et de tentatives de suicides au Roundup permit aux scientifiques de fixer la dose létale à 170 grammes. L'herbicide, toxique pour les vers de terre, les bactéries et les champignons, l'est cent fois plus pour les poissons que pour les humains, et, outre les effets secondaires imputables à la défoliation, il provoque des effets physiologiques chez divers animaux. La décomposition du glyphosate en N-nitrosoglyphosate et autres composés apparentés a suscité des inquiétudes quant à son caractère carcinogène possible¹⁹.

Selon une étude menée en 1993 à l'université de Berkeley, le glyphosate était la cause la plus courante de maladies dues aux herbicides parmi les ouvriers des espaces verts en Californie, et la troisième parmi les ouvriers agricoles²⁰. En 1996, une revue des écrits scientifiques sur le sujet apporte la preuve de lésions pulmonaires, de palpitations cardiaques, de nausées, de problèmes de la reproduction, d'aberrations chromosomiques et de nombreux autres effets de l'exposition au Roundup²¹. En 1997, à la suite des plaintes réitérées pendant cinq ans par le ministre de la Justice de l'État de New York, Mon-

18. Carolyn Cox, « Glyphosate Fact Sheet », *Journal of Pesticide Reform*, vol. 11, n° 2, printemps 1991.

19. Id., *ibid.* Voir aussi Joseph Mendelson, « Roundup : The World's Biggest-Selling Herbicide », *The Ecologist*, vol. 28, n° 5, septembre-octobre 1998, p. 270-275.

20. Carolyn Cox, « Glyphosate, Part 2 : Human Exposure and Ecological Effects », *Journal of Pesticide Reform*, vol. 15, n° 4, automne 1995.

21. Sylvia Knight, « Glyphosate, Roundup and Other Herbicides – An Annotated Bibliography », *Vermont Citizens' Forest Roundtable*, janvier 1996.

santo a supprimé les mentions « biodégradable » et « respectueux de l'environnement » dans sa publicité et versé 50 000 dollars en remboursement des frais de procédure supportés par l'État²².

En mars 1998, Monsanto a accepté de payer une amende de 225 000 dollars pour avoir mal étiqueté des conteneurs à 75 reprises, amende la plus lourde jamais infligée en violation des normes de protection des travailleurs. D'après le *Wall Street Journal*, Monsanto a livré des conteneurs dont les étiquettes interdisaient l'accès aux zones traitées pendant quatre heures au lieu des douze requises²³. Ce n'est que la dernière d'une série d'amendes importantes et de décisions rendues à l'encontre de Monsanto, notamment une condamnation en 1986 à 108 millions de dollars de dommages et intérêts pour la mort d'un employé atteint de leucémie, une transaction amiable de 648 000 dollars pour avoir omis de fournir en 1990 à l'EPA des renseignements obligatoires, une amende de 1 million de dollars pour le déversement de plus de 750 000 litres d'eaux usées acides, une transaction amiable portant sur 39 millions de dollars à la suite du dépôt de produits chimiques dangereux dans des puits dépourvus de revêtement, et la liste est longue²⁴. Classée cinquième entreprise américaine dans l'inventaire des rejets toxiques établi par l'EPA en 1995, Monsanto a déversé près de 17 000 tonnes de produits chimiques toxiques dans l'air, l'eau, le sol et le sous-sol²⁵.

22. Pesticide Action Network North America, « Monsanto Agrees to Change Ads and EPA Fines Northrup King », 10 janvier 1997.

23. « Case of Mislabeled Herbicide Results in \$225.000 Penalty », *Wall Street Journal*, 25 mars 1998, p. B9.

24. Jed Greer et Kenny Bruno, *Greenwash*, op. cit., p. 145-146.

25. Cité dans Sarah Anderson et John Cavanagh, « The Top 10 Liset », *The Nation*, 8 décembre 1997, p. 8.

LE MEILLEUR DES MONDES BIOTECH

Avec trois autres entreprises du secteur chimique, Monsanto a cherché à mettre sur le marché une hormone de croissance bovine, produite dans une bactérie *E. coli* génétiquement modifiée, afin d'accélérer la production de protéines. Les quatorze années d'efforts déployés par la firme pour obtenir auprès de l'office américain du contrôle pharmaceutique et alimentaire, la Food and Drug Administration (FDA), l'autorisation de commercialiser l'HCB recombinante ont été marquées par des polémiques, notamment des allégations concernant un effort concerté pour dissimuler les informations relatives aux effets nocifs de l'hormone²⁶. Un vétérinaire de la FDA a été licencié pour avoir accusé la société et l'organisme public de cacher et de manipuler des données afin d'occulter les effets des injections de rHCB sur la santé des vaches laitières²⁷.

En 1990, alors que la FDA semblait sur le point de donner son feu vert à la mise en vente de la rHCB, un vétérinaire de l'université du Vermont communiqua des données, jusque-là gardées secrètes, à deux parlementaires de l'État. Elles attestaient une augmentation importante des taux d'infection de la mamelle chez les vaches auxquelles avait été injectée l'hormone, alors au stade expérimental, ainsi qu'un pourcentage anormalement élevé de défauts de naissance gravement déformants chez leur progéniture²⁸. Un examen de ces données

26. Jennifer Ferrara, « Revolving Doors : Monsanto and the Regulators », *The Ecologist*, vol. 28, n° 5, septembre-octobre 1998, p. 280-286.

27. Craig Canine, « Hear No Evil », *Eating Well*, juillet/août 1991, p. 41-47. Brian Tokar, « The False Promise of Biotechnology », *Z Magazine*, février 1992, p. 27-32. Debbie Brighton, « Cow Safety, BGH and Burroughs », *Organic Farmer*, printemps 1990, p. 21.

28. Andrew Christiansen, *Recombinant Bovine Growth Hormone : Alar-*

indépendant effectué par une association régionale de défense des agriculteurs mit en évidence d'autres problèmes de santé liés à la rHCB chez la vache, notamment un pourcentage élevé de lésions du sabot et de la patte, des troubles du métabolisme et de la reproduction, et des infections utérines. L'agence comptable (GAO) du Congrès américain tenta, sans succès, d'enquêter auprès de Monsanto et de l'université, notamment sur les effets tératogènes et embryotoxiques suspectés. Les vaches traitées présentaient un taux de mastite (infection de la mamelle) supérieur d'un tiers à celui des vaches non traitées, et il se révélait indispensable de poursuivre les recherches sur les risques inhérents aux concentrations élevées d'antibiotiques dans le lait produit en recourant à la rHCB, conclurent les auditeurs du GAO²⁹.

La FDA a autorisé la commercialisation de la rHCB de Monsanto au début de 1994. L'année suivante, Mark Kastel, du syndicat des agriculteurs du Wisconsin, a publié une étude sur les expériences des agriculteurs de l'État avec le médicament. Ses découvertes vont bien au-delà des vingt et un problèmes de santé potentiels que Monsanto doit énumérer sur l'étiquette du Posilac, sa marque de rHCB. De nombreux cas de mort spontanée sont signalés, ainsi que des pourcentages élevés d'infections des mamelles, des troubles métaboliques graves, des problèmes de vêlage et, dans certains cas, l'impossibilité de sevrer du médicament les vaches traitées. Beaucoup d'éleveurs doivent remplacer une partie importante de leur cheptel³⁰. Au lieu de chercher à remédier aux problèmes,

ming Tests, Unfounded Approval, Rural Vermont, juillet 1995. Voir aussi Brian Tokar, *The False Promise*, op. cit., p. 28-29.

29. Andrew Christiansen, *Recombinant Bovine Growth Hormone...*, op. cit., p. 10, 17. US General Accounting Office, « FDA's Review of Recombinant Bovine Growth Hormone », 6 août 1992 (GAO/PEMDEE-92-96).

30. Mark Kastel, *Down on the Farm : The Real BGH Story*, Rural Vermont, automne 1995.

Monsanto passe à l'offensive : la firme menace d'intenter un procès aux petites compagnies laitières qui, dans leur publicité, annoncent que leurs produits ne contiennent pas d'hormone artificielle. Elle essaie, avec plusieurs associations commerciales de l'industrie laitière, d'obtenir l'abrogation de la seule et unique loi votée aux États-Unis obligeant à mentionner le traitement à la rHCB sur les étiquettes³¹. Les preuves des effets dommageables de l'hormone artificielle sur la santé des vaches aussi bien que des humains continuent néanmoins de s'accumuler³².

Monsanto adopte la même stratégie pour empêcher l'étiquetage du soja et du maïs génétiquement modifiés exportés par les États-Unis. Selon la firme, son soja Roundup Ready (RR) doit réduire l'usage d'herbicides, mais il semble plutôt que les variétés culturales tolérantes en rendent les agriculteurs plus dépendants. Les mauvaises herbes qui apparaissent lorsque l'herbicide s'est dispersé ou décomposé sont à nouveau traitées³³. « Cela va aboutir à l'usage exagéré de l'herbicide, a déclaré Bill Christison, producteur de soja du Missouri, à Kenny Bruno, de Greenpeace International. Le soja RR a des chances de se vendre parce que vous pouvez labourer un

31. Brian Tokar, « Biotechnology : The Debate heats up », *Z Magazine*, juin 1995, p. 49-55 ; Diane Gershon, « Monsanto Sues over BST », *Nature*, vol. 368, 31 mars 1994, p. 384. La loi du Vermont sur l'étiquetage était fondée sur la préférence du consommateur plus que sur des considérations de santé publique. Elle a été finalement rejetée par un juge fédéral, qui a estimé que l'étiquetage obligatoire de la rHCB violait le droit constitutionnel des entreprises de refuser de parler.

32. D. S. Kronfield, « Health Management of Dairy herds Treated with Bovine Somatotropin », *Journal of the American Veterinary Medical Association*, vol. 204, n° 1, janvier 1994, p. 116-130 ; Samuel S. Epstein, « Unlabeled Milk from Cows Treated with Biosynthetic Growth Hormones : A Case of Regulatory Abdication », *International Journal of Health Services*, vol. 26, n° 1, 1996, p. 173-185.

33. Sonja Schmitz, « Cloning Profits : The Revolution in Agricultural Biotechnology », université du Vermont, 1998, à paraître.

champ couvert de mauvaises herbes et utiliser votre surplus d'herbicide pour les éliminer, ce qu'on devrait toujours éviter³⁴. » Christison conteste que les semences résistantes aux herbicides soient nécessaires pour enrayer l'érosion des sols due à un labourage excessif. Les agriculteurs du Midwest ont, selon lui, mis au point de nombreuses méthodes pour réduire, dans l'ensemble, l'usage d'herbicides. Les pièges que comportent ces semences génétiquement modifiées ont également été mis en évidence par une étude effectuée en 1999 à l'université de Géorgie : les plants de soja Roundup Ready sont fragilisés lorsque la température du sol est élevée, leur tige se casse et cela entraîne parfois des pertes importantes³⁵.

Monsanto a augmenté sa production de Roundup ces dernières années. Son brevet américain sur l'herbicide expire en 2000, et la concurrence de produits génériques à base de glyphosate apparaît partout dans le monde ; la firme mise donc sur le couplage du Roundup avec le soja Roundup Ready pour assurer la croissance de ses ventes³⁶. Les effets possibles sur la santé et l'environnement des semences tolérantes au Roundup n'ont pas fait l'objet d'études complètes, notamment leurs effets allergènes, l'envahissement possible par ces plantes ou leur retour à l'état sauvage, et l'éventualité d'un transfert de la résistance à l'herbicide par le pollen à d'autres variétés de soja ou à des plantes apparentées³⁷.

Les expériences des producteurs de coton américains avec les semences génétiquement manipulées de Monsanto sont encore plus parlantes. La société a commercialisé deux variétés de coton transgénique à partir de 1996. L'une est résistante

34. Kenny Bruno, « Say it Ain't Soy, Monsanto », *op. cit.*

35. « Splitting Headache : Monsanto's Modified Soya Beans Are Cracking up in the Heat », *New Scientist*, 20 novembre 1999.

36. Rapport annuel 1997 de Monsanto, p. 16-17.

37. « Roundup Ready Soybean : A Critique of Monsanto's Risk Evaluation », Greenpeace (Chicago, USA), 1997.

au Roundup, l'autre, baptisée Bollgard, sécrète une toxine bactérienne destinée à prévenir les dégâts occasionnés par trois des principaux parasites du coton. La toxine, dérivée de *Bacillus thuringiensis*, est utilisée depuis le début des années 70 par les agriculteurs bio comme pesticide naturel. Mais, alors que la bactérie *Bt* a une vie relativement éphémère et sécrète sa toxine sous une forme qui n'est activée que dans le système digestif alcalin de certains vers et de certaines chenilles, les plantes à *Bt* génétiquement modifiées sécrètent une toxine active pendant tout leur cycle de vie³⁸. Ainsi, la majeure partie du maïs transgénique actuellement sur le marché est une variété qui sécrète du *Bt*, conçue pour repousser des racines du maïs la chrysomèle et d'autres insectes nuisibles.

La présence de la toxine pendant tout le cycle de vie de la plante risque de favoriser le développement de races résistantes d'insectes nuisibles. Si la résistance au *Bt* se répandait, estime l'EPA, elle pourrait rendre inefficaces les applications naturelles de la bactérie en trois à cinq ans à peine, et obligerait les producteurs à planter des « refuges » de coton sans *Bt* sur 40 % de leurs superficies cultivées pour tenter de prévenir cet effet. En second lieu, la toxine active sécrétée par ces plantes pourrait nuire à des insectes et à des papillons bénéfiques³⁹.

Mais les effets néfastes du coton Bollgard se révèlent bien plus immédiats, suffisamment pour que Monsanto et ses associés retirent du marché en 1997 et 1998 5 millions de livres de semences de coton génétiquement manipulées et acceptent

38. Hope Shand, « *Bacillus thuringiensis* : Industry Frenzy and a Host of Issues », *Journal of Pesticide Reform*, vol. 9, n° 1, printemps 1989, p. 18-21 ; Ricarda A. Steinbrecher, « From Green to Gene Revolution : The Environmental Risks of Genetically Engineered Crops », *The Ecologist*, vol. 26, n° 6, novembre-décembre 1996, p. 273-281 ; Brian Tokar, « Biotechnology vs. Biodiversity », *Wild Earth*, vol. 6, n° 1, printemps 1996, p. 50-55.

39. Union of Concerned Scientists, « EPA Requires Large Refuges », *The Gene Exchange*, été 1998, p. 4 ; Union of Concerned Scientists, « Managing Resistance to *Bt* », *The Gene Exchange*, vol. 6, n°s 2-3, décembre 1995, p. 4-7.

de verser plusieurs millions de dollars à titre de dédommagement à des producteurs du sud des États-Unis. Le conseil d'arbitrage du Mississippi sur les problèmes liés aux semences a accordé près de 2 millions de dollars de dommages et intérêts à trois d'entre eux qui avaient refusé l'accord amiable proposé par Monsanto⁴⁰. Non seulement les plants sont attaqués par le ver de la capsule du cotonnier, auquel Monsanto affirmait qu'elles seraient résistantes, mais la germination est incomplète, les rendements, faibles et les plantes, contrefaites⁴¹. Certains producteurs signalent des pertes allant jusqu'à 50 % de la récolte. Ceux qui avaient planté le coton de Monsanto résistant au Roundup ont eu aussi de mauvaises récoltes, notamment parce que les graines déformées tombaient aux trois quarts de leur période de croissance⁴².

Contre vents et marée, Monsanto prend le contrôle de nombreux semenciers parmi les plus importants et les mieux établis des États-Unis. À la fin des années 90, il rachète Holdens Foundation Seeds, fournisseur de plasma germinatif utilisé sur 25 à 35 % des surfaces cultivées en maïs aux États-Unis, et Asgrow Agronomics, qualifié par Monsanto de « premier obtenteur et distributeur de soja des États-Unis⁴³ ». En 1998,

40. Allen R. Myerson, « Monsanto Paying Delta Farmers to Settle Genetic Seed Complaints », *New York Times*, 24 février 1998, p. D9 ; « Monsanto to Pay Cotton Farmers », *Financial Times* (édition américaine), 25 février 1998 ; Union of Concerned Scientists, « Mississippi Seed Arbitration Council Rules Against Monsanto », *The Gene Exchange*, été 1998, p. 1.

41. Union of Concerned Scientists, « Bt Cotton Fails to Control Bollworm », *The Gene Exchange*, vol. 7, n° 1, décembre 1996, p. 1 ; Susan Benson, Mark Arax et Rachel Burstein, « A Growing Concern », *Mother Jones*, janvier-février 1997 ; Anne Reifenberg et Rhonda L. Rundle, « Buggy Cotton May Cast Doubt on New Seeds », *Wall Street Journal*, 23 juillet 1996.

42. Union of Concerned Scientists, « Unexpected Boll Drop in Glyphosate-Resistant Cotton », *The Gene Exchange*, automne 1997, p. 1 ; Pesticide Action Network North America, « Problems with Herbicide Tolerant Cotton in U.S. », 7 octobre 1997.

43. Communiqué RAFI, *The Life Industry 1997 : The Global Enterprises*

Monsanto complète ses acquisitions en rachetant De Kalb, le deuxième semencier des États-Unis et le neuvième du monde. La firme géante passe plus de deux ans à tenter d'acquérir Delta and Pine Land, le plus gros producteur de semences de coton du pays⁴⁴. Monsanto visait à contrôler plus de 85 % du marché des semences de coton des États-Unis tout en acquérant les droits de la tristement célèbre semence stérile « Terminator », conjointement mise au point par Delta Pine et le ministère américain de l'Agriculture⁴⁵.

Monsanto poursuit également sa politique d'acquisitions d'entreprises et de commercialisation dans d'autres pays. En 1997, il rachète Sementes Agrocere SA, « la première société productrice de semences de maïs du Brésil », avec 30 % des parts du marché⁴⁶. L'année suivante, la police fédérale brésilienne enquête sur l'importation présumée illégale d'au moins 200 sacs de soja transgénique, certains provenant d'une filiale argentine de Monsanto⁴⁷. Selon la loi brésilienne, les produits transgéniques étrangers ne peuvent entrer dans le pays qu'après une période de quarantaine et de tests pour préserver la flore locale d'éventuels dommages. Au Canada, en 1997,

that Dominate Commercial Agriculture, Food and Faith, Rural Advancement Foundation International, novembre-décembre 1997. Le commentaire sur Asgrow est cité par Brewster Kneen dans *The Ram's Horn*, n° 160, juin 1998, p. 2.

44. Rapport annuel 1997 de Monsanto, p. 17 ; communiqué RAFI, *op. cit.* ; Union of Concerned Scientists, « Expanding in New Dimensions : Monsanto and the Food System », *The Gene Exchange*, décembre 1996, p. 11.

45. Edward Hammond, Pat Mooney et Hope Shand, « Monsanto Takes Terminator », Rural Advancement Foundation International, 14 mai 1998. Voir une mise à jour dans le communiqué RAFI, « Suicide Seeds on the Fast Track : Terminator 2 Years Later », RAFI, février-mars 2000, sur <http://www.rafi.org>.

46. Communiqué RAFI, *op. cit.*, p. 48.

47. « Investigation : Police Close Circle Around Illegal Cultivation of Soybeans », *Correio Braziliense*, 31 janvier 1998.

Monsanto doit retirer de la vente 60 000 sacs de graines de colza génétiquement modifiées résistantes au Roundup car le gène inséré était différent de celui approuvé pour la consommation humaine et animale⁴⁸.

Les produits pharmaceutiques de Monsanto ont un passé tout aussi inquiétant. L'édulcorant artificiel aspartame, vendu sous les marques Nutrasweet et Equal, a été longtemps le produit phare de GD Searle, la filiale pharmaceutique de Monsanto (maintenant département indépendant de Pharmacia). En 1981, quatre ans après le rachat de Searle par Monsanto, une commission d'enquête de la FDA, composée de trois scientifiques indépendants, confirme des rapports circulant depuis huit ans selon lesquels « l'aspartame pourrait provoquer des tumeurs au cerveau⁴⁹ ». La FDA interdit la vente de l'aspartame, décision annulée par un nouveau membre de la commission, nommé par le président Ronald Reagan.

Le *Journal of Neuropathology and Experimental Neurology* ravive ces inquiétudes en 1996 en associant l'aspartame à une forte augmentation du nombre de tumeurs au cerveau peu après la commercialisation du produit. Une série de rapports des années 80 font le lien entre l'aspartame et des réactions morbides chez les consommateurs sensibles : maux de tête, troubles de la vision, engourdissement, perte de l'ouïe, spasmes musculaires et crises de type épileptique, entre autres⁵⁰. En 1989, Searle s'attire encore les foudres de la FDA, qui

48. Peter Montague, « Genetic Engineering Error », *Rachel's Environment and Health Weekly*, 5 juin 1997.

49. Cité par Peter Montague, « Brain Cancer Update », *Rachel's Environment and Health Weekly*, 14 novembre 1996.

50. Erik Millstone, « Increasing Brain Tumor Rates : Is There a Link to Aspartame ? », unité de recherche sur la politique scientifique de l'université du Sussex, octobre 1996.

accuse la campagne de publicité mensongère pour le Cytotec, son antiulcéreux. La FDA affirme que la publicité vise une population bien plus large et bien plus jeune que prévu. Searle-Monsanto doit passer une annonce légale dans plusieurs revues médicales, « destinée à corriger une précédente publicité jugée trompeuse par la FDA ⁵¹ ».

RAVALEMENT DE FAÇADE CHEZ MONSANTO

On comprend donc que les citoyens bien informés d'Europe et des États-Unis aient refusé de s'en remettre à Monsanto pour assurer l'avenir de notre alimentation et de notre santé. Pour parer cette levée de boucliers, la firme a consacré 1 million de livres à une campagne publicitaire en Grande-Bretagne. Grâce à son action auprès du prestigieux Jardin botanique du Missouri et à son parrainage d'une exposition dernier cri sur la biodiversité au musée d'Histoire naturelle de New York, elle espérait paraître plus « verte » et plus soucieuse de l'avenir que ses opposants eux-mêmes.

Aux États-Unis, elle s'est attaché le soutien de membres éminents de l'administration Clinton. En mai 1997, Mickey Kantor, l'un des architectes de la campagne électorale de Clinton en 1992 et négociateur pour les questions commerciales durant le premier mandat du président, reçoit un siège au conseil d'administration de Monsanto. Marcia Hale, ancienne assistante personnelle de Clinton, s'occupe des affaires publiques de la société en Grande-Bretagne ⁵². Al Gore, bien connu aux États-Unis pour ses écrits et ses discours sur l'environnement, a entonné l'hymne de la biotechnologie, du moins depuis qu'il

51. Richard Koenig, « Rich in New Products, Monsanto Must Only Get Them on the Market », *Wall Street Journal*, 18 mai 1990.

52. Beth Burrows, « Government Workers Go Biotech », *Edmonds Institute*, 19 mai 1997.

a siégé au Sénat⁵³. Le principal conseil en matière de politique intérieure d'Al Gore, David W. Beier, a été le grand responsable des affaires gouvernementales chez Genentech⁵⁴.

Du temps de Robert Shapiro, Monsanto s'est efforcé de modifier son image : de fournisseur de produits chimiques dangereux, la société a cherché à se faire passer pour une institution éclairée et préoccupée de l'avenir, partie en croisade pour nourrir la planète. Shapiro, qui travaille d'abord pour GD Searle en 1979 et devient président du groupe Nutrasweet en 1982, siège au comité consultatif présidentiel pour la politique et les négociations commerciales, et est membre du groupe d'étude de politique intérieure de la Maison-Blanche⁵⁵. Il se présente comme un visionnaire et un homme de la Renaissance, investi d'une mission : tirer parti de la puissance de la firme pour changer le monde. « La seule raison de travailler pour une grosse société est que l'on peut exercer une action de grande envergure », a-t-il déclaré dans une interview pour *Business Ethics*, le journal porte-étendard du mouvement des « entreprises socialement responsables⁵⁶ ».

Le rapport annuel 1997 de Monsanto montre bien comment une entreprise tente de se donner une image « verte ». Le Roundup n'est pas un herbicide mais un moyen pour minimiser le labour et réduire l'érosion des sols. Les cultures transgéniques ne servent pas uniquement à accroître les bénéfices

53. Voir, par exemple, sénateur Al Gore, « Planning a New Biotechnology Policy », *Harvard Journal of Law and Technology*, vol. 5, automne 1991, p. 19-30.

54. « Genentech Names Moore New Head of Government Affairs Office Based in Washington, DC », communiqué de presse de Genentech du 13 avril 1998.

55. Page Web de Monsanto : <http://www.monsanto.com/MonPub/NewMonsanto/Officers/BioShapiro.html>.

56. Mary Scott, « Interview : Robert Shapiro – Can we Trust the Maker of Agent Orange to Genetically Engineer our Food ? », *Business Ethics*, janvier-février 1996, p. 49.

de Monsanto mais aussi à résoudre le problème lancinant de la croissance démographique. La biotechnologie n'aboutit pas à introduire le vivant dans la sphère marchande et à le rendre brevetable, mais elle laisse présager une « démarchandisation », le remplacement de produits de masse uniformisés par toute une gamme d'articles spécialisés, fabriqués sur commande⁵⁷. Discours à tout le moins étrange pour une société dont le produit le plus rentable est un herbicide, connue avant tout pour sa promotion agressive des aliments transgéniques et célèbre pour ses manœuvres visant à intimider les critiques et à étouffer la contestation dans les médias⁵⁸.

Monsanto a cherché à dépeindre sa campagne en faveur de la biotechnologie non pas comme un bel exemple d'arrogance mais comme un simple fait de nature. Dans le cas présent, la nature n'aspirerait qu'à l'élargissement exponentiel et continu du champ d'action de Monsanto.

En 1999, cependant, Shapiro et ses collègues se tiennent de plus en plus sur la défensive. Plusieurs tentatives de fusion – censées aider à payer les acquisitions de semenciers pour plus de 8 milliards de dollars – tombent à l'eau⁵⁹. Après sa promotion incisive et souvent sournoise du maïs et du soja transgéniques, Monsanto incarne dans toute l'Europe ce que le génie génétique a de menaçant et d'incontrôlable. La technologie des semences « Terminator », que Monsanto a essayé d'acheter à Delta and Pine Land (tout en mettant au point des techniques similaires), a focalisé dans le monde entier une résistance croissante aux cultures transgéniques. La Deutsche Bank a

57. Rapport annuel 1997 de Monsanto, p. 10.

58. Voir articles de Peter Montague, Steven Gorelick et Andrew Rowell dans *The Ecologist*, vol. 28, n° 5, septembre-octobre 1998, p. 299-303.

59. Après une tentative de fusion avortée avec le géant pharmaceutique American Home Products, Monsanto a engagé des pourparlers avec Du Pont, Novartis et d'autres sociétés en vue d'une éventuelle fusion. Voir, par exemple, Robert Langreth et Nikhil Deogun, « Investors Cool to Pharmacia Merger Plan », *Wall Street Journal*, 21 décembre 1999.

déclaré que ces cultures étaient une « sujétion » économique pour les agriculteurs, et a conseillé à ses investisseurs de ne plus acheter d'actions de sociétés de biotechnologie appliquée à l'agriculture⁶⁰. Le *Wall Street Journal*, quant à lui, a affirmé que la valeur boursière de Monsanto, naguère chef de file apparemment invincible du secteur biotech, grimperait sensiblement si la société était démembrée⁶¹.

En octobre 1999, la firme fait les gros titres en annonçant qu'elle ne commercialiserait pas les plantes « Terminator » productrices de semences stériles, et Robert Shapiro participe, par vidéo interactive, à une conférence sur les affaires organisée à Londres par Greenpeace⁶². Monsanto s'attire des louanges en s'inclinant ainsi devant ses critiques, en particulier Gordon Conway, président de la Fondation Rockefeller (et ancien vice-président de l'université du Sussex), qui aurait persuadé Shapiro d'abandonner le « Terminator ». Mais Monsanto est déjà mal en point, et sa concession apparente sur le « Terminator » est un faible prix à payer pour tenter de ménager l'avenir des cultures transgéniques en général. Exemple typique d'une firme qui donne l'impression de laisser des groupes militants participer à ses décisions pour retrouver sa crédibilité⁶³.

À la fin de l'année, Monsanto renonce à racheter Delta and

60. « Appendix 2 : GMOs are Dead », dans le rapport de la Deutsche Bank rédigé par Alex Brown à l'intention des investisseurs : « Ag Biotech : Thanks, But No Thanks », 12 juillet 1999, p. 18. Cet appendice a apparemment été diffusé par la Deutsche Bank en tant que rapport indépendant pour les investisseurs le 21 mai 1999.

61. Scott Kilman et Thomas M. Burton, « Monsanto Feels Pressure From the Street », *Wall Street Journal*, 21 octobre 1999.

62. Barnaby J. Feder, « Monsanto Says it Won't Market Infertile Seeds », *New York Times*, 5 octobre 1999, p. 1 ; John Vidal, « How Monsanto's Mind was Changed », *The Guardian*, 9 octobre 1999, p. 15 ; transcription de la conférence de Greenpeace sur les affaires, biotech_activists@iatp.org, 7 octobre 1999.

63. Bob Burton, « Advice on Making Nice », *PR Watch*, vol. 6, n° 1, 1^{er} trimestre 1999, p. 1-6.

Pine Land, le détenteur du brevet « Terminator », et Shapiro est contraint d'accepter la présidence honoraire de Pharmacia, issu de la fusion de Monsanto et de Pharmacia & Upjohn. Pharmacia a essayé d'amortir le coup porté à sa valeur boursière en s'engageant à vendre jusqu'à 20 % du département agricole de la compagnie pour chercher de nouveaux capitaux.

Ces faits confirment que le développement de la biotechnologie n'a rien d'une « loi de la nature ». Les technologies ne sont pas en elles-mêmes des forces sociales, et encore moins « naturelles ». Elles ne sont pas non plus de simples « outils » neutres qui peuvent servir n'importe quel dessein social. Ce sont les produits d'institutions sociales et d'intérêts économiques particuliers. Une fois engagé un certain développement technologique, celui-ci peut avoir des conséquences bien plus étendues que prévu : plus la technologie est puissante, plus profonds sont ses effets.

En critiquant Monsanto et sa biotechnologie, nous ne rejetons pas la technologie en soi, mais celle fondée avant tout sur la manipulation, le contrôle et le profit. Nous devons impérativement défendre notre droit quant au choix des technologies les plus respectueuses de l'environnement, qui améliorent la santé de l'individu et de la communauté, soutiennent des économies à base agricole et opèrent à une échelle réellement humaine. Monsanto, Du Pont, Novartis et autres géants de la biotech ne peuvent en décider à notre place. Notre santé, notre alimentation et l'avenir de la vie sur Terre se trouvent dans la balance.

Vivendi, anatomie de la pieuvre

Jean-Philippe Joseph

Jean-Philippe Joseph est professeur agrégé d'économie et gestion, chercheur en sociologie des organisations. Il participe au RASTA (réseau d'alerte et de surveillance des transnationales et de leurs associés).

Il est signataire de la déclaration de Cordoue, « Défier le pouvoir des transnationales ».

Dans ce chapitre, il revient sur la genèse du groupe Vivendi Universal pour montrer que, loin des mythes de la croissance libérale et de la concurrence internationale, son expansion jusqu'au rang de deuxième groupe mondial de communication se nourrit d'une accumulation d'avantages et de protections publics.

Le pouvoir économique mais aussi social et politique des sociétés transnationales apparaît comme le principal pouvoir contemporain. On sait ainsi qu'en 1997, sur les 100 premières puissances économiques mondiales, 51 étaient des entreprises. Pourtant, la contestation sociale et la reconquête de ces pouvoirs semblent encore inadaptées, hésitantes et bancales. C'est que la confrontation avec ces entreprises, présentées comme les champions du progrès, les hérauts d'un capitalisme moderne, nécessite une représentation assez claire qui n'apparaît pas sans

une relation durable et stable avec ces sociétés. Comment les contester sans savoir quel est leur nom, ce qu'il recouvre, quel est leur périmètre d'activité (ce qu'elles font), d'où elles tirent leurs bénéfices, qui les possède, sur quelles populations elles interviennent ? Quel droit les régit ? Quels pouvoirs politiques et juridiques sont habilités à les encadrer ? Lorsqu'on y voit plus clair, on peut mieux les cerner, on commence à questionner. Quand on voit leurs racines, on perçoit ce en quoi elles dépendent de nous, ce qu'on est en droit d'attendre d'elles, ce qu'on peut revendiquer.

Plus les réponses à ces questions sont floues, plus les contre-pouvoirs seront freinés. C'est précisément ce qu'on constate aujourd'hui sous l'effet de ce qu'on appelle la « mondialisation » : intégration des économies nationales et régionales, concentration des marchés du fait des fusions-acquisitions, et apparition de nouvelles technologies. Si un jeune de dix-huit ans sait à peu près qui est McDonald's ou comment cerner l'activité de Nike, il ne sait rien de Lagardère, de Vivendi ou de Bertelsmann. Le même flou nous laisse toujours percevoir Vivendi ou Total comme des entreprises françaises, Philip Morris exclusivement comme un producteur de tabac, et nous laisse penser qu'il n'y a rien de commun entre Justin Bridou, Wonderbra, Cochonou, Champion et Dim.

La concentration des entreprises et l'organisation de leurs activités au niveau planétaire nous font perdre le contact avec les transnationales. Elles dispersent leurs identités dans des ensembles plus vastes et plus lointains, et accroissent sans cesse la distance entre nous et les modes de production de biens qu'elles fournissent. Leurs noms se mélangent, se perdent, ou au contraire recouvrent des ensembles plus larges. Leur nationalité devient floue. Comment cerner alors leur responsabilité ? Comment toucher une entreprise dont l'équipe dirigeante a changé, dont le nom a disparu et dont l'actionnariat est essentiellement étranger ? Combien suivent l'« affaire Elf » comme si Elf n'existait plus ? Ou pensent que la firme responsable

une relation durable et stable avec ces sociétés. Comment les contester sans savoir quel est leur nom, ce qu'il recouvre, quel est leur périmètre d'activité (ce qu'elles font), d'où elles tirent leurs bénéfices, qui les possède, sur quelles populations elles interviennent ? Quel droit les régit ? Quels pouvoirs politiques et juridiques sont habilités à les encadrer ? Lorsqu'on y voit plus clair, on peut mieux les cerner, on commence à questionner. Quand on voit leurs racines, on perçoit ce en quoi elles dépendent de nous, ce qu'on est en droit d'attendre d'elles, ce qu'on peut revendiquer.

Plus les réponses à ces questions sont floues, plus les contre-pouvoirs seront freinés. C'est précisément ce qu'on constate aujourd'hui sous l'effet de ce qu'on appelle la « mondialisation » : intégration des économies nationales et régionales, concentration des marchés du fait des fusions-acquisitions, et apparition de nouvelles technologies. Si un jeune de dix-huit ans sait à peu près qui est McDonald's ou comment cerner l'activité de Nike, il ne sait rien de Lagardère, de Vivendi ou de Bertelsmann. Le même flou nous laisse toujours percevoir Vivendi ou Total comme des entreprises françaises, Philip Morris exclusivement comme un producteur de tabac, et nous laisse penser qu'il n'y a rien de commun entre Justin Bridou, Wonderbra, Cochonou, Champion et Dim.

La concentration des entreprises et l'organisation de leurs activités au niveau planétaire nous font perdre le contact avec les transnationales. Elles dispersent leurs identités dans des ensembles plus vastes et plus lointains, et accroissent sans cesse la distance entre nous et les modes de production de biens qu'elles fournissent. Leurs noms se mélangent, se perdent, ou au contraire recouvrent des ensembles plus larges. Leur nationalité devient floue. Comment cerner alors leur responsabilité ? Comment toucher une entreprise dont l'équipe dirigeante a changé, dont le nom a disparu et dont l'actionnariat est essentiellement étranger ? Combien suivent l'« affaire Elf » comme si Elf n'existait plus ? Ou pensent que la firme responsable

de l'*Amoco Cadiz* a disparu ? Ou savent que la Générale des eaux corruptrice de l'affaire Méry perdure sous un autre nom ? Tout nous pousse à lâcher prise : « C'est très compliqué, l'économie. »

L'identité des entreprises est diluée par leurs acquisitions et la diversification qu'elles ont permise. Leur activité aussi se dilue. On les croit ici, elles sont là. On les perd. On les oublie. Tant mieux pour elles : les coudées franches, elles peuvent s'attabler et se servir au grand banquet des privatisations, des nouvelles licences, de la déréglementation. Quelle est la palette d'activités du groupe Pinault-Printemps-Redoute ? Dans quoi investit LVMH ? Où est Bouygues ? Découragé, l'homme de la rue hausse les épaules : « Est-ce si important ? Tout change si vite ! »

Pourtant, dès qu'on parvient à cerner à peu près le périmètre d'un de ces grands groupes, on comprend vite que c'est la démocratie qui est cernée. Leur stratégie n'a rien de hasardeux ou d'opportuniste. Elle se construit pas à pas et s'appuie sur des décisions publiques, sur des institutions politiques bienveillantes, tantôt corrompues, tantôt complices ou soumises. On comprend enfin qu'elles avancent sur des abandons, qu'elles progressent sur des aveuglements et qu'elles s'effaceraient vite, en fait, devant la vigilance et le droit.

Tel est le cas de Vivendi Universal, ex-Compagnie générale des eaux, premier employeur privé français et surtout deuxième éditeur de journaux et de magazines et premier annonceur publicitaire. En cinq ans, ce groupe industriel traditionnel, vieux de cent cinquante ans est devenu le deuxième groupe mondial de communication. Il est passé de 2 500 à 4 600 filiales avec 275 000 salariés et s'est aggloméré autour de deux métiers principaux (environnement et communication). Avec Universal, on attend un chiffre d'affaires consolidé de 55 milliards de dollars fin 2000. Mais, au-delà de ces chiffres officiels se cache une emprise bien plus importante sur la vie quotidienne, une emprise qui, finalement, laisse peu de

moments de vie sur lesquels Vivendi Universal n'ait pas d'influence. Imaginons, par exemple, qu'après avoir bu un verre d'eau du robinet un jeune de Saint-Étienne ou de Marseille téléphone en composant le 7, raccroche puis aille faire ses devoirs avec des manuels Nathan ou Bordas et cherche un mot dans le *Larousse*. Il lit *L'Étudiant* pour s'orienter, puis éteint son CD de Bob Marley, Zebda ou Nirvana et va voir *La Liste de Schindler* ou *Gladiator* au cinéma Pathé pour se détendre, ou joue sur son ordinateur à Diablo ou Warcraft. Pendant ce temps, son père, épluche les annonces du journal gratuit *Bonjour*, puis ouvre un roman publié chez Plon en écoutant le concert des trois ténors, Rostropovitch, Duke Ellington, Georges Brassens, U2 ou Johnny Hallyday. Il allume Canal Plus en feuilletant *L'Expansion* ou *L'Express*, puis se connecte sur AOL (France), cherche du travail sur Cadurcienne, joue un peu sur Flipside.com, se déconnecte et descend les poubelles collectées par Onyx. Sa femme, médecin, lit le *Vidal* ou *Le Quotidien du médecin*, elle se souvient d'une publicité faite par Havas vue avant un film dans un cinéma UGC. Elle appelle un collègue sur son portable SFR, puis va aider sa fillette qui apprend en jouant avec le logiciel Adibou ou un livre acheté chez France Loisirs. Cette famille, dans toutes ses activités, n'a jamais quitté Vivendi Universal. Comme consommateurs d'eau, ils auraient pu être à Berlin, Paris, Alger, Calcutta, Chengdu ou Brno ; pour les déchets, à Nîmes, Alexandrie, Miami... C'est toujours Vivendi¹. Dans une ville comme Nice, Vivendi, c'est l'eau, le nettoyage, les déchets, les transports, la cantine. Au-delà des 80 millions d'abonnés revendiqués par le groupe qui serviront de base à sa démultiplication sur Internet, les clients, les spectateurs et les usagers de par le monde se répartissent sur plus de 100 pays. Vivendi intervient dans tellement de métiers que son

1. Pour des informations sur les sociétés transnationales, consulter <http://www.transnationale.org>

personnel est couvert par pas moins de neuf fédérations syndicales !

Or, contrairement aux thèses communes sur les bienfaits du libéralisme et de l'ouverture des marchés, dont Jean-Marie Messier² est devenu le promoteur, c'est parce qu'elle a bénéficié (et bénéficie toujours) de véritables privilèges que cette entreprise de marchés publics a pu gonfler jusqu'à ce gigantisme. Elle est caractéristique du capitalisme français, où les budgets publics de BTP, d'eau et d'armement sont accaparés par quelques groupes privés, tous propriétaires de médias, alors que les risques sont supportés par le contribuable. La batterie médiatique facilite les négociations avec les élus. Elle sert aujourd'hui à promouvoir une conception libérale de la société. Hier entreprise vivant en osmose avec les pouvoirs publics français, Vivendi surfe aujourd'hui sur la vague libérale à l'échelle mondiale. À travers divers lobbies, il influence les institutions qui libéralisent le commerce mondial, telles que l'OMC³, mais surtout qui déstructurent puis formatent les économies et les législations (Banque mondiale, FMI) pour s'ouvrir des marchés internationaux d'eau et de déchets et pour s'assurer qu'aucune réglementation, aucune taxe ne viendra troubler son festin sur Internet. L'objectif annoncé par Vivendi aujourd'hui est « d'améliorer la qualité de la vie ». En se penchant sur l'histoire de la Compagnie générale des eaux, on perçoit combien, derrière ce slogan bienveillant, se cache une intention hégémonique.

Joli marché que celui de l'eau, ressource assez vitale et assez rare pour assurer des revenus confortables tant qu'il y aura des humains, donc des clients. Gérard Mestrallet, PDG de

2. Jean-Marie Messier est PDG de la Compagnie générale des eaux depuis 1996, et donc de Vivendi depuis 1998, date du changement de nom.

3. Organisation mondiale du commerce. Pour des informations sur cette organisation, voir <http://www.cccomc.org>

Suez Lyonnaise des eaux, l'exprime à sa façon : « L'eau est un produit efficace. C'est un produit qui devrait normalement être gratuit et c'est notre métier de le vendre. Mais c'est un produit absolument nécessaire pour la vie. » De fait, selon la Banque mondiale, c'est aujourd'hui un marché annuel de 800 milliards de dollars réparti entre dix transnationales. La France est terre d'origine des deux leaders mondiaux : Vivendi et Suez-Lyonnaise des eaux qui fournissent respectivement 84,8 et 96,2 millions d'habitants. Sur leur marché domestique, 77 % de la gestion de l'eau sont aujourd'hui privatisés. Vivendi gère 2 200 contrats municipaux sur le territoire national pour un chiffre d'affaires annuel de 15 milliards de francs. Contrats qui lui rapportent des ressources durables et régulières sans risque : l'entreprise annonce elle-même prendre le soin d'utiliser des infrastructures déjà construites sur fonds publics, et se partage avantageusement le marché avec des « concurrents » transformés en partenaires. Ententes et filiales communes structurent ce marché au profit exclusif de l'entreprise et de ses actionnaires. Ainsi dopée, elle ne tardera pas à devenir transnationale. Où est la vigilance, alors ? Que fait la presse ? Karl Zéro, dans *Le Monde* du 30 mars 1998, ne confiait-il pas qu'il y avait trois sujets tabous : le foot, le cinéma et la CGE ? Pas question de trop critiquer lorsqu'on sait les millions distribués aux médias par la publicité des différentes marques de Vivendi, premier annonceur de France devant L'Oréal en 1998 avec un budget de 2 milliards de francs. Le seul changement de nom a généré pour 100 millions de francs de publicité. Reste *Le Canard enchaîné*.

Du côté des usagers, les petits montants auxquels correspondent les factures d'eau protègent l'entreprise d'une grande contestation populaire. On est loin du cours de l'essence, et les consommateurs ne voient pas le compteur d'eau tourner comme lorsqu'ils font le plein. Pourtant, la grogne monte – en témoigne le succès grandissant des réunions d'Aquaré-volte ou les audits demandés à Service public 2000 (cabinet

créé par l'Association des maires de France pour aider les élus locaux à analyser et négocier les contrats de délégation). Ces audits ont amené à la contestation et à la renégociation de nombreux contrats. Au point que, lors du renouvellement de son directeur, Jérôme Monod, hier à la tête de Suez-Lyonnaise des eaux et du TABD⁴, aujourd'hui conseiller de Jacques Chirac, a « fait pencher la balance en faveur d'un "bon" prétendant à la direction de ce cabinet gênant⁵ ». Du coup, la moitié des experts ont quitté le cabinet.

Il faut dire qu'il y a matière à contester : la facture moyenne d'eau, en France, a augmenté de 61 % entre 1991 et 1997, et de 118 % à Paris entre 1984 et 1997 (Vivendi distribue sur la rive droite et Suez-Lyonnaise sur la rive gauche). D'après Bertrand Delanoë, en 1997, un avenant a été ajouté au contrat parisien qui garantit une augmentation mécanique du prix en cas de baisse du volume consommé⁶. Quant au contrôle de l'exécution de ces contrats, il ne risquait pas de menacer les firmes : il est confié à une société d'économie mixte qui regroupe la ville et... Vivendi et Suez-Lyonnaise. La couleur est clairement annoncée par le directeur de Suez-Lyonnaise : « Nous sommes là pour faire de l'argent. Tôt ou tard, la compagnie qui investit récupère des investissements, ce qui veut dire que c'est le consommateur qui paie pour cela⁷. »

4. Transatlantic Business Dialogue, lobby des 100 plus importantes sociétés américaines et européennes. Pour une description et une analyse des principaux lobbies industriels, voir Balanya, Doherty *et al.*, *Europe Inc., liaisons dangereuses entre institutions et milieux d'affaires européens*, Agone, novembre 2000.

5. *Le Canard enchaîné*, 15 novembre 2000, « Les marchands d'eau veulent couler des gêneurs ».

6. À l'échelle mondiale, un dispositif semblable, protégeant la rentabilité des investissements des aléas nationaux, a provoqué le rejet de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI).

7. Cité dans « The final frontier, chap. 3 », publication du Blueplanet Project (c'est nous qui traduisons), <http://www.canadians.org/blueplanet/>

Dans le Var, à Fréjus et Saint-Raphaël, la chambre régionale des comptes a révélé en juillet 2000 que la CMESE, filiale de Vivendi, avait réalisé des marges bénéficiaires de 60 % pendant des années en doublant la capacité de deux stations d'épuration de façon inutile, sans même respecter les normes européennes, et en doublant les facturations. En 1993, un contrat global signé pour les deux communes, sans appel d'offres obligatoire et justifié par de « substantielles économies » s'est traduit par une hausse de 57 % des tarifs. *Le Canard enchaîné* révélait même que, lorsqu'un expert a cherché à faire baisser les prix, le patron de la CMESE a embauché deux gros bras pour l'intimider – au point d'être condamné pour « association de malfaiteurs ». Il sera finalement recasé par Vivendi en Indonésie⁸.

À Avignon, il a fallu que la facturation au forfait soit abandonnée, en 1993, pour qu'on s'aperçoive que la filiale de la Générale des eaux facturait un volume supérieur de 37 % au volume consommé. Le nouveau prix fut fixé de façon à ne pas diminuer la rémunération de l'entreprise. Un audit montrait que l'eau était trop chère de 3 francs par mètre cube et un rapport de la Chambre régionale des comptes relevait diverses irrégularités. Des places de foot et des abonnements de théâtres achetés par la société étaient même répercutés sur les factures⁹ !

Voilà pour les contrats en France. Mais en s'internationalisant, l'entreprise n'a pas changé ses pratiques. Il est cependant plus facile de les repérer en Europe que dans les pays dans lesquels la presse et les gouvernements sont plus « contrôlables ». Ainsi, Vivendi a fêté récemment la plus grande privatisation d'un service d'eau en Europe, remportée avec RWE à Berlin. Les juges du tribunal constitutionnel de l'État régional de Berlin, saisis par plusieurs partis ont jugé le contrat incom-

8. *Le Canard enchaîné*, 16 août 2000, « Vivendi assainissait l'eau à prix d'or dans le Var » et « Haute pression ».

9. *Que choisir ?*, septembre 1998, p. 21.

patible avec la Constitution, contestant essentiellement le mode de calcul du prix de l'eau : les gains de productivité n'étaient pas répercutés tout de suite sur les prix, un mécanisme de « dividendes garantis » assurait au consortium un bénéfice de 15 %¹⁰.

Le summum est sûrement atteint en Grande-Bretagne, où l'eau fut privatisée il y a dix ans. Lorsque le gouvernement exigea une baisse du prix de l'eau, fin 1999, les entreprises (dont Vivendi, Suez-Lyonnaise et Bouygues) annoncèrent 3 200 suppressions d'emplois. Pourtant, selon Michael Meacher, secrétaire d'État à l'environnement, leurs marges avaient été « si confortables qu'elles ont dû payer plus de 1,5 milliard de livres (2,3 milliards d'euros) de taxe exceptionnelle » sur les bénéfices jugés « excessifs ». Un rapport des syndicats anglais révèle que ces entreprises y réalisent les marges les plus élevées du monde. Pour Vivendi, elles sont de 36,9 %, contre 3,2 % en moyenne dans le reste de l'Europe¹¹.

La stratégie de pompage de liquidités régulières (cash-flow) s'axe autour d'au moins quatre moyens : les provisions, le statut des sociétés, l'opacité des contrats et leur terme. Le statut de la société en commandite par actions permet de contrôler les filiales en pompant leur liquidités. Vivendi apporte « sa garantie financière et son concours » pour les suppléer dans l'obligation de provisionner les installations. En échange, les filiales versent un dividende statutaire égal à 3 % de leurs bénéfices plus une indemnité à fixer chaque année. Jusqu'en 1998, la plupart des filiales eau du groupe étaient des sociétés en commandite par actions. Depuis juin 1998, la CGE Sahide, elle-même en commandite, a racheté les participations de

10. *Les Échos*, 22 octobre 1999, « Vivendi contraint de renégocier son contrat géant des eaux de Berlin ».

11. *Les Échos*, 13 décembre 1999, « Eau : vive polémique autour des projets de licenciements en Grande-Bretagne ».

Vivendi dans l'eau et joue le rôle de société écran. De société sans contrat ni salariés, elle devient une holding de 15 milliards de francs de chiffre d'affaires et de 12 000 salariés, avec pour objectif de « permettre une centralisation des risques au niveau du groupe et d'optimiser la gestion de la charge de renouvellement¹² ».

Vivendi gère pour 26 milliards de francs d'installations¹³. Des provisions diverses, notamment pour « garantie de renouvellement », sont réalisées et n'apparaissent pas dans les comptes des filiales. L'argent est versé directement à la maison mère et se perd dans ses comptes. En 1996 et 1997, à Paris, ce fut le cas des provisions pour remplacement de tuyaux crevés, que Vivendi avait annoncés à 90 millions de francs chaque année et qui, après vérification, n'aurait coûté que 58 et 69 millions. Pour la chambre régionale des comptes, « tout se passe comme si [...] Vivendi procédait aux dépens des consommateurs à la constitution de provisions au-delà du nécessaire¹⁴ ». Selon les magistrats, toujours à Paris, entre 1984 et 1998, le différentiel en faveur de Vivendi s'élevait à 187, 9 millions de francs¹⁵. Cette rémunération du risque apparaît même lorsque le contrat prévoit que le risque est supporté par la collectivité, comme c'est le cas en Île-de-France¹⁶. Parallèlement aux provisions, les charges d'investissement sur le réseau ou de remplacement des compteurs seraient surévaluées – à nouveau doublés dans le cas de l'Île-de-France¹⁷, pour un surcoût de 40 millions de francs.

12. *La Tribune*, 10 février 1999, « Optimiser la gestion des installations concédées ».

13. *Ibid.*

14. *Le Canard enchaîné*, 16 février 2000, « Des magistrats dénoncent la pompe à bénéfice des marchands d'eau ».

15. *Les Échos*, 20 octobre 2000, « Paris : des magistrats financiers dénoncent l'opacité de la gestion de l'eau ».

16. *Que choisir ?*, septembre 2000, « De l'eau qui vaut de l'or ».

17. *Ibid.*

Autres outils, les frais de structure. Ici, les usagers paient comme un surcoût leur dépendance à une transnationale. Il est frappant, par exemple, que les frais de siège, théoriquement incompressibles, soient source de surcoûts de 33 millions de francs en Île-de-France (selon un rapport de Service public 2000¹⁸) et qu'en renégociant Quimper puisse gagner sur ce poste 300 000 francs. De même, les frais de personnel, qui représentent 40 à 60 % des coûts¹⁹, utilisent des taux d'encaissement aberrants. Le cabinet Service public 2000 a chiffré le surcoût à 23 millions de francs pour la seule Île-de-France... Le hic, c'est que tous ces surcoûts sont garantis par la durée des contrats et par l'opacité de distributeurs privés susceptibles. Les contrats, négociés pour dix, vingt, trente ans parfois, sont difficilement renégociables. L'échéance ne doit pas être ratée si la commune veut faire des économies²⁰. Mais le rythme des élections favorise le *statu quo*. De toute façon, tout sera mis en œuvre pour éviter cette menace sur la rentabilité de l'investisseur.

L'opacité, d'abord, comme à Saint-Dizier ou à Saint-Michel-sur-Orge, où Vivendi et la Lyonnaise traitent les demandes de clarification des élus de façon « méprisante », refusent un audit ou se ferment à la chambre régionale des comptes en toute illégalité. Comme l'explique Jean Rossi, représentant des distributeurs privés, « une collectivité n'est pas obligée de déléguer et si elle le fait elle est libre de choisir son partenaire. S'il n'est pas bon, il faut s'en apercevoir avant de s'engager. Une fois le contrat signé, nous sommes très réticents à l'idée qu'on aille le rediscuter et critiquer la façon dont nous gérons²¹. » Réticents et susceptibles au point d'intimider

18. *Ibid.*

19. *Que choisir ?*, septembre 1998 « Le scandale des factures d'eau ».

20. *Les Échos*, 26 octobre 2000, « Quimper fait baisser de 24,3 % le prix de l'eau ».

21. Cité par *Que choisir ?*, septembre 1998.

physiquement un expert, comme dans le Var. En amont, les entreprises essaieront d'influencer la décision ou l'élu, soit en payant des « droits d'entrée » (300 millions de francs à Grenoble, 400 à Saint-Étienne, 437 à Toulouse²²), soit en corrompant. Le maire de Saint-Michel-sur-Orge le déclare sans ambage : « pour parler clair, la corruption est au cœur de ces marchés. Elle n'est pas marginale, elle induit le contenu même des décisions et donc le tarif payé par l'utilisateur avec souvent des gaspillages énormes à la clé. Cette connivence passe par différents biais : dessous-de-table mais aussi pratiques légales, comme le financement des campagnes électorales ou, plus simplement, le parrainage de la fête de la commune²³. »

On ne peut guère s'empêcher de faire le lien entre ces pratiques de surcoût dans un marché protégé, oligopolistique, et la politique d'acquisition qui a transformé Vivendi en un groupe mondial de la communication. Est-ce que si Vivendi acquiert aujourd'hui un studio hollywoodien, une des cinq majors, ce n'est pas parce que les Français paient trop cher leur eau ?

Pour qu'un groupe devienne à ce point tentaculaire, il lui faut des ressources financières et politiques que le marché ne fournit jamais. Par définition, le jeu de la concurrence est supposé garantir qu'aucun producteur n'acquiert un pouvoir suffisant pour influencer le marché. L'histoire et les pratiques de Vivendi sont le contraire de ce libéralisme et de la sélection efficace qu'il est supposé induire. Tout n'y est que stratégie d'avantage et de protection, jusqu'à ce que l'entreprise atteigne une taille démesurée. Alors seulement, on entendra ses dirigeants promouvoir la déréglementation et l'autorégulation.

Les mêmes principes de protection, avantages et barrières, garantis par l'État, ont présidé aux premiers pas de la Générale

22. *Ibid.*

23. *Ibid.*

des eaux dans la communication. Canal Plus, première télévision à péage d'Europe par ses 14 millions d'abonnés, est au centre de Vivendi Universal. Elle a bénéficié de dix ans de monopole sur la télévision cryptée à péage en France. En 1984, André Rousselet, ancien secrétaire général de l'Élysée, et Guy Dejouany, de la Compagnie générale des eaux, ont fondé ce projet de chaîne cryptée payante sur une autorisation de diffuser les films deux ans seulement après leur sortie en salle (contre trois ans pour les autres chaînes). En échange, Canal Plus s'engageait à investir 9,5 % de son chiffre d'affaires, soient 900 millions de francs²⁴, dans le cinéma. Cette obligation est la base du soutien de Canal aux producteurs et aux créateurs via le préachat de films, de droits de diffusion, ou par des accords de coproduction.

À l'été 1999, après avoir acheté Havas, puis investi, Vivendi a atteint la part maximale (49 %) autorisée dans une chaîne en France. Canal Plus a toujours 70 % de la télévision à péage en France, et son obligation s'est transformée en menottes : Canal finance près de 80 % de la production cinématographique française. Côté chaîne, c'est la déchéance. L'attrait pour Canal est basique : le client s'abonne en pensant accéder à la culture, à l'impertinence, à l'indépendance : à l'avant-garde. Il paye, alors qu'il reste essentiellement sur ce qu'on peut voir en clair, gratuitement (« Nulle part ailleurs »...). Pour capter cet abonnement, ce cash, tout est bon : sexe, football à gogo, basket, boxe se mélangent aux films pour faire de la chaîne impertinente une machine à Audimat. Les Guignols égratignent à peine les puissants. Karl Zéro, censé les tutoyer par insolence, les flatte, et c'est la course avec TF1, sur les mêmes critères : du pur *tittytainment*²⁵. Patrick Le Lay, PDG de TF1,

24. *Les Échos*, 27 juillet 2000, « Le CSA valide le nouvel acte de mariage Vivendi-Universal-Canal+ ».

25. Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller de Jimmy Carter et fondateur du club très fermé de la Trilatérale, proposait de créer sous le nom de

ne dit-il pas clairement : « Lorsqu'on fait de la télévision, si on n'a ni football ni cinéma, il vaut mieux changer de métier²⁶ » ? De fait, Studiocanal possède le troisième catalogue mondial de films avec les 5 000 films achetés à UGC, et la chaîne a l'exclusivité de cinq majors d'Hollywood sur sept. Si on y ajoute les droits du Championnat de France de foot jusqu'en 2004, Canal a de quoi appâter.

C'est l'abonné, au cœur de ce groupe, par ses dépenses directes, qui génère près de la moitié du chiffre d'affaires²⁷. Une aubaine, en comparaison des recettes publicitaires qui financent les autres chaînes privées : l'abonné paie avant de voir. Mieux que l'utilisateur du service municipal, l'abonné est piégé par l'écran, chez lui. Reste alors à le gaver avec des services numériques. Jean-Marie Messier l'a mis au centre de sa stratégie : « Ce qu'il veut, c'est pénétrer au cœur des foyers français. Pour l'instant, avec le compteur d'eau, la poubelle, il campe sur le pas de la porte. C'est Canal Plus qui lui apportera la clé qui lui manquait²⁸. » Dit par lui, c'est différent : Vivendi s'attaque à la « qualité de la vie ». La fusion avec Universal est axée sur cette stratégie de la convergence : tous les contenus (vidéo, audio, texte) sur tous les écrans (ordinateur, téléviseur, téléphone). Pas question alors de laisser fuir les abonnés de Canal Plus, et tant pis si la loi française anticoncentration empêche un actionnaire de détenir plus de 49 % d'une chaîne de télévision, il suffit d'en faire une coquille vide pour que le Conseil supérieur de l'audiovisuel se couche. Le

tittytainment (de *tits*, les seins en argot américain, et de *entertainment* pour divertissements) un « cocktail de divertissement abrutissant et d'alimentation suffisante permettant de maintenir de bonne humeur la population frustrée de la planète ».

26. Jean-Jérôme Bertolus, *Les Média-maîtres. Qui contrôle l'information ?*, Seuil, Paris, 2000, p. 33.

27. *Les Échos*, 27 juillet 2000.

28. Daniel Fortin, *Comment Jean-Marie Messier est devenu le patron le plus puissant de France*, Assouline, Paris, 1999, p. 84.

montage qui transforme Canal Plus en « Canal Minus » prévoit la distinction entre le « groupe Canal Plus », filiale à 100 % de Vivendi, et la chaîne Canal Plus SA, contrôlée à 49 %. Vivendi récupère la quasi-totalité des actifs, dont le droit d'utiliser la marque Canal Plus et la liberté d'exploiter le fichier des abonnés. La chaîne doit payer 1,2 milliard de francs chaque année au groupe pour utiliser le fichier de ses propres abonnés, et voit ses bénéfices plafonnés à 350 millions par an, le reste allant à Vivendi Universal²⁹ : le système de l'eau appliqué à la télé.

Si l'expansion démesurée de Vivendi repose sur l'association de deux activités surprotégées et populaires, sa mise en œuvre est intimement liée au parcours de Jean-Marie Messier. Ici on parlera de « génie », là, de « coup de maître », de *tycoon* ou de « tueur ». Pourtant, on retrouve vite dans le personnage les mêmes ingrédients que dans l'entreprise : les avantages, la rente et la protection par le réseau. Un polytechnicien, énarque, inspecteur des finances, à la tête d'une *World company*. Rien à voir avec Rockefeller. C'est qu'avec les privatisations, les noyaux durs et le copinage, les passerelles au plus haut niveau du public au privé n'ont jamais été si tentantes que dans les années 80. Messier est le produit de ces années-là.

Auprès de Camille Cabana, puis d'Édouard Balladur, ministre de l'Économie et des Finances, il sera le plus jeune directeur de cabinet de l'histoire de la République. Messier va orchestrer les privatisations, notamment TF1 et Havas, dont il renouvellera les deux tiers des administrateurs. C'est l'époque des noyaux durs. PS et RPR placent leurs pions. Un baron du RPR reconnaîtra : « Avec Havas, on est peut-être allé un peu trop loin dans le copinage. » Devenu associé-gérant dans la banque d'affaires Lazard en 1988, il fait ren-

29. *Le Canard enchaîné*, 8 novembre 2000, « Le plan de Messier transformera Canal en simple pompe à fric ».

flouer Hachette mis en difficulté par les pertes de La Cinq et la fusionne avec Matra, prépare la privatisation de la BNP. Bien sûr, la banque Lazard a discrètement profité des privatisations lancées par Balladur, alors Premier ministre, et souvent instruites par Messier : « Lazard n'a pas obtenu de mandat vendeur de la part du gouvernement. C'eût été trop voyant. En revanche, la banque a engrangé beaucoup de mandats acheteurs³⁰. »

Comme l'écrit Daniel Fortin, « Messier est l'enfant d'un système féodal. [...] Son atterrissage au sommet de la Générale des eaux tient davantage de la haute politique que des canons habituellement en vigueur dans les cabinets de recrutement³¹. » Dans la toile de son réseau, leaders politiques et économiques se mélangent. L'important, c'est l'influence. Il garde de ses contacts politiques et économiques la reconnaissance qui lui permettra, en novembre 1994, d'être nommé administrateur général de la Compagnie générale des eaux. Il achètera Havas, qu'il avait lui-même privatisé, et créera Vivendi, puis avalera Seagram pour donner naissance à Vivendi Universal. Le tout sans réelle opposition politique.

Son influence est très caractéristique des pratiques de l'élite française : le lobbying de Messier tient plus de la cour du Roi-Soleil que des intimidations affichées et du chantage. Mondain, il invite une fois par mois députés, hommes d'affaires et journalistes à des séances de cinéma privé dans une salle UGC (dont Vivendi détient 38 %). Une fois par an, il fait donner un concert au château de Vivendi, à Méry-sur-Oise. Il invite aussi à des sorties lyriques à l'Opéra ou au festival d'Aix-en-Provence – comme cet été 1998 il y a envoyé ses hôtes par un aller-retour en avion. On pouvait y trouver Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, Catherine Tasca, ancienne ministre de la Communication, membre de

30. Daniel Fortin, *Comment Jean-Marie Messier...*, op. cit., p. 23.

31. Id., *ibid.*, p. 19.

la commission des lois, la journaliste Michèle Cotta, l'industriel Jean-Louis Beffa³². Ce temps accordé à l'entretien du réseau est essentiel : visites organisées d'élus au Cambodge³³, repas, loge et animation pendant la coupe du monde de football. C'est dans ces moments privilégiés que certains dossiers se règlent. La fusion Canal Plus-Vivendi-Universal, par exemple. « Finalement, c'est [...] au cours d'un déjeuner en tête à tête avec Hervé Bourges, chez Drouant, que nous mettons au point des ajustements qui, sans nuire à notre opération, donneront satisfaction au CSA³⁴. »

Tout, de la fondation Vivendi au « Club des 40 », permet les échanges de bons procédés. Messier n'est pas attaché à un groupe politique particulier, il donne des gages de tout côté et peut mobiliser très vite. Le Conseil de la concurrence s'intéresse au forfait cinéma d'UGC ? Jacques Séguéla, vice-président d'Havas Advertising monte un groupe de pression en écrivant à des décideurs économiques et politiques pour les pousser à intervenir auprès de Jospin et de Bercy en faveur de « l'initiative formidable d'UGC³⁵ ». Une loi menace d'interdire aux entreprises vivant de contrats publics d'avoir des intérêts dans la communication ? Messier en rajoute sur son soutien aux trente-cinq heures, et son entreprise sert d'exemple et de vitrine au gouvernement³⁶.

Au niveau politique, Vivendi embauche dans tous les camps. À gauche d'abord où Dominique Strauss-Kahn, avocat, ex-ministre de l'Économie, est suspecté d'avoir joué les intermédiaires entre la MNEF et la Générale des eaux comme

32. Id., *ibid.*, p. 16.

33. *Capital*, juin 1999.

34. Jean-Marie Messier, *j6m.com, faut-il avoir peur de la nouvelle économie ?*, Hachette Littérature, Paris, 1999, p. 75.

35. *Le Canard enchaîné*, 19 juillet 2000, « Un lobby aide Messier à mettre le cinéma en carte ».

36. *Capital*, juin 1999, « Vivendi, les ambitions de Citizen Messier ».

« apporteur d'affaires », et Catherine Tasca, ancienne présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, présidait le conseil d'administration de Canal Horizon, filiale de Canal Plus, de 1993 à 1997. Elle l'a quitté non sans des stock-options, encaissant les plus-values juste avant d'entrer au gouvernement³⁷. Pour les socialistes, on peut ajouter tous les « conseillers de » et les « proches de » qui ont été recrutés chez Havas, à l'immobilier, à la Fondation...

Pas de jaloux à droite : Messier fait racheter par Havas la société de Jacques Pilhan, conseiller en communication de Jacques Chirac, et recrute Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de l'Élysée.

Reste que, pour tenter d'influencer les autorités de l'État, en France, il ne faut pas se cantonner aux élus. Ainsi sont embauchés un ancien auditeur à la Cour des comptes et conseiller technique de deux ministres de l'Industrie (comme directeur financier³⁸), deux magistrats recrutés et un juge³⁹. Vivendi privatise la justice, qui lui sert de vitrine pour son « opération mains propres ». Ne parlons pas de corruption à Messier, « c'est un passé dépassé », « ces mœurs n'ont plus cours ». Des élus ont beau affirmer que la corruption est « au cœur du marché de l'eau », Vivendi, assurément, doit faire sans. Étonnant, pourtant, la facilité avec laquelle le groupe obtient 3 milliards « d'exemption fiscale » pour sa fusion avec Pathé, puis 5 milliards pour le mariage avec Universal. Huit milliards d'argent public offerts ! Plus que le budget annuel d'une chaîne de télévision publique. Les enseignants apprécieront, eux qui ont manifesté en avril 2000 dans tout le pays pendant un mois pour obtenir royalement... 1 milliard de francs pour l'école.

Bien sûr, si Vivendi passe des conseils généraux à l'Assem-

37. *Le Canard enchaîné*, 12 juillet 2000, « La ministre qui connaît bien la Bourse ».

38. *La Tribune*, 22 mai 2000, Carnet, Antoine Guérout.

39. *Le Canard enchaîné*, 19 juillet 2000, « Vivendi privatise les juges ».

blée nationale, Vivendi Universal s'attachera à influencer les institutions internationales, notamment pour ce qui concerne Internet. Beaucoup de travail en perspective pour garantir la sécurité de ses investissements. Heureusement, Messier peut compter sur ses partenaires. Car Vivendi n'a pas de concurrents ; que des « partenaires ». Avec Suez-Lyonnaise, on partage des filiales dans l'eau et l'environnement (au moins huit), mais il semble qu'on se partage surtout le lobbying : à la Lyonnaise tous les forums internationaux sur l'eau⁴⁰, à Vivendi la surveillance des réglementations sur le commerce électronique. Avec Bouygues, on organise la pression au moment où le gouvernement affecte les fréquences de l'UMTS (troisième génération de téléphonie mobile) et fait monter les enchères : Bouygues s'occupe de la presse et Messier directement de « l'Élysée, Matignon et Bercy⁴¹ ». Thomas Middelhof, PDG de Bertelsmann, éditeur allemand, propriétaire de RTL Group et de BMG, théoriquement concurrent de Vivendi, siège à son conseil d'administration sur invitation de Messier. On crée des filiales en commun, telles que BOL (librairie en ligne), on s'admire mutuellement. Lagardère (Hachette) est partenaire de Canal Plus et n'oublie pas qu'il doit la fusion Matra-Hachette à Jean-Marie.

Ensemble bien homogène donc que cet empire où tout est bon pour maîtriser les canaux qui drainent l'argent et le pouvoir. Rien qu'à observer, par exemple, la composition du conseil d'administration de Vivendi Universal, on est frappé de la présence côte à côte de Thomas Middelhof, d'Esther Koplowitz, héritière d'une fortune espagnole construite sur les

40. « Pas moins de quatre dirigeants de Suez-Lyonnaise tiennent des positions influentes dans les différents lobbies [de l'eau] », *Corporate Europe Observer*, Issue 7, « ... and not a drop to drink World water forum promotes privatisation and deregulation of world's water ».

41. *Le Canard enchaîné*, 7 juin 2000, « Le jeu d'enfer de Bouygues et Vivendi ».

marchés de BTP sous Franco⁴², de trois membres de la famille canadienne dont l'empire Bronfman s'est nourri de la prohibition à l'époque d'Al Capone⁴³, de Jacques Friedman, président du conseil de surveillance d'AXA UAP, d'Henri Lachmann, président de Schneider electric, mais surtout proche ami de Jacques Chirac et de Richard Brown, membre influent du Business Council, du Business round table et du comité consultatif sur les négociations commerciales et politiques du président Clinton.

Ainsi, Vivendi a les tuyaux, l'influence et l'argent. L'entreprise balise l'avenir et prépare la « convergence » par l'internet. D'un réseau libre et gratuit, Vivendi va faire un centre commercial, réduisant ses possibilités à ce qui conforte son pouvoir. Car c'est bien cela, la convergence digitale : restreindre la liberté des contenus, les droits d'accès, limiter la concurrence. Lorsque Vivendi prône « tous les contenus (audio, vidéo, texte) sur tous les écrans (ordinateur, téléviseur, portable) », il s'agit en réalité des contenus de Vivendi et des supports dont elle contrôle l'accès. « Il y aura bientôt un seul point d'entrée dans la maison pour l'image, le multimédia, l'accès Internet et la voix. Il faut être capable, pour conserver les marges, de maîtriser toute la chaîne : contenu, production, diffusion et lien avec l'abonné⁴⁴. » Avec VivendiNet, ce sont toute une série de sites thématiques qui s'ouvrent autour du portail généraliste Vizzavi. Toute la machine de guerre se concentre sur ce cœur de toile pour faire converger les abonnés : Havas, Canal Plus, Cegetel. Sur ces sites, on retrouve les produits Vivendi Universal, et il faut l'intervention d'instances de régulation, au niveau national ou européen, pour empêcher

42. *Les Échos*, 25 août 2000, « Grandes familles, Les Koplowitz ».

43. *Les Échos*, 21 juillet 2000, « Grandes familles, Les Bronfman ».

44. Jean-Marie Messier, 1997, cité par *Le Monde*, 21 juin 2000, « De la Compagnie générale des eaux à Vivendi Universal ».

que la firme ne verrouille (à son lancement le WAP de SFR ne donnait accès qu'à Vizzavi) ou ne garde le monopole (le catalogue Universal était réservé à Vizzavi). L'autorégulation semblait déjà ne pas marcher... Les jeux d'Havas Interactive sur Battle.net ou Flipside.com attirent déjà 6,5 millions de joueurs en réseau. Les informations médicales aspirent les praticiens sur @médica. Les musiques d'Universal seront disponibles pour 15 dollars par mois sur Farmclub.com. Au cas où vous y échapperiez, les livres et les CD contiendront des kits de connexion à Vizzavi, comme les abonnements SFR et les décodeurs Canal Plus. C'était donc ça, la « qualité de la vie » : tous sur Internet à payer pour des produits Vivendi déjà disponibles ailleurs. Comme le dit un jeune cadre, « la stratégie, c'est refaire le coup de Canal [...] sur le Net : faire croire aux ploucs qu'ils ont du luxe ». Que pouvions-nous attendre de plus ? Lorsque Jean-Marie Messier parle des citoyens, il précise « le citoyen-consommateur ». Pas question d'avoir un avis autre que celui d'un « consommateur », d'un « contribuable », d'un « petit actionnaire floué⁴⁵ ». Et pour l'exprimer, rendez-vous sur Powow.net, propriété de Vivendi. Comme avec les Guignols pour la télé, média dominant, l'entreprise encadre déjà la contestation autorisée sur les médias du futur. La voix à faire entendre, c'est celle du business, du capitalisme et du libre commerce. Car c'était cela, l'enjeu : Vivendi, à force d'acheter des médias, veut se faire entendre en politique. Messier le martèle dans son *j6m.com* : « Les entreprises sont souvent mieux placées que les hommes politiques pour savoir ce qui est bon pour le consommateur », ou encore : « Mieux vaut la régulation que la législation », et enfin : « Cette conviction est au centre de ma foi dans le capitalisme. Ce système économique a en lui même – je dirais presque génétiquement – une capacité à tenir compte de l'intérêt de l'ensemble de la

45. Jean-Marie Messier, *J6m.com*, *op. cit.* Voir aussi *Charlie Hebdo*, 16 novembre 2000.

société. Généralement, au nom du suffrage universel, cette vertu n'est reconnue qu'au pouvoir politique. Loin de moi l'idée de nier la légitimité des États – seuls ou représentés par des organismes internationaux – à mettre au point de nouvelles régulations. Mais – je le dis avec force – l'entreprise a aussi des lettres de noblesse à faire valoir pour être partie prenante dans le débat. » Lorsqu'on remplace citoyen par consommateur, la relation avec celui-ci ne peut être que marchande, et les entreprises auront forcément des « lettres de noblesse à faire valoir ». S'ouvre alors un conflit de légitimité entre l'entreprise et l'État, défavorable à ce dernier. Après le Transatlantic Business Dialogue, lobby industriel qui impose les vues du business à l'Europe et à l'OMC⁴⁶, apparaît donc le Global Business Dialogue on Electronic Commerce, le lieu de débat que Messier réclame sur son domaine : le commerce électronique. Et pour cause : il en est lui-même le responsable pour l'Europe. Sans surprise, on retrouve dans les « recommandations de Paris »⁴⁷ de ce lobby la base de l'argumentation des transnationales depuis l'AMI : rien ne doit s'opposer au commerce roi. La peur de l'intervention est à chaque paragraphe : « Dans les cas précis où la régulation peut être considérée comme essentielle, toute intervention des autorités publiques doit être étroitement ajustée, orientée vers l'international, transparente et viser une application. » Dans les communications à l'OMC, les régulations nationales, les subventions (au secteur public), les taxes, l'exception culturelle y sont d'horribles « obstacles au commerce ». Ainsi, « reconnaissant que les gouvernements nationaux ont un rôle légitime à jouer dans la protection et la promotion de l'héritage culturel et de l'identité, le GBDe croit aussi que ces intérêts politiques ne doivent pas se traduire par

46. Pour une description et une analyse des principaux lobbies industriels, voir Balanya, Doherty *et al.*, *Europe Inc...*, *liaisons dangereuses entre institutions et milieux d'affaires européens*, Agone, 2000.

47. <http://www.gbde.org/conference/recommendations.html>

des barrières à l'accès aux marchés ou au commerce qui entraveraient le développement du commerce électronique ». Les règles, oui, tant qu'elles ne gênent pas le business. Dans le même esprit, Vivendi est un des principaux financeurs de l'European Internet Foundation, « groupe de réflexion » européen, qui regroupe principalement des parlementaires européens (dont Daniel Cohn-Bendit, Alain Lamassoure, Michel Rocard et Alain Madelin) et des entreprises (Microsoft, Alcatel, BT, Telefonica, Daimler Chrysler...) et qui prône la libéralisation des échanges sur Internet⁴⁸.

Cette stratégie de la peur pour parler de l'État, on la retrouve à d'autres niveaux pour modeler la nouvelle économie. On noircit l'image de Napster, pionnier de l'internet gratuit. On le transforme en « chef de bande des pirates du net », pour criminaliser tout le gratuit et justifier l'internet payant que propose Vivendi. Pareillement, on dénonce avec virulence l'apparition de sites nazis pour justifier un contrôle sur le contenu. Virulence qui semble bien opportuniste quand on sait qu'une filiale de Havas (Vivendi) et Bertelsmann proposait, elle-même, la vente de *Mein Kampf* en ligne jusqu'à ce qu'elle soit montrée du doigt et le retire⁴⁹. La peur de l'étranger et le mythe du champion national justifient quant à eux que Vivendi devienne le promoteur de la machinerie hollywoodienne, sous prétexte que Ferré, Brassens et Montand « rentrent au bercail » grâce à la fusion. Pour Ezra Suleiman, professeur de sciences politiques, directeur du Centre d'études européennes à l'université de Princeton : « Il ne s'agit pas là, pour Jean-Marie Messier, d'endosser l'habit du défenseur de la culture française et européenne et de convertir les États-Unis aux schémas culturels de la vieille Europe. Au contraire ! On peut penser que Vivendi Universal va faciliter, du fait justement de son étendard français, le déve-

48. <http://www.eifonline.org>

49. *Le Monde*, 20 août 2000, « La librairie en ligne BOL suspend la vente de *Mein Kampf* ».

loppement du cinéma *made in America* en France⁵⁰. » Bien sûr, et c'est pour cela que la vente des produits dérivés du groupe sera dirigée par un ancien de chez Disney. Tout cela n'a plus rien à voir avec l'indépendance et l'originalité, c'est le marché qui dirige, on « consomme » de la musique. Messier a beau se vanter d'avoir « lancé » Zebda, l'effet Vivendi, c'est surtout d'avoir fait passer ce groupe de quartier de « Le bruit et l'odeur », révolte contre les propos de Jacques Chirac, à l'air de banquet consensuel et dansant de « Tomber la chemise ».

Contrôle des tuyaux, marketing, lobbying permettront à Vivendi de s'assurer que tout passera par *son* Net. Les services (culture, éducation, santé), libéralisés à l'OMC dans le cadre de l'AGCS⁵¹, utiliseront cette zone sans impôts, les prestataires de cours et de diagnostics pourront alors être sous-payés. Vu les conditions de travail dans la nouvelle économie, les *netslaves* (esclaves du Net) satisferont le consommateur. Comment ne pas faire le lien entre les 8 milliards d'économie d'impôt consenties à Vivendi et l'état déplorable de l'école publique ? Jean-Marie Messier déclare que « si nous mettons Internet au cœur de l'éducation, bientôt les enfants des favelas de Rio comme ceux du bush australien apprendront à lire avec des professeurs virtuels », alors que Havas, filiale de Vivendi, vient de lancer Education.com. Dans la plus pure logique de l'ERT, la Table ronde des industriels européens⁵², l'éducation est avant tout un marché pour Havas et Vivendi, premier éditeur de manuels scolaires français. En témoigne leur présence au World Education Market, dont l'organisation est confiée à une filiale de Reed Elsevier, dont le PDG dirige... l'ERT.

50. *Le Monde*, 19 juillet 2000, Ezra Suleiman, « Vivendi à Hollywood : un autre visage de la mondialisation ».

51. Accord général sur le commerce des services (voir l'article d'Agnès Bertrand et de Laurence Kalafatidès).

52. Voir Nico Hirtt, *Tableau noir*, Éditions EPO, et Balanya, Doherty *et al.*, *Europe Inc...*, *op. cit.*

Le groupe disposera-t-il d'assez de ressources pour ses ambitions ? Sa stabilité financière repose sur l'eau et l'environnement, qui restent des « vaches à lait ». Même si les marchés nationaux des pays du Nord seaturent, il reste les pays du Sud. Les plans d'ajustement structurel qui conditionnent les prêts du FMI et de la Banque mondiale imposent à ces pays la privatisation de leurs services d'eau. Les règles de l'Organisation mondiale du commerce obligent, pour éviter les « obstacles techniques au commerce », à faire bénéficier les transnationales du traitement national et empêchent toute entreprise nationale de se développer à l'abri de ces géants. Aubaine pour Vivendi et Suez, qui sont sûrs ainsi que leur marché n'est pas contestable. Ils peuvent faire leurs courses tranquillement en accumulant les contrats en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est. Le magazine *Fortune* notait : « Aujourd'hui, des entreprises comme la française Suez se précipitent pour privatiser l'eau, un marché mondial de 400 milliards de dollars déjà. Elles parient que H₂O sera au XXI^e siècle ce que le pétrole a été au XX^e⁵³. » Aubaine aussi que les conflits et les interventions de l'OTAN qui obligent à reconstruire les canalisations. Vivendi envoie des responsables « humanitaires » très tôt pour préparer le marché de la reconstruction⁵⁴. Le vice-président de Vivendi Environnement paradera ensuite à Prague, dans ce séminaire de la Banque mondiale et du FMI au titre indécent : « Quand les canons se taisent : le business de la paix » !...

53. *Fortune Magazine*, 15 mai 2000, « Water, Water Everywhere », p. 55.

54. Dans une chronique, Pierre Lazuly cite une dépêche AFP : « Le groupe Vivendi prêt à reprendre le traitement de l'eau au Kosovo », dans laquelle le délégué à l'action humanitaire du groupe Vivendi déclare que, « fort de son expérience dans les camps de réfugiés kosovars en Albanie, Vivendi, l'un des premiers groupes français à s'impliquer dans la reconstruction du Kosovo, compte ainsi reprendre en main l'unité de production d'eau de la ville, qui fournit 200 000 personnes aux alentours de Kosovska Mitrovica ». Voir <http://menteur.com/cahiers/nerf.shtml>

De belles perspectives donc, sur ces marchés d'environnement et des télécoms dont toutes les réglementations internationales sont à construire. Le lobbying et l'influence permettent à Vivendi de modeler à son avantage cette régulation. Il suffit de brandir l'obstacle technique au commerce, la peur de l'américain, du nazi et du pédophile ou l'éducation dans les favelas. Vivendi pourra alors s'approprier tous ces espaces gratuits et marchandiser la relation humaine comme il a vendu l'eau, puisqu'il a les canaux : les abonnements au téléphone, à la télévision, à Internet. Isolés que nous serons, face à l'ordinateur, tout sera mis en œuvre pour nous imposer une relation marchande et nous en rendre dépendants. Sur le réseau, l'enseignant, le docteur, la cuisinière, l'ami, le partenaire de jeu seront loués avec leurs supports. Ce qui était gratuit, social (un conseil, un jeu, une discussion...), deviendra propriété d'entreprises telles que Vivendi qui ont pris soin de délimiter les canaux et les péages de ce qu'elles prédéfinissent comme les modes de communication de demain.

Après avoir construit son empire sur l'exploitation de l'or bleu et de l'or vert, l'entreprise s'attaque ainsi à l'or rose des relations humaines en soumettant, aux forceps, ce dernier gisement aux canaux de la technologie de l'information. Aucune activité humaine, par essence sociale, n'est à l'abri, la menace marchande est omniprésente. Face à ce technomodèle de société de marché, inégalitaire et déhumanisée, la résistance ne peut être que belle. Elle passera forcément par la reconquête individuelle du sens de nos actes quotidiens volés, par la préservation de nos rapports sociaux. Elle s'appuiera aussi sur la définition d'un droit internationalement cohérent, indépendant des influences d'entreprises. Au-delà, pour chacun, elle nécessite une reconquête de la culture du don, du gratuit, du service, qui rendra la primauté au social sur le marchand, au lien sur le bien.

DEUXIÈME PARTIE

Les effets de la mondialisation

Libre-échange, le grand destructeur

David Morris

David Morris a été l'un des critiques les plus souvent cités des nouveaux accords de libre-échange, de leurs effets dévastateurs sur le plan écologique et social. Il est directeur et vice-président de l'Institute for Local Self-Reliance (ISLR), basé à Minneapolis, une organisation de recherche à vocation également éducative qui fournit une assistance technique et diffuse des informations sur les pratiques économiques écologiquement durables. L'ISLR œuvre, au sein de groupements citoyens, auprès des gouvernements et des milieux d'affaires pour promouvoir des politiques susceptibles de tirer le meilleur parti économique des ressources locales.

Le libre-échange est la religion de notre temps. Elle a son paradis – l'économie monde – et ses fondements analytiques et philosophiques. On fait appel aux mathématiques supérieures pour énoncer ses théorèmes, mais, en dernière analyse, le libre-échange est moins une stratégie économique qu'une doctrine morale. Malgré sa prétention à être exempt de jugement de valeurs, il repose sur elles. Il suppose que le bonheur suprême consiste à acheter, que la mobilité et le changement sont synonymes de progrès. Le transport du capital, des maté-

riaux, des marchandises et des personnes a priorité sur l'autonomie, la souveraineté et la culture des communautés locales. Au lieu de favoriser et d'entretenir les relations sociales qui rendent une communauté vivante, la théologie du libre-échange invoque une définition étroite de l'efficacité comme guide de notre conduite.

LES POSTULATS DU LIBRE-ÉCHANGE

Après trois décennies de lavage de cerveau, les principes et les prétendus bienfaits du libre-échange nous paraissent aller de soi ;

- la concurrence stimule l'innovation, augmente la productivité et abaisse les prix ;
- la division du travail permet la spécialisation, qui elle aussi augmente la productivité et abaisse les prix ;
- plus la taille des unités de production est importante, plus grands sont la division du travail et la spécialisation, et donc leurs avantages.

Le culte du grand imprègne tout le discours politique. Le département du Trésor préconise la création de cinq à dix banques américaines géantes. « Si nous voulons être compétitifs sur le marché mondialisé des services financiers, nous devons modifier nos conceptions sur la taille des institutions américaines », déclare-t-il. Le vice-président de la Citicorp met en garde contre « l'idée réconfortante que 14 000 banques sont un grand bien pour notre pays ». Le magazine libéral *Harper's* abonde dans ce sens : « Les exploitations agricoles, comme les entreprises de presque tous les autres secteurs, ont grossi. Elles l'ont fait pour tirer parti des économies d'échelle engendrées par les méthodes modernes de production. » Lester Thurow, le conseiller démocrate du président américain, stigmatise les lois antitrust et les accuse de participer d'« une vieille concep-

tion démocrate démodée ». Il prétend que même IBM, dont le chiffre d'affaires est de 50 milliards de dollars, n'est pas assez important pour le marché mondial. « Les grosses sociétés écrasent parfois les petites, concède Thurow, mais mieux vaut que les petites entreprises américaines soient écrasées par de grosses entreprises nationales que par des firmes étrangères. » Le magazine *In These Times*, qui se qualifie d'hebdomadaire socialiste indépendant, conclut : « Les entreprises sidérurgiques japonaises ont pu prendre l'avantage sur leurs concurrentes américaines en construisant des aciéries de plus grande taille. »

L'engouement pour les grosses structures amène logiquement le postulat suivant : le besoin de marchés mondiaux. Tout obstacle à l'expansion des marchés réduit la possibilité de se spécialiser et nuit donc à la compétitivité en élevant les coûts.

Le dernier pilier du libre-échange est le principe de l'avantage comparatif, qui se présente sous deux formes : absolue et relative. La notion d'avantage comparatif absolu est plus facile à comprendre : compte tenu de leurs ressources naturelles et de leurs climats différents, le Guatemala devrait cultiver des bananes et le Minnesota, élever des brochets. En se spécialisant ainsi dans ce qu'elle peut produire le mieux, chaque région jouit d'un avantage comparatif dans ce domaine. L'avantage comparatif relatif est un concept moins intuitif mais en définitive plus fécond. Au XIX^e siècle, David Ricardo, l'économiste britannique architecte de l'économie du libre-échange, l'explique : « Supposons deux hommes fabriquant chacun des chaussures et des chapeaux et dont l'un dépasserait l'autre dans les deux emplois ; mais supposons que sa supériorité ne soit que d'un cinquième (20 %) dans la fabrication des chapeaux, et d'un tiers (33 %) dans la fabrication des chaussures. N'est-il pas dans l'intérêt des deux que l'individu le plus compétitif se consacre exclusivement à la fabrication

des chaussures, et le moins compétitif, à la fabrication des chapeaux ? »

Ainsi, même si une région est capable de tout fabriquer plus efficacement qu'une autre, elle a intérêt à se spécialiser dans les articles qu'elle produit avec la plus grande efficacité, en termes relatifs, et à les échanger contre les autres. Chaque région, et en définitive chaque nation, devrait se spécialiser dans ce qu'elle fait le mieux.

Qu'impliquent ces principes du libre-échange ? Que les régions et les nations abandonnent leur indépendance. Qu'elles renoncent à leur capacité de produire de nombreux articles pour concentrer leurs efforts sur la production de quelques-uns. Qu'elles importent ce dont elles ont besoin et exportent ce qu'elles produisent.

Plus c'est gros, mieux c'est. L'humanité est mue par l'intérêt matériel de chacun. La compétition est préférable à la coopération, la dépendance, à l'indépendance. Telles sont les bases du libre-échange. En somme, nous troquons la souveraineté sur nos affaires contre la promesse de davantage d'emplois, de biens et de services, et d'un niveau de vie supérieur.

Aux yeux des zéloteurs du libre-échange, essayer d'entraver l'évolution économique revient à vouloir empêcher l'évolution naturelle. Suggérer que nous choissions une autre voie de développement est considéré, au mieux, comme une tentative d'inverser le cours de l'histoire, au pis, comme un acte contre nature, voire un péché.

Cette forme de déterminisme historique a des corollaires. Non seulement nous passons d'économies simples à des économies complexes, mais aussi d'économies intégrées à des économies marquées par la scission, où le producteur est séparé du consommateur, le paysan de la cuisine, la centrale de l'appareil électrique, la décharge de la poubelle, le banquier du déposant et, inévitablement, le gouvernement du citoyen. Dans ce processus de développement, nous dissociations autorité

et responsabilité : ceux qui prennent les décisions ne sont pas ceux qui en subissent les conséquences.

De même que l'*Homo sapiens* est considéré comme la réussite la plus achevée de la nature, de même la société multinationale ou supranationale est devenue notre animal économique le plus évolué. L'économie planétaire exige des institutions planétaires. L'État-nation lui-même commence à disparaître, tant comme objet de notre affection et entité géographique à laquelle nous nous identifions que comme acteur important des affaires mondiales.

L'économie planétaire s'intègre et les nations se désintègrent. Yoshitaka Sajima, vice-président de Mitsui & Company USA, affirme : « Les États-Unis et le Japon ne commercent plus entre eux ; ils font partie l'un de l'autre. » Lamar Alexander, ancien gouverneur républicain du Tennessee, exprimait la même idée quand il déclarait que le but de sa stratégie de développement consistait à « intégrer l'économie du Tennessee à celle du Japon ».

En Europe, le Marché commun, qui comprenait six pays dans les années 50 et dix dans les années 70, en compte seize aujourd'hui, et les barrières entre ces nations sont rapidement démantelées. Il y a de moins en moins de firmes italiennes, françaises ou allemandes, mais seulement des superfirmes européennes. Les gouvernements des États-Unis, du Canada et du Mexique ont constitué l'ALENA pour intégrer économiquement les pays d'Amérique du Nord.

Stimuler les exportations serait indispensable à la réussite d'un programme de développement économique.

La mondialisation mobilise notre attention et nos ressources. Notre principale tâche, nous dit-on, est d'alimenter, d'élargir et de gérer les systèmes mondiaux émergents. Le discours sur le commerce est sur toutes les lèvres, d'Eltsine à Clinton. Les dirigeants politiques aspirent à créer des systèmes stables propices aux marchés financiers mondiaux et aux taux de change. Les esprits les plus brillants de cette génération font appel à

toute leur ingéniosité pour établir les principes réglementaires et financiers qui permettront de maximiser un flux ininterrompu de ressources entre nations.

La mondialisation modifie nos attaches et distend nos relations de voisinage. « Dans le nouvel ordre planétaire, aucune fidélité ne lie aux travailleurs, aux produits, à l'entreprise, à l'usine, à la communauté et même à la nation », proclame le *New York Times*. Martin S. Davis, président de Gulf and Western, déclare : « Selon les nouvelles règles, on peut se libérer de toutes ces chaînes. Nous ne pouvons être attachés affectivement à un facteur de production particulier. »

Désormais, nous sommes tous des facteurs de production.

Jeter aux orties les liens de fidélité n'est pas chose facile, mais c'est le prix que nous croyons devoir payer pour jouir des avantages du village planétaire. Chaque communauté doit atteindre le coût de production le plus bas possible, même si cela oblige à rompre ce qui reste du contrat social et des traditions séculaires.

La version revue et corrigée du rêve américain est décrite clairement par Stanley J. Mihelick, vice-président chargé de la production chez Goodyear : « Tant que nous n'aurons pas abaissé les salaires réels à un niveau très proche de ceux du Brésil et de la Corée, nous ne pourrons faire profiter les salariés des gains de productivité en restant compétitifs. »

Les augmentations de salaires, la protection de l'environnement, le système national d'assurance-maladie, les actions en dommages et intérêts, bref, tout ce qui alourdit le coût de production et rend l'entreprise moins compétitive constitue une menace pour notre économie. Nous devons renoncer à vivre bien pour la soutenir. Nous sommes engagés dans une lutte mondiale pour la survie, et le libre-échange est devenu une nécessité.

LA DOCTRINE BAT DE L'AILE

Alors même que la doctrine du libre-échange exerce un tel ascendant, les absurdités de la mondialisation deviennent criantes. Prenons l'exemple des cure-dents et des baguettes « chinoises ».

Il y a quelques années, dans un restaurant de Saint Paul, dans le Minnesota, j'utilisai un cure-dent *made in Japan* enveloppé dans du plastique. Le Japon a peu de bois et pas de pétrole. Il n'en est pas moins devenu assez rentable dans notre économie mondialisée d'y transporter des petits morceaux de bois et des barils de pétrole, d'y envelopper les uns dans des dérivés de l'autre et d'expédier le produit fini au Minnesota. Ce cure-dent a probablement parcouru plus de 80 000 kilomètres. L'inverse est vrai. Une usine de Hibbing, dans le Minnesota, produit maintenant 1 milliard de baguettes jetables par an, destinées à être vendues au Japon. J'imagine fort bien deux cargos se croisant dans le Pacifique Nord. L'un transporte vers le Japon des petits bouts de bois du Minnesota, l'autre, des petits bouts de bois du Japon vers le Minnesota. Telle est la logique du libre-échange.

Rien ne met mieux en évidence son absurdité que la situation critique dans laquelle se trouvent les pays du Sud. On les a incités à emprunter pour construire une infrastructure économique afin de se spécialiser dans les secteurs où ils réussissent le mieux (avantage comparatif oblige) et d'augmenter ainsi leur capacité d'exportation. Pour rembourser leurs dettes, les pays du Tiers Monde doivent exporter davantage.

Il en a notamment résulté un véritable bouleversement de la production alimentaire, qui, à l'origine destinée à la consommation interne, l'est maintenant à l'exportation. Ainsi, au Brésil, la production de denrées de base (riz, haricots noirs, manioc et pommes de terre) par habitant a diminué de 13 % de 1977 à 1984. En revanche, la production par tête de denrées

exportables (soja, oranges, coton, cacahuètes et tabac) a augmenté de 15 %. Aujourd'hui, alors que la moitié de ses compatriotes souffrent de malnutrition, un éminent agronome brésilien persiste à affirmer que la croissance des exportations est « une question de survie nationale ». Dans le village planétaire, les nations survivent en affamant leurs populations.

Qu'en est-il des prétendus bienfaits du libre-échange, notamment de l'élévation du niveau de vie ?

Tout dépend des critères pris en compte. Les inégalités entre les pays et, dans la plupart des cas, à l'intérieur d'eux se sont creusées. Deux siècles d'échanges commerciaux ont accentué les disparités dans les niveaux de vie de la planète. Selon l'économiste Paul Bairoch, en 1750 le PNB par habitant était approximativement le même dans les pays développés et dans ceux qui ne l'étaient pas. En 1830, le rapport était de l'ordre de 1 à 4 en faveur des premiers. Aujourd'hui, il est de 1 à 8.

L'inégalité est à la fois la cause et l'effet de la mondialisation. L'inégalité au sein d'un pays accélère la mondialisation car elle réduit le nombre de personnes ayant un pouvoir d'achat suffisant ; un agriculteur ou un industriel doit donc vendre aux riches de plusieurs pays afin d'atteindre l'échelle de production nécessaire pour obtenir un coût relativement bas. L'inégalité est aussi un effet de la mondialisation, car les secteurs exportateurs emploient peu de travailleurs, qui touchent des salaires disproportionnellement plus élevés que leurs compatriotes, et parce que les pays développés ont tendance à sortir des pays du Sud plus de capitaux qu'ils n'en investissent.

Le libre-échange était censé améliorer notre niveau de vie. Pourtant, même aux États-Unis, la plus développée de toutes les nations, nous constatons que celui-ci a décliné depuis 1980. Qui plus est, selon diverses études, on y travaillait en 1988 presque une demi-journée de plus par semaine qu'en 1970 pour un salaire réel inférieur. Quant aux loisirs, celui qui tra-

vaille aux États-Unis dans les années 90 en a moins qu'il n'en avait deux siècles plus tôt.

UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER

Il est temps de remettre en question la validité de la doctrine du libre-échange et de son produit, l'économie planétaire. Pour cela, nous devons commencer par parler de valeurs. Peut-être les hommes sont-ils âpres au gain et animés d'un esprit de compétition, mais ils sont aussi capables de coopérer. Plusieurs études ont montré que le secteur bénévole de l'économie est aussi important et productif que le secteur salarié. Nous avons converti un grand nombre de relations humaines en transactions commerciales, et on peut à bon droit se demander si cela était nécessaire ou bénéfique.

Ne confondons pas changement et progrès. Bertrand Russell a dit un jour que le changement était inévitable et le progrès, problématique. Le changement ressortit à la science, le progrès, à l'éthique. Il nous faut décider à quelles valeurs nous tenons le plus, puis concevoir une économie qui les défende.

LES PRÉSUPPOSÉS DU LIBRE-ÉCHANGE RÉÉVALUÉS

Puisque les prix sont censés nous guider dans nos achats, nos ventes et nos investissements, ils devraient nous renseigner sur l'efficacité. Nous pouvons évaluer celle-ci en fonction des ressources naturelles utilisées dans la fabrication des produits et de la plus ou moins grande quantité de déchets engendrés par la conversion des matières premières en produits intermédiaires ou de consommation. Traditionnellement, nous avons mesuré l'efficacité en fonction de l'homme, c'est-à-dire en comptant le nombre d'heures de travail entrant dans la fabrication d'un produit.

Mais en fait les prix ne sont pas une mesure de l'efficacité réelle. À vrai dire, ils ne sont la mesure fiable de rien du tout. Dans l'économie planétaire, les prix des matières premières, de la main-d'œuvre, du capital, des transports et de l'enlèvement des déchets sont tous abondamment subventionnés. Ainsi, l'écart entre les rémunérations d'une main-d'œuvre aux qualifications comparables est parfois de 1 à 30. Il parvient à balayer la notion de productivité individuelle. Un Américain peut produire deux fois plus qu'un Mexicain en une heure, mais il est payé dix fois plus.

À Taïwan, par exemple, les grèves sont interdites. En Corée du Sud, on ne peut constituer un syndicat sans l'autorisation du gouvernement. Dans beaucoup de pays en voie de développement, il n'existe ni salaire minimal, ni horaire de travail maximal, ni législation protégeant l'environnement. « Les différences entre coûts de production dues à des institutions politiques totalitaires ou à des limitations des droits économiques ne reflètent aucun avantage naturel, aucune efficacité supérieure de l'entreprise. Le libre-échange ignore le fait que des institutions politiques soient sans comparaison possible, protégeant les droits de l'individu dans un pays, les niant dans un autre », note l'économiste Howard Wachtel.

Les prix des biens et des services dans les pays développés sont grandement faussés par des subventions. Les taxes payées par les poids lourds ne suffisent pas à couvrir les dommages qu'ils infligent au réseau routier. Les agriculteurs de Californie achètent l'eau à 5 % du prix du marché (les 95 % restants sont financés par d'énormes subventions accordées aux grosses exploitations). Aux États-Unis, la société dans son ensemble supporte les coûts de la pollution agricole. Après être ainsi intervenus de diverses manières dans le processus de production, nous nous apercevons qu'il revient moins cher de pratiquer la culture près du point de vente.

Les prix ne sont pas des indicateurs fidèles à l'intérieur d'un pays ; il ne faut pas les confondre avec les coûts. Le *prix* est

payé par l'individu, le *coût* est supporté par l'ensemble de la communauté. Dans les pays industrialisés, on constate une énorme disparité entre le prix d'un bien ou d'un service acquitté par l'acheteur et le coût du même bien ou service pesant sur la société.

Il est souvent difficile de quantifier les coûts sociaux, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont insignifiants. Prenons l'exemple de la rénovation des centres-villes dans les années 50 et 60. Des quartiers entiers ont été rasés pour construire des gratte-ciel et des centres commerciaux, les taxes foncières ont augmenté et on a cru avoir fait du bon travail. Par la suite, les sociologues, les économistes et les urbanistes ont découvert que ce qui avait été détruit n'était pas des bas quartiers disloqués mais des communautés ethniques soudées où des générations avaient grandi et travaillé, où les enfants jouaient et allaient à l'école. Si l'on pouvait chiffrer la destruction des foyers, les vies brisées et les dépenses de relogement et de récréation d'une vie communautaire, peut-être constaterait-on que la ville a été perdante. Si nous utilisions un système comptable prenant en considération l'ensemble des coûts, peut-être ne nous lancerions-nous plus jamais dans de telles entreprises.

Notre refus d'appréhender et de comptabiliser les coûts sociaux de certaines formes de développement a occasionné autant de dégâts dans les campagnes que dans les villes. En 1944, Walter Goldschmidt, travaillant sous contrat pour le ministère de l'Agriculture des États-Unis, a comparé les caractéristiques économiques et sociales de deux communautés rurales californiennes, semblables à tous égards sauf un. Dinuba était entourée de fermes familiales, Arvin, de grosses exploitations. Dinuba s'est révélée plus stable, le niveau de vie y était plus élevé, les entreprises, plus petites, le commerce de détail, plus florissant, les écoles et autres services publics, meilleurs, la participation des citoyens aux affaires locales, plus importante. Le ministère de l'Agriculture invoqua une clause

du contrat de Goldschmidt lui interdisant de divulguer sa découverte. Son étude ne fut rendue publique que près de trente ans plus tard. Pendant ce temps, le ministère continua à encourager la transformation des Dinuba de notre pays en de nouveaux Arvin. La crise rurale que nous connaissons maintenant en est la conséquence.

Les économistes parlent volontiers d'« externalités ». Les coûts de la dislocation du marché de l'emploi, de l'augmentation de la violence familiale, du délitement des communautés, des ravages écologiques et de la décadence de la culture sont tous considérés comme « externes ». Mais externes à quoi ?

La théorie de l'avantage comparatif elle-même perd rapidement sa crédibilité. Il fut un temps où les techniques se diffusaient lentement. Il y a trois siècles, dans le nord de l'Italie, le vol ou la divulgation des secrets de fabrication des métiers à filer la soie était un crime passible de la peine capitale. Au début de la révolution industrielle, la Grande-Bretagne protégeait sa suprématie dans l'industrie textile en prohibant aussi bien l'exportation des machines que l'émigration des hommes qui savaient les construire et s'en servir. En 1789, Samuel Slater, un jeune apprenti britannique, importa la révolution industrielle aux États-Unis en y émigrant après avoir mémorisé le plan d'un métier à filer.

Aujourd'hui, les transferts de technologies sont simples. Selon Dataquest, société spécialisée dans les études de marché, après qu'un nouveau produit fabriqué aux États-Unis a été mis sur le marché, il ne faut que trois semaines pour qu'il soit copié en Asie, fabriqué et expédié en Amérique. Voilà ce qu'il en est de l'avantage comparatif ».

L'EFFICACITÉ DE LA PETITE ÉCHELLE

Cela nous amène à la question de l'échelle. Le coût de production unitaire chute certes de manière spectaculaire

quand, au lieu de fabriquer un article dans sa cave, on le fait en usine. Mais quand celle-ci multiplie sa production par cent, le coût unitaire ne diminue pas proportionnellement. Le plus gros de la baisse des coûts s'obtient à un niveau de production assez modeste.

Dans le domaine agricole, par exemple, le ministère de l'Agriculture américain a étudié le rendement des exploitations et conclut : « Au-dessus de 40 000 à 50 000 dollars de ventes en gros, soit le bas de la fourchette des ventes moyennes, il n'y a plus d'économies d'échelle. » Un autre rapport du ministère le confirme : « Les exploitations familiales de taille moyenne ont un rendement aussi élevé que les grosses. »

À l'avant-garde des recherches dans ce domaine durant les années 50, Joseph Bain, professeur à Harvard, a constaté que les usines bien plus petites qu'on ne le croyait au départ étaient économiquement concurrentielles. Il constata en outre que l'on pouvait considérablement réduire leur taille sans avoir à relever le prix des produits de manière importante. Autrement dit, on doit pouvoir fabriquer des chaussures pour le marché régional à peu près au même prix unitaire que pour le marché national. Si l'État cessait de subventionner le réseau de transports, les chaussures produites et commercialisées localement coûteraient peut-être moins cher que celles qui sont importées.

La technologie moderne permet à des usines plus petites d'être rentables. Par exemple, les grosses verreries classiques produisent de 550 à 600 tonnes de verre flotté par jour, pour un coût annuel de 100 millions de dollars. Pour un investissement de 40 à 50 millions de dollars seulement, de nouvelles mini-usines sont à même de produire 250 tonnes par jour pour le marché régional au même coût unitaire que les grosses fabriques.

L'avènement des machines-outils programmables pourrait accélérer cette tendance. En 1980, des ingénieurs en ont mis au point que l'on peut programmer pour reproduire diverses formes : une machine-outil japonaise type est en mesure de

fabriquer près de cent pièces détachées différentes à partir d'un même matériau. Qu'en conclure ? Erich Bloch, directeur de la National Science Foundation, pense que la fabrication « sera si flexible que le premier exemplaire d'un produit coûtera à peine plus que le millième ». « La localisation idéale de la fabrique du futur sera donc le marché où ses produits seront consommés », déclare Patrick A. Toole, vice-président chargé de la fabrication chez IBM. La théorie de l'« avantage comparatif » en prend encore pour son grade.

Quand nous renonçons à notre aptitude à produire par nous-mêmes, quand nous séparons l'autorité de la responsabilité, quand ceux qu'affectent nos décisions ne sont pas ceux qui les prennent, quand le coût et le bénéfice de la production ou du processus de développement n'entrent pas dans la même équation, lorsque le prix et le coût ne s'accordent plus, nous compromettons notre sécurité et notre avenir.

Nous pouvons arguer que le libre-échange n'est pas l'unique cause de tous nos maux. Soit. Mais le libre-échange tel qu'il est prêché aujourd'hui entretient et aggrave beaucoup de nos problèmes les plus épineux. C'est une idéologie qui encourage des politiques ruineuses. Et, pis, plus nous progressons dans la voie du gigantisme, de la mondialisation et de la dépendance, plus il nous est difficile de faire machine arrière et d'emprunter un autre chemin. Si nous perdons nos savoir-faire, notre base productive, notre culture, nos traditions, nos ressources naturelles, si nous brisons les liens de responsabilité personnelle et familiale, il devient de plus en plus malaisé de recréer une communauté et de recoller les morceaux.

Ce qui veut dire que nous devons agir immédiatement. La mobilité sans entraves des capitaux, de la main-d'œuvre, des marchandises et des matières premières n'est pas le bien social suprême. Nous devons attaquer de front les postulats du libre-échange, proposer une philosophie différente, adopter une stratégie alternative. Il existe une autre voie. Pour la suivre,

LIBRE-ÉCHANGE, LE GRAND DESTRUCTEUR

nous devons modifier les règles et nous remettre en question. Et cela exige non seulement que nous révoquions en doute la théorie creuse du libre-échange, mais aussi que nous avancions une autre idée : celle d'une économie respectueuse de la communauté.

Les plans d'ajustement structurel Un succès pour qui ?

Walden Bello

Walden Bello est un militant et auteur philippin. Après avoir obtenu son doctorat de sociologie à l'université de Princeton en 1975 et enseigné à l'université de Californie à Berkeley, il est maintenant professeur à celle des Philippines. Pendant la dictature de Marcos, Bello a œuvré à Washington pour défendre la démocratie dans son pays. Jusqu'à il y a peu, il était directeur exécutif de l'Institute for Food and Development Policy, appelé aussi Food First, dont le siège est à Washington.

Parmi ses ouvrages, citons *Dragons in Distress* (1990, en collaboration avec Stephanie Rosenfeld), livre qui décrit l'énorme prix écologique et social auquel les nouveaux pays industriels ont payé leur « succès » tant vanté, et *Development Debacle : The World Bank in the Philippines* (1992, avec David Kinley et Elaine Elison). Son dernier livre, *Dark Victory* (1994, avec Shea Cunningham et Bill Rau), est une critique des plans d'ajustement structurel.

C'est dans les dernières années de la période McNamara qu'on commença à accorder des prêts conditionnels ou prêts d'ajustement structurel aux pays débiteurs. L'objectif immé-

diat était de voler à la rescousse des banques du Nord trop engagées dans le Tiers Monde ; à long terme, il s'agissait d'intégrer davantage les pays du Sud à l'économie mondiale dominée par le Nord. Pour atteindre ces deux objectifs, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont devenus les pivots d'une stratégie qui exigeait d'allouer aux pays dociles du Tiers Monde des milliards de dollars sous forme de prêts conditionnels rapidement disponibles, appelés à être transférés ensuite aux banques privées en intérêts versés. Mais, pour obtenir ces prêts, les gouvernements du Sud devaient accepter de mettre en œuvre des plans d'ajustement structurel (PAS), officiellement conçus pour rendre leur économie plus efficace et capable de soutenir la croissance.

Voici quelques-unes des conditions attachées aux prêts :

- supprimer les restrictions imposées aux investissements étrangers dans l'industrie, les banques et autres services financiers locaux. L'industrie ou les banques locales ne peuvent plus jouir d'un régime de faveur ni être protégées des interventions de grande envergure de l'étranger ;

- réorienter l'économie vers l'exportation afin de gagner les devises étrangères nécessaires au service de la dette et de devenir par conséquent plus dépendants de l'économie mondiale. L'effet est de réduire l'autosuffisance et la production locale diversifiée en faveur de celle d'un seul produit manufacturé ou agricole ;

- réduire les salaires ou leur augmentation pour rendre les exportations plus « compétitives ». La réduction drastique des dépenses de l'État, notamment en matière de santé, d'éducation et de prestations sociales, associée à celle des salaires, devrait permettre de juguler l'inflation et de garantir que toutes les liquidités disponibles soient affectées à l'augmentation de la production destinée à l'exportation. Les quelques services sociaux épargnés sont vidés de leur contenu ;

- réduire les tarifs douaniers, les quotas et autres restrictions

aux importations afin de déblayer le chemin de l'intégration à l'économie mondiale ;

- dévaluer la monnaie locale par rapport aux devises fortes comme le dollar américain, pour rendre les exportations encore plus compétitives ;

- privatiser les entreprises publiques, ce qui facilite encore l'accès aux capitaux étrangers ;

- appliquer un programme de déréglementation en vue d'affranchir les entreprises à vocation exportatrice des législations visant à protéger la main-d'œuvre, l'environnement et les ressources naturelles, ce qui réduit davantage les coûts et augmente la compétitivité des exportations. (Cela a pour effet secondaire de tirer à la baisse les salaires et les normes de protection dans les autres pays, y compris les pays industrialisés, soucieux de rester compétitifs.)

Les plans d'ajustement structurel recouvrent tant de domaines de la politique économique que, pour un pays, accepter un prêt conditionnel revient pratiquement à mettre son économie sous la coupe de la Banque mondiale et du FMI.

LA MONDIALISATION DE L'« AJUSTEMENT »

Au début, rares étaient les pays disposés à recevoir des prêts conditionnels. Mais, quand la crise de la dette du Tiers Monde éclata, en 1982, elle fournit l'occasion idéale de poursuivre le programme reaganien consistant à assujettir de nouveau le Sud par le biais des plans d'ajustement structurel. Les pays du Tiers Monde étaient de plus en plus nombreux à rencontrer de grandes difficultés pour servir les intérêts des énormes prêts que leur avaient consentis les banques du Nord dans les années 70. Le gouvernement des États-Unis, par le truchement des institutions de Bretton Woods, profitant de « cette période de tension financière, imposa que l'État des pays débiteurs se désengage de l'économie comme condition à l'obten-

tion de crédits¹ ». Conformément aux directives du département du Trésor, les banques privées américaines firent (comme maintenant) du consentement de la Banque mondiale une condition préalable au rééchelonnement des dettes. Comme il fallait s'y attendre, l'approbation et les fonds de la Banque mondiale, dont les pays débiteurs avaient désespérément besoin pour honorer le paiement des intérêts aux banques privées, furent chèrement payés. Comme le dit un fonctionnaire du Trésor qui participa aux négociations sur la dette du Mexique, « seuls les pays qui s'engagent dans une réforme économique orientée vers le marché recevront l'aide de la [Banque mondiale]² ».

Les pays débiteurs ne pouvaient que capituler. Début 1986, douze des quinze pays désignés par James Baker, le secrétaire au Trésor d'alors, comme des débiteurs super-prioritaires, notamment le Brésil, le Mexique, l'Argentine et les Philippines, avaient accepté des PAS. De 3 % du total des sommes prêtées par la Banque mondiale en 1981, les crédits conditionnels étaient passés à 25 % en 1986. Fin 1992, deux cent soixante-sept avaient été accordés.

Treize ans après que la Banque mondiale eut fait adopter le premier PAS, elle déclarait que l'ajustement structurel était une réussite. Dans sa publication *Global Economic Prospects and the Developing Countries* (Les perspectives économiques mondiales et les pays en voie de développement, 1993), la Banque affirmait que les perspectives d'avenir de ces pays étaient plus favorables, en grande partie grâce aux réformes économiques généralisées, et notamment aux privatisations, à la plus grande ouverture commerciale, à la réduction des déficits budgétaires

1. John Sheahan, « Development Dichotomies and Economy Strategy », in Simon Teitel, éd., *Toward a New Development Strategy in Latin America*, Washington D.C., Inter-American Bank, 1992.

2. Morris Miller, *Debt and the Environment : Converging Crisis*, New York, United Nations Publications, 1991.

et des dettes commerciales. C'était là, inutile de le dire, une opinion minoritaire.

Dans un certain nombre d'études détaillées, en particulier dans l'une d'entre elles effectuée par le FMI lui-même, on admet que les prêts conditionnels n'ont pas atteint leur objectif déclaré, à savoir stimuler la croissance. En comparant les pays ayant mis en œuvre des plans d'ajustement et de stabilisation au cours de la période 1973-1988 et ceux qui ne l'ont pas fait, l'économiste du FMI Mohsin Khan a constaté que la croissance était plus forte dans ces derniers.

Une économiste de l'UNICEF, Eva Jespersen, a évalué la situation économique de vingt-quatre pays d'Afrique soumis à des plans d'ajustement structurel en fonction de trois critères : le taux d'accumulation du capital, la part de l'industrie dans le produit intérieur brut et la croissance des exportations³. Les chiffres montrent que l'accumulation du capital a ralenti dans vingt pays, que la part de l'industrie a stagné dans dix-huit, et que les exportations ont chuté dans treize ; l'augmentation de ces dernières constatée dans onze pays ne compensait pas celle des importations.

COMMENT EXPLIQUER LA STAGNATION ?

Pourquoi un palmarès aussi piteux ? Pour l'économiste Lance Taylor, du Massachusetts Institute of Technology, le problème tient au diagnostic erroné de la Banque mondiale et du FMI. Dans la période qui a précédé l'octroi des prêts conditionnels, le principal obstacle à la croissance n'était pas, comme le soutenaient la Banque et le FMI, que les économies

3. José Maria Fanelli, Roberto Frenkel et Lance Taylor, « The World Development Report 1991 : A Critical Assessment », *International Monetary and Financial Issues for the 1990's*, New York, Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement, 1992.

du Tiers Monde étaient insuffisamment intégrées à l'économie mondiale, mais avant tout qu'elles avaient été ébranlées par deux chocs violents : l'augmentation du prix du pétrole décrétée par l'OPEP dans les années 70 et la crise de la dette au début des années 80⁴. À partir des données de la Banque elle-même, Taylor et ses collègues ont constaté que la stratégie antérieure, tant raillée, dite de « *substitution des importations* », avait efficacement stimulé la productivité. (Les politiques de substitution des importations mettaient l'accent sur la production locale pour la consommation locale et encourageaient ainsi une production diversifiée et l'indépendance économique du pays, surtout dans les secteurs des biens et services essentiels. Elles ont été couramment appliquées en Amérique latine entre 1960 et 1973.) Après la crise de la dette de 1982, en revanche, l'investissement privé a chuté de manière spectaculaire dans les pays en voie de développement tandis que les fonds mis à disposition par les banques de développement multinationales étaient principalement destinés au remboursement de dettes anciennes. On assistait simultanément à une forte hémorragie de ressources vers les pays industrialisés, ressources qui auraient pu être affectées à des investissements intérieurs.

L'accent était mis par Taylor et ses collègues sur les diverses conséquences néfastes des PAS, que les théories du FMI et de la Banque mondiale ne permettaient pas de prévoir. Elles apparaissent pourtant inévitables à toute personne douée de bon sens économique.

En réduisant les dépenses de l'État, en diminuant les salaires et en détruisant littéralement les économies nationales afin de les orienter vers l'exportation, les plans d'ajustement structurel provoquent inmanquablement une contraction générale de l'activité économique et une augmentation du chômage.

4. Inter American Development Bank, *Economic and Social Progress in Latin America*, Washington D.C., International Development Bank, 1992.

Même alors, les plans empêchent l'État d'intervenir pour enrayer le déclin de l'investissement privé. Cette paralysie accentue encore toutes ces tendances et engendre un cercle vicieux de stagnation et de récession, et non une dynamique de la croissance, de l'augmentation de l'emploi et de l'investissement, comme le laissait supposer la théorie de la Banque mondiale.

Lorsque, pour encourager encore davantage les exportations, la dévaluation et la levée du contrôle des prix d'importation viennent s'ajouter à l'austérité monétaire et budgétaire, l'économie se contracte encore davantage. Cela alourdit inévitablement le coût tant du capital importé que des matières premières et des produits intermédiaires nécessaires aux usines locales. Ainsi, laisser le marché fixer le prix des engrais a abouti dans bien des pays à une réduction de leur utilisation, à une diminution des rendements et des investissements agricoles.

En même temps, l'exportation croissante d'une gamme réduite de produits agricoles (comme le sucre, l'huile de palme et les bananes), dans lesquels la Banque mondiale a incité les pays en voie de développement à se spécialiser (sans se soucier des besoins du marché), a entraîné une chute continue des prix, et donc souvent une diminution des recettes d'exportation – dont la majeure partie est de toute façon affectée au service de la dette plutôt qu'à des investissements intérieurs productifs.

LE CHILI, UN LABORATOIRE ÉCONOMIQUE

Le cas du Chili dans les années 80 illustre bien l'écart considérable entre les résultats escomptés et les effets réels des plans d'ajustement. Le Chili est probablement le pays du monde qui a appliqué le plus longtemps un PAS, immédiatement après le sanglant coup d'État du général Augusto Pinochet de 1973 contre le gouvernement démocratiquement élu du président

Salvador Allende. L'ajustement a pris une forme particulièrement radicale au Chili : en s'appuyant sur le pouvoir dictatorial du nouveau gouvernement, les économistes chiliens formés à l'université de Chicago ont cherché à transformer une économie dépendante d'une intervention massive de l'État en un paradis ultralibéral. On a fait appel à tout l'attirail habituel des plans d'ajustement structurel et on a appliqué ces recettes avec une ferveur idéologique.

À la fin des années 80, l'économie chilienne avait bel et bien été transformée :

- quelque six cents entreprises publiques avaient été bradées, moins de cinquante restant aux mains de l'État ;
- l'économie chilienne, au départ une des mieux protégées d'Amérique latine, est devenue l'une de celles qui le sont le moins, toutes les limitations quantitatives au commerce étant abolies et les tarifs douaniers étant abaissés au taux unique réduit de 10 % ;
- les investisseurs étrangers sont très présents dans l'économie du Chili en tant qu'actionnaires des anciennes entreprises publiques dans des secteurs stratégiques comme l'acier, les télécommunications et les transports aériens ;
- la déréglementation radicale du marché financier intérieur a été accomplie ;
- l'économie chilienne est bien plus intégrée à l'économie internationale, les échanges commerciaux représentant 57,4 % du PIB en 1990, contre 35 % en 1970.

La Banque mondiale et le FMI ont joué un rôle primordial dans cette transformation et se sont glorifiés des résultats de leurs politiques. Une réussite ? Si la réussite est évaluée à l'aune de ses effets sur les comptes extérieurs du Chili, l'ajustement structurel a eu des résultats douteux. La dette extérieure du pays avait atteint 19 milliards de dollars en 1991, soit 49 % du PNB, près de 9 % de celui-ci sortant du Chili pour en assurer le service. En réalité, la situation était pire encore du fait qu'une fraction importante de la dette sous

forme d'obligations à taux fixe a été échangée contre des participations dans des secteurs stratégiques de l'économie chilienne.

Si une croissance soutenue est considérée comme la mesure essentielle du succès, on peut là encore difficilement prétendre que le Chili a réussi. Comme le soulignent Ricardo French-Davis et Oscar Muñoz, la croissance du PIB au cours des années Pinochet (de 1974 à 1989) a été en moyenne de 2,6 % par an alors qu'elle avait été de 4 % de 1950 à 1961 et de 4,6 % de 1961 à 1971, période qui a précédé celle où les plans d'ajustement structurel ont été appliqués. Les résultats sont encore plus médiocres si on les envisage en fonction de la croissance du PIB par habitant : sa moyenne était de 1,1 % dans les années 70 et de seulement 0,9 % dans les années 80⁵.

Ces résultats se révèlent plus décevants encore quand on considère que, pour les atteindre, les politiques de libéralisation des marchés ont plongé le Chili dans deux dépressions majeures en une décennie : la première en 1974-1975, au cours de laquelle le PIB a baissé de 12 %, la seconde en 1982-1983, où il a chuté de 15 %. Comme le faisaient remarquer Taylor et ses collègues dans leur rapport pour la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, « l'économie [chilienne] a chancelé pendant douze années d'expériences désastreuses amplement financées par la Banque et le Fonds⁶ ».

Les raisons de l'échec de la restructuration de l'économie chilienne par la Banque mondiale et le FMI sont évidentes. La combinaison d'un taux d'investissement réduit et d'une libéralisation outrancière du commerce a eu pour résultat un déclin du secteur industriel, qui, de 26 % du PIB en moyenne à la fin des années 60, n'en représentait plus que 20 % à la fin des années 80. En effet, la production industrielle a diminué

5. Fanelli, *op. cit.*

6. Patricio Meller, *Adjustment and Equity in Chile*, Paris, OCDE, 1992.

en valeur absolue, et il a fallu attendre 1988 pour que ses bénéfices bruts dépassent leur niveau de 1974. En revanche, les entreprises exportatrices des secteurs de l'exploitation forestière et minière, de la pêche et de l'agriculture ont connu une forte expansion. Celle-ci a cependant entraîné, entre autres choses, de graves problèmes écologiques : l'abattage de vastes étendues de forêts anciennes de cyprès, la forte croissance de la monoculture et la création d'une pisciculture intensive à grande échelle, la construction de barrages géants et le remplacement des forêts naturelles par des plantations d'essences exotiques à croissance rapide, tout cela a considérablement aggravé l'érosion des sols, la désertification, la pollution des rivières et des estuaires, tout en portant gravement atteinte à la biodiversité.

En outre, l'économie chilienne nouvelle version, avec son extrême dépendance à l'égard des exportations de matières premières et transformées et sa base industrielle peau de chagrin, était à la fin des années 80 bien moins stable qu'elle ne l'avait été avant Pinochet.

Pourtant, c'est l'impact social de la politique néolibérale radicale qui a probablement été le moins tolérable de tous les effets de l'ajustement structurel. Lorsque la crise de l'endettement a éclaté, en 1983, l'État – et donc les contribuables – a absorbé les dettes énormes (3,5 milliards de dollars, soit près de 20 % du PIB) contractées par des institutions privées, dont les propriétaires et les dirigeants furent laissés en place au lieu d'être pénalisés pour leur incompétence et leur irresponsabilité.

Afin de se procurer les fonds nécessaires pour éponger ces pertes, les dépenses publiques furent réduites de manière draconienne, les salaires gelés, et le peso drastiquement dévalué, abaissant ainsi à proportion le niveau de vie des pauvres. En fait, la contraction des dépenses intérieures, qui a provoqué une chute de 15 % du PIB, a mis en une seule année plus de 30 % de la main-d'œuvre au chômage, le taux de ce dernier

restant à 25 % pendant trois ans. Suite à la dévaluation de 50 % du peso en termes réels, le pouvoir d'achat de la main-d'œuvre a baissé de près de 20 %. Parallèlement, et contrastant avec les énormes sommes destinées à subventionner les institutions privées, les allocations prévues pour les nouveaux chômeurs ont été minimales – et en fait moins de la moitié en a été versée.

Rien de surprenant donc si entre 1980 et 1990 la proportion des familles au-dessous du « seuil d'indigence » est passée de 12 à 15 %, et la proportion de celles vivant au-dessous du seuil de pauvreté (mais au-dessus du seuil d'indigence), de 24 à 26 %. À la fin des années Pinochet, quelque 40 % de la population, soit 5,2 millions de personnes sur 13 millions, relevaient de la catégorie des pauvres dans un pays qui se glorifiait de posséder une classe moyenne importante. Une augmentation de la pauvreté synonyme de recrudescence de la faim et de la malnutrition : la consommation calorique quotidienne est en effet passée de 2 019 en 1970 à 1 751 en 1980 et à 1 629 en 1990, bien au-dessous du minimum international établi pour l'alimentation humaine.

L'ajustement structurel au Chili a également eu un effet sur la distribution des revenus. La part du revenu national revenant aux 50 % les plus pauvres a décliné de 20,4 % à 16,8 %, tandis que la part des 10 % les plus riches s'élevait de 36,5 % à 46,8 %.

À tous ces coûts, ajoutons le remplacement d'un gouvernement démocratique populaire par une dictature militaire qui, comme aux Philippines, était probablement indispensable pour imposer un programme de transformation économique aussi socialement dommageable. Après avoir affirmé que les coûts de l'ajustement chilien étaient « parmi les plus importants d'Amérique latine », une étude destinée à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pose en effet la question de savoir si « ce type d'ajustement eût été envisageable dans un régime démocratique ».

À cet égard, l'expérience chilienne des années 80 n'est en aucun cas unique. Au cours de cette période, sauf en Asie de l'Est et dans certaines régions d'Asie du Sud, la plupart des pays du Sud ont connu une stagnation ou un renversement prononcé de la croissance, une montée en flèche de la pauvreté et une augmentation des inégalités, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux.

Comme le revenu par habitant a stagné au Sud et s'est élevé de 2,4 % par an au Nord dans les années 80, l'écart entre les niveaux de vie des pays du Nord et ceux du Sud s'est creusé, la moyenne des revenus annuels atteignant 12 510 dollars dans les premiers, soit dix-huit fois la moyenne des seconds.

Les régions soumises aux plans d'ajustement les plus draconiens ont été particulièrement ravagées durant cette période. En Amérique latine, l'impact de ces plans a été d'une violence terrible, « annulant les acquis des années 60 et 70 ». Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est passé de 130 millions en 1980 à 180 millions au début des années 90. Dans une décennie de récession, l'inégalité des revenus, déjà l'une des plus marquées du monde, s'est accentuée. Ainsi que l'atteste Enrique Iglesias, président de l'Inter-American Development Bank, « le gros des coûts de l'ajustement a été supporté de manière disproportionnée par les groupes à revenu moyen et bas, alors que les 5 % supérieurs de la population conservaient leur niveau de vie ou, dans certains cas, le voyaient augmenter ».

Avec la montée de la faim et de la malnutrition, la tuberculose et le choléra, maladies que l'on avait crues éradiquées, revinrent en force dans tout le continent, le second provoquant la mort d'au moins mille trois cents personnes au Pérou en 1991.

L'Afrique subsaharienne a été encore plus dévastée que l'Amérique latine, sa dette totale représentant 110 % du PNB en 1994, à mettre en regard des 35 % pour l'ensemble des pays en voie de développement. Coupé des flux de capitaux

importants en dehors de l'aide, laminé par la chute des prix des denrées, sapé par la famine et par la guerre civile, pressuré par les plans d'ajustement structurel, le revenu par habitant en Afrique a décliné de 2,2 % par an dans les années 80. À la fin de la décennie, il était retombé au niveau du début des années 60, lors de l'indépendance. Sur les 690 millions d'habitants de la région, on estime que 200 millions environ vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Selon la projection la moins pessimiste de la Banque mondiale, le nombre de pauvres devait atteindre 300 millions en l'an 2000, soit une augmentation de 50 %.

LE BILAN

L'ajustement structurel a connu un échec retentissant après avoir prétendu résoudre les problèmes d'endettement des économies du Tiers Monde et amener une croissance renouvelée et soutenue tout en réduisant la pauvreté et le chômage.

En revanche, si l'on considère ses buts stratégiques cachés, sa réussite est exemplaire. De l'Argentine au Ghana, la participation de l'État à l'économie a été drastiquement restreinte, les entreprises publiques, privatisées, les obstacles protectionnistes aux importations du Nord, largement éliminés, les restrictions imposées aux investissements étrangers, levées, et les politiques donnant priorité à l'exportation, mises en œuvre avec un zèle religieux. En conséquence, les pays débiteurs ont, dans l'ensemble, été en mesure d'honorer le paiement des intérêts sur les emprunts contractés auprès des banques du Nord. Plus important, ils ont été étroitement intégrés au marché mondial capitaliste, et rendus ainsi de plus en plus dépendants pour la satisfaction de leurs besoins essentiels à l'égard des puissances du Nord et des firmes transnationales qui les tiennent effectivement sous leur joug.

UNE INSTITUTION FOSSILE

Quand le Fonds monétaire international a annoncé, lors de son assemblée annuelle conjointe avec la Banque mondiale, fin septembre 1999 à Washington, qu'il accorderait désormais la priorité à la « lutte contre la pauvreté », les observateurs furent nombreux à estimer que les jours de Michel Camdessus à la tête du Fonds étaient comptés.

Effectivement, Camdessus, dont les treize années de règne ont été étroitement associées au paradigme de l'ajustement structurel, donnait sa démission à la mi-novembre 1999 – peu après que Larry Summers, le nouveau secrétaire américain au Trésor et l'un de ses plus ardents partisans, eut déclaré que les États-Unis se montreraient dorénavant favorables à la création d'un « nouveau cadre de l'aide internationale aux pays [en voie de développement], un cadre dépassant la procédure limitée centrée sur le FMI, trop souvent axée sur des objectifs macroéconomiques étroits aux dépens d'un développement humain plus large ».

Alors que la Banque mondiale avait déjà commencé à douter d'elle-même sous la direction de James Wolfensohn, au milieu des années 90, le FMI, au contraire, continuait avec assurance sur sa lancée et imputait l'apparent insuccès de ses plans d'ajustement structurel au manque de volonté politique dont faisaient preuve les gouvernements dans leur mise en œuvre. En instituant la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), le Fonds cherchait à financer les pays sur une période plus longue, dans le but d'institutionnaliser plus complètement et de pérenniser les réformes destinées à libéraliser l'économie.

C'est la crise financière asiatique qui a finalement obligé le FMI à regarder la réalité en face. En 1997-1998, il est intervenu avec une magnifique assurance en Thaïlande, en Indonésie et en Corée pour appliquer sa sempiternelle formule de

politique monétaire et fiscale à court terme, assortie d'une réforme structurelle orientée vers la libéralisation, la déréglementation et la privatisation. Tel était le prix exigé des gouvernements pour le secours financier qui devait leur permettre de rembourser les lourdes dettes contractées par leur secteur privé. Mais cela eut pour effet de transformer une crise conjoncturelle en profonde récession, la capacité des gouvernements à contrebalancer la baisse d'activité de leur secteur privé ayant été laminée par les compressions budgétaire et monétaire. Si l'on discerne maintenant certains signes de rétablissement, on estime le plus souvent que celui-ci s'est opéré en dépit du FMI, et non grâce à lui.

Pour un monde depuis longtemps exaspéré par l'arrogance du Fonds, c'était la goutte d'eau qui faisait déborder le vase. En 1998-1999, les critiques du FMI sont allées crescendo. Elles ne se sont plus limitées à son attachement obstiné à l'ajustement structurel et à sa fonction de mécanisme de renflouement de la finance internationale, mais l'ont accusé de manquer de transparence et de ne pas être comptable de ses actions. La vulnérabilité de sa position a été mise en évidence lors d'un débat du Congrès des États-Unis portant sur une initiative du G7 visant à alléger la dette de quarante pays pauvres. Les législateurs l'ont tenu responsable de la crise de la dette, et certains ont demandé sa suppression d'ici trois ans. Le représentant Maxine Walters a déclaré : « On est en droit de se demander si on ne peut pas tout simplement se passer du FMI. Car, comme nous l'avons découvert tristement, si des enfants meurent de faim, c'est à cause de sa façon d'opérer. »

Face à de telles critiques, émises par les législateurs de l'État membre le plus puissant du FMI, le secrétaire américain au Trésor Larry Summers a annoncé que le système centré sur le FMI allait être remplacé par « une nouvelle procédure plus ouverte et plus globale qui ferait intervenir de multiples organisations internationales et conférerait un rôle plus central aux responsables politiques nationaux et aux groupes citoyens ».

RÉELLE VOLONTÉ DE RÉFORME OU POUDRE AUX YEUX ?

L'ajustement structurel est donc mort, et les institutions de Bretton Woods ont trouvé leur chemin de Damas. Mais tout cela n'est-il pas trop facile ?

Le fait est que le FMI comme la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BAD), après l'abandon du paradigme de l'ajustement structurel, ont été laissés à la dérive, du point de vue de nombreux critiques, avec pour toute rhétorique et seul objectif – très général – la lutte contre la pauvreté, mais sans aucune approche macroéconomique novatrice. Wolfensohn et son ex-économiste en chef, Joseph Stiglitz, parlent d'« associer » les aspects « macroéconomiques » et « sociaux » du développement. Toutefois, les responsables de la Banque sont incapables de mettre en avant une stratégie de plus grande envergure que celle consistant à augmenter à hauteur de 25 % de l'ensemble des prêts de la Banque ceux accordés dans le domaine de la santé, de la démographie, de l'alimentation, de l'éducation et de la protection sociale. La BAD a adopté encore plus récemment cette approche de la lutte contre la pauvreté, mais si l'exposé de sa stratégie, publié cette année, s'étend longuement sur ses buts louables, il n'apporte rien sur le plan de l'innovation macroéconomique, ce qu'admettent même certains membres de la Banque. Certains économistes du FMI ont reconnu ouvertement devant des responsables d'ONG, lors de la réunion de la Banque mondiale et du FMI en septembre, que, jusque-là, la nouvelle approche se limitait à rebaptiser « Mécanisme de réduction de la pauvreté » la Facilité d'ajustement structurel renforcée, et qu'ils attendaient de la Banque mondiale qu'elle montre la voie.

Il n'est donc pas surprenant qu'en pareilles circonstances la vieille structure cherche à s'imposer à nouveau : ainsi, le FMI

demande au gouvernement thaïlandais, son élève le plus docile, de réduire son déficit budgétaire en dépit de la grande fragilité de son rétablissement économique. Le Fonds pousse l'Indonésie à ouvrir son commerce de détail aux investisseurs étrangers, nonobstant les conséquences sur l'emploi. De leur côté, les technocrates de la BAD conditionnent le financement du secteur énergétique et du projet Miyazawa à l'accélération par le gouvernement philippin de la privatisation (prônée par le FMI) de la Compagnie électrique nationale, bien que l'électricité fournie par les sept monopoles privés finisse vraisemblablement par coûter plus cher aux consommateurs que celle distribuée par l'entreprise étatique.

« C'est la vieille manière d'aborder la déréglementation, la privatisation et la libéralisation, mais avec des filets de sécurité », commente avec justesse un leader syndical philippin souvent consulté par les institutions multilatérales.

Vient ensuite la question de la responsabilité. On ne peut pas s'esquiver tout simplement de la scène du crime sans admettre qu'on a mal agi. La Banque et le Fonds sont à l'origine des ravages économiques et sociaux subis par les économies du Tiers Monde pendant plus de deux décennies. Ne devraient-ils pas être tenus de s'en justifier ? Camdessus et tous les dirigeants du FMI, notamment son adjoint Stanley Fisher et le directeur du département Asie-Pacifique, Hubert Neiss, qui se sont aveuglément accrochés jusqu'au bout au principe de l'ajustement, ne devraient-ils pas assumer la responsabilité de leurs énormes bourdes ? Pourtant, en dépit de l'annonce de leur démission, Camdessus et Neiss se sont montrés impénitents sur le chapitre de leurs politiques.

Ceux qui critiquent le Fonds depuis longtemps ont une vision plus sombre de la situation. À leurs yeux, Camdessus a fait office d'agneau sacrificiel afin de freiner les tentatives de réformes réelles en un temps où, pour reprendre les termes du *Financial Times*, le Fonds a un « besoin désespéré » de crédibilité et de légitimité. Leurs craintes semblent fondées, car,

dans ses déclarations les plus récentes, Larry Summers, le personnage central quant à l'avenir du FMI, paraît avoir oublié qu'un changement de paradigme est absolument nécessaire. Quand il évoque les éléments d'une « nouvelle » stratégie du Fonds, Summers déclare : « Nous veillons à ce que le FMI continue de certifier que la politique macroéconomique d'un pays est satisfaisante avant que sa dette soit allégée ou que lui soient concédés de nouveaux prêts assortis de conditions libérales. » Est-ce là ce qu'on entend par « cadre dépassant la procédure limitée centrée sur le FMI, trop souvent axée sur des objectifs macroéconomiques étroits aux dépens d'un développement humain plus large » ?

Si l'on garde à l'esprit que la libéralisation du commerce était l'un des aspects les plus controversés de l'ancienne stratégie de l'ajustement structurel, le point de vue de Summers selon lequel l'une des priorités du nouveau FMI doit être d'« encourager vigoureusement l'ouverture des marchés et la libéralisation du commerce » est encore plus révélateur. La libéralisation des échanges commerciaux, poursuit-il, « est souvent l'une des composantes essentielles des arrangements décidés par le FMI ». Au cours des négociations, le Fonds s'est efforcé, dans le cadre de sa stratégie de stimulation de la croissance, de faire respecter les obligations commerciales existantes et a encouragé l'adoption de mesures nouvelles visant à ouvrir les marchés. Ainsi, en application du plan imposé par le FMI, l'Indonésie a aboli les monopoles d'importation du soja et du blé, convenu d'éliminer les barrières douanières non tarifaires affectant les importations, démantelé tous les cartels du contreplaqué, du ciment et du papier, supprimé toute restriction aux investissements étrangers dans les commerces de gros et de détail, et permis aux banques étrangères de racheter les banques nationales. Le plan du FMI adopté en 1999 par la Zambie confie au gouvernement le soin de réduire de 10 % la moyenne des tarifs douaniers imposés aux marchandises importées, et de ramener de 25 % à 20 % le tarif maximal

d'ici à 2001. En juillet, l'interdiction d'importer du blé a été levée. Parler d'une « nouvelle approche » est exagéré, il faut en convenir.

RÉFORME RADICALE OU FERMETURE ?

En quoi pourrait consister une réelle réforme ? Elle ne devrait pas se borner à élargir le processus de recrutement du nouveau directeur aux non-Européens, comme le préconise Jeffrey Sachs. Car le problème tient à la structure et à la culture mêmes de l'institution : l'absence de responsabilité, si ce n'est devant le département du Trésor américain, la conviction que l'absence de transparence est une condition nécessaire de l'efficacité, et un élitisme profondément enraciné qui rend la bureaucratie incapable d'entendre les avis de personnes extérieures au Fonds.

Si tel est le cœur du problème, l'opération chirurgicale doit être importante. Je propose les mesures suivantes.

Premièrement, le vieux cadre de l'ajustement structurel est si consubstantiel aux plans actuels qu'une rupture radicale avec le passé ne peut avoir lieu si l'on se contente de rebaptiser ces plans. Tous doivent être immédiatement supprimés, ceux imposés au Tiers Monde et à l'ex-bloc socialiste comme ceux qui l'ont été à l'Indonésie, à la Thaïlande et à la Corée au lendemain de la crise financière asiatique.

Deuxièmement, une réduction immédiate du personnel professionnel du FMI, de 1 000 à 200 employés, et des coupes claires tant dans ses dépenses d'investissement que dans celles de fonctionnement. La plupart des économistes du Fonds sont aujourd'hui affectés à la microgestion de programmes d'ajustement et deviendraient inutiles si, comme les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 l'ont suggéré, on accordait aux pays en voie de développement un pouvoir plus grand pour formuler et appliquer leurs plans de

lutte contre la pauvreté, et si, comme l'a conseillé Jeffrey Sachs, la tâche principale du Fonds se limitait à surveiller le système monétaire et les marchés de capitaux mondiaux.

Troisièmement, le plus important, la nomination d'une commission mondiale sur l'avenir du FMI, chargée de décider si le Fonds doit être réformé suivant les lignes directrices proposées par Sachs et d'autres, ou, pour emprunter une expression employée à propos des centrales nucléaires vieillissantes, s'il doit être « déclassé », solution pour laquelle penche l'auteur de ces lignes. La moitié des membres de cette commission devraient venir d'organisations citoyennes, celles-ci ayant contribué à mettre en lumière les effets destructeurs des plans d'ajustement et entreprenant maintenant une multitude d'expériences de développement social « par la base » parmi les plus novatrices. Elles sont si nombreuses à être caractérisées par une énergie ascendante et un fonctionnement décentralisé que le FMI, centralisé et directif, semble, par comparaison, sortir de la préhistoire.

Sa crédibilité et sa légitimité à l'étiage, le Fonds traverse une crise grave. À moins que la société civile n'intervienne – et n'intervienne énergiquement – les pouvoirs en place attendront que l'orage éclate tout en continuant de parler de réforme, comme le fait Larry Summers. Réforme radicale ou déclassement ? Telle est la question du moment, autour de laquelle nous devons définir notre stratégie d'intervention.

Des germes de l'exploitation Les zones franches dans l'économie mondiale

Alexander Goldsmith

La question des « zones franches » est étroitement liée à notre sujet, car elles illustrent fort bien les conséquences sociales, écologiques et humaines de la déréglementation presque totale que nous nous efforçons d'accomplir à l'échelle planétaire pour maximiser le commerce mondial.

Alexander Goldsmith a étudié l'anthropologie au Jesus College de Cambridge. Il s'est ensuite tourné vers le journalisme en se spécialisant dans les questions écologiques. Il a fondé l'*Environmental Digest* avec Martin Wright et a été directeur du *Geographical Magazine*, édité en association avec la Royal Geographic Society, avant de prendre la direction de *Green Futures*, le magazine du Forum for the Future.

Les premières zones franches ont été créées au début des années 70, officiellement pour attirer les investisseurs étrangers dans des régions « sous-développées ». Selon les termes employés par le président Jayewardene du Sri Lanka quand il a fondé celle de Katunayake, « les investissements étrangers dans notre pays vont nous aider à acquérir une technologie supérieure, à développer de nouveaux marchés d'exportation et à créer de l'emploi ».

Les zones franches sont des régions qui ont été fiscalement ou juridiquement redéfinies par leur « pays hôte » afin de leur procurer un avantage comparatif sur les régions et pays voisins et d'y attirer les firmes transnationales. La plupart des zones franches partagent les caractéristiques suivantes : réglementations sociales, environnementales et de l'emploi laxistes, réserve de main-d'œuvre à bon marché, incitations fiscales et financières pouvant prendre une grande variété de formes, bien qu'elles consistent généralement en la suppression des droits de douane, du contrôle des échanges avec l'étranger, en périodes d'exemption d'impôts et en la mise à disposition gratuite ou en la location à bas prix des terrains.

Il existe aujourd'hui quelque 800 zones franches de par le monde, contre 116 en 1986, dans 40 pays différents. À l'époque, 48 % étaient situées en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 42 % en Asie. À elles toutes, elles employaient alors plus d'un million de personnes. Leur importance varie énormément : certaines ont jusqu'à 30 000 employés, d'autres, une centaine seulement.

Les zones franches attirent des activités à forte densité de main-d'œuvre, tels le textile, la confection et le montage d'appareils électroniques. Près de 50 % de la main-d'œuvre totale des zones franches d'Asie sont employés par l'industrie électronique. Cette main-d'œuvre est principalement composée de femmes célibataires entre dix-sept et vingt-trois ans. Dans les zones franches mexicaines, ces femmes constituent environ la moitié de la main-d'œuvre. Elles ont la préférence, car leurs salaires sont généralement plus faibles (souvent moins de 1 dollar par jour) et elles sont considérées comme mieux adaptées aux tâches répétitives nécessitant des doigts agiles.

L'EXEMPLE DU MEXIQUE

Les *maquiladoras* mexicaines font partie des zones franches les mieux connues. Elles hébergent surtout des sociétés américaines qui font venir du matériel des États-Unis, le montent et le réexportent. À la naissance de l'ALENA, les *maquiladoras* comptaient plus de 2 100 de ces entreprises. Deuxième source de devises du Mexique après le pétrole, elles ont rapporté au pays 3 milliards de dollars en 1989. Leur nombre a quadruplé après 1982 : elles emploient un demi-million de Mexicains et représentent 20 % de la production manufacturière du pays. Avant même la création de l'ALENA, le Mexique ne prélevait aucun droit de douane sur les importations, et les États-Unis n'en prélevaient que sur la valeur ajoutée.

Trait caractéristique des *maquiladoras*, elles offrent de piètres conditions de vie et de travail, et imposent de fortes restrictions à l'activité syndicale. Les réglementations en matière de santé et de sécurité sont couramment ignorées. Un sondage effectué en 1993 dans 20 usines à capitaux américains a montré qu'aucune ne respectait la législation environnementale mexicaine. Une association écologique de l'Arizona, le Border Ecology Project, a constaté que les *maquiladoras* sont incapables d'expliquer ce que sont devenus 95 % des déchets qu'elles ont produits entre 1969 et 1989. La vie productive moyenne d'un travailleur est de dix ans. Le taux de renouvellement du personnel approche 180 % par an, malgré l'absence d'emplois de remplacement.

Elles importent la majeure partie de leurs matières premières des États-Unis et sont censées y renvoyer leurs déchets, mais, selon l'EPA, le ministère de l'Environnement américain, un très faible pourcentage est en fait acheminé. Selon l'homologue mexicain de l'EPA, le Sedesol, alors que la moitié des 2 100 usines produisent des déchets dangereux, seules 307 ont obtenu une autorisation officielle.

Au milieu des années 90, la US National Toxics Campaign a détecté des niveaux élevés de polluants à l'extérieur des usines, notamment des eaux usées contenant un solvant industriel, le xylène, à des concentrations six mille fois supérieures à celle de l'eau potable selon les normes américaines. Des tests effectués par un laboratoire agréé par l'EPA ont révélé des concentrations de xylène jusqu'à cinquante mille fois supérieures à celle autorisée aux États-Unis, et de chlorure de méthylène jusqu'à deux cent quinze mille fois la norme américaine.

Des problèmes de santé liés à la pollution devaient inévitablement en résulter. À Brownsville, au Texas, entre 1990 et 1992, 30 bébés sont nés atteints d'anencéphalie, malformation congénitale fatale dans laquelle le cerveau, plein de liquide, ne se développe pas. Cela représente quatre fois la moyenne américaine. Durant la même période, 53 cas ont été signalés à Matamoros, de l'autre côté de la frontière mexicaine. En mars 1993, 27 familles de Brownsville ont intenté un procès à 18 *maquilas* de Matamoros. Elles alléguaient que le cocktail de solvants, d'acides et de métaux lourds emporté par les vents dominants par-dessus le Rio Grande était responsable de la fréquence importante de spina bifida et d'anencéphalie chez les enfants de la ville. Au banc des accusés se trouvaient des sociétés jumelées avec de grandes firmes américaines comme General Motors, Union Carbide, Fisher Price et Zenith Electronics. Toutes ont nié leur responsabilité.

À Matamoros également, des assistants sociaux ont identifié 110 enfants partageant certains symptômes de difformité : traits mongoloïdes et divers défauts physiques et mentaux. Les garçons les plus atteints n'avaient qu'un testicule, et les filles, le vagin partiellement développé. Les 70 mères concernées avaient toutes travaillé durant leur grossesse chez Mallory Capacitors, une *maquila* produisant des composants électroniques. Les employés, en majorité des jeunes femmes, disaient

manier des polychlorobiphényles (PCB) extrêmement toxiques sans équipement ni vêtements de sécurité adéquats.

Le droit de polluer l'environnement, celui de faire fi des normes élémentaires en matière de services sociaux et d'empoisonner leurs employés sont manifestement au nombre des « carottes » qu'un gouvernement tend aux entreprises quand il crée une zone franche. Avec les incitations fiscales et financières, ils font partie intégrante des « subventions » offertes par l'État pour attirer les industriels sur son territoire. Comme l'écrit David Korten dans *When Corporations Rule the World* (1995), « les travailleurs mexicains, y compris les enfants, sont devenus parmi les plus compétitifs du monde en sacrifiant leur santé, leur vie et leur avenir pour subventionner les profits des investisseurs ».

Cinq ans après l'instauration de l'ALENA et de l'OMC, voit-on poindre la marée annoncée de prospérité et d'amélioration de la situation sociale et écologique dans la zone de l'ALENA ? Loin de là. Comme Lori Wallach le déclarait en 1998, l'ALENA a fait perdre 400 000 emplois aux États-Unis, contre quelques milliers de postes nouveaux dont on peut légitimement attribuer la création à l'accord. De même, contrairement à toutes les prévisions officielles, on ne vit aucun signe de guérison de la véritable plaie écologique que représente la région des *maquiladoras*. À l'inverse, l'accroissement du volume de la production et du rejet de déchets toxiques a provoqué une diminution de la qualité de l'air et une augmentation de la fréquence des maladies liées à l'environnement. La tuberculose, par exemple, a connu une forte recrudescence des deux côtés de la frontière tandis que le nombre d'enfants atteints d'anencéphalie ne cesse de croître.

Par ailleurs, la perméabilité accrue de la frontière entre les deux pays a eu pour conséquence une augmentation massive du volume d'aliments gâtés et de drogues entrant aux États-Unis et d'armes à feu illégales entrant au Mexique.

UN PHÉNOMÈNE EN EXPANSION

Les arguments en faveur des zones franches sont fondés sur une contradiction : l'assouplissement des contraintes sociales et environnementales crée la prospérité qui (avec le temps, probablement) permettra de les réinstaurer. N'est-ce pas plutôt le contraire ? Les zones franches sont des « trous noirs » sociaux et écologiques qui aspirent et défont les normes plus élevées des régions voisines.

Quand un État crée une zone franche, il renonce à sa souveraineté sur la région concernée. Le rôle joué par les zones franches dans l'économie mondiale est similaire à celui des paradis fiscaux, qui offrent aux capitaux un refuge placé hors de la compétence de l'État. Pour ces capitaux, les zones franches sont des lieux où s'investir. Dans *Global Dreams*, Richard Barnet et John Cavanagh écrivent : « Les dirigeants des États-nations perdent l'essentiel de leur contrôle sur leur territoire. Ils doivent de plus en plus se plier aux exigences du monde extérieur parce que les étrangers sont déjà à l'intérieur de leurs murs. Les entreprises qui opèrent couramment au-delà des frontières relient de vastes parcelles de territoire en une nouvelle économie mondiale qui contourne toute espèce de mesures et conventions politiques établies. Les législations fiscales d'un autre âge, les moyens traditionnels de contrôler les flux de capitaux et les taux d'intérêt, les politiques de plein-emploi, les manières anciennes d'aborder le problème du développement des ressources et de la protection de l'environnement sont devenus obsolètes, inapplicables ou inadaptés. »

Les zones franches affectent également l'ensemble de l'économie à travers le mécanisme de la concurrence directe. En permettant d'obtenir des coûts de production inférieurs grâce à l'élimination des normes de tous ordres, elles suppriment des emplois dans les régions où ces normes sont respectées. Kumar Rupesinghe, auteur d'un rapport sur la zone franche de Katu-

nayake (Sri Lanka), écrit que le projet « a déstabilisé des pans entiers du secteur industriel national ». Un rapport de la Banque mondiale de 1980 affirme avec une prudence toute diplomatique que « certaines des exportations effectuées par des entreprises de confection étrangères ont pu se faire aux dépens des exportations potentielles des firmes sri-lankaises ».

Le phénomène des zones franches ne se limite plus aux pays « en voie de développement ». Dans leurs efforts d'adaptation à cet environnement concurrentiel, les pays industrialisés ont joué sur les mêmes variables à différents endroits et à différentes échelles. Aux États-Unis, des villes, des comtés et même des États se sont mis en quatre pour tenter d'attirer les entreprises, sans se soucier des coûts sociaux et écologiques.

D'autres pays recourent maintenant à des méthodes similaires, comme l'a démontré la frénésie de déréglementation dont le président Ronald Reagan fut à l'origine. Le Conseil Quayle de la compétitivité a été le successeur direct de la commission chargée de la déréglementation sous Reagan, dirigée par le vice-président d'alors, George Bush. Selon Nancy Waltzman, du comité de surveillance du Congrès mis en place par Public Citizen, ces organismes ont réussi à « aller à l'encontre des réglementations sur la sécurité des travailleurs, à faire obstruction aux contrôles sur l'innocuité des produits de consommation, à saper les initiatives en matière de sécurité routière et à amoindrir la protection de l'environnement ».

Il n'est donc pas étonnant que les législations sociales et environnementales aient fait l'objet d'une offensive continue en Amérique du Nord après la création de l'ALENA. Témoin le procès intenté en 1998 contre le gouvernement canadien par la firme Ethyl, qui s'estimait lésée par l'interdiction de l'un de ses additifs de carburant décrétée par Ottawa.

Le Royaume-Uni a lui aussi son programme de déréglementation. La commission chargée de cette tâche depuis 1993 a fait 605 recommandations. La majorité d'entre elles s'adressaient au ministère de l'Environnement. Elles préconisaient

notamment des mesures visant à assouplir les réglementations dans des domaines tels que la santé et la sécurité, la biotechnologie, la publicité dans des secteurs sensibles, la protection des haies vives et les économies d'énergie dans les immeubles.

Une brochure éditée en 1994 par le service étatique chargé d'encourager l'investissement dans le pays vantait les multiples avantages offerts par la Grande-Bretagne aux firmes multinationales en quête de domicile. Elle faisait valoir un « environnement propice aux affaires » et mettait en évidence « un droit du travail libéral et peu contraignant », « des coûts de main-d'œuvre considérablement inférieurs à ceux des autres pays européens, l'absence de contrôle des changes sur les bénéfices rapatriés » et une « volonté de réduire les charges pesant sur les entreprises ». La brochure s'étendait sur ces avantages avec un luxe de détails : « Le Royaume-Uni possède la législation du travail la moins lourde d'Europe, sans grandes restrictions en matière d'horaires, d'heures supplémentaires et de vacances. Beaucoup de sociétés installées là ont négocié des accords pour n'avoir affaire qu'à une seule organisation syndicale. Il n'y a cependant aucune obligation légale à reconnaître un syndicat. Dans de nombreuses industries, le travail s'effectue par roulement et la production est continue, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, pour les hommes comme pour les femmes. » « Aucune loi nouvelle, aucun règlement nouveau ne peut être adopté(e), ajoute-t-on, sans en avoir évalué et minimisé le coût pour les entreprises. » Le Royaume-Uni est donc déjà en train de se transformer en une zone franche à l'échelle nationale, avec les conséquences habituelles.

C'est bien au-delà d'un cadre territorial spécifique que les zones franches sévissent, et elles sont en passe de s'étendre à tout le globe. En vertu des règles selon lesquelles un pays (au service de ses grosses entreprises) peut contester les pratiques commerciales ou les législations d'autres pays en matière de protection de l'environnement et du consommateur, un pro-

DES GERMES DE L'EXPLOITATION

cessus alarmant de déréglementation générale s'engage. Les entreprises européennes, entre autres, sont maintenant en mesure de provoquer, de l'extérieur, la déréglementation de l'activité économique américaine, et les Américains peuvent faire de même en Europe et ailleurs. Grâce à cette entente cordiale, les entreprises collaborent d'une manière effective à transformer le monde entier en une vaste zone franche offrant toute latitude d'opérer sans contrôle, possibilité antérieurement limitée au Sri Lanka et à quelques zones du Mexique et d'ailleurs. Reste à voir jusqu'où ira ce processus mondial avant que le public ne réagisse.

La mondialisation, fléau du Tiers Monde

Martin Khor

Les Américains et les Européens rejettent souvent la responsabilité de la montée du chômage sur les pays du Tiers Monde à bas salaires ou sur l'immigration provenant de ces pays. Le coupable est plutôt le colonialisme économique nouvelle version, car il provoque les bouleversements à l'origine de l'émigration et exerce des effets délétères sur les pays les plus pauvres, dont l'économie est maintenant dominée par des firmes étrangères et dont les ressources sont mises en coupe réglée et expédiées au Nord, vers les nations industrielles riches. Les nouvelles règles du commerce retirent pratiquement aux pays du Sud toute capacité de résister et de se protéger ou de rechercher des voies économiques différentes. Dans ce chapitre, Martin Khor passe en revue les impacts négatifs de cette nouvelle mouture du colonialisme sur l'environnement et les structures sociales.

Ancien professeur d'économie politique, Martin Khor est maintenant président du Third World Network, dont le siège est à Penang, en Malaisie, avec des antennes en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud – une voix d'opposition à la mondialisation qui jouit d'une large audience. Ancien directeur de recherche à l'association des consommateurs

de Penang et vice-président des Amis de la Terre-Malaisie, il dirige actuellement la revue *Third World Resurgence* et est l'auteur de *Malaysian Economy : Structures and Dependence* (1983).

Avant l'époque coloniale et l'importation des systèmes occidentaux dans le Tiers Monde, on y vivait en communautés relativement autosuffisantes, on pratiquait la culture du riz et d'autres produits de base, on pêchait et chassait pour compléter l'ordinaire, et une production domestique ou manufacturière à petite échelle, qui faisait appel aux ressources locales et aux savoir-faire indigènes, répondait aux besoins de se loger, de se vêtir, et autres. Les modes de vie et de production étaient de manière générale en harmonie avec le milieu naturel.

Le gouvernement colonial, imposant de nouveaux systèmes économiques et la culture d'autres produits agricoles, s'accompagna de l'exploitation industrielle des minerais et de l'intégration au marché mondial (les ressources du Tiers Monde étant exportées et les produits industriels occidentaux importés), transformant les structures sociales et économiques des pays du Sud. Structures, modes de consommation et systèmes techniques nouveaux s'enracinèrent si bien dans les économies du Tiers Monde que, même après l'obtention de l'indépendance politique, l'importation des valeurs, des produits, des techniques et des capitaux occidentaux se poursuivit et s'amplifia. Les pays du Sud devinrent de plus en plus dépendants des systèmes commerciaux, financiers et d'investissement mondiaux, les firmes transnationales y installant des bases de production et y vendant leurs produits. Les gouvernements des pays industrialisés, les institutions multilatérales comme la Banque mondiale et les banques transnationales prêtèrent des milliards de dollars aux États du Tiers Monde pour financer de coûteux projets d'infrastructure et importer des technologies à forte densité de capital. Apportaient également leur

appui des fondations, des instituts de recherche et des scientifiques occidentaux qui s'efforçaient de mettre au point de nouvelles méthodes agricoles visant à « moderniser » le Tiers Monde, autrement dit à créer les conditions propres à le rendre dépendant des technologies et des intrants fournis par les transnationales.

Pour financer ces technologies modernes, les pays du Tiers Monde furent contraints d'exporter encore davantage, principalement des ressources naturelles. Économiquement, financièrement et techniquement, ces pays étaient de plus en plus happés dans le tourbillon du système économique mondial et perdaient en conséquence leurs savoir-faire propres, leur aptitude à l'indépendance, leur confiance et, dans bien des cas, les ressources mêmes dont dépendait leur survie. Mais le système économique et technologique occidental est lui-même en crise. Le Tiers Monde est maintenant attelé à ce système, dont il n'a guère la maîtrise. La survie et la viabilité de la plupart des sociétés du Sud vont donc être mises à rude épreuve au cours des décennies à venir.

L'IMPORTATION DE TECHNOLOGIES ET DE PRODUITS DANGEREUX

Un grand nombre de firmes transnationales ont délocalisé leurs unités de production dans le Tiers Monde, où les règlements en matière de sécurité et d'environnement sont très laxistes, voire inexistantes. Certaines concentrent aussi leurs efforts de commercialisation sur les marchés du Sud, où elles peuvent vendre des produits de qualité inférieure ou carrément toxiques, et donc interdits dans les pays industrialisés.

En conséquence, les populations du Tiers Monde se trouvent maintenant en présence de technologies extrêmement nocives ou dangereuses, pouvant causer de grands dommages. La tragédie de Bhopal, qui a tué 6 000 personnes et en a rendu

infirmes 200 000, est l'exemple le plus frappant de ce qui risque de se produire lorsqu'une firme transnationale occidentale adopte des normes de sécurité bien inférieures à ce qu'elles sont dans son pays d'origine. Des centaines d'autres usines dangereuses ont été vendues ou délocalisées dans le Tiers Monde par les transnationales pour échapper aux réglementations de leur pays, plus sévères. La centrale nucléaire de Bataan, aux Philippines en est un bon exemple.

Par ailleurs, des produits dangereux sont écoulés dans le Sud en quantités toujours plus importantes. Là non plus, les exemples ne manquent pas : médicaments, contraceptifs et pesticides interdits depuis plusieurs années en Europe, en Amérique ou au Japon, mais vendus au Tiers Monde par des sociétés de ces pays, cigarettes à teneur en goudron et nicotine bien plus élevée que dans les pays riches, et, après le désastre de Tchernobyl, produits laitiers hautement radioactifs. Les effets sur la santé des populations du Sud sont terribles. Ainsi, on estime que 40 000 personnes y meurent chaque année, empoisonnées par des pesticides. Des millions de bébés sont morts de malnutrition ou de maladie à cause de lait maternisé dilué ou contaminé, dont la vente est encouragée par des transnationales qui persuadent les mères de renoncer à allaiter en leur affirmant que le lait maternisé est préférable.

Les techniques et produits dangereux importés des pays industrialisés supplantent souvent les techniques et produits locaux, généralement plus appropriés aux besoins de la production et de la consommation dans le Tiers Monde. Les technologies à forte densité de main-d'œuvre qui donnent du travail à la communauté et sont en harmonie avec le milieu (méthodes de pêche traditionnelles, par exemple) sont remplacées par des technologies modernes à forte densité de capital. De même, les produits ou méthodes (comme l'allaitement) appropriés sont eux aussi remplacés par des produits modernes introduits à grand renfort de publicité, de promotion des ventes et de dumping.

LA RÉVOLUTION VERTE

Le système industriel moderne a bouleversé l'agriculture du Tiers Monde. Dans beaucoup de pays du Sud, une grande partie des terres jusque-là consacrées à des cultures traditionnelles a été convertie à des cultures de rapport vouées à l'exportation. Si les prix d'exportation sont élevés, les agriculteurs peuvent en tirer des revenus supérieurs, mais quand ils chutent, comme ils l'ont fait ces dernières années, leurs revenus ne suffisent plus à les nourrir et beaucoup d'ouvriers agricoles perdent leur travail.

La prétendue révolution verte est un programme agricole complet qui permet d'obtenir plus d'une récolte par an en utilisant des variétés de semences à haut rendement (surtout de riz), des doses massives d'engrais et de pesticides chimiques, des machines agricoles, et en recourant à l'irrigation. Bien que l'intention déclarée ait été d'accroître la production alimentaire, la révolution verte n'est rien d'autre qu'une vaste opération visant à l'expansion des marchés, organisée par l'industrie chimique américaine et en grande partie financée par les programmes d'aide des États-Unis. Dans beaucoup de régions où cette « révolution » a été accomplie, on a assisté au début à une augmentation de la production, mais la hausse des revenus des agriculteurs correspondante n'a pas tardé à être compensée par celle des coûts des intrants et des machines importés. Cette agriculture moderne a favorisé les paysans les plus riches, qui avaient les moyens d'acheter les produits chimiques, et a éliminé les plus pauvres. Les pesticides ont prélevé un lourd tribut sous forme de milliers de cas d'empoisonnement. En outre, les variétés à haut rendement sont très vulnérables aux attaques des nuisibles, les insectes devenant plus résistants aux pesticides. Dans certaines régions, les rendements ont chuté. Des milliers de variétés locales de riz, qui avaient résisté à ces attaques pendant des générations, ont été abandonnées et sont

maintenant conservées seulement dans des laboratoires de recherche, la plupart sous contrôle d'organismes internationaux et de firmes des pays riches. Les agriculteurs et les États du Tiers Monde vont se trouver de plus en plus à la merci des firmes agroalimentaires transnationales et des instituts de recherche qui ont recueilli et breveté les semences et les plasmas germinatifs provenant des mêmes pays du Sud.

BIOTECHNOLOGIE : LA NOUVELLE ARME

Bien qu'elle soit relativement récente, l'application de la biotechnologie à l'agriculture a déjà eu des effets gravement dommageables sur les économies du Tiers Monde. Quelques exemples suffiront à le montrer.

Le fructose produit par la biotechnologie a conquis plus de 10 % du marché mondial du sucre et provoqué la chute des prix, mettant au chômage des milliers de personnes dans le Tiers Monde. Soixante-dix mille paysans de Madagascar qui cultivaient la vanille ont été ruinés lorsque celle-ci a été synthétisée par les labos d'une firme texane. En 1986, le Soudan a perdu son marché d'exportation de la gomme arabique quand une société new-yorkaise a découvert un procédé permettant de la produire artificiellement.

La biotechnologie est maintenant en mesure de trouver des succédanés à des denrées produites au Sud et exportées vers les pays riches pour une valeur estimée à 14 milliards de dollars, ce qui va dramatiquement réduire les revenus du Tiers Monde.

LA SURPÊCHE

Dans beaucoup de pays du Sud, le principal apport de protéines vient de la pêche, une activité économique essentielle

naguère. Dans la pêche traditionnelle, les filets et les nasses étaient de conception simple, et on respectait les principes écologiques : les mailles étaient assez grandes pour laisser s'échapper les petits poissons, les zones de reproduction n'étaient pas perturbées et les réserves de poisson pouvaient se reconstituer. La pêche exigeait un dur labeur et un immense savoir-faire, transmis au fil des générations. Les bateaux et les filets étaient d'ordinaire fabriqués avec des matériaux locaux, et toute la communauté participait à la pêche, à la protection des réserves, au raccommodage des filets, à la construction des bateaux.

La pêche moderne au chalut a été introduite, et, dans bien des cas, financée par des programmes d'aide. (En Malaisie, par exemple, elle l'a été grâce à une aide allemande.) On a assisté à une augmentation exponentielle du nombre de chalutiers, qui appartiennent généralement à des hommes d'affaires étrangers au métier et naviguent avec des équipages salariés. Cela a entraîné une surpêche massive. Une grande partie des poissons pris dans les chaluts est vendue à des producteurs d'aliments pour animaux. Le but : la plus grosse pêche possible pour un revenu immédiat maximal. Les mailles sont en général de dimension réduite, si bien que même les petits poissons sont pris et vendus. Les équipages utilisent un matériel destructeur qui racle le fond de la mer et perturbe les zones de frai. Les pêcheurs au chalut comme les pêcheurs traditionnels constatent une diminution des réserves de poisson dans de nombreuses régions du Tiers Monde.

Simultanément, les poissons des rivières et des fleuves ont été tués par les effluents industriels toxiques qui, du même coup, empoisonnent l'eau consommée dans les villages. Dans les rizières, où les paysans pêchaient des poissons d'eau douce pour compléter leur alimentation, les pesticides de la révolution verte ont également détruit la vie aquatique. Les moyens d'existence de millions de modestes pêcheurs du Sud ont donc été menacés, et une importante source de protéines pour

l'ensemble de la population, considérablement diminuée. En Malaisie, où le poisson abondait et était considéré comme la viande du pauvre, l'épuisement de la vie marine en a rendu le prix prohibitif.

L'ABATTAGE DES FORÊTS TROPICALES

Autre ressource du Tiers Monde en voie de disparition rapide, les forêts tropicales. Elles ont de tout temps été habitées par des peuples indigènes qui pratiquaient l'*agriculture sur brûlis*, une méthode de culture écologiquement saine – contrairement à ce qu'on veut croire aujourd'hui – qui provoque une érosion minimale dans les régions tropicales vallonnées et qui perdure depuis des millénaires. Ce système est menacé par la déforestation, résultat de l'abattage intensif des arbres par des transnationales en vue d'exporter le bois vers les pays industrialisés ou de convertir la forêt primaire en pâturages pour le bétail destiné aux chaînes de fast-foods américaines. Entre 1900 et 1965, la moitié de la superficie occupée par la forêt dans les pays en voie de développement a été défrichée, et, depuis, cette destruction s'est encore accélérée. Des millions d'hectares sont abattus ou fortement dégradés chaque année, et à ce tournant du siècle il reste peu de forêt primaire.

La déforestation massive a une multitude de conséquences écologiques et sociales : dans tout le Tiers Monde, perte de leurs droits ancestraux sur la terre et de leur mode de vie (voire de la vie elle-même) pour des millions de personnes appartenant à des populations tribales, érosion spectaculaire des sols entraînant la perte d'une terre inestimable, absorption considérablement réduite des eaux de pluie dans les bassins hydrographiques, augmentation de l'écoulement des eaux dans les rivières, inondations importantes dans les zones rurales et urbaines situées en aval provoquées par l'envasement excessif

des cours d'eau, sans parler de la contribution au changement climatique.

USINES MODERNES ET MÉGACENTRALES

L'implantation des biens de consommation, des usines et des mégaprojets énergétiques occidentaux ont aussi grandement contribué à une diminution du bien-être dans le Tiers Monde.

De petites industries locales y produisaient des biens de consommation simples qui répondaient aux besoins essentiels de la majorité de la population. Les techniques utilisées pour les manufacturer, tout aussi simples, étaient à forte densité de main-d'œuvre. Beaucoup de ces industries indigènes ont été éliminées par l'arrivée des produits modernes, qui, promus avec force publicité et présentés sous des couleurs séduisantes, ont dévalorisé les produits locaux. Ces produits venus d'Occident ayant conquis d'importantes parts du marché, les industries modernes capitalistiques (appartenant généralement à des étrangers) ont établi leurs bases dans le Tiers Monde et supplanté les industries traditionnelles.

Mais beaucoup de pays du Tiers Monde ne se sont pas contentés de la production de biens de consommation modernes. Ils ont copié aussi les villes des pays industrialisés, créé de vastes infrastructures et réalisé de grands projets industriels : aciéries, cimenteries, grandes routes, ponts et gratte-ciel. Les dirigeants et les élites avaient le sentiment que tout cela était nécessaire pour que leur pays semble « développé ».

Les industries et l'infrastructure modernes exigent d'énormes quantités d'énergie, d'où le besoin de mégaprojets pour la produire, en particulier de grands barrages hydroélectriques et des centrales nucléaires. Tous posent des problèmes. Les grands barrages provoquent l'inondation de vastes étendues de forêt et de terre agricole, et obligent donc à déplacer par

milliers ceux qui vivent là. En outre, les barrages ne peuvent être utilisés longtemps car ils s'ensavent et ne sont donc pas viables financièrement. Leur coût dépasse souvent les bénéfices qu'ils génèrent. Ils ont par ailleurs des répercussions sanitaires : les bouleversements écologiques qu'ils provoquent et les canaux d'irrigation favorisent la diffusion de la schistosomiase (dont les escargots sont le vecteur), le paludisme et d'autres maladies véhiculées par l'eau. Existe enfin le risque majeur d'une rupture de barrage, comme il s'en est produit en Inde et ailleurs.

Les centrales nucléaires ne répondent pas aux mêmes critères de qualité et de sécurité que celles installées dans les pays industrialisés, où les contrôles de qualité sont plus stricts et les compétences techniques, supérieures. Si l'on constate qu'une centrale est dangereuse, l'État se trouve devant un dilemme : la fermer et subir d'énormes pertes, ou la maintenir en activité et courir le risque d'un accident tragique. Aux Philippines, Westinghouse a construit une centrale nucléaire pour 2 milliards de dollars, mais les doutes quant à sa sécurité étaient tels que le gouvernement Aquino décida de la « mettre en réserve ». Et même si une centrale est jugée assez sûre pour être mise en route, il reste à se débarrasser des déchets radioactifs.

La réalisation de ces énormes projets industriels et énergétiques coûte des centaines de millions, voire des milliards de dollars. Ils sont invariablement vendus par des firmes transnationales qui empochent d'énormes bénéfices. Le financement est organisé par la Banque mondiale, les banques commerciales transnationales ou les États des pays industrialisés, généralement sous forme de programmes d'aide. Ces projets sont rarement appropriés à un authentique développement puisqu'ils finissent par être sous-utilisés, se révèlent tout à fait inefficaces ou trop dangereux pour donner lieu à une utilisation. Véritables gouffres financiers, ils privent les communautés des fonds dont elles ont grand besoin pour des projets de

développement véritable tout en entraînant les pays emprunteurs dans le piège de la dette extérieure. Ils provoquent enfin la désagrégation et le déplacement de communautés pauvres, d'indigènes notamment, qui doivent être « réinstallés » par milliers après l'inondation de leurs forêts et de leurs terres par des barrages. Des dizaines de millions de personnes ont été ainsi déplacées au cours des cinq dernières décennies.

LE DRAINAGE DES RICHESSES DU SUD VERS LE NORD

Grâce à leur supériorité technique et à la domination qu'ils exercent sur le nouveau système commercial et financier mondial, les pays industrialisés ont ainsi rapidement pompé les richesses des forêts et du sous-sol du Tiers Monde, exploitant ses terres et sa main-d'œuvre pour produire les matières premières qui alimentent la grande machinerie industrielle. Il est bon de rappeler au lecteur que les pays industrialisés – un cinquième environ de la population mondiale – consomment les quatre cinquièmes des ressources de la planète, la plus grande partie pour la fabrication de produits de luxe. Le Tiers Monde, avec les trois quarts de la population mondiale, n'utilise en revanche que 20 % des ressources du globe. Comme les revenus sont inégalement distribués dans les pays du Sud, une fraction importante de ces ressources sert à fabriquer ou à importer les mêmes produits de luxe que l'on trouve dans les pays industrialisés. Une faible portion des ressources mondiales sert donc à satisfaire les besoins essentiels de la majorité pauvre, qui s'enfonce de plus en plus dans la misère. C'est la plus grande tragédie sociale de notre temps.

Les processus d'extraction des ressources provoquent aussi des désastres écologiques : érosion et désertification massives, pollution des réserves d'eau, empoisonnements dus à des substances toxiques et à des accidents. Les ressources dont les communautés ont toujours dépendu pour leur production et

la satisfaction de leurs besoins domestiques s'épuisent rapidement. Les terres nécessaires à la production alimentaire deviennent stériles, les forêts où vivent des populations indigènes sont abattues, l'eau des rivières et des puits est souillée par de la vase et des effluents industriels toxiques.

Le drainage des richesses du Sud vers le Nord s'effectue par divers canaux. On assiste d'abord à un transfert de ressources matérielles. Ainsi, 20 % seulement du bois utilisé dans l'industrie proviennent des forêts tropicales, mais plus de la moitié de celui-ci est exporté vers les pays riches. Les nations développées produisent et gardent 80 % du bois de la planète, mais elles importent en outre une fraction importante de celui coupé ailleurs. La majeure partie sert à la confection de meubles, de matériel d'emballage, à la menuiserie de luxe, à la construction de maisons et même à la fabrication des allumettes. Le bois exporté vers les pays industrialisés, surtout pour des produits de luxe, fait donc défaut aux populations du Tiers Monde, qui ont maintenant des difficultés à s'en procurer pour des usages essentiels comme la construction de maisons et de bateaux ou la fabrication de meubles.

Il y a, en second lieu, un transfert de ressources financières, car les prix des matières premières (souvent exploitées à un terrible coût écologique) sont bas et continuent de baisser. Les pays du Tiers Monde ont perdu entre 60 et 100 milliards de dollars par an en 1985 et 1986 seulement en raison de cette chute des prix. Une baisse considérable du niveau de vie, des licenciements massifs et d'énormes réductions des budgets de l'État dans beaucoup de pays du Sud en ont été les conséquences.

En troisième lieu, bon nombre de « projets de développement » qui conduisent à ces pertes de ressources sont financés par des prêts extérieurs. Il est rare que ces projets génèrent des bénéfices suffisants pour permettre le remboursement des dettes, à la charge finalement des citoyens déjà appauvris du Tiers Monde.

LE GATT NOUVEAU EST ARRIVÉ

Cette détérioration de la situation a été aggravée par la conclusion des accords du GATT, qui ont clos l'Uruguay Round, et par la création de l'Organisation mondiale du commerce. L'OMC est en fait un gouvernement mondial contrôlé par les transnationales, doté de pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires qui prévalent sur ceux des États nationaux dans des secteurs essentiels comme les banques, les assurances, l'information et les communications, les médias – les services, notamment juridiques, médicaux et comptables –, le tourisme, la publicité et même la santé, l'éducation et l'environnement (voir la contribution d'Agnès Bertrand et Laurence Kalafatides).

Les nouvelles règles du GATT permettent de prédire qu'en quelques années des firmes transnationales vont dominer un grand nombre de secteurs des services du Tiers Monde encore aux mains d'entreprises nationales. L'industrie et l'agriculture de beaucoup de pays du Sud sont déjà sous l'emprise de firmes transnationales du Nord, principalement américaines, soit à travers des investissements directs, soit parce qu'elles dépendent de produits vendus sur le marché mondial.

À la suite de l'instauration de ce nouveau gouvernement mondial, les problèmes que connaissent les pays du Tiers Monde ne peuvent que s'aggraver (voir les contributions de Vandana Shiva et Walden Bello).

UNE AUTRE VOIE

Le bilan que nous venons de dresser montre à l'évidence qu'une refonte complète de l'ordre économique et financier international s'impose si l'on veut que les revenus, la richesse et le pouvoir économiques soient plus équitablement répartis

et que le monde développé soit contraint d'abaisser ses niveaux de consommation absurdement élevés. L'échelle technologique serait alors réduite, ainsi que l'immense gaspillage d'énergie, de matières premières et autres ressources affectées actuellement à la production de biens superflus uniquement pour soutenir la « demande effective » et permettre à la monstrueuse machine économique de fonctionner. Si une technologie « douce », d'échelle plus modeste, convient au Tiers Monde, elle est encore plus indispensable pour remplacer la haute technologie écologiquement et socialement obsolète du monde développé.

Mais on ne peut guère espérer que les pays développés l'adoptent volontairement. Il faudra qu'ils y soient contraints, soit par un nouveau front uni du Tiers Monde dans l'esprit de l'OPEP des années 70, soit par l'effondrement économique ou matériel du système économique mondial.

Une redistribution des ressources et des revenus s'impose aussi dans le Tiers Monde pour que les paysans puissent cultiver leur propre terre et ne soient pas obligés de chercher un emploi dans les grosses exploitations agricoles ou sur les chantiers d'abattage des transnationales. Cela autorisera une révision des priorités : abandon des industries de luxe et des grands projets, retour à la production de biens et services essentiels. Si le pouvoir d'achat des pauvres augmentait, la demande de ces biens et services de base suivrait le mouvement. Si l'on donnait aux habitants du Tiers Monde les moyens de se débrouiller tout seuls, au moins en ce qui concerne la production alimentaire, le logement et les services de santé, leurs pays deviendraient moins dépendants du marché mondial.

On assisterait donc à une réduction progressive de l'exploitation antiécologique des ressources. Cette indépendance accrue fondée sur la redistribution des revenus et sur la résurgence de l'agriculture et de l'industrie locales permettrait au Tiers Monde de se montrer intransigeant : il pourrait insister

pour que les transnationales qu'il accueille respectent des normes de sécurité et de santé équivalant à celles en vigueur dans les pays industrialisés. Il serait en mesure de refuser les produits, technologies, industries et projets ne convenant pas à un développement écologiquement durable et répondant aux besoins réels.

Les principes d'un tel développement durable devraient être adoptés : minimisation de l'utilisation des ressources non renouvelables, développement de ressources renouvelables et mise au point de technologies, de pratiques et de produits durables, sûrs et répondant à de vrais besoins.

Dans la recherche d'un nouvel ordre écologique et social, nous devons comprendre que les sociétés écologiquement saines de demain verront le jour dans le Tiers Monde. Dans tous les pays du Sud, il existe encore de vastes régions où les communautés locales vivent en accord avec leur culture et leur milieu naturel, alors que ces communautés ont pratiquement disparu du monde développé. Nous devons redécouvrir et rendre hommage à la sagesse technologique et culturelle de nos systèmes agricoles, industriels, sanitaires et médicaux ainsi qu'à nos modes de logement et d'utilisation de l'eau.

Je ne veux pas dire par là accepter aveuglément tout ce qui est traditionnel en vertu d'une croyance romantique à un âge d'or. Ainsi, des systèmes sociaux fondés sur une exploitation de type féodal ou sur l'esclavage ont aussi rendu la vie difficile dans le passé. Mais nombre de techniques, de savoir-faire et de procédés indigènes font toujours partie intégrante de la vie du Tiers Monde et permettent un développement durable, en harmonie avec la nature et la communauté. Il convient d'accorder à ces systèmes scientifiques indigènes la reconnaissance qu'ils méritent, et d'empêcher qu'ils soient engloutis par la modernisation.

Les gouvernements du Tiers Monde et les habitants du monde développé doivent commencer par se défaire de leur

attachement obsessionnel aux technologies modernes, qui absorbent une part de plus en plus grande des capitaux.

Nous devons imaginer des politiques écologiquement saines et socialement équitables, propres à satisfaire nos besoins essentiels – nourriture, eau, santé, éducation et information –, et nous battre pour les faire adopter. Nous avons besoin de technologies douces, et plus encore d'établir un ordre de priorité correct dans les types de biens de consommation que nous décidons de produire. Une technologie appropriée au service d'une production qui ne l'est pas ne peut être acceptée. Les produits et les techniques doivent être d'un maniement et d'une utilisation sans danger, répondre à des besoins humains essentiels, ne pas dégrader l'environnement et ne pas épuiser les ressources naturelles. Les habitants du Tiers Monde devront se défaire de la culture moderne qui a imprégné nos sociétés afin que leur mode de vie, leurs motivations personnelles et leur notion de position sociale puissent se dissocier du système industriel et de ses créations culturelles.

L'instauration d'un nouvel ordre économique et social fondé sur des principes écologiquement sains, en accord avec les droits et les besoins de l'homme, n'est pas une tâche aisée. Peut-être même est-elle impossible, vouée à l'échec, diront les cyniques. C'est néanmoins la plus grande tâche de notre époque, car l'enjeu n'est rien de moins que la survie de l'espèce humaine et de la planète. Nous, habitants du Tiers Monde, l'assumons volontiers, et espérons qu'avec nos amis des pays développés nous gagnerons en force pour suivre les innombrables voies conduisant à un ordre social et écologique durable.

L'uniformisation de la culture planétaire

Richard Barnet et John Cavanagh

La rapide uniformisation de la culture planétaire fait partie intégrante du processus de la mondialisation. Dans ce chapitre, Richard Barnet et John Cavanagh traitent de l'industrie du divertissement. Les firmes transnationales occidentales ont maintenant accès à tous les pays du monde ; dans leur sillage, la mode, la musique, les chaînes télévisées et les films occidentaux supplantent les médias locaux, sapent les cultures locales traditionnelles, pervertissent les goûts et accélèrent la standardisation des marchés dans le cadre conceptuel occidental.

Richard Barnet est cofondateur de l'Institute for Policy Studies, à Washington, et John Cavanagh, codirecteur et responsable du Groupe de travail sur l'économie mondiale.

Richard Barnet est coauteur de *Global Reach* (1974 en collaboration avec Ronald Mueller). Ses articles ont été publiés dans le *New Yorker*, *Harper's* et le *New York Times*. John Cavanagh est coauteur de sept ouvrages sur les questions liées au développement, notamment *Plundering Paradise* (1993, en collaboration avec Robin Broad) et *Global Dreams : Imperial Corporations and the New World Order* (1994, avec Richard Barnet).

Satellites, câbles, baladeurs, magnétoscopes, CD et autres merveilles de la technologie sont les chevaux de Troie des conglomérats du divertissement. Depuis la chute du mur de Berlin et l'adoption de l'idéologie néolibérale dans les ex-pays communistes, c'est maintenant la planète entière qui est en train d'être branchée sur la musique, les films et les émissions télévisées sortis des studios de cinéma et d'enregistrement des États-Unis. L'effet de cette uniformisation sur la diversité culturelle des sociétés du monde entier est immense et ses contours commencent à s'estomper.

Contrairement aux automobiles, aux téléviseurs et aux machines-outils, la culture américaine inonde la planète. Des rediffusions de « Dallas » et du « Bill Cosby Show » envahissent les petits écrans des cinq continents. Le conte de fées *Pretty Woman* (1990) est devenu le film le plus vu de tous les temps en Suède et en Israël dans les semaines qui ont suivi sa sortie. Disneyland est maintenant un empire mondial ; son avatar japonais, près de Tokyo, draine 300 000 visiteurs par semaine, et Disneyland-Paris, qui occupe un espace égal au cinquième de la capitale, espère attirer plus de touristes que la tour Eiffel, la chapelle Sixtine, le British Museum et les Alpes suisses réunis.

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, en 1989, les Allemands de l'Est affluèrent à Berlin-Ouest pour goûter aux fruits du capitalisme jusque-là défendus ; ils désiraient par-dessus tout des disques de musique pop et... des oranges. À Rio, les gamins collent des photos de Michael Jackson sur leurs manuels scolaires. Au Cachemire, les adolescents fredonnent des chansons des Beatles. Partout dans le monde la musique pop et les vidéos procurent un sentiment d'excitation, l'impression d'être relié à un univers plus vaste. Les consommateurs de ces produits culturels mondiaux sont surtout des jeunes.

Tandis que les bouleversements de la société du xx^e siècle tardif plongent les gouvernements, les familles et les structures tribales dans la crise, les artistes pop se retrouvent investis

d'une autorité planétaire. Contrairement aux parents, aux mollahs, aux chefs, aux bureaucrates et aux hommes politiques, ils ne demandent à leurs fans que de « s'écarter » et... de continuer d'acheter leurs disques. Mais les rares fois où des stars du rock ont sollicité de leur auditoire une contribution personnelle – pour sauver les forêts tropicales, lutter contre la famine ou le sida, défendre des prisonniers politiques –, les sommes collectées ont été stupéfiantes.

Les grandes firmes du divertissement misent sur les jeunes de moins de vingt ans (2/5^e de la population mondiale). La concurrence pour s'attacher les fans à un âge de plus en plus tendre fait rage. Sony s'est lancé sur le marché des enfants avec sa ligne de jouets « Ma première Sony », sa nouvelle marque Kid's Music et un vaste choix de vidéos pour les petits.

MTV a été la réussite la plus spectaculaire des années 80. Au début 1993, ses émissions étaient quotidiennement diffusées dans 210 millions de foyers et 71 pays. Le réseau câblé, créé en août 1981, prétend avoir 39 millions de téléspectateurs en Europe et bien plus de 50 millions aux États-Unis. Il a déjà donné naissance à un deuxième réseau, VH-I. Viacom, la société mère, possède aussi Nickleodeon, une chaîne destinée aux enfants (au début des années 90, l'attraction vedette de Nickleodeon était le dessin animé « Ren & Stimpy Show », le chihuahua hyperactif et le chat qui crache des boules de poils).

Le multimilliardaire de Boston Sumner Redstone, qui est à la tête de ce réseau mondial, a bâti sa fortune grâce à une chaîne de salles de cinéma. Bien que son nom reste inconnu du grand public, il est devenu l'un des éducateurs les plus influents de la jeunesse du monde entier. Quand MTV annonça son projet d'étendre ses réseaux en Chine, en Corée et à Taïwan, et de lancer « Ren & Stimpy » en Europe, Redstone célébra la venue de l'enfant planétaire. « Comme les adolescents, les enfants sont les mêmes partout dans le monde », a-t-il déclaré.

Des centaines de millions d'enfants et d'adolescents à travers le globe sont abreuvés par les mêmes musiques, films et vidéos. Ces produits de l'industrie du spectacle ne créent cependant pas une nouvelle conscience planétaire ; ils suscitent seulement une expérience indirecte de la vie et une passion commune pour des biens de consommation distribués mondialement. L'imagerie exotique véhiculée par les vidéos musicales donne à leurs spectateurs l'illusion d'être en prise avec de grands courants culturels, mais cette illusion n'a pas grand-chose à voir avec un sentiment nouveau d'identification au bien-être de l'espèce humaine tout entière et à la planète elle-même, que des philosophes, de Kant à McLuhan, ont prédit et appelé de leurs vœux. Jusqu'ici, la *conscience matérielle du consommateur* est la seule à avoir été stimulée. La diffusion d'une musique populaire produite commercialement, surtout aux États-Unis, s'accélère à mesure que tombent les barrières idéologiques, naguère énormes. L'ouverture des frontières facilite l'exportation de disques, de films et de vidéos en Europe de l'Est, dans l'ex-Union soviétique et en Chine. Mais l'intégration de vastes régions à un marché planétaire de l'image et de la chanson n'est pas une mince affaire. « Notre priorité est de signer des contrats d'exclusivité en vue d'une exploitation mondiale », déclarait en 1990 Rudi Gassner, alors président de BMG International et responsable du département musique de Bertelsmann. Quelques mois avant la réunification de l'Allemagne, Bertelsmann avait engagé un directeur des ventes pour la RDA et comptait gagner 15 millions de clients supplémentaires. « Notre prochain groupe cible comprend la Hongrie, la Tchécoslovaquie et, dans une certaine mesure, la Pologne », écrivait-il en 1990 dans un bulletin interne destiné à la direction de BMG. Mais il anticipait d'« énormes problèmes en raison des contraintes dues au change. [...] Nous ne dégagerons pas de bénéfices tout de suite ; nous ne pourrons pas sortir d'argent. Mais j'ai le sen-

timent qu'à long terme nous devons être là, et y être parmi les premiers [...] pour des raisons politiques et stratégiques. »

Le fondamentalisme islamique reste l'obstacle idéologique le plus grand à la pénétration de la musique, de la télévision et des films américains. Durant les années Khomeyni en Iran, les produits culturels américains symbolisaient la décadence satanique. Plus les autorités iraniennes et saoudiennes se montraient fanatiques dans leurs tentatives de purifier leurs cultures traditionnelles, plus la population était attirée par la musique et les films interdits. Les vidéoclubs clandestins se multiplièrent dans tout le pays, et les Iraniens y vinrent en foule regarder les dernières émissions des chaînes américaines et, naturellement, des films porno. On pouvait se procurer des vidéos pirates de Michael Jackson pour 50 dollars, et les discothèques clandestines prospéraient. Les gardes islamiques effectuaient régulièrement des descentes, malgré quelques signes de libéralisme dans les dernières années. Mais les techniques de pénétration sont si efficaces que l'industrie du divertissement prévoit déjà le jour où l'Iran entrera sur le marché mondial de la musique et du cinéma.

C'est en Amérique latine et en Asie qu'on attend la plus forte croissance des ventes de la musique pop (on ne mentionne presque jamais l'Afrique). BMG Ariola Discos monopolise 55 % du marché brésilien. Environ 80 % des disques vendus sont enregistrés par des artistes locaux. Il n'est pas facile de faire des affaires dans un pays où l'inflation atteint 1 800 %, mais ce n'est pas plus aisé quand son taux tombe brusquement à zéro ; il faut supposer qu'elle repartira de plus belle l'année suivante. En dépit des difficultés politiques et économiques que connaît le Brésil, BMG reste cependant haussier. Aujourd'hui, un tiers seulement des 150 millions de Brésiliens achètent des disques. Mais dans quelques années, prédit Gassner, « une autre moitié sera économiquement active et doublera notre marché potentiel ».

Musiciens, critiques et hommes politiques des pays pauvres

d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine craignent que la pénétration massive du son transnational non seulement enlève du travail aux artistes locaux, mais aussi condamne la musique traditionnelle de leur culture locale. « Je redoute que d'ici dix ou quinze ans, avec toutes ces cassettes qui arrivent jusque dans les villages les plus reculés sans qu'il y en ait une seule de leurs musiciens, les gens ne deviennent conditionnés à entendre cette sorte de musique. » Cette réflexion d'un musicien sri-lankais reflète l'inquiétude ressentie dans l'ensemble du monde non industrialisé : la crainte que la musique produite industriellement balaie des siècles, voire des millénaires, de musique traditionnelle. « Nous sommes une petite nation mais nous avons nos modes propres de chant, d'accompagnement, nos intonations, notre façon bien à nous de bouger, etc. Nous sommes à même d'apporter une contribution, modeste mais distincte, à la culture mondiale. Nous risquons cependant de perdre [notre singularité]. »

Dans les années 80, le mouvement écologique commence à populariser l'idée que la diversité biologique est un patrimoine mondial précieux, que la disparition des dards, de splendides oiseaux tropicaux et de scarabées d'Afrique appauvrit la planète et menace peut-être même la survie de l'espèce humaine. Le mouvement écologico-culturel ne dispose pas de puissantes organisations pour diffuser son message, mais il a de nombreux adhérents de par le monde. Le sentiment que la culture planétaire sera amoindrie par la perte de diversité est largement partagé par les artistes, les traditionalistes et les nationalistes. Ces inquiétudes ne pèsent pourtant pas lourd face à la force d'expansion de la culture populaire planétaire, qui met en péril les traditions culturelles locales et les communautés traditionnelles dont elles sont issues.

L'industrie musicale mondiale a eu un effet profond sur la musique locale. La pop-star indienne Babydoll Alisha interprète Madonna en hindi. Les musiciens tunisiens se servent maintenant couramment du synthétiseur pour accompagner

les cornemuses traditionnelles. La nécessité d'acheter des instruments électroniques onéreux et la dépendance à l'égard de l'électricité changent les cultures musicales locales. À Trinidad, l'adoption de l'enregistrement multipistes a bouleversé les perspectives d'emploi dans les célèbres *steel bands*. Hier encore, une centaine de musiciens se réunissaient dans une arrière-cour avec de gros bidons d'huile transformés en percussions, et deux micros suffisaient pour enregistrer l'ensemble. Maintenant, on rassemble dans un studio quelques-uns des meilleurs musiciens et « ils enregistrent successivement toutes les parties sur différentes pistes. Le mixage final peut être techniquement parfait, mais il n'exprime plus la communion de cent musiciens et de leur auditoire », attestent deux spécialistes suédois.

La mondialisation du marché de la musique et la technique de l'enregistrement multipiste ont permis d'inventer des styles nouveaux. Le *zouk*, le *rai* et le *jit* d'Afrique, la *salsa* des Caraïbes et les chants *bhangra* de l'Inde sont mélangés à différents genres de pop américaine et promus dans le monde entier sous l'appellation *world beat*. La *lambada*, lancée par des producteurs français comme la danse à la mode au Brésil, vient de Bolivie. Un disque de *lambada*, enregistré par des musiciens sénégalais pour la plupart, est devenu un tube mondial. Paul Simon a fait appel à des chanteurs et à des airs sud-africains pour son album à succès *Graceland*, mais il en a écrit les paroles et édulcoré le message politique.

Si les musiciens locaux sont bien sûr tout excités à l'idée de gagner le public, la célébrité et l'argent que les compagnies internationales peuvent leur apporter, certains craignent que leurs traditions culturelles ne soient exploitées et écumées si l'on cherche à en faire un produit international. Les sociétés de production se montrent très soucieuses de protéger leur propriété intellectuelle du piratage, mais elles n'ont aucun scrupule à déraciner la musique des peuples indigènes de leur

terre natale et à la ravalier au rang de marchandise internationale.

Les peintres et les compositeurs ont certes emprunté souvent à différentes traditions artistiques. L'usage qu'a fait Picasso de thèmes africains et l'adaptation de danses folkloriques dans la musique de chambre de Dvořák en sont de bons exemples. Mais s'inspirer d'une tradition musicale étrangère et s'appropriier des chansons sans copyright sont deux choses différentes, et la limite est parfois dépassée.

L'essor extraordinaire de l'industrie internationale du divertissement a donné lieu à bon nombre d'explications. De toute évidence, la technologie a joué un rôle important. La transmission par satellite de l'image et du son dans le monde entier a grandement accéléré l'expansion du marché des films, des vidéos et des programmes télévisés. Le magnétoscope a transformé les foyers, les bars, les garderies, les cars, les salles d'attente et les maisons de santé en une chaîne mondiale de salles de cinéma. Les habitants de Siquijor, une île reculée des Philippines, se réunissent toujours dans la maison communale pour manger le *halo-halo* (glace pilée, corn-flakes, fruits et haricots), mais ils regardent *Rambo* en vidéo. En Colombie, dans les longs trajets en autocar, on tient les passagers en haleine toute la nuit avec *Robocop*. Les heures de la journée jugées naguère commercialement non rentables sont maintenant dûment exploitées ; les insomniaques, les invalides cloués chez eux, les enfants ayant assez d'argent de poche pour louer un film et les accros de la télé peuvent visionner une cassette vidéo à toute heure du jour ou de la nuit. Des émissions et téléfilms anciens retransmis par satellite ou par câble dans les foyers, les écoles et les prisons du monde entier acquièrent ainsi une immortalité antérieurement refusée à la plupart des produits culturels. Rares sont les membres de l'intelligentsia, les auteurs de best-sellers et les poètes disparus qui restent longtemps en librairie, alors que, grâce à la vidéo et à la vogue

quasi universelle de la musique, des séries télévisées et des films américains, les stars du rock et du cinéma vivent à jamais.

Selon certains, cet univers du spectacle remplirait le vide laissé par la désintégration de la vie de famille traditionnelle, la disparition du sens civique et la défiance généralisée envers la politique. D'autres, comme Helena Norberg-Hodge, soutiennent que l'industrie du divertissement est responsable de l'effondrement de ces traditions. La culture populaire fait office d'éponge en absorbant le temps libre et l'énergie que l'on consacrait naguère à éduquer et instruire les enfants, à participer à des activités politiques, religieuses, civiques ou communautaires, à l'artisanat, à la lecture et à parfaire sa propre éducation. Jugées un peu démodées aujourd'hui, ces activités sont essentielles au bon fonctionnement d'une société démocratique. Et pourtant l'expérience indirecte procurée par les films, les vidéos et la musique se substitue maintenant à la vie civique et communautaire. Comme les jeunes ont de plus en plus de mal à s'insérer dans la société, l'afflux d'images et de sons commerciaux leur offre un moyen d'évasion.

Aux États-Unis, les produits de la culture mondialisée heurtent parfois les sensibilités, mais au moins sont-ils pour la plupart fabriqués dans le pays. En Amérique latine et dans une partie de l'Asie, les films et les programmes de télévision américains sont omniprésents sur les lignes aériennes. Il ne coûte presque rien de diffuser un vieux film hollywoodien de série B, « I Love Lucy » ou « Mr. Ed ». Des séries moins anciennes comme « Dallas » ou « LA Law » restent beaucoup moins chères que des émissions mettant en scène des talents locaux et ont plus de chances d'attirer un vaste public. D'après le producteur Luis Carlos Barreto, sur les 4 000 films diffusés par la télévision brésilienne, 99 % proviennent de pays riches, et la majorité d'Hollywood. Le fait que les maîtres les plus influents de la jeune génération soient les studios d'Hollywood et les grosses agences de publicité met en fureur les partisans d'une culture nationale en Amérique latine et dans certaines

LES EFFETS DE LA MONDIALISATION

régions d'Asie. Mais, en raison des tendances récentes relevées dans le monde entier – progrès des techniques, privatisation, déréglementation et invasion des médias électroniques par la sphère marchande –, les parents et les enseignants ont de plus en plus de mal à rivaliser avec les réseaux médiatiques mondiaux pour capter l'attention des jeunes.

Cinq ans d'OMC : le bilan Seattle dans son contexte

Lori Wallach

Lori Wallach, directrice de l'Observatoire du commerce mondial (Global Trade Watch) de Public Citizen, est l'une des plus éminentes critiques et militantes des États-Unis sur les questions de commerce et de mondialisation. Elle a joué un rôle de premier plan dans les campagnes citoyennes contre l'ALENA et le GATT-OMC. En 1991, elle a lancé le Programme de Public Citizen sur le commerce et impulsé la nouvelle ligne d'action de cette association sur les questions liées à la mondialisation. Elle a récemment publié un bilan détaillé des cinq ans d'activité de l'OMC : *Whose Trade Organization : Globalization and the Erosion of Democracy* (Qui dirige l'Organisation mondiale du commerce ?)

En 1997, grâce à près de dix ans d'information publique, le Congrès rejette finalement la demande faite par le président Clinton d'une procédure de ratification expresse (*fast-track*) en matière de commerce extérieur. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, le consensus de l'élite en faveur du « libre-échange » est brisé au Congrès. La procédure expresse, particulièrement antidémocratique, avait été indispensable pour faire approuver l'Accord de libre-échange nord-américain

(ALENA) en 1993, l'Uruguay Round (huitième et dernier cycle de négociations du GATT), en 1994 ainsi que la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Clinton cherchait une nouvelle fois à avoir les mains libres pour faciliter l'extension de l'ALENA et du GATT.

Huit mois plus tard, les mouvements citoyens qui, aux États-Unis, avaient refusé la demande de *fast-track*, réunis dans des coalitions d'écologistes, consommateurs, syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme et petits paysans de plusieurs pays – en particulier en France, dans la coordination contre l'AMI –, mettaient en échec le projet scélérat d'Accord multilatéral sur l'investissement. Ce projet de mondialisation poussée à l'extrême était sur le point d'aboutir après quatre ans de négociations à huis clos au château de la Muette le bien nommé, siège de l'OCDE à Paris. Quand les mouvements citoyens l'ont soumis au « test de Dracula » en l'exposant à la lumière du jour et en le mettant sur la place publique, les partisans de l'AMI ont dû reculer.

Mais c'est à Seattle, en novembre 1999, que les partisans du contrôle de l'économie planétaire par les grosses entreprises ont subi la défaite la plus retentissante et la plus humiliante. L'assemblée ministérielle de l'OMC, qui était destinée à donner force de loi à toutes sortes de nouvelles réglementations socialement et écologiquement destructrices, devait lancer un nouveau cycle de négociations, le « round du Millénaire ». Cet échec est une victoire pour les associations représentant les secteurs les plus divers de la société civile ainsi que pour les leaders du Tiers Monde qui refusèrent de signer la déclaration finale.

En 1994, l'administration Clinton avait brossé un tableau onirique des bienfaits de l'Uruguay Round et de l'OMC pour les États-Unis et le reste du monde dans tous les domaines. À l'en croire, ils n'éroderaient pas la souveraineté des États, ne saboteraient pas les politiques d'environnement, de santé et de sécurité alimentaire, entraîneraient une hausse des revenus,

une croissance sans pareille et la création de sociétés de consommation prospères qui achèteraient les produits américains.

CINQ ANS D'OMC

Le bilan des cinq premières années d'activité de l'OMC a facilité l'organisation de l'opposition citoyenne à l'extension de ses prérogatives. Dans pratiquement tous les domaines où le gouvernement américain et les autres avaient fait miroiter les futurs bénéfices de l'OMC, la situation s'est aggravée. Le bilan économique est connu : le monde a été en proie à une instabilité financière sans précédent, due en partie à la déréglementation de l'investissement et des services financiers via l'Uruguay Round. Les inégalités de revenus ne cessent de croître entre pays et en leur sein. En cinq ans d'OMC, la part des pays les moins développés dans le commerce mondial a diminué. Malgré les gains de productivité, les salaires ont stagné et les prix des matières premières sont descendus à un minimum historique, provoquant une baisse du niveau de vie pour la majorité des habitants de la planète. Le revenu par habitant a décliné en Afrique et stagné en Amérique latine. Les données récentes sur la pauvreté émanant des partisans du statu quo sont révélatrices. S'ils font valoir que le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a diminué, ces supporters enthousiastes de l'OMC omettent de préciser que ces améliorations ont lieu en Chine, pays qui a jusqu'ici rejeté le modèle néolibéral et protégé son commerce. Si l'on fait abstraction de la Chine, dont la monnaie n'est pas convertible et dont la politique industrielle est largement encadrée par l'État, le nombre des indigents a en réalité augmenté.

Moins connue et plus dramatique, en revanche, est la façon dont l'OMC, tel un cancer minant le gouvernement démocratique des États membres, a sapé leurs politiques nationales et

locales en matière de sécurité alimentaire, d'environnement, de droits de l'homme et de santé publique.

À une exception près, intéressante au demeurant, l'OMC s'est opposée à toutes les lois sur l'environnement, la santé et la sécurité qu'elle a examinées, en les qualifiant d'« obstacles techniques au commerce » : interdiction de la viande aux hormones par l'Union européenne, normes antipollution des carburants de la loi américaine sur la qualité de l'air et application par les États-Unis d'un traité mondial sur les espèces en danger pour les tortues de mer. La simple menace de représailles de l'OMC a suffi à faire reculer une multitude d'autres mesures. Citons le code de commercialisation du lait maternisé de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNICEF au Guatemala, les lois contre les pièges à mâchoires de l'Union européenne, la politique thaïlandaise d'accès aux médicaments et les règles de sécurité alimentaire coréennes. À l'approche de son cinquième anniversaire, les menaces et attaques lancées par l'intermédiaire de l'OMC se multiplient : Canada contre l'interdiction française de l'amiante, États-Unis et Union européenne contre l'application par le Japon du traité de Kyoto, etc.

Pourtant, malgré ce bilan lamentable, rares sont les citoyens des pays membres de l'OMC qui réalisent que l'on assiste à une sorte de coup d'État insidieux contre la démocratie.

Cette inconscience est due pour une part à un manque de compréhension de ce qu'est l'organisation. Sa création en 1995 a transformé le GATT, contrat entre nations, en un nouvel et puissant organisme commercial mondial. Depuis son origine, en 1947, le GATT a vu sa portée et le nombre de ses signataires augmenter au fil des cycles (*rounds*) de négociations. Il traitait autrefois les questions commerciales traditionnelles : abaissement des quotas et des tarifs douaniers pour favoriser le commerce des marchandises. Le GATT respectait quelques principes simples comme le « traitement national »,

autrement dit l'absence de discrimination contre les marchandises produites à l'étranger.

LA TRANSFORMATION DU GATT EN OMC

La création de l'OMC a enfoui ces règles commerciales de départ sous plus de 800 pages de nouvelles règles contraignantes qui définissent quels objectifs politiques les États sont autorisés à poursuivre, et les moyens qu'ils ont le droit de mettre en œuvre pour les atteindre.

La transformation du GATT en OMC s'est accompagnée du passage de principes commerciaux généraux à l'imposition d'un système de valeurs uniforme et de décisions technocratiques biaisées.

Si les règles diffèrent selon les domaines, le principe dominant est : le commerce *avant tout*. Autrement dit, les États sont tenus de placer la maximisation des échanges commerciaux internationaux au-dessus des autres objectifs politiques. Un grand nombre de clauses contraignantes de l'OMC sur les politiques sanitaires et environnementales exigent qu'elles aient « l'effet le moins restrictif sur le commerce ». En d'autres termes, les responsables politiques doivent d'abord considérer les effets commerciaux d'une mesure sanitaire, et non son aptitude à protéger la santé publique.

Avec l'OMC, nombre d'accords récents imposent de nouvelles limites à l'action gouvernementale dans des domaines jusqu'ici épargnés par les règles du commerce mondial. Certains de ces accords font entrer dans la juridiction de l'OMC des secteurs sans rapport avec le commerce, simplement en ajoutant la périphrase « lié au commerce ». En contradiction flagrante avec la notion de « libre »-échange, l'OMC a instauré mondialement une période unique de vingt ans pour la protection monopolistique des brevets. En même temps, tout devient brevetable : semences et médicaments de première

nécessité, gênes, etc. C'est par le biais de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC, ou TRIPS en anglais) que le tour fut joué. L'Accord sur les mesures sur les investissements liées au commerce interdit aux gouvernements de fixer des conditions, même non discriminatoires, à l'investissement. Ainsi, les politiques préférentielles de développement adoptées naguère par les pays riches – prescription d'un contenu local pour les biens manufacturés, règle qui s'appliquerait également aux producteurs nationaux et étrangers – sont proscrites.

Mais les nouvelles règles de l'OMC ne se bornent pas à exiger l'égalité de traitement entre produits nationaux et étrangers. L'OMC légifère en réalité sur le niveau de protection de l'environnement et de la santé publique qu'un pays est en droit de choisir. Les accords de l'OMC ont aussi « capturé » récemment tous les secteurs des services – banque, transports, télécommunications... – et les marchés publics.

PUISSANCE ET SECRET : LE BRAS SÉCULIER DE L'OMC

Sous la menace de sanctions commerciales, un système de règlement des différends intégré à l'OMC impose un ensemble de contraintes nouvelles à l'action des gouvernements. Contrairement aux traités internationaux sur la protection de l'environnement, par exemple, où le respect des engagements dépend du bon vouloir des signataires, les décisions de l'OMC sont « directement imposables ». La capacité de les faire respecter est inscrite dans ses statuts mêmes. En vertu des règles, un État membre peut attaquer les lois d'un autre devant la cour de règlement des différends, qui délibère à huis clos.

Les litiges sont tranchés par un comité d'experts (« panel ») composé de trois personnes qui délibèrent en secret et déterminent si les lois du pays incriminé outrepassent les limites

dictées par l'OMC. Il n'y a pas de recours extérieur possible, mais seulement une juridiction d'appel permanente qui opère dans le même secret, le public et la presse n'ayant accès ni aux documents ni aux délibérations. Les conditions pour faire partie d'un de ces comités – comme c'était le cas pour être employé au GATT – garantissent que leurs membres auront intérêt et tendance à faire prévaloir les règles commerciales sur les politiques nationales. De fait, les membres de la cour d'appel de l'OMC appartiennent au personnel de l'organisation. Il n'existe aucune garantie élémentaire quant à la régularité de la procédure, pas même de règles explicites applicables aux membres des panels, ou d'exigence de compétence adéquate pour statuer dans les multiples domaines touchés par les règles de l'OMC. Certains articles passant en revue les interprétations du droit international par les membres des comités d'experts de l'OMC leur reprochent d'être mal informés ! Or, malgré ces tares structurelles, les verdicts du tribunal de l'OMC ont, contrairement à ceux d'autres accords internationaux, une autorité suprême : les règles de l'OMC sont dictées sous la menace de sanctions commerciales.

Lorsqu'une de ses lois est attaquée par le tribunal de l'OMC, un pays a trois options : abroger ou amender la loi en question, s'arranger pour verser une compensation financière au pays plaignant, ou s'exposer à des sanctions commerciales.

Comme les mouvements citoyens le redoutaient, la tendance inhérente de l'OMC à s'opposer à la participation citoyenne, combinée à ses règles rétrogrades, fait de cette institution le lieu idéal où industriels et gouvernements peuvent faire passer des programmes qui seraient rejetés dans n'importe quelle enceinte démocratique. Un fonctionnaire de l'OMC récemment cité dans le *Financial Times* décrit l'organisation comme « l'endroit où les gouvernements se syndiquent en privé contre leurs lobbies citoyens ». Cet aveu, quoique inquiétant, atteste une lucidité décapante quant à l'opinion que l'OMC a d'elle-même et

quant à la perception des milieux d'affaires et des États membres.

LES POLITIQUES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SABORDÉES PAR L'OMC

Depuis l'entrée en vigueur de l'OMC, la liste des politiques nationales d'environnement, de santé et de développement mises à mal par ses offensives successives n'a fait que s'allonger. Comme il est difficile de mesurer l'ampleur des dégâts actuels et potentiels, nous présentons ici quelques verdicts de son tribunal.

Le bœuf aux hormones

En 1997, l'OMC s'est prononcée contre l'interdiction du bœuf aux hormones par l'Union européenne. L'affaire, portée devant l'OMC par les États-Unis – malgré la forte opposition des associations de consommateurs et des petits agriculteurs –, sur l'ordre des oligopoles de l'agroalimentaire et des firmes pharmaceutiques, est assez bien connue. Ses implications demeurent cependant mystérieuses, y compris pour ceux qui en seront directement affectés.

L'interdiction européenne de vente de viande de bœuf provenant d'animaux traités aux hormones de croissance a été déclarée illégale par l'OMC. Or cette interdiction concerne à la fois les produits nationaux et étrangers. Les hormones artificielles, qui sont administrées au moyen d'un patch fixé à l'oreille des vaches, ont été interdites suite à la constatation que l'ingestion à fortes concentrations de ces substances provoque un développement anormal de la poitrine chez les jeunes garçons et un déclenchement très précoce des règles chez les fillettes. Des études menées en Europe et aux États-Unis ont de plus établi un lien entre hormones artificielles et cancer.

On sait, en l'occurrence, que les hormones utilisées sont cancérogènes, même si les effets sur la santé humaine de l'ingestion de résidus d'hormones via la viande restent incertains.

Après le verdict de l'OMC, l'Union européenne s'est trouvée devant le dilemme suivant : retirer l'interdiction exigée par les consommateurs ou subir les sanctions commerciales que les États-Unis menaçaient d'appliquer. En août 2000, l'Union européenne maintenait son interdiction. Par mesure de rétorsion, les consommateurs américains et les producteurs européens subissaient les effets de diverses hausses des droits de douane, dont l'ensemble s'élevait à 180 millions de dollars. Les États-Unis ont rejeté l'offre européenne de leur verser une compensation financière, tandis que l'Union européenne entreprenait les études suggérées par le panel de l'OMC en vue d'une évaluation scientifique des risques. Les États-Unis arguaient qu'un pays doit abroger toute loi contre laquelle l'OMC a statué.

Le verdict de l'OMC sur le bœuf aux hormones montre comment l'organisation émet des jugements de valeur dans des domaines sans lien avec le commerce, en l'occurrence le niveau de protection sanitaire choisi par l'Union européenne pour ses consommateurs. Ce verdict viole en outre le principe de précaution sur lequel les normes européennes étaient fondées.

Le principe de précaution

Le principe de précaution, largement reconnu dans le droit international de l'environnement et dans les législations nationales de bien des pays, se fonde sur le principe que la science ne dispose pas toujours de toutes les données pour entreprendre une action de protection efficace en temps opportun. C'est en vertu de ce principe que des pays s'efforcent d'éviter d'exposer inutilement leur population à des risques graves sans attendre que les scientifiques apportent des preuves absolues

des dommages encourus. Il incombe donc aux producteurs de prouver l'innocuité à long terme d'un produit avant de le mettre sur le marché, et non au gouvernement d'apporter la preuve qu'il est dangereux pour interdire sa commercialisation. C'est en adoptant des mesures de précaution sur la thalidomide, médicament antinausée, que les États-Unis ont évité une épidémie désastreuse de malformations congénitales. On estime que la thalidomide est responsable de plus de 10 000 cas de difformité chez des bébés dans les pays où son usage a été approuvé. À l'époque où l'autorisation a été donnée en Europe et au Canada, les tests de laboratoire ne révélaient aucun effet négatif, mais les dangers à long terme du médicament – non pas sur les femmes enceintes, mais sur leurs enfants – furent tragiquement découverts plus tard.

Les organismes génétiquement modifiés

Dans son verdict sur le bœuf aux hormones, l'OMC a déclaré que les règlements sanitaires édictés avant l'obtention de preuves scientifiques irréfutables ne sont pas autorisés. L'effet boomerang d'une telle jurisprudence sur toute une gamme de lois risque d'être immense, notamment sur la question de la réglementation et de l'étiquetage des organismes génétiquement modifiés (OGM), probablement la prochaine cible de l'organisation. Partout dans le monde, des pays – États-Unis, Japon et Australie notamment – entreprennent de réglementer les aliments et semences génétiquement manipulés. Les preuves de leur danger commençant à s'accumuler (ainsi, une étude récente en a confirmé une autre antérieure mettant en évidence l'augmentation du taux de mortalité chez les chenilles de la danaïde consommant du pollen contenant des OGM), des gouvernements prennent des mesures pour éviter des effets potentiellement irréversibles sur l'environnement ou la santé.

Mais les États-Unis ont menacé des foudres de l'OMC les

récentes réglementations européennes sur les OGM. La position américaine est la suivante : tant que des risques spécifiques pour la santé humaine et l'environnement ne sont pas scientifiquement avérés, ces prescriptions, y compris l'obligation d'étiquetage des aliments contenant des OGM, violent les règles de l'OMC.

L'affaire du bœuf aux hormones démontre par ailleurs que l'OMC attribue à la science un rôle excessif pour mieux éliminer du processus de décision toutes les considérations « non scientifiques ». Malgré la valeur incontestable de la science dans la définition des politiques, les incertitudes scientifiques demeurent, par exemple en ce qui concerne la menace pour la santé que fait peser l'exposition à une multitude de produits chimiques. Qui plus est, les jugements politiques jouent toujours un rôle essentiel dans les prises de décision. Si la science fournit de précieuses informations permettant de se forger un jugement, c'est en fin de compte le Parlement ou l'organe législatif local qui tranchera à propos du risque qu'une législation sur la sécurité alimentaire, par exemple, fera ou ne fera pas courir à la population. Le Congrès peut ainsi prendre la décision politique de prescrire un « risque zéro » dans tel ou tel domaine plutôt que d'autoriser un certain niveau de risque. Les États-Unis imposent un niveau de tolérance zéro pour le risque de contamination par la listéria dans le poisson fumé, la langouste en boîte et les plats de fruits de mer tout préparés, ainsi qu'un système d'échantillonnage plus rigoureux qu'au Canada. Ce dernier estime que son voisin est inutilement sévère, et a donc inscrit ces mesures dans son registre des obstacles au commerce élevés par les États-Unis.

L'éco-étiquetage

Alors même qu'une mesure de protection américaine était menacée en raison du rôle indûment important accordé à la science dans les règles de l'OMC, les États-Unis mettent ce

rôle en avant auprès d'un des nombreux comités de l'organisation. Ils souhaitent en effet que soient édictées des règles limitant tout éco-étiquetage qui ne serait pas fondé sur des preuves scientifiques de risques pour la santé humaine. Selon la proposition américaine, les informations fournies aux consommateurs sur les méthodes de production ou les effets écologiques d'un produit pour faciliter leur choix ne justifient pas un étiquetage, et ce type d'étiquetage doit être prohibé. À ce jour, l'opposition vigoureuse d'autres pays membres de l'OMC à cette proposition contre l'éco-étiquetage a fort heureusement empêché son adoption. Sous la pression d'associations de consommateurs et d'écologistes, les États-Unis ont cessé de menacer le système d'éco-étiquetage européen d'une condamnation par l'OMC.

Enfin, en exigeant que les normes de sécurité alimentaire soient fondées sur une évaluation scientifique des risques, la décision de l'OMC dans l'affaire du bœuf aux hormones exclut le droit des pays – prévention d'exposition à de faibles doses d'une substance chimique très toxique en l'absence de certitude quant à ses effets sur l'homme, par exemple – à appliquer le principe de précaution sans attendre la preuve expérimentale des dégâts.

Espèces envahissantes

L'OMC a déjà rendu deux verdicts imposant à des pays d'effectuer une évaluation des risques dans les conditions qu'elle dictait *avant* d'adopter des réglementations visant à limiter les menaces sur la biodiversité dues à des espèces intruses ou à éradiquer des maladies affectant les animaux ou les végétaux. Ainsi, l'OMC a statué contre la loi australienne interdisant l'importation de saumon cru. Cette loi avait pour but d'empêcher des bactéries allochtones connues, infectant ce poisson dans d'autres régions, d'attaquer les réserves de saumon du pays. Bien que l'Australie ait évalué les risques et

scientifiquement prouvé leur réalité, elle n'a pas, selon l'OMC, fourni la preuve que les dommages seraient effectivement provoqués ! La loi australienne a donc été déclarée « obstacle illégal au commerce ».

Une décision de l'OMC fondée sur un raisonnement similaire a également déclaré « obstacle technique au commerce » une loi japonaise de protection contre l'invasion de la dévastatrice pyrale de la pomme. Ces décisions ont indubitablement inspiré Hongkong, qui a déposé une plainte préliminaire contre un train de mesures nouvelles américaines visant à enrayer l'invasion du capricorne d'Asie, un coléoptère vorace qui attaque les arbres. Les capricornes sont entrés aux États-Unis dans des caisses en bois brut en provenance de Chine, dont certaines avaient transité par Hongkong. Les États-Unis avaient dû mettre le feu à des bosquets proches de ports et d'aéroports dans les États de l'Illinois et de New York en raison des infestations, qu'on ne pouvait enrayer qu'en abattant et incinérant les arbres voisins et atteints. Selon la politique américaine, les emballages en bois (caisses et les palettes) doivent être impérativement traités avant d'entrer aux États-Unis. Hongkong estime que cette exigence américaine, imposée avant d'avoir complété les évaluations de risques requises par l'OMC, est en violation des règles de l'organisation.

L'interdiction de l'amiante par la France

Le seul litige dans lequel l'OMC n'a pas tranché contre une réglementation nationale de protection de l'environnement ou de la santé publique est celui concernant l'interdiction française de l'amiante, interdiction attaquée par le Canada. Le Canada produit 95 % de l'amiante exporté dans le monde, substance dont le caractère carcinogène pour l'être humain est depuis longtemps prouvé. Après l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande, l'Italie, la Suède et la Belgique, la France est devenue le neuvième pays de l'Union

européenne à interdire l'amiante sous toutes ses formes. Le Canada arguait qu'en vertu des principes de l'OMC un pays pouvait réglementer l'usage de l'amiante mais non pas l'interdire. Le verdict devait être rendu avant l'assemblée ministérielle de fin 1999 à Seattle. Mais l'issue de ce litige pouvant soulever des vagues, l'OMC reporta sa décision. Les défenseurs de l'OMC firent pression sur son tribunal afin qu'il « sauve » l'organisation en se prononçant en faveur de l'interdiction, même si ses règles sur les obstacles techniques au commerce exigent le contraire. Au milieu de l'année 2000, l'OMC annonce finalement sa décision : l'interdiction française, dans des conditions extrêmement restrictives, est autorisée. Si ce dénouement est heureux, la jurisprudence qu'il crée établit une norme draconienne, avant même que les exceptions – pourtant très limitées – spécifiées par l'OMC en matière de protection des lois sanitaires puissent être appliquées. Non seulement cette décision ne reconnaît les risques pour la santé humaine qu'à un niveau très élevé, mais elle oblige à se livrer à des contorsions juridiques pour échapper aux exigences de l'OMC.

L'initiative politique sous la menace de l'OMC

Si la liste des verdicts de l'OMC contre la sécurité alimentaire et celle des travailleurs s'allonge, le fait qu'elle tranche systématiquement contre l'intérêt général paralyse les initiatives visant à élever le niveau de protection sanitaire. Ainsi, sur simple menace américaine de plainte devant l'OMC, la Corée a modifié son règlement limitant à trente jours la durée de conservation des aliments avant la vente, et l'a portée à quatre-vingt-dix jours. À la suite d'une autre menace américaine, ce pays a par ailleurs raccourci la période de rotation garantie des produits, de sorte que les aliments sont maintenant distribués... avant que les résultats des tests biologiques soient disponibles !

Une tendance inquiétante se dessine : il semble que de plus en plus de grandes firmes, comme des États, recourent aujourd'hui à la menace des sanctions commerciales via l'OMC pour forcer des pays à abandonner ou à assouplir leurs lois sur la santé ou la sécurité, sans même avoir à lancer une procédure en bonne et due forme. Cette tactique a été adoptée pour pousser la Thaïlande à supprimer sa commission de fixation des prix des médicaments. Elle le sera vraisemblablement encore fréquemment contre les pays en voie de développement qui n'ont ni les moyens ni la capacité technique de se défendre dans les litiges extrêmement onéreux de l'OMC.

Une autre tendance tout aussi alarmante se dégage : les règles de l'OMC sur la propriété intellectuelle sont invoquées pour décourager l'adoption de mesures de santé publique – y compris celles proposées par des organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou d'autres qui sont de pratique courante partout ailleurs. Le droit international est en train d'être biaisé en faveur des droits de propriété des grosses entreprises, aux dépens du droit des gens à la survie et de la responsabilité qu'ont les gouvernements élus d'assurer la santé et le bien-être publics. Ainsi, la menace de coûts exorbitants pour défendre ces politiques devant les tribunaux commerciaux de Genève et les risques de représailles économiques ont déjà abouti au retrait d'une mesure de santé publique importante, avant même la création officielle de l'OMC.

Le code de l'OMS et le lait maternisé

Entre 1990 et 1995, la société américaine Gerber a tenté de se soustraire à une loi sanitaire guatémaltèque prohibant les photos de nourrissons sur les emballages des aliments pour bébé. Cette loi appliquait le code de l'OMS-UNICEF relatif à la commercialisation du lait maternisé, qui vise à protéger la vie des jeunes enfants. Il incite les femmes à les allaiter plutôt

qu'à les nourrir avec des succédanés artificiels. La suppression des emballages susceptibles d'induire les parents illettrés à associer « lait maternisé » et « bébés sains et potelés » en est un élément essentiel.

Les fournisseurs nationaux et étrangers du Guatemala en lait maternisé et autres succédanés du lait maternel ont modifié leurs emballages pour se conformer à la législation du pays. Tous sauf Gerber. Les taux de mortalité infantile diminuèrent nettement après la promulgation de cette loi, et l'UNICEF citait le Guatemala en exemple pour illustrer les bienfaits de son code. Après l'adoption de la loi, le ministre guatémaltèque de la Santé négocia avec Gerber pour tenter de convaincre la firme de la respecter. Le logo de la société arbore le visage familial d'un bébé joufflu. Après avoir essuyé un refus de se plier au règlement et de supprimer l'image du bébé sur les étiquettes, le gouvernement envisagea l'interdiction pure et simple des produits de la firme. C'est à ce moment que Gerber menaça de l'attaquer devant le GATT¹. Le fait est que les nouvelles règles de l'OMC sur la propriété intellectuelle, dont l'élaboration était presque achevée, exigeaient des États la protection des marques déposées, et donc celle de la fameuse image du bébé Gerber. Dans une lettre adressée au président du Guatemala, Gerber menaçait, au cas où ses droits ne seraient pas respectés, d'intenter une action devant le GATT².

En 1995, après l'entrée en vigueur des règles de l'OMC, les menaces de Gerber produisirent leur effet : pour échapper au coût d'une défense et aux sanctions commerciales, la loi fut amendée. Les aliments importés pour bébé étaient désormais exemptés des lois guatémaltèques sur la santé infantile...

1. Frank T. Kelly, vice-président de Gerber pour l'Amérique latine, lettre au président du Guatemala, 16 juin 1994.

2. *Ibid.*

OFFENSIVE DE L'OMC CONTRE LES LOIS
DE L'ENVIRONNEMENT

Tous les verdicts de l'OMC ont tranché en défaveur de toutes les lois environnementales examinées par son tribunal. Contre la protection des dauphins et des tortues de mer, contre les normes antipollution des carburants conformes à la loi américaine sur la qualité de l'air. Le parti pris des règles de l'OMC et de son organe de règlement des différends contre le droit des États souverains de promulguer et appliquer efficacement des lois environnementales n'est plus à démontrer. Les décisions évoquées ci-dessus ont entraîné (ou entraîneront, si elles sont appliquées) l'affaiblissement des lois américaines en question. Quatre ans après qu'un *panel* du GATT a condamné la loi américaine de protection des mammifères marins (MMPA), loi qui interdit la vente aux États-Unis de thons capturés par des pêcheurs (américains ou étrangers), recourant à des techniques ayant tué des centaines de milliers de dauphins, c'est l'administration Clinton qui exerce une forte pression sur le Congrès. Il s'agit de lui faire amender le MMPA, afin d'appliquer la décision du GATT, après la menace mexicaine d'une action coercitive à l'OMC. C'est ainsi qu'au début de l'an 2000 les États-Unis ont de nouveau autorisé la vente de thon pêché au moyen de filets dériveurs de deux kilomètres de long, mis en place autour de bancs de dauphins. En vertu des amendements du MMPA soutenus par l'administration Clinton, ce thon était censé être certifié « pêché sans tuer de dauphins » et étiqueté en tant que tel. Heureusement, un recours en justice des défenseurs de l'environnement a empêché le changement d'étiquetage, mais du thon pêché selon des méthodes mortelles pour les dauphins est encore en vente.

La protection des tortues de mer en danger

Dans l'affaire « crevettes et tortues de mer », un *panel* de l'OMC a décrété illégales les dispositions de la loi américaine sur les espèces en danger, dispositions qui transcrivent les obligations contractées dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Cette convention est un traité multilatéral sur l'environnement. La loi exigeait que les crevettes vendues aux États-Unis soient pêchées selon des techniques qui sauvegardent les tortues de mer en danger, que les pêcheurs soient nationaux ou étrangers. L'administration Clinton a tenté d'appliquer cette décision en amendant une loi nationale de façon que seuls les chalutiers, et non les pays, soient tenus de se conformer au règlement, encourageant ainsi la pratique du « blanchiment des crevettes » : les crustacés sont pêchés en recourant à des méthodes fatales aux tortues, puis importés sur des bateaux équipé d'un matériel certifié sans danger. Là encore, les écologistes ont attaqué cette manœuvre devant les tribunaux américains. L'administration a donc décidé d'attendre que les élections aient lieu avant d'essayer d'assouplir la loi en question.

Après avoir clamé haut et fort son adhésion aux principes du développement durable (« l'environnement est et restera au premier plan des préoccupations de l'OMC »), dans un accès de franchise, son secrétaire général Renato Ruggiero a déclaré que les normes écologiques de l'OMC sont « vouées à l'échec et ne peuvent que nuire au système commercial mondial ».

Accords multilatéraux sur l'environnement et OMC

Les affaires du thon et des crevettes ont révélé une propension inquiétante des *panels* à ignorer les accords multilatéraux sur l'environnement. Le panel qui a statué sur l'affaire du thon a refusé d'examiner l'embargo américain sur le thon dans le

contexte des accords multilatéraux sur la protection des dauphins. Il a écarté les précédents internationaux en faveur de la protection des espèces et a décrété que la loi américaine, en donnant une application extraterritoriale à une loi nationale, violait les principes du GATT. Il a également ignoré les efforts des États-Unis pour rendre multilatérale l'application des méthodes de pêche et de production au sein de la Commission interaméricaine sur le thon des tropiques.

Dans l'affaire des crevettes, le fait que les États-Unis aient rendu obligatoire l'usage des techniques de pêche inoffensives pour les tortues de mer dans dix-sept pays n'a pas empêché la juridiction d'appel de l'OMC de décréter discriminatoire l'interdiction d'importation. Le *panel* a rejeté l'application de l'exception au titre de l'article XX du GATT, alors même que l'embargo sur les crevettes est conforme à des accords multilatéraux sur l'environnement tels que la CITES. Cette convention autorise expressément l'imposition de sanctions commerciales aux pays qui mettent en danger des espèces en voie de disparition.

L'interdiction de réglementer les méthodes de production

Un autre principe de l'OMC a joué un rôle déterminant dans l'affaire du thon : celui qui interdit de « discriminer » entre marchandises similaires dont les méthodes de production ou de transformation (MPT) diffèrent. Pourtant, la faculté de faire la distinction entre les méthodes de production est un élément clé des politiques de protection de l'environnement et en faveur du développement durable. Pour que le développement devienne durable et équitable, il est indispensable de changer nombre de méthodes de production, de culture, de cueillette et d'extraction. Les règles commerciales qui interdisent de différencier ces méthodes mettent les gouvernements dans l'impossibilité d'adopter une ligne de conduite énergique en faveur de l'environnement. Elles ne

permettent pas non plus d'agir de manière éclairée et efficace contre les pratiques sociales oppressives comme le travail des enfants.

L'OMC fait fi des priorités nationales

En janvier 1996, le tout premier *panel* de l'OMC s'est prononcé contre les normes antipollution imposées aux carburants par la loi américaine sur la qualité de l'air. La politique américaine exigeait que la qualité de l'essence vendue dans les villes très polluées des États-Unis soit améliorée de 15 % par rapport aux niveaux de 1990, et que toute l'essence vendue ailleurs ait une qualité au moins égale à celle de cette même année.

La première difficulté à laquelle se heurta le ministère de l'Environnement américain (EPA) dans la rédaction de ce règlement était liée à la nécessité de trouver un moyen applicable, fiable et économiquement viable pour s'assurer que tous les carburants vendus aux États-Unis répondent à ces critères. Afin de minimiser les perturbations du marché et de maximiser la protection de la santé publique, l'EPA opta pour une solution provisoire : une norme préétablie s'appliquant jusqu'en 1998, ce qui donnait aux raffineurs cinq ans pour respecter une norme de pureté unique.

Le Venezuela et le Brésil, arguant que la réglementation de l'EPA désavantageait injustement leurs carburants en imposant des critères supérieurs à ceux de certaines catégories d'essence raffinées aux États-Unis, attaquèrent devant l'OMC. Le *panel* leur donna raison en considérant que le mécanisme imaginé par l'EPA pour appliquer les critères de qualité de l'air imposés par le Congrès pouvait, par inadvertance, avoir des effets discriminatoires favorisant les raffineurs américains. Les États-Unis firent appel, soutenant que leur politique n'était pas discriminatoire puisqu'elle plaçait les raffineurs américains en infraction sur un pied d'égalité avec leurs

concurrents étrangers. L'OMC imposa cependant son jugement, faisant valoir que, si l'air est une ressource naturelle susceptible d'être protégée, les moyens conçus par les États-Unis à cette fin étaient une enfreinte aux règles du commerce international.

Les États-Unis se trouvaient devant un dilemme : abroger la réglementation de l'EPA et autoriser l'importation d'essence vénézuélienne plus polluante (plaçant ainsi les raffineurs américains dans une position concurrentielle désavantageuse) ou conserver la réglementation de l'EPA et s'exposer à 150 millions de dollars de sanctions commerciales par an sous forme d'une augmentation des droits de douane sur des produits américains. En août 1997, les États-Unis assouplissaient les normes. Ils adoptèrent une politique visant à limiter les concentrations de polluants dans l'essence importée, politique jugée jusque-là inapplicable par le ministère de l'Environnement.

Cette affaire montre comment l'OMC menace la souveraineté nationale alors que la réglementation de l'EPA avait résisté aux attaques successives autorisées par le processus démocratique américain. Les adversaires de la réglementation, notamment le gouvernement vénézuélien, représenté par la puissante firme de lobbying américaine Arnold & Porter, firent d'abord pression sur le Congrès. Ayant échoué, ils participèrent à la procédure législative. Lorsque, malgré leurs efforts, l'EPA promulga la réglementation, ses adversaires le menacèrent d'une action en justice. Les opposants et leur lobby revinrent devant le Congrès pour tenter de faire amender la réglementation. À ce stade, les raffineurs américains en conclurent que le mieux était d'appliquer les prescriptions et investirent 37 milliards de dollars. Mais, au Venezuela et au Brésil, les industriels reprirent l'offensive. Les tribunaux secrets de l'OMC et leurs experts qui n'ont de compte à rendre à personne tranchèrent : la politique fut assouplie.

Ces pages ne donnent qu'un aperçu des cinq ans d'états de service de l'OMC. Cet examen partiel suffit à montrer combien ses agissements sont inacceptables.

Partout dans le monde, des mouvements citoyens coordonnés en un vaste réseau international ont enfin réussi à informer le public, la presse et les dirigeants sur les effets pervers de la mondialisation et des accords commerciaux internationaux. Les douze mois de campagne et de lobbying (autour du slogan « Pas de nouveau round à l'OMC ») qui ont précédé l'assemblée ministérielle de Seattle ont obligé les gouvernements à écouter leurs opinions publiques. Cette campagne internationale a mis en échec le round du Millénaire, dont l'objectif était d'élargir encore la juridiction de l'OMC. Ceux qui ont participé à ces nombreuses campagnes nationales reliées internationalement partagent une même conviction : si le public comprenait la vraie nature et les implications du projet de mondialisation sur nos vies, sa légitimité politique s'en trouverait sérieusement entamée.

Et, de fait, la mouture de la mondialisation concoctée dans les campagnes de relations publiques de ses partisans a été fortement battue en brèche par la prise de conscience croissante des citoyens : rares sont ceux qui pensent encore que le programme de mondialisation imaginé par les grandes firmes est bénéfique. Les citoyens se rendent compte de plus en plus que, loin d'être inévitable, cette mondialisation sous l'égide de l'OMC ne représente qu'une conception économique, juridique et politique parmi d'autres. Ses résultats étant inacceptables, il faudra changer de programme.

Des coalitions de citoyens et une multitude d'ONG appartenant à 72 pays ont donc lancé une campagne sous le mot d'ordre « Soumettre ou supprimer l'OMC ». Elle vise à apporter onze transformations fondamentales à ses règles, afin d'en limiter les atteintes à l'intérêt général.

Le combat pour révéler la mondialisation à la mode des transnationales comme un projet soigneusement conçu aux

CINQ ANS D'OMC : LE BILAN

conséquences dévastatrices pour la démocratie, et souligner les victoires si chèrement conquises en matière d'environnement, de santé, etc., se poursuit sous les formes les plus diverses. Quand l'opinion publique aura été ralliée, alors cette insanité pourra prendre fin.

Le commerce mondial et l'environnement

Simon Retallack

Simon Retallack a contribué à la rédaction de numéros spéciaux de *The Ecologist*. Diplômé en sciences politiques de la London School of Economics, il a travaillé en tant que chercheur pour le centre de réflexion londonien Demos.

Il a aussi œuvré auprès du Forum international sur la mondialisation de San Francisco, pour lequel il a été récemment éditeur et coauteur, avec Ladan Sobhani et d'autres, d'un rapport sur l'impact écologique de la mondialisation économique. Il a dirigé la publication d'un numéro spécial de *The Ecologist* sur le changement du climat et continue de travailler sur ces questions.

La nature est intrinsèquement fondamentale. Sans elle, nous ne pouvons survivre. Nous nous sommes cependant déjà assez coupés d'elle pour instituer un système économique qui la détruit.

Les politiques appliquées pour mondialiser l'économie ont mis en jeu des règles et des dynamiques nouvelles incompatibles avec la protection de l'environnement. En particulier, la création de marchés de plus en plus étendus et libéralisés pour le commerce et l'investissement a considérablement amplifié l'impact destructeur de l'activité économique sur la planète en

épuisant son capital de ressources naturelles et en amoindrisant sa capacité d'accueil écologique à un rythme si effréné que son aptitude à subvenir aux besoins des générations futures s'en trouve menacée.

Les règles et dynamiques nouvelles de la mondialisation ont simultanément empêché l'instauration ou provoqué la suppression des réglementations et des taxes environnementales, au moment même où elles étaient le plus nécessaires. Les principaux acteurs économiques d'aujourd'hui, les grandes firmes, ont donc de plus en plus la bride sur le cou. En conséquence, la responsabilité économique, la démocratie et la possibilité de mettre en place une protection de l'environnement sont gravement entamées.

La déforestation, la perte de biodiversité, le changement climatique, l'épuisement des réserves de pêche, l'érosion des sols, la dégradation des terres agricoles et la pénurie croissante d'eau potable prennent donc la dimension de crises incontrôlées d'ampleur planétaire. La mondialisation pousse dangereusement la Terre au-delà de ses limites écologiques.

L'IMPACT DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET DE L'INVESTISSEMENT

Depuis vingt ans, les obstacles au commerce et à l'investissement élevés par les États ont été radicalement réduits partout dans le monde après l'adoption des plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale par les pays en voie de développement, l'arrivée au pouvoir généralisée de gouvernements néolibéraux au Nord, la création de zones de libre-échange en Europe et en Amérique du Nord, et la mise en œuvre des cycles successifs de négociations du GATT (voir la contribution de Walden Bello).

Par conséquent, les investissements directs à l'étranger (IDE) des firmes transnationales ont été multipliés par douze

entre 1970 et 1992¹. Ils ont ensuite presque triplé entre 1992 et 1997², atteignant 149 milliards de dollars, l'ensemble des investissements directs étrangers étant de 400 milliards, chiffre qui a presque doublé par rapport à 1994³. L'ouverture des marchés à travers le globe et la promotion des exportations ont provoqué une explosion similaire du volume du commerce mondial, qui a été multiplié par quinze de 1950 à 1997, passant de 380 milliards de dollars à 5 860 milliards⁴.

Cette montée en flèche du commerce et de l'investissement au niveau planétaire a contribué à créer un certain nombre de problèmes écologiques spécifiques.

La pratique du commerce exige le transport des marchandises. Les moyens de transport actuels font appel aux combustibles fossiles, émetteurs de gaz nocifs, notamment de gaz à effet de serre, et leur développement a donc entraîné une augmentation de la pollution atmosphérique et une accélération du changement climatique planétaire (voir la contribution de Simon Retallack et Ladan Sobhami). Il a également amplifié la bio-invasion, une des principales causes de l'extinction des espèces : certaines sont transportées par inadvertance vers de lointaines destinations, où elles ont des effets catastrophiques sur la biodiversité des écosystèmes locaux.

Une autre conséquence de la libéralisation des échanges vient encore aggraver la menace d'extinction qui plane sur certaines espèces. La suppression des contrôles aux frontières, comme à l'intérieur du marché unique européen, et le développement du transport transfrontalier des marchandises ont considérablement gêné la prévention du trafic illégal des espè-

1. *World Investment Report 1994*, UNCTAD, Genève, 1994.

2. *World Investment Report 1996*, UNCTAD, Genève, 1996.

3. *World Investment Report 1998*, UNCTAD, Genève, 1998.

4. *World Economic Outlook October 1997*, FMI, Washington DC, 1997.

Voir aussi *Financial Statistics Yearbook*, FMI, novembre 1997, et *International Financial Statistics*, FMI, janvier 1998.

ces menacées. Pour les mêmes raisons, la prévention du trafic des déchets dangereux et des chlorofluorocarbures (CFC), qui jouent un rôle clé dans la destruction de la couche d'ozone, a été rendue beaucoup plus difficile.

La libéralisation des échanges commerciaux reste sans doute la plus dommageable dans son impact écologique général. Le démantèlement des barrières commerciales a permis aux grosses entreprises – dont le principal objectif est de se développer afin d'accroître leur valeur boursière et les profits de leurs actionnaires – d'accéder à deux marchés importants. En premier lieu, l'immense nouveau marché des consommateurs, auxquels elles vendent des produits manufacturés en quantités toujours plus grandes en les persuadant que la consommation est la principale source de satisfaction. Le deuxième est celui, immense également, des ressources naturelles nécessaires à répondre aux besoins croissants et à entretenir une forte consommation dans les pays industrialisés.

Les produits, les technologies et les modes de vie, souvent très polluants, auparavant apanage des pays industrialisés, sont maintenant exportés et vendus dans le monde entier. C'est le cas de l'automobile, dont le nombre est passé de quelques milliers en 1900 à 501 millions aujourd'hui⁵. Depuis l'ouverture des marchés aux importations étrangères, le nombre des personnes possédant une voiture a grimpé en flèche dans la plupart des pays en voie d'industrialisation. En Corée du Sud et en Thaïlande, par exemple, le taux annuel d'accroissement du parc automobile a été respectivement de 25 % et 40 % au début des années 90⁶. Il en résulte une effroyable pollution atmosphérique des centres urbains et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

5. Cité par L. Brown et C. Flavin dans « A New Economy for a New Century », *State of the World 1999*, Worldwatch, Washington DC, p. 6.

6. D. Matthews et A. Rowell, *The Environmental Impact of the Car*, Greenpeace, Washington DC, 1992, p. 6.

En même temps, le flot incessant de produits déversés par les firmes sur leurs marchés nationaux traditionnels et les nouveaux marchés de consommateurs exige un apport ininterrompu et de plus en plus important de matières premières. Il faut transformer les métaux du sol en automobiles, les arbres en papier, emballages et meubles, le pétrole et le charbon en énergie, exploiter les pêcheries pour fournir les produits à base de poisson et les terres pour les cultures de rapport. Ces ressources naturelles, souvent non renouvelables, sont maintenant mises en coupe réglée. La consommation mondiale de matières premières (notamment de minerais, de métaux, de bois et de matières à base de combustibles fossiles) a été ainsi multipliée par dix-huit depuis 1900⁷.

L'extraction des minerais et des métaux laisse sur le milieu naturel une empreinte de plus en plus profonde, notamment en produisant une forte pollution et d'énormes quantités de déchets, ravageant des régions entières. L'exploitation minière dénude maintenant chaque année une superficie de territoire plus importante que ne le fait l'érosion provoquée par les cours d'eau⁸. L'épuisement des réserves de poisson et la déforestation ont pris une ampleur dévastatrice : la surpêche menace la plupart des lieux de pêche commerciale importants et l'abatage des arbres met en péril plus de 70 % des forêts vierges encore intactes⁹. Les cultures commerciales d'exportation provoquent elles aussi des dégâts écologiques graves : érosion des sols, dégradation des terres par surpâturage, désertification, épuisement des nappes phréatiques, pollution chimique, perte de biodiversité et déforestation.

7. Tous ces chiffres sont cités par G. Gardner et P. Sampat dans « Forging a Sustainable Materials Economy », *State of the World 1999*, Worldwatch, Washington DC, p. 43-49.

8. *Ibid.*

9. D. Bryant, D. Nielsen et L. Tangle, *The Last Frontier Forests*, World Resources Institute, Washington DC, 1997.

La mondialisation économique provoque inévitablement ces dégâts. L'impératif d'exporter est la conséquence obligée de la suppression des obstacles à l'exportation et à l'importation, de la logique du libre-échange fondée sur la spécialisation internationale et de la course aux devises pour rembourser les dettes aux banques du Nord. Si cette dynamique de l'exportation n'existait pas, la plupart des ressources naturelles seraient loin d'être exploitées à ce rythme. En 1990, tous les diamants extraits par le Botswana étaient destinés à l'exportation, comme 99 % du café produit au Burundi, 93 % des bananes produites par le Costa Rica, 83 % du coton cultivé au Burkina, 71 % du tabac produit par le Malawi, la moitié des arbres abattus pour leur bois en Malaisie et la moitié des poissons pêchés par l'Islande¹⁰.

La mondialisation implique aussi cette accélération de l'épuisement des ressources naturelles par la levée des restrictions naguère imposées aux investissements étrangers, qui permet aux grands groupes d'exploiter ces ressources – soit en tant qu'exportateurs de matières premières, soit afin de répondre à leurs propres besoins de production – pour développer leurs activités. Des transnationales comme Exxon-Mobil et Shell dans le pétrole, Rio Tinto Zinc et BHP dans le secteur minier, Mitsubishi et Boise Cascade dans l'exploitation du bois, Pescanova et Arctic-Tyson Foods dans la pêche industrielle, Vivendi et Suez-Lyonnaise des eaux dans la distribution de l'eau, Cargill et Monsanto dans l'agroalimentaire, opèrent maintenant aux quatre coins de la planète. Dans un monde où il existe de moins en moins d'obstacles à l'investissement, toute entreprise possédant les capitaux, la technologie et le savoir-faire suffisants peut rafler autant de pétrole, de gaz naturel, de minerais, de bois, de poisson, d'eau et de produits agricoles qu'elle le veut. Lorsque les ressources sont complè-

10. Cité par H. French dans *Costly Tradeoffs, Reconciling Trade and the Environment*, Washington DC, mars 1993, p. 12.

tement épuisées quelque part, elle va ailleurs. Il en résulte des dommages écologiques massifs et souvent permanents.

L'extraction des matières premières n'est pas la seule responsable : leur transformation en produits manufacturés est souvent très polluante elle aussi. Elle exige de grosses quantités d'énergie, en majeure partie sous forme de combustibles fossiles. Aux États-Unis, par exemple, la transformation des matières et l'industrie ont à elles seules consommé 14 % de l'énergie utilisée dans le pays en 1994¹¹. L'industrie emploie par ailleurs de grandes quantités de produits chimiques. Le nombre de biens manufacturés et exportés dans le monde entier augmentant de manière exponentielle, la production mondiale annuelle de substances chimiques organiques de synthèse s'est développée considérablement. De 7 millions de tonnes en 1950, elle est passée à près de 1 milliard aujourd'hui¹², d'où le déversement d'énormes quantités de déchets dangereux, une diminution importante de la biodiversité et une augmentation alarmante du nombre des cancers. Ainsi, le risque d'avoir un cancer est deux fois plus grand pour un Américain qu'il ne l'était pour son grand-père¹³.

En libéralisant l'investissement, la mondialisation permet aux grandes firmes de développer la production industrielle dans le monde entier, et, par voie de conséquence, les problèmes écologiques créés par ces activités augmentent en proportion. Nous avons ainsi assisté partout à la généralisation de l'usage de l'ordinateur, de l'automobile, de l'acier, du papier,

11. Cité par G. Gardner et P. Sampat, *State of the World 1999*, op. cit., p. 48.

12. Cité par J. Karliner dans *The Corporate Planet, Ecology and Politics in the Age of Globalization*, Sierra Club Books, San Francisco, 1997, p. 16.

13. D. L. Davis et al., « Decreasing Cardiovascular Disease and Increasing Cancer Among Whites in the United States from 1973 through 1987 », *Journal of the American Medical Association*, vol. 271, n° 6, 9 février 1994. Cité dans *Rachel's Hazardous Waste News*, Environmental Research Foundation, n° 385, 14 avril 1994.

du plastique, au développement de l'industrie chimique et du raffinage du pétrole, qui, tous, produisent des quantités importantes de déchets dangereux, avec à la clé de graves répercussions pour la santé publique et la biodiversité.

Les activités des grandes firmes du Nord sont si écologiquement dommageables qu'elles sont interdites ou lourdement pénalisées financièrement par l'obligation de dépolluer, mais la libéralisation de l'investissement leur permet de les poursuivre partout dans le monde où les législations environnementales ou leur application sont plus laxistes (voir la contribution d'Alexander Goldsmith). Les exemples ne manquent pas d'activités dangereuses délocalisées pour échapper aux normes écologiques strictes et coûteuses du Nord : production d'amiante, de teintures à base de benzidine, de CFC destructeurs de la couche d'ozone, de pesticides comme le DDT, fonte du plomb et du cuivre, transformation de certains minerais¹⁴. Nombre de problèmes écologiques graves sont donc pérennisés.

L'élimination des déchets générés par le volume croissant de produits de consommation et d'emballages qui inondent les marchés et la généralisation du mode de vie occidental posent un problème tout aussi délicat. Le recours croissant à des procédés d'évacuation comme l'incinération et l'enfouissement amplifie la pollution des eaux, les infiltrations de mercure, la production de méthane (gaz à puissant effet de serre) et le dégagement dans l'atmosphère de dioxines cancérogènes.

Pour arrêter cette marée destructrice, il est plus urgent que jamais de renforcer les réglementations écologiques. Et pourtant *déréglementer* est l'un des mots d'ordre de la mondialisation. La dynamique de concurrence et les nouvelles règles commerciales de l'économie mondiale, principalement imposées par l'OMC, amènent les gouvernements du monde entier à abroger ou à faire barrage aux mesures législatives et fiscales

14. H. J. Leonard, *Pollution and the Struggle for the World Product*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988.

visant à protéger l'environnement. Les contraintes qui pesaient sur les activités écologiquement destructrices sont donc supprimées au moment où on en a le plus besoin.

L'IMPACT DE LA CONCURRENCE MONDIALE

Alors que l'économie et l'activité des entreprises se mondialisent, le gouvernement démocratique s'exerce toujours dans le cadre national. Ainsi, les grandes firmes échappent de plus en plus à tout contrôle et à toute responsabilité, compromettant gravement la possibilité de protéger l'environnement comme il le faudrait.

Dans les batailles qu'ils mènent pour s'opposer aux projets de lois et de taxes environnementales, les chefs d'entreprise arguent que, s'ils doivent supporter les coûts écologiques, ils seront contraints de les répercuter sur le prix de leurs marchandises. Face à la concurrence de marchandises dont le prix n'a pas été grevé de tels coûts, plaident-ils, leur société sera systématiquement désavantagée et finalement réduite à la faillite, supprimant ainsi de précieux emplois. Si cette stratégie ne porte pas ses fruits, les firmes recourent à la menace suprême : user de leur nouvelle liberté de mouvement pour se délocaliser vers des pays où les réglementations environnementales ou leur application coûtent moins cher.

Les gouvernements, tant dans les pays industrialisés que dans ceux en voie d'industrialisation, se sont révélés très sensibles aux arguments et aux menaces de ce genre. Une fois intégrés à l'économie mondiale, les pays s'évertuent invariablement à attirer les investisseurs pour créer des emplois, faciliter le transfert de technologies nouvelles afin d'améliorer leur productivité, stimuler la croissance et augmenter leur produit national brut. La richesse et la puissance extraordinairement accrues des transnationales ne manquent pas d'intimider les gouvernements, enclins par ailleurs à se laisser acheter par

elles. Les actifs et le chiffre d'affaires des plus grandes firmes sont désormais bien supérieurs au PNB de la plupart des pays de la planète. On le sait, 51 des 100 plus importantes économies du globe (à l'exclusion des banques et des institutions financières) sont maintenant des entreprises¹⁵.

Les grandes firmes usent de leur puissance et de leur mobilité nouvelles pour exercer une influence politique, notamment en mettant en concurrence les États et les régions afin d'obtenir des conditions d'investissement optimales. S'amorce ainsi une course mondiale vers le bas. Beaucoup de réglementations environnementales ont été abolies, ou sont restées lettre morte, et d'autres n'ont jamais vu le jour, pour que les entreprises nationales restent (ou aient l'impression de rester) compétitives dans l'arène économique mondiale et que les sociétés étrangères soient incitées à investir.

C'est dans les pays en voie de développement que la tendance à déréglementer est la plus forte. Qu'ils y soient poussés par les plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale ou qu'ils le fassent à l'initiative de leur gouvernement, le but demeure le même : être assez compétitif pour attirer et retenir les investisseurs étrangers. Cela oblige des pays comme l'Inde à assouplir ou abroger leurs lois sur l'environnement. Les interdictions d'implanter des industries dans les zones écologiquement sensibles ont été levées, et les zones protégées, privées de leur statut afin d'accueillir des cimenteries, des mines de bauxite, des élevages de crevettes et des hôtels de luxe. La réglementation en matière de sylviculture et d'exploitation minière a été édulcorée pour donner satisfaction à l'industrie du papier et aux compagnies minières, les contrôles ont été réduits pour les sociétés de pêche transnationales¹⁶.

15. Les trois statistiques sont citées par J. Karliner, *The Corporate Planet...*, *op. cit.*, p. 5.

16. Id., *ibid.*, p. 146.

Un nombre croissant de pays en voie de développement vont encore plus loin dans le sacrifice de leur environnement sur l'autel de la concurrence internationale. Ils créent des centaines de « zones franches », généralement près des principaux centres de communications, où l'application laxiste des législations environnementales fait partie du train de mesures visant à créer les conditions « idéales » pour les investisseurs étrangers. Des régions entières sont ainsi ravagées. L'une de ces zones, de triste notoriété, se trouve au Mexique, à la frontière avec les États-Unis. Plus de 3 400 usines, les *maquilas*, y sont implantées. En Chine également, des zones de type *maquiladora* se sont multipliées dans les régions du Guandong et du Fujian, où les bas salaires et la complaisance des autorités en matière d'application des réglementations environnementales attirent des milliards de dollars d'investissement.

La pression de la concurrence dans l'économie monde sabote également les pratiques écologiques dans les pays en voie de développement. L'agriculture en est un bon exemple. D'énormes volumes de denrées de base – blé, maïs, riz, etc. – destinées à l'exportation sont produits au Nord en monoculture, grâce à des quantités très élevées d'intrants chimiques et mécaniques, au génie génétique, à des économies d'échelle importantes et à des subventions massives. Maintenant que les obstacles à l'importation ont été supprimés, ces denrées inondent les marchés des pays du Sud, où elles sont vendues moins cher que les produits de l'agriculture locale, à petite échelle et faibles intrants, incapable de soutenir cette concurrence. Les systèmes de culture plus écologiquement durables vont donc à la faillite. La seule façon de rester dans la course, pour les agriculteurs de ces pays, est d'imiter le système de culture de leurs concurrents des pays industrialisés, avec à la clé les conséquences dévastatrices pour l'environnement que l'on connaît. Comme l'a dit récemment le ministre de l'Agriculture mexicain, Romarico Arroyo, alors que 25 % du maïs importé par le Mexique est transgénique, « si nous ne recou-

rons pas au génie génétique, il nous sera difficile de rester concurrentiels », et tant pis si la biodiversité mexicaine en fait les frais¹⁷.

La concurrence nuit d'une autre manière aux pratiques écologiques des pays en voie de développement. Beaucoup d'entre eux ont réduit leur budget de protection de l'environnement, la baisse des dépenses étatiques pour alléger la charge fiscale et améliorer la compétitivité étant souvent une condition nécessaire à l'obtention d'un prêt du FMI ou de la Banque mondiale. À titre d'exemple, le budget du ministère mexicain de l'Environnement a été réduit de 60 % en termes réels entre 1986 et 1989¹⁸, le budget consacré à l'environnement par le Brésil l'a été de 66 % en 1998, et les fonds destinés à la protection de la forêt amazonienne sont passés de 61,1 à 6,4 millions de dollars¹⁹.

Certains pays en voie d'industrialisation vont plus loin encore pour apaiser les dieux de la compétitivité et de l'investissement étranger. Une publicité insérée dans le magazine *Fortune* par le gouvernement philippin proclame : « Afin d'attirer des sociétés comme la vôtre [...] nous avons abattu des montagnes, rasé des forêts, asséché des marais, détourné des cours d'eau, déplacé des villes [...] afin qu'il vous soit plus facile, à vous et votre entreprise, de faire des affaires chez nous²⁰. »

Pour rivaliser dans l'économie mondiale avec des pays comme ceux-là, et plus encore avec les autres pays développés, les nations industrialisées doivent aussi déréglementer, avec de

17. Romarico Arroyo, cité dans H. Tricks et A. Mandel-Campbell, « Mexico's Farming Habits Under Pressure From Transgenics », *Financial Times*, 12 octobre 1999.

18. Cité par W. Bello dans cet ouvrage.

19. Source : Steven Schwartzman, Environmental Defense Fund, Washington DC.

20. Cité par D. C. Korten dans *When Corporations Rule the World*, Earthscan, Londres, 1995, p. 159.

graves conséquences pour les milieux naturels. Ainsi, l'administration Reagan a créé une Force d'intervention chargée de la déréglementation, dirigée par George Bush, alors vice-président, qui s'est employée à assouplir, réduire ou empêcher les protections de l'environnement et de la sécurité des consommateurs et des travailleurs. En 1989, pendant la présidence de George Bush, le Conseil de la compétitivité du vice-président Quayle s'est attelé à la même tâche. Il a activement contribué à la viabilisation de la moitié des zones humides du pays et a fait obstruction aux propositions du ministère de l'Environnement pour l'application de la loi sur la pureté de l'air de 1990 en présentant plus d'une centaine d'amendements²¹. Au milieu des années 90, une autre frénésie de déréglementation environnementale s'est emparée des États-Unis, déclenchée cette fois-ci par le Congrès à majorité républicaine mené par Newt Gingrich, le président de la Chambre des représentants. Elle a été due, en partie du moins, aux pressions exercées par les grandes firmes au moyen des puissantes armes nouvelles dont elles disposent dans l'économie mondiale.

En 1995, par exemple, la transnationale du bois Boise Cascade a menacé de délocaliser au Mexique certaines de ses activités pour tenter d'abaisser les normes écologiques des États-Unis. La menace était crédible, car, quelques mois plus tôt, elle avait fermé des scieries dans l'Oregon et l'Idaho et déplacé sa production au Mexique pour profiter d'une réglementation environnementale laxiste et des nouvelles « occasions favorables » offertes par l'ALENA. « Le nombre de scieries supplémentaires qui seront fermées dépend de l'attitude du Congrès », a déclaré à l'*Idaho Stateman* le porte-parole de Boise Cascade, Doug Bertels²². Ce n'est certes pas une coïncidence si, la même année, le Congrès a adopté la clause additionnelle au projet de loi sur la récupération du bois afin de

21. Selon le comité de surveillance du Congrès de Public Citizen.

22. Cité par J. Karliner, *The Corporate Planet...*, op. cit., p. 154.

rendre les producteurs américains plus compétitifs en ouvrant les forêts nationales à l'abattage déréglementé et subventionné.

La nécessité pour les pays industrialisés de rester compétitifs n'entraîne pas seulement l'abrogation des réglementations existantes. Elle empêche aussi leurs gouvernements d'imposer suffisamment les entreprises et d'affecter ces revenus fiscaux à la protection de l'environnement. Quand les impôts directs ou indirects augmentent, ou bien les entreprises voient leur compétitivité faiblir, ou bien elles profitent de leur mobilité nouvelle pour se délocaliser dans des paradis fiscaux ou des pays à fiscalité plus légère. Dans un cas comme dans l'autre, les revenus de l'État, qui devrait investir d'urgence dans les énergies renouvelables, les économies d'énergie, les transports publics, la régénération des forêts ou des opérations de dépollution, diminuent de manière importante.

L'IMPACT DES LOIS D'AIRAIN DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Si des mesures de protection de l'environnement ont échappé à l'offensive de déréglementation concurrentielle, beaucoup risquent maintenant d'être abolies par l'OMC et par les règles sévères qu'elle est chargée de faire appliquer. Leur principal objet est d'abattre les barrières commerciales. Beaucoup de lois et d'accords environnementaux nationaux et internationaux constituant souvent des entraves au commerce, l'OMC a le pouvoir de les fouler aux pieds, de les assouplir, de les invalider ou d'empêcher purement et simplement leur rédaction. En vertu de ses règles, quand il y a conflit, le libre-échange a la priorité sur toute autre considération, notamment celles liées à la protection des milieux naturels.

Officiellement, les règles du commerce mondial permettent l'adoption et l'application de mesures « nécessaires à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux

ou à la préservation des végétaux », et de celles « se rapportant à la conservation des ressources naturelles épuisables » (article XX du GATT). Mais, avant de pouvoir être appliquées, les mesures de ce genre doivent franchir une série d'obstacles juridiques érigés par une multitude de règles et de décisions commerciales qui leur retirent pratiquement toute portée.

Ainsi, aucune mesure environnementale n'est autorisée si elle est « appliquée de façon à constituer soit un moyen de discrimination arbitraire ou injustifié entre les pays où les mêmes conditions existent, soit une restriction déguisée au commerce international » (article XX du GATT). En vertu de la même clause, les mesures visant à la préservation de ressources naturelles non renouvelables ne sont pas permises à moins qu'elles ne « s'accompagnent de restrictions de la production ou de la consommation intérieure²³ ». Aucune mesure ne peut en fait établir de discrimination entre producteurs étrangers ou entre producteurs étrangers et nationaux d'un produit « similaire » (articles I et III du GATT). En outre, aucune mesure environnementale affectant le commerce ne pourra être jugée légitime, sauf à prouver qu'elle est le moyen à la fois « nécessaire » et « ayant le moins d'effets de restriction sur le commerce » d'atteindre l'objectif environnemental ou de préservation qu'elle vise (article 2.2 de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce²⁴). De plus, aucune norme en matière de sécurité alimentaire, de biotechnologie et de pesticides (ou qui concerne de manière générale les animaux et les végétaux) portant atteinte au commerce n'est permise, à moins que la justification scientifique de ces normes fondée sur l'évaluation des risques n'ait fait l'objet d'un consensus (comme le stipulent divers articles de l'accord de

23. Cité par S. Shrybman dans *A Citizen's Guide to the World trade Organization*, The Canadian Center for Policy Alternatives et James Lorimer and Co., Ottawa et Toronto, 1999, p. 60.

24. *Ibid.*, p. 82.

l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires).

Toutes ces conditions extrêmement restrictives laissent une énorme marge d'interprétation, marge dont la pleine exploitation dans le sens de la primauté du libre-échange sur toute considération écologique est garantie par la partialité du processus de règlement des différends de l'OMC (voir la contribution de Lori Wallach).

Dans toutes les affaires soumises aux tribunaux de l'OMC, les règles de l'organisation qui limitent la capacité des gouvernements à appliquer des politiques susceptibles d'entraver, même indirectement, le commerce ont été interprétées dans le sens le plus large possible. En revanche, une interprétation extrêmement étroite a été donnée aux dispositions prévoyant des exceptions d'ordre écologique au libre-échange. Voilà pourquoi toutes les mesures environnementales sur lesquelles l'OMC – et le GATT avant elle – a statué jusqu'ici ont été invalidées. Cela explique également pourquoi la simple menace ou possibilité d'une action de l'OMC a suffi à convaincre de nombreux pays d'amender leurs lois de leur propre chef pour qu'elles soient conformes à ses règles. À cause de cet effet paralysant, d'innombrables mesures, existantes ou projetées, essentielles à la protection de l'environnement, sont menacées ou ne sont même plus envisagées par les gouvernements.

C'est le cas de celles qui s'appliquent au contrôle des exportations, un instrument efficace de préservation et de protection de ressources naturelles essentielles et rares, comme les forêts, les poissons et l'eau. Quand des États ont interdit l'exportation de matières premières pour les préserver et favoriser l'emploi local, comme l'a fait le Canada avec le bois et le poisson, l'effet sur le rythme d'exploitation de ces ressources a été immédiat et évident²⁵. Les règles du GATT-OMC rendent cependant

25. *Ibid.*, p. 60.

illégalles de telles politiques, et les décisions de ses tribunaux l'ont confirmé.

Les règles du GATT et de l'OMC empêchent également l'adoption de contrôles effectifs des importations, avec de graves conséquences sur les législations environnementales. Les quotas ou interdictions d'importations sont prohibés, comme toute discrimination, notamment par le biais de politiques tarifaires, entre producteurs étrangers et entre producteurs étrangers et nationaux d'un produit « similaire ». Autrement dit, aucune distinction ne peut être faite entre des produits d'apparence semblable, même si leurs méthodes de production ou de fabrication diffèrent. Proscrire la possibilité d'établir une discrimination contre des biens produits de manière préjudiciable à l'environnement revient à exclure un moyen essentiel de parvenir à la viabilité écologique.

Nous nous trouvons donc face à une situation dans laquelle la protection de l'environnement est toujours perdante. Si un pays n'autorise l'accès de ses marchés intérieurs qu'aux produits conformes aux normes écologiques de production nationales, l'OMC peut estimer qu'un tel comportement est en infraction avec les règles du GATT et l'interdire. En revanche, s'il permet l'importation de produits non conformes à ses normes écologiques de production, celles-ci seront de toute évidence érodées et les producteurs nationaux qui les respectent (et dont les marchandises reviennent, par conséquent, plus cher) défavorisés et peut-être contraints de cesser leur activité.

Dans les affaires du thon et des crevettes, les lois en jeu participaient d'une tentative d'atteindre les objectifs définis par des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) visant à protéger des espèces en voie de disparition, comme la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Chaque décision (et la logique qui la sous-tend) a donc de graves implications pour les AME. La plupart de ces accords prévoient la mise en œuvre de moyens pour contraindre d'autres

pays à modifier leurs politiques et leurs pratiques. Soit ils établissent une discrimination contre des produits « similaires » en fonction de leur mode de production ou de leur provenance, soit ils limitent les importations ou les exportations. En vertu des règles du GATT et de l'OMC, la majorité de ces AME peut donc être attaquée.

Ainsi que l'explique Steven Shrybman, directeur de la West Coast Environmental Law Foundation, des AME comme la CITES, le protocole de Montréal et la convention de Bâle enfreignent les règles du GATT en prohibant les mesures de limitation quantitative des échanges, puisque ces accords cherchent respectivement à contrôler ou interdire le commerce des espèces en voie de disparition, des produits chimiques destructeurs de la couche d'ozone et des déchets dangereux. En permettant l'application de règles différentes aux producteurs étrangers et nationaux, ces AME ne respectent pas non plus l'exigence de « traitement national » imposée par le GATT. Ainsi, la convention de Bâle et la CITES visent à limiter le commerce international des déchets et des espèces menacées d'extinction, mais ne cherchent pas à réglementer le commerce et la consommation intérieurs. De plus, la CITES et le protocole de Montréal sont aussi en infraction avec les règles du GATT en établissant une discrimination entre produits « similaires » selon qu'ils proviennent ou non d'un pays où une espèce est menacée, pour la première, ou d'un pays signataire de l'ensemble du protocole, dans le second cas²⁶.

Selon le World Wide Fund (WWF), sept autres AME au moins, dont la convention des Nations unies sur le changement climatique et le protocole de Kyoto, contreviennent aux règles du GATT et de l'OMC et sont donc en danger²⁷. La menace est d'autant plus sérieuse qu'une proposition de

26. S. Shrybman, *A Citizen's Guide...*, op. cit., p. 20-21.

27. WWF, « Environmental Agreements at Risk », communiqué de presse, 4 octobre 1999.

l'Union européenne destinée à donner aux AME la préséance sur les règles de l'OMC a été rejetée par le comité du commerce et de l'environnement de cette dernière.

Les seules mesures que l'OMC s'empresse de reconnaître sont les mesures internationales définies par les industriels pouvant servir à abroger ou abaisser les normes écologiques nationales. C'est à cette harmonisation par le bas des normes environnementales et alimentaires que visent deux accords de l'OMC, l'un sur les obstacles techniques au commerce (TBT), l'autre sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

En vertu de l'accord sur les TBT, les lois environnementales nationales sont considérées comme des « obstacles techniques au commerce » (appelés aussi « barrières non tarifaires ») et doivent être remplacées par des normes internationales quand il en existe. Au lieu d'harmoniser par le haut et d'améliorer partout la protection de l'environnement, il en résulte généralement un abaissement des normes, puisque la recherche d'un consensus entre les gouvernements, soumis aux fortes pressions de l'industrie, aboutit souvent à adopter le plus petit commun dénominateur. Pis, en vertu de l'accord sur les TBT, ces normes constituent un plafond et non un plancher. Bien que cet accord n'ait pas encore véritablement fondé les décisions d'un *panel* de l'OMC, ses clauses ont d'ores et déjà servi à saper ou à menacer un certain nombre de réglementations d'inspiration écologique (voir la contribution de Lori Wallach).

L'accord sur les SPS – qui régit l'établissement des normes en matière de sécurité alimentaire, de biotechnologie, de pesticides et, de manière générale, des normes liées à la vie animale et végétale – impose des conditions encore plus sévères aux gouvernements qui s'efforcent de maintenir ou d'instaurer des normes nationales supérieures aux normes internationales minimalistes dictées par l'industrie et reconnues par l'OMC. Les gouvernements doivent en effet démontrer qu'un consensus international a été atteint, justifiant scientifiquement, après

évaluation des risques, l'adoption de ces normes plus strictes. L'absence d'un tel consensus prouve que la protection n'est pas justifiée et qu'elle représente donc un obstacle illégal au commerce. Cette règle est en contradiction avec le principe de précaution, selon lequel mieux vaut entreprendre une action sans attendre sa justification scientifique. Il faut en effet des années pour établir les preuves et un consensus scientifiques, si tant est qu'on y parvienne un jour.

Les perspectives d'avenir de la protection de l'environnement à l'échelon national seront encore plus sombres si, comme il l'a été proposé, au cours du prochain cycle de négociations commerciales, l'OMC adopte les mesures relatives à l'investissement qui figuraient dans l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), mis en échec à l'OCDE en 1998. Ainsi, en vertu des règles du type AMI, les réglementations d'un pays empêchant les firmes mal notées en matière d'environnement d'investir sur leur territoire pourraient être prohibées. Les lois exigeant le respect de certaines conditions environnementales, notamment l'obligation de transférer des technologies écologiquement saines, pourraient être interdites. Les firmes étrangères auraient alors la possibilité de déposer une plainte contre un État pour obtenir une compensation si elles estiment que sa politique, y compris sa législation en matière d'environnement et de santé publique, hypothèque ou réduit leurs futurs profits.

L'application de règles identiques en vertu de l'ALENA donne la mesure des conséquences dévastatrices que des prescriptions de ce genre auraient sur les réglementations environnementales régionales, nationales et locales. Un litige récent et scandaleux en fournit un bon exemple. En 1996, le gouvernement canadien édictait une loi interdisant l'importation et le transport de MMT, une neurotoxine utilisée comme additif de carburant qui endommage le système antipollution des véhicules et amplifie donc les émissions de gaz nocifs comme les hydrocarbures, le monoxyde et le dioxyde de carbone. Dès

que la loi fut promulguée, le seul fabricant de MMT d'Amérique du Nord, la multinationale Ethyl Corporation, a réclamé à l'État canadien 350 millions de dollars de dommages et intérêts. Elle arguait que la loi canadienne enfreignait les règles du traitement national de l'ALENA et constituait une « expropriation » de ses investissements au Canada. Elle alla jusqu'à prétendre qu'en débattant du projet de loi le gouvernement canadien avait nui à sa réputation internationale, hypothéquant par là même une partie de ses profits à venir. Le gouvernement canadien partait perdant, avertirent les juristes. La législation fut donc abrogée, et Ethyl reçut des millions de dollars et des excuses à titre de compensation.

Cette décision constitue un terrible précédent. « Au dire des avocats, les affaires de ce genre vont se multiplier, leurs clients usant de plus en plus fréquemment des droits que leur confèrent ces traités sur l'investissement pour "harceler" les gouvernements qui envisagent d'instaurer des réglementations auxquelles s'opposent les entreprises ²⁸ », affirme Steven Shrybman.

La logique qui sous-tend de telles règles est suicidaire. Si leur adoption par l'OMC n'est pas purement et simplement rejetée, et si ses règles *actuelles* ne sont pas modifiées, la liste des législations environnementales essentielles sacrifiées au nom du libre-échange s'allongera encore, émasculant davantage la démocratie et retirant partout la possibilité de combattre avec efficacité les crises écologique et sociale de notre temps.

Le passage de l'activité économique du local et du « petit » au mondial et au « grand » est au cœur du problème. On parle souvent à ce propos de délocalisation : le déracinement et le déplacement d'activités, restées locales jusqu'à récemment, pour les intégrer à des réseaux de grande envergure ou mondiaux ²⁹. Cette transformation finit par aboutir à la violation

28. S. Shrybman, *A Citizen's Guide...*, op. cit., p. 134.

29. J. Gray, *False Dawn : The Delusions of Global Capitalism*, Granta Books,

des règles de base de la viabilité écologique *et* de la saine économie.

L'économie mondiale ne peut tout simplement pas se développer indéfiniment si les écosystèmes dont elle dépend continuent de se dégrader. Si elle tente de le faire, la planète deviendra inhabitable. Selon les termes mêmes du rapport de l'ONU pour l'an 2000 intitulé *Global Environmental Outlook*, « le présent cours des choses n'est pas durable et nous ne pouvons différer l'action³⁰ ». Plus nous persévérons dans la voie actuelle, plus il nous sera difficile de faire marche arrière : autrement dit, nous devons agir sur-le-champ.

Cela signifie changer de cap. La viabilité écologique requiert la responsabilité économique, qui est le plus efficacement garantie à l'échelon local. Ainsi, lorsqu'une usine provoque des dommages, il y a plus de chances que son propriétaire et la communauté locale réagissent vite. Le contact est direct, et les habitants du secteur ont le pouvoir de contraindre l'industriel à remédier rapidement au problème.

Londres, 1998, p. 57, et A. Giddens, *The Consequences of Modernity*, Polity Press, Cambridge, 1990, p. 64.

30. *Global Environment Outlook 2000*, UNEP, Nairobi, 1999.

L'OMC et l'agriculture du Tiers Monde

Vandana Shiva

Vandana Shiva, physicienne, fondatrice et présidente de la Fondation de recherche pour la science, la technologie et l'écologie, est peut-être la militante indienne la plus réputée. Elle a joué un rôle central dans le célèbre mouvement Chipko, qui s'est constitué pour sauver les forêts himalayennes. Elle défend aujourd'hui la cause des paysans indiens en résistant à l'introduction de l'agriculture chimique intensive et de la biotechnologie dans la production alimentaire en Inde. Elle est membre du conseil d'administration du Forum international sur la mondialisation, et a reçu le prix Nobel alternatif.

Son dernier livre (1997) s'intitule *Biopiracy* :

The Plunder of Nature and Knowledge

(Biopiraterie : le pillage de la nature et des savoirs).

Dans cet article, Vandana Shiva montre comment la transformation de l'agriculture paysanne indienne en agriculture industrialisée réduit la sécurité alimentaire, menace les producteurs locaux et la biodiversité, chasse les paysans de leurs terres et permet aux firmes transnationales de faire main basse sur l'industrie alimentaire du pays. Elle examine aussi les forces qui poussent à la mondialisation de l'agriculture, notamment

le rôle des géants de l'agroalimentaire et deux des accords de l'OMC promus par ces firmes : celui sur l'agriculture et celui sur la propriété intellectuelle.

Pour ses partisans, la mondialisation serait un processus évolutif naturel et inévitable qui, en nous insérant dans les mailles du village planétaire, engendrerait croissance et prospérité pour tous. Les peuples du Tiers Monde ne pourraient accéder à l'emploi et améliorer leur niveau de vie qu'en s'intégrant aux marchés mondiaux. En réalité, la mondialisation n'est pas un processus naturel d'inclusion, mais un projet planifié d'exclusion, qui canalise les ressources et le savoir des pauvres du Sud vers le marché mondial tout en privant ses habitants de leurs systèmes de production vivrière, leur déniaient ainsi leurs moyens d'existence et leurs modes de vie traditionnels.

Les règles du commerce mondial, telles qu'énoncées par l'accord agricole et l'accord sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce de l'OMC (ADPIC, ou TRIPS en anglais), visent essentiellement à permettre le vol sous un camouflage arithmétique et juridique. Dans ce détournement de grande envergure, les firmes sortent gagnantes, tandis que les peuples et la nature sont les grands perdants.

Le but général de l'OMC, à savoir la promotion de la « concurrence libérale », sert une double fonction. Premièrement, transformer tous les aspects de la vie en marchandises. La culture, la biodiversité, la nourriture, l'eau, les moyens d'existence, les besoins et les droits : tout est réduit et transformé en marchés. Deuxièmement, justifier la destruction de la nature, de la culture et des moyens d'existence par les lois de la concurrence. Les responsables politiques s'en prennent aux règles éthiques et écologiques qui permettent le maintien de la vie en les qualifiant d'obstacles « protectionnistes » au commerce. En réalité, l'OMC ne réduit pas le protection-

nisme : elle remplace la protection des gens et de la nature par celle des grosses entreprises.

La mainmise des transnationales sur les ressources des pauvres du Tiers Monde n'a pas été rendue possible par la seule baisse ou suppression des barrières douanières, l'un des grands objectifs de l'OMC. Elle a été facilitée par l'abolition de toute limite éthique et écologique à ce qui peut être possédé à titre privé et faire l'objet de commerce. La mondialisation parachève ainsi la colonisation, qui avait débouché sur la conquête et l'accaparement de terres et de territoires entiers. Les ressources biologiques et l'eau, les bases mêmes de la vie sont en train d'être colonisées, privatisées et réduites à l'état de marchandises.

L'agriculture, activité à caractère culturel autant que social, qui reste le principal moyen d'existence des trois quarts de l'humanité, est également menacée par la « libéralisation du commerce », tant sous l'égide des plans d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du FMI que de l'accord agricole de l'OMC. La mondialisation des systèmes agricole et alimentaire est en effet synonyme de mainmise des grands groupes sur la chaîne alimentaire, d'érosion du droit à disposer d'une nourriture saine et suffisante, de destruction de la diversité culturelle des aliments, de la diversité biologique des cultures, et de déplacement de millions de ruraux, privés de leurs moyens d'existence. Le libre-échange mondial dans l'agriculture et l'alimentation est la plus grande fabrique de réfugiés, dépassant largement la tragédie du Kosovo. C'est l'équivalent d'un programme de purification ethnique des pauvres, des paysans et des petits agriculteurs du Tiers Monde.

MONDIALISATION DE L'AGRICULTURE INDIENNE

La libéralisation des échanges et de l'investissement ont entraîné un bouleversement de l'agriculture indienne, dont l'effet sur les petits paysans a été dévastateur. Elle a provoqué :

- le remplacement des cultures vivrières par des cultures d'exportation, ce qui a réduit la sécurité alimentaire ;
- un afflux d'importations qui a éliminé les producteurs locaux et la diversité locale ;
- une ouverture permettant aux firmes transnationales de prendre le contrôle de l'industrie alimentaire.

Le passage aux cultures d'exportation

Coton : les semences du suicide

La mondialisation économique aboutit à une concentration du secteur des semences, à la pénétration de l'agriculture par les grosses sociétés, à l'utilisation accrue de pesticides, à l'augmentation de l'endettement, au désespoir et parfois au suicide des petits paysans. L'agriculture à forte densité de capital aux mains de grandes firmes se répand dans des régions où les paysans étaient certes pauvres mais jouissaient d'autosuffisance alimentaire. Dans les régions où l'agriculture industrielle a été introduite, l'augmentation des coûts rend pratiquement impossible la survie des petits paysans.

Les nouvelles politiques de production à vocation exportatrice, partie intégrante de la mondialisation de l'agriculture, ont conduit à l'abandon des cultures vivrières au profit de cultures de produits destinés à l'exportation, tel le coton. La culture du coton s'est même répandue dans des régions semi-arides, comme le Warangal, dans l'Andhra Pradesh, où les paysans cultivaient traditionnellement du riz, du millet, des légumes – à gousse notamment – et des oléagineux. Alléchés par la promesse que le coton serait un véritable « or blanc », source de grands profits, les paysans du Warangal ont presque triplé sa superficie au cours de la dernière décennie tout en réduisant radicalement la production traditionnelle de graines comestibles, comme le *jawar* et le *bajra*.

Mais ces paysans ont appris que, si ces cultures de rapport peuvent atteindre des prix supérieurs, elles exigent de lourdes

dépenses. Sous la pression des grandes firmes, ils ont dans une grande mesure abandonné les semences à pollinisation naturelle, dont ils mettaient une partie de côté pour les prochaines semailles, au profit d'hybrides qu'il leur faut acheter chaque année à un prix élevé. Ces hybrides étant très vulnérables aux attaques des insectes, l'usage des pesticides a dû être augmenté. Les achats de pesticides dans la région sont passés de 2,5 millions de dollars pour l'ensemble des années 80 à 50 millions pour la seule année 1997, soit une augmentation de 2 000 %. Les paysans pauvres ne pouvaient faire face à de tels coûts qu'en s'endettant.

Comme la libéralisation a également entraîné des compressions budgétaires pour la formation agricole et la suppression des crédits à faible taux d'intérêt accordés par les coopératives et les banques du secteur public, les paysans ont dû recourir au crédit usuraire consenti par les mêmes firmes qui leur vendent semences hybrides et pesticides. Ces grands groupes sont donc devenus à la fois prêteurs sur gage, professeurs d'agriculture, fournisseurs de semences et marchands de produits chimiques. Les paysans ploient aujourd'hui sous le fardeau d'une dette qu'ils ne peuvent rembourser. Cette pression financière est responsable d'une épidémie de suicides dans la région du Warangal : plus de 500 agriculteurs se sont donné la mort en 1998, d'autres les ont suivis en 1999.

Dans les régions où les coûts élevés de l'agriculture industrielle poussent déjà les paysans au suicide, Monsanto a tenté d'introduire des semences de coton génétiquement manipulé. L'argument utilisé pour promouvoir ces semences dans le Tiers Monde est qu'elles augmentent les rendements. Or on a assisté à leur baisse et à un accroissement de l'usage des pesticides. En guise de protestation, des paysans de l'Andhra Pradesh et du Karnataka ont arraché du coton transgénique. La Fondation de recherche pour la science, la technologie et l'écologie a déposé une plainte devant la Cour suprême visant à empêcher l'introduction de ces produits génétiquement

modifiés dans l'agriculture indienne. L'argument est que le génie génétique fera planer de nouveaux risques écologiques et économiques que les paysans du Tiers Monde ne peuvent se permettre de prendre.

Les élevages de crevettes

Le passage d'une politique octroyant la priorité aux besoins alimentaires à celle qui donne priorité à l'exportation a été justifié en invoquant la sécurité alimentaire. Les bénéfices de l'exportation étaient censés payer l'importation de denrées. En réalité, l'agriculture à vocation exportatrice a diminué la sécurité alimentaire en entraînant l'abandon d'une production viable à petite échelle, au profit d'une production industrielle sur une grande échelle et non viable. Elle provoque aussi des changements dans la propriété des ressources naturelles et des moyens de production, qui, des mains de petits producteurs-propriétaires autonomes, passent à celles de grosses entreprises, voire à des firmes transnationales. Les paysans doivent migrer tandis que leurs terres sont accaparées et cultivées en productions industrielles d'exportation, notamment de crevettes, de fleurs, de légumes et de viande. Ces entreprises ont souvent un impact écologique négatif, rendant encore plus difficile l'existence des communautés locales.

La transformation de l'aquaculture de crevettes en Inde illustre parfaitement quels sont les coûts sociaux et écologiques de l'agriculture industrielle. Alors que les petits élevages indigènes ont été viables pendant des siècles, l'exportation des crevettes oblige à créer des élevages industriels. Chaque hectare d'élevage nécessite 200 « hectares au noir » pour absorber les coûts écologiques de l'élevage intensif. Les « hectares au noir » sont les unités de surface nécessaires pour fournir les ressources à une activité économique donnée, et en absorber les déchets.

Si l'aquaculture de crevettes est si écologiquement désastreuse, c'est parce qu'elle exige pour nourrir les crustacés des

quantités industrielles de poisson pêché en mer, dont la majeure partie y retourne sous forme de déchets, polluant l'eau et détruisant les mangroves. L'élevage de crevettes ruine également l'agriculture côtière : il oblige à pomper de l'eau de mer pour les viviers. Les terres sont salinisées, les réserves d'eau potable, réduites, les arbres et les cultures proches des élevages, détruits.

Ces coûts démentent la prétention de l'exportation de crevettes à être une source importante de croissance économique. Pour chaque dollar gagné par les firmes exportatrices vers les États-Unis, l'Europe et le Japon, on évalue à 10 dollars les dommages subis par les ressources naturelles et la perte de revenu économique local en Inde, si l'on inclut la destruction des mangroves, des réserves d'eau, de l'agriculture et des pêcheries.

Les élevages industriels de crevettes se sont heurtés en Inde à une forte résistance. En décembre 1996, des communautés locales et associations écologiques ont réussi à les faire interdire par la Cour suprême. Mais les industriels ont bénéficié d'un sursis et poursuivent leur activité. Le 29 mai 1999, quatre pêcheurs qui manifestaient contre ces producteurs, surnommés « mafia des crevettes », autour du lac Chilka, dans l'Orissa, ont été tués.

Autres cultures d'exportation : des coûts qui excèdent les bénéfices

Comme celle de crevettes, dans bien des cas les exportations de fleurs, de viande et de légumes sont largement déficitaires. Les exportations massives de viande, par exemple, s'accompagnent d'un coût externe caché dix fois supérieur aux profits. Cela tient au fait que la contribution écologique du bétail à l'agriculture paysanne diminue de plus en plus.

Le bétail, surtout dans les pays en voie de développement, n'est pas seulement de la « viande sur pied ». Les bêtes sont des producteurs de précieux engrais, sous forme de fumier. Elles fournissent également de l'énergie pour les travaux de la

ferme – le labour et des opérations de transformation comme l'extraction d'huile au moyen de *ghanis*. En Inde, le bétail contribue à la production de 17 millions de dollars de lait, de 1,5 milliard de dollars de céréales, et fournit 17 millions de dollars d'énergie. Si les bêtes sont abattues pour la boucherie, tous ces avantages sont perdus. Dans le cas d'un abattoir à vocation exportatrice, les exportations de viande généraient 45 millions de dollars de recettes alors que, selon les estimations, la contribution des bêtes abattues à l'économie en aurait représenté 230 millions.

Sous la pression des politiques de prétendue « libéralisation », les prix des denrées ont doublé et les pauvres ont dû réduire leur consommation de moitié. Les prix ont grimpé parce que les denrées ont été exportées, créant une rareté dans le pays, en même temps que les subventions alimentaires étaient supprimées. Comme l'a déclaré une ménagère de Bombay, « nous mangeons deux fois moins que nous le faisons avant que les prix aient doublé l'an dernier. Même le *dal* [lentilles fermentées] est devenu un luxe. Après que son prix a augmenté, j'ai également cessé d'acheter du lait. »

L'agriculture à vocation exportatrice crée aussi une sorte d'apartheid agricole. On demande au Tiers Monde de cesser de produire des denrées de base et de se consacrer à la culture de produits de luxe pour les pays riches du Nord. Résultat ? La production de denrées de base est maintenant concentrée aux États-Unis, aux mains de quelques semenciers et céréaliers multinationaux.

Importations : la diversité mise à mal

Les pays étant contraints de détruire leurs systèmes agricoles afin de produire pour l'exportation, la diversité biologique et culturelle disparaît. Le soja en provenance des États-Unis se substitue aux céréales, aux légumineuses et aux oléagineux les plus divers. D'un côté les exportations anéantissent les

systèmes locaux d'agriculture vivrière en détournant les ressources et modifiant les régimes de propriété, de l'autre, les importations aboutissent au même résultat en accaparant les marchés.

En août 1999, une affaire d'huile de moutarde frelatée, conscrîte à la ville de Delhi, affecta toutes les marques locales d'huile. Le gouvernement frappa d'interdit l'huile de moutarde – l'huile de cuisson la plus utilisée en Inde du Nord – et supprima toute restriction aux importations d'huiles de cuisine. Les importations de soja et d'huile de soja furent libéralisées ou déréglementées. En une saison, les millions de paysans producteurs d'oléagineux, qui cultivaient de la moutarde, de l'arachide, du sésame et du niger, perdirent leurs divers marchés. Les importations de soja ont anéanti l'ensemble de la production et de l'industrie de transformation indiennes d'huiles comestibles. Des millions de petits moulins ont été fermés. Les prix des oléagineux se sont effondrés. Les paysans ne peuvent même pas récupérer leurs investissements. Le sésame, le lin et la moutarde disparaissent des champs à mesure que le soja d'importation, à bas prix et subventionné, submerge le marché indien. L'ensemble de ces importations s'est élevé à 3 millions de tonnes en un an (c'est-à-dire 60 % d'augmentation par rapport aux années précédentes). Le coût s'élève à 1 milliard de dollars, ce qui aggrave la situation de la balance des paiements du pays.

Le soja américain est bon marché : non pas que son coût de production soit bas, mais il est subventionné. Une tonne vaut 155 dollars, mais ce prix est possible seulement parce que le gouvernement américain verse 193 dollars par tonne à ses producteurs, qui ne pourraient survivre avec ce prix de marché. Cette aide de l'État n'est pas vraiment une subvention agricole mais une subvention indirecte aux exportateurs. Quand ce soja généreusement subventionné a inondé le marché indien, les prix ont chuté de plus des deux tiers. L'industrie locale de transformation – depuis les petits *ghanis* jusqu'aux

moulins plus importants – est au bord de la faillite. La production nationale d'oléagineux a décliné et les prix se sont écroulés. Le prix de l'arachide a baissé de près de 25 %, de 48 à 37 roupies le kilo. Des paysans qui manifestaient contre l'effondrement de leurs marchés ont été tués.

Transformation et conditionnement sous contrôle des grosses entreprises

L'agroalimentaire mondial tente maintenant de faire main basse sur l'industrie de transformation alimentaire. C'est pourquoi on fait passer les aliments frais, produits localement, pour retardataires, tandis que ceux conservés dans de l'aluminium ou du plastique seraient « modernes ». La transformation et le conditionnement industriels ont d'abord concerné les huiles de cuisine, détruisant, par les importations de soja, les moyens d'existence d'exploitants de moulins à huile et de petits paysans. Le blé fait maintenant l'objet d'une tentative semblable.

L'économie indienne du blé – appelé *kanak*, qui signifie « or » en Inde du Nord – est fondée sur des systèmes locaux de production, de transformation et de distribution à petite échelle. Le blé et sa farine (*atta*) procurent leurs moyens d'existence et leur nourriture à des millions de paysans, de commerçants (*artis*) et d'exploitants de moulin locaux (*chakki wallas*).

Considérée dans son ensemble, l'économie de production et de transformation alimentaires décentralisée, à petite échelle et familiale, est énorme. Elle fournit leur gagne-pain à des millions de personnes tout en garantissant l'approvisionnement de la population en nourriture fraîche, complète, à des prix accessibles. Cette production et cette transformation n'ont en outre aucun impact écologique négatif.

Les millions de paysans indiens produisent annuellement 6,05 milliards de tonnes de blé. Les consommateurs en achè-

tent la majeure partie sous forme de grains au bazar voisin (*kirana*) et le portent au *chakki walla* local. Une chaîne d'*artis* achemine le blé de la ferme aux échoppes locales.

On estime à plus de 3,5 millions le nombre de boutiques familiales qui fournissent le blé aux consommateurs indiens, tandis que plus de 2 millions de petits moulins locaux produisent de la farine fraîche, outre celle moulue à la maison par des millions de ménagères. La meule oblongue (*belan*) utilisée pour faire la *rotis* a toujours été un symbole du pouvoir des femmes. On dit souvent, à tort, que 2 % seulement des aliments sont transformés en Inde. L'erreur provient de ce que les statistiques officielles ignorent le travail des femmes à la maison et sa contribution à l'économie nationale.

Alors que 40 millions de tonnes de blé sont vendues, 15 millions seulement sont achetées sous forme d'*atta*, car les Indiens apprécient la fraîcheur et la qualité des aliments. Moins de 1 % de la farine consommée porte un nom de marque, les Indiens préférant en contrôler eux-mêmes la qualité au *chakki* local plutôt que de l'acheter en paquet.

Cette économie décentralisée, à petite échelle, fondée sur des millions de producteurs, artisans et commerçants, fonctionne avec un capital et une infrastructure très réduits, que remplace la main-d'œuvre. Cependant, cette économie centrée sur l'être humain empêche les grands groupes de l'agroalimentaire de dégager de gros bénéfices. Ils lorgnent donc l'économie indienne du blé pour la transformer en source de profits.

Dans un rapport de l'industrie intitulé *Faida* (Profit), le détournement de cette économie par l'agroalimentaire mondial est décrit comme une « opportunité à ne pas manquer ». La stratégie consiste à rendre les paysans directement dépendants des oligopoles de l'agroalimentaire pour l'achat des intrants comme les semences, à empêcher la fourniture locale de celles-ci et à éliminer les *artis* et les *chakki wallas* locaux.

Détruire les moyens d'existence des millions de personnes

grâce auxquelles l'économie locale décentralisée fonctionne et empêcher les consommateurs de se procurer de la farine fraîche à bon marché, c'est « moderniser la chaîne alimentaire » ! Dans le Tiers Monde, les aliments sous emballage passent pour être une nourriture de riches. En fait, les riches des pays industrialisés préfèrent les aliments frais, les pauvres, quant à eux, étant contraints de se rabattre sur les denrées conditionnées ou en conserve.

L'économie indienne du blé et de l'*atta* est complexe et extrêmement sophistiquée. Mais l'agroalimentaire mondial la qualifie de sous-développée car les grands groupes comme Cargill et Archer Daniels Midland (ADM) ne la contrôlent pas. Le rapport *Faida* affirme ainsi : « Le secteur indien du blé se trouve actuellement à un stade de développement embryonnaire. Malgré son importance, il n'en est encore qu'à l'une des toutes premières étapes du progrès. »

Si l'économie indienne du blé est jugée sous-développée, c'est avant tout parce que les transnationales manquent à l'appel. Le sous-développement est synonyme d'absence de domination par les grosses entreprises. Le « développement » se définit donc comme le détournement de l'économie par ces dernières.

Les systèmes de production alimentaire décentralisés à petite échelle et sous contrôle local sont qualifiés d'« embryonnaires » et de « sous-développés ». Les systèmes monopolistiques sont dits « développés ». On fait donc passer la confiscation du système alimentaire pour l'« évolution naturelle » du petit vers le gros. La fraîcheur et le caractère sain des aliments relèveraient d'une « technologie inférieure », alors que les farines éventées vendues sous une marque sont de « qualité supérieure ». Cette attitude perverse se reflète dans une section du rapport *Faida* : « Conséquence de la technologie inadéquate utilisée par les meuniers, la durée de conservation avant vente de la farine est en Inde de quinze à vingt jours, ce qui est très peu en comparaison des six mois à un an obtenus aux États-

Unis. » Ce que le rapport ne dit pas, c'est que les fournisseurs qui apposent leur marque sur les paquets ne peuvent faire autrement que de garantir une conservation de longue durée, compte tenu des énormes distances entre l'usine et les marchés.

Double langage dans le plus pur style orwellien pour mettre la main sur le blé des paysans indiens : la décentralisation est qualifiée de « fragmentation », la centralisation, d'« intégration ». En réalité, les systèmes décentralisés contrôlés localement sont extrêmement intégrés. Ceux à contrôle centralisé s'accompagnent de la désintégration des écosystèmes et des communautés économiques locales.

Les géants de l'agroalimentaire tentent d'ores et déjà d'amener les consommateurs indiens à douter de leurs systèmes de contrôle de la qualité et à faire confiance aux noms de marques. Ils aspirent à dominer un marché susceptible de dégager 10 milliards de roupies de bénéfices grâce aux ventes de farine de blé en paquet. L'objectif est d'instaurer en Inde des monopoles sur le blé, comme ceux de Cargill et ADM, et sur les semences, comme ceux de Monsanto, Novartis, Du Pont et Zeneca. Tout en contrôlant la fourniture des autres intrants, ces semenciers exigent des droits de propriété monopolistiques. Ils contraignent les paysans à leur verser des royalties. Cette tendance entraîne le pays tout entier dans une économie agricole à laquelle seuls un petit nombre de gens participent. Et encore, uniquement pour conduire des tracteurs ou épandre des pesticides. Les paysans perdent toutes leurs autres fonctions : celles de gardiens de la diversité, de régisseurs des sols et de l'eau, de producteurs de semences.

Selon le rapport *Faida*, la prise en main de la filière alimentaire par les grands groupes « créera » 5 millions d'emplois. Mais chacun sait que les firmes géantes investissent dans des technologies qui éliminent la main-d'œuvre. Ainsi, ADM est à la tête d'un parc de 200 silos à grains, 800 camions, 1 900 péniches et 30 000 wagons pour transporter et stocker

les céréales. Le nombre d'emplois créés par ADM est insignifiant. La firme utilise des ensileuses pneumatiques pour charger et décharger les grains, et d'autres techniques pour réduire les coûts de main-d'œuvre. Si l'on tient compte des 20 à 30 millions de paysans, des 5 millions de *chakki wallas*, des 5 millions d'*artis*, des 3,5 millions de *kiranas* (boutiques), de tous ceux qu'ils font vivre, ce sont les moyens d'existence et d'alimentation d'au moins 100 millions de personnes que détruira l'industrialisation de la seule économie du blé.

LES FORCES MOTRICES DE LA MONDIALISATION DE L'AGRICULTURE

Les géants de l'agroalimentaire

Les géants de l'agroalimentaire comme Monsanto et Cargill, dans leurs efforts pour prendre le contrôle de l'économie agricole planétaire, depuis la vente des semences et autres intrants jusqu'à la transformation et à la commercialisation des aliments, ont été aux commandes du processus de la mondialisation.

La fusion de firmes chimiques, pharmaceutiques, biotechnologiques et de semenciers dans des conglomérats spécialisés dans les « sciences de la vie » est l'une des évolutions les plus alarmantes de la dernière décennie. « Sciences de la mort » serait plus approprié. Ces entreprises produisent des semences transgéniques résistantes aux herbicides, qui rendent les agriculteurs dépendants d'intrants chimiques. Elles détruisent la biodiversité et rendent l'agriculture plus vulnérable. Elles produisent également des semences génétiquement manipulées stériles, grâce à la technologie « Terminator » : les agriculteurs ne peuvent plus mettre de côté des semences pour les prochaines semailles. Ils sont contraints d'en acheter chaque année.

L'accord agricole de l'OMC

L'ajustement structurel et la libéralisation des échanges ont chassé à travers le monde des millions de paysans de leurs terres. L'augmentation des coûts de production et l'effondrement du prix des denrées les ont menés à la faillite. Au lieu d'appuyer des politiques qui aideraient les agriculteurs à survivre, les règles de l'OMC condamnent les petits paysans à la disparition. Elles garantissent la mainmise des firmes transnationales sur l'agriculture.

L'accord agricole de l'OMC a instauré, sous la pression des États-Unis durant l'Uruguay Round du GATT, un système réglementaire de libéralisation des échanges agricoles. Ses règles ne favorisent ni la protection de la sécurité alimentaire ni celle de la nature ou de la culture. En revanche, elles servent parfaitement les visées des grandes firmes : monopoliser les filières agroalimentaires.

L'accord agricole s'applique aux pays, alors que ce ne sont ni eux ni leurs paysans qui se livrent aux échanges internationaux de produits agricoles, mais bien les firmes transnationales comme Cargill. Toutes les clauses qui marginalisent les agriculteurs en supprimant les soutiens à l'agriculture leur profitent. Il en est de même pour toutes les clauses qui dérèglent les échanges internationaux, qui libéralisent les exportations et les importations et qui rendent illégale leur restriction. L'ouverture des marchés encouragée par l'accord agricole les ouvrent donc tout simplement aux Cargill et autre Monsanto.

Le résultat des négociations préalables à la signature de l'accord agricole ne sont pas si surprenants quand on connaît l'énorme influence qu'ont exercée les géants de l'agroalimentaire dans ces tractations. La délégation américaine était en effet conduite par Clayton Yeutter, un ancien de chez Cargill.

L'accord agricole comprend trois volets principaux :

- les soutiens internes à la production ;

- faciliter l'accès aux marchés ;
- les subventions à l'exportation.

Les soutiens internes à la production

Les clauses de l'OMC relatives aux « soutiens internes à la production » imposaient de réduire ces soutiens aux producteurs de 20 % avant la fin 1999, par rapport aux niveaux nationaux de la période 1986-1988. Pour les pays en voie de développement, la réduction est de 13 %, à atteindre avant dix ans.

Le soutien est défini par une formule appelée « mesure globale de soutien » (MGS). La MGS tient compte de toutes les politiques nationales de soutien dont l'effet est jugé significatif sur le volume de production. La MGS n'est rien d'autre qu'un moyen d'anesthésier le public pour que la mainmise des grandes firmes sur le secteur agroalimentaire passe inaperçue. En classant les diverses formes de soutien suivant un système de « boîtes » verte, bleue et orange extrêmement compliqué et déroutant, l'OMC a élevé un écran de fumée pour empêcher les citoyens et les responsables politiques de comprendre ce qui s'y passe.

La libéralisation des échanges a imposé à l'Inde un fardeau supplémentaire rien qu'en subventionnant les engrais chimiques. La politique de subvention de l'OMC est manifestement favorable à l'industrie et aux oligopoles de l'agroalimentaire du Nord, et défavorables aux paysans, en particulier à ceux du Tiers Monde.

Faciliter l'accès aux marchés

L'accord de l'OMC sur les importations de denrées, intitulé « Accès aux marchés », est exposé dans les articles IV et V et dans l'annexe III de la troisième partie. Tous les pays signataires doivent convertir toutes leurs restrictions quantitatives aux importations et toute autre mesure non tarifaire en « droits de douane ordinaires » – c'est ce que l'on appelle la « tarification ». Les pays sont tenus de permettre un accès minimal à

leur marché, en commençant par 1 % de la consommation intérieure la première année de la période d'application, pour atteindre 2 % au début de la cinquième année par paliers annuels réguliers, puis 4 %. Les « possibilités d'accès au marché » sont définies en « pourcentage des importations par rapport à la consommation intérieure correspondante ».

Les droits de douane et assimilés doivent être réduits de 36 % (24 % pour les pays en voie de développement) pour faciliter les importations au meilleur prix. Ces droits sont calculés sur la base de la différence entre le prix réel et le prix minimal à l'importation (ce dernier est la moyenne des prix de 1986 à 1988). La suppression des restrictions quantitatives aux importations est l'un des objectifs majeurs de la libéralisation des échanges.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la facture des importations alimentaires de l'Afrique aura augmenté de 8,4 à 14,9 milliards de dollars en l'an 2000 *à cause* des mesures de libéralisation des échanges. Cet accroissement des importations représentera 0,9 milliard de dollars pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 27 milliards pour l'Extrême-Orient, où le déficit commercial se sera creusé de 11 à 19 milliards de dollars en l'an 2000.

Les subventions à l'exportation

Les articles VIII à XI de l'accord agricole traitent des exportations sous le titre « Concurrence à l'exportation ». La justification officielle de cet accord est la suppression des subventions à l'exportation qui ont facilité la vente des importants surplus de l'Union européenne et des États-Unis sur le marché mondial. Les principaux termes de l'accord en la matière sont les suivants :

- les subventions à l'exportation, mesurées en fonction du volume des exportations subventionnées et des dépenses budgétaires affectées aux subventions, ont été réduites ;
- les pays développés doivent réduire de 21 % le volume de

leurs exportations subventionnées et de 36 % les dépenses budgétaires affectées aux subventions, sur une période de six ans (1995-2000) ;

- pour les pays en voie de développement, ces réductions sont respectivement de 14 et 24 % sur une période de dix ans au lieu de six (1995-2004). Leurs gouvernements peuvent cependant continuer à subventionner la commercialisation des exportations des produits agricoles, notamment leur manutention, leur amélioration et autres opérations de transformation, ainsi que les coûts de transport et de fret intérieurs et internationaux ;

- l'accord empêche d'interdire les exportations, même dans les années de pénurie nationale.

La libéralisation des exportations a été justifiée par l'ouverture des marchés agricoles du Nord aux produits indiens. Mais les exportations de l'Inde vers l'Europe ont décliné de 13 à 6 %. En fait, des subventions élevées et les barrières protectionnistes ont été en grande partie maintenues dans le Nord. La libéralisation des échanges est plutôt à sens unique : elle ouvre les marchés du Sud aux entreprises du Nord, mais ferme ceux du Nord aux exportations du Sud.

L'accord agricole autorise toujours les subventions directes à l'exportation, 14,5 milliards de dollars au total. Celles qui sont permises aux pays en voie de développement ne sont pas destinées aux paysans et aux pauvres, mais aux sociétés commerciales, qui, contrairement aux premiers, exportent. Les gouvernements du Tiers Monde ont donc le droit de soutenir les grosses entreprises, mais non leurs agriculteurs et leurs pauvres. Ils peuvent continuer à subventionner le transport, la transformation et la commercialisation des produits, mais pas les déracinés ou les indigents.

En vertu des règles de l'OMC, les transnationales bénéficient donc de subventions qui leur sont accordées tant dans le Nord que dans le Sud. Les subventions nouvelles octroyées dans le Nord à l'agroalimentaire n'ont pas été affectées par

l'OMC. Depuis sa création, les États-Unis ont développé leurs crédits à l'exportation et leurs programmes de commercialisation. Jusqu'aux prêts consentis aux pays du Tiers Monde par le FMI qui ont servi à subventionner les exportations de l'agroalimentaire américain !

Dan Glickman, secrétaire d'État américain à l'Agriculture, a déclaré : « Si nos exportations à destination de l'Asie n'ont pas diminué davantage, c'est parce que [le ministère de l'Agriculture] a garanti 2,1 milliards de dollars de crédits à l'exportation. Sans l'intervention du FMI, nous risquions de perdre 2 milliards de dollars d'exportations à court terme, et bien davantage à long terme. »

En 1996, l'US Farm Bill a affecté 5,5 milliards de dollars à la promotion des exportations et 1 milliard supplémentaire a été débloqué pour soutenir les ventes aux « marchés émergents ». Enfin, 90 millions de dollars, affectés à des programmes dits d'« accès aux marchés », ont été distribués aux firmes agroalimentaires pour la promotion de leurs produits à l'étranger.

Qu'il s'agisse de soutiens internes à la production, d'accès au marché ou de subventions à l'exportation, les règles de l'OMC sont destinées à préserver et augmenter les aides aux grandes firmes, et à supprimer celles aux paysans et communautés rurales. La protection des agriculteurs, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable exigent des changements radicaux dans l'accord agricole.

Le besoin d'un nouveau paradigme

Pour y parvenir, il nous faut créer un mouvement autour d'un nouveau paradigme de l'agriculture et des besoins alimentaires. Il nous faut comprendre que la libéralisation des échanges commerciaux est à l'origine de la dégradation de l'environnement et, pour les pauvres du Sud, de la perte de leurs moyens d'existence. Même lorsque les exportations sont possibles, elles se font souvent à un prix social et écologique exorbitant pour le Sud. Les importations et les exportations

ne doivent donc pas être forcées, les règles de l'OMC doivent être amendées, l'agriculture et l'alimentation, exemptées de la « discipline » du libre-échange afin de répondre aux objectifs de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement.

Le commerce ne peut et ne doit pas être l'objectif prioritaire qui gouverne les systèmes de production et de distribution des denrées. Une telle philosophie implique la domination des intérêts commerciaux, autrement dit, la domination des firmes transnationales. Pour elles, l'alimentation est source de profits et non source de vie et de moyens d'existence. Leurs profits ne pouvant croître qu'en détruisant des systèmes autosuffisants, la mondialisation de l'agriculture ne peut entraîner que le génocide. Afin de protéger la vie des hommes et des autres espèces, il est indispensable de remettre en question la logique du libre-échange.

La protection des agricultures nationales doit être considérée comme un impératif de la sécurité alimentaire. Les règles de l'OMC n'ont pas à l'amoindrir en anéantissant l'agriculture locale et les systèmes alimentaires par le dumping subventionné. Empêcher le génocide en dressant des barrières douanières, c'est un impératif moral.

Les pays du Tiers Monde sont aujourd'hui contraints de pratiquer une agriculture à vocation exportatrice en raison de leur endettement et du déficit chroniques de leur balance des paiements. Leurs exportations devraient être facilitées par des accords commerciaux équitables, c'est-à-dire un commerce qui ne soit fondé ni sur la destruction de l'environnement et des économies vivrières locales, ni sur le déplacement des petits paysans. Ce commerce équitable ne sera pas instauré par les règles libre-échangistes d'accès au marché édictées par l'OMC, qui s'appliquent au Sud mais non au Nord. Il exige un esprit de solidarité et des règles de coopération. Il nous faut créer un mouvement visant à permettre aux pays d'exclure les secteurs alimentaire et agricole des accords de libre-échange, afin que les considérations écologiques et la justice

sociale puissent déterminer les modes de production, de distribution et de consommation alimentaires.

Propriété intellectuelle et biopiraterie

La sécurité alimentaire et l'agriculture du Tiers Monde ne sont pas seulement menacées par l'accord agricole de l'OMC. L'accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), conclu pendant l'Uruguay Round du GATT, se révèle tout aussi dangereux. Il définit des règles universellement applicables aux brevets, aux droits d'auteur et aux marques déposées. Elles englobent désormais le vivant, de sorte que les gènes, les cellules, les semences, les espèces végétales et animales peuvent être désormais brevetées et deviennent l'objet d'un droit de propriété intellectuelle. Les pays en voie de développement sont contraints en conséquence de réorganiser leurs modes de production et de consommation, pour permettre la constitution de monopoles par les grands groupes des « sciences de la vie ». Groupes qui sont en réalité des marchands de mort.

Les conséquences des ADPIC pour la biodiversité et les droits des peuples du Sud à leur diversité seront graves. Personne ne pourra plus produire et reproduire librement tout ce qui, dans le domaine agricole, médical ou de l'élevage, aura été breveté. Voilà qui sapera les moyens d'existence des petits producteurs et empêchera les pauvres de mettre à profit leurs ressources et leurs connaissances pour satisfaire leurs besoins alimentaires et sanitaires de base. Pour utiliser ces produits, il leur faudra verser des royalties aux détenteurs des brevets. Toute production non autorisée sera pénalisée, ce qui augmentera le poids de la dette. Les paysans, les médecins traditionnels et les commerçants indiens perdront leur part des marchés locaux, nationaux et mondiaux.

Ni les ADPIC ni les lois américaines sur les brevets ne reconnaissent le savoir comme un bien commun. Ils nient

l'apport de l'innovation collective accumulée depuis des siècles dans les systèmes de connaissances locaux. Pour que le savoir indigène soit protégé, les ADPIC et la législation américaine sur les brevets doivent donc être amendés. Seule une refonte des régimes de propriété intellectuelle occidentaux, intrinsèquement défectueux, enrayera l'épidémie de biopiraterie. Si l'on ne met pas un terme à cette biopiraterie, la survie quotidienne des Indiens ordinaires sera menacée à mesure que les ressources et les savoirs indigènes seront transformés en marchandises brevetées dans le commerce mondial. Le droit de protéger l'alimentation, la santé et les connaissances d'un milliard d'Indiens, dont les deux tiers n'ont pas les moyens de satisfaire leurs besoins essentiels sur le marché mondial, voilà de quoi se nourrissent les profits des transnationales. Le brevetage des savoirs indigènes et de l'utilisation des végétaux est un véritable piratage des biens communs intellectuels et biologiques dont dépendent les pauvres. Dépouillés de leurs droits, notamment celui d'utiliser librement la nature – le seul capital dont ils disposent –, les pauvres du Tiers Monde sont voués à disparaître. Comme les espèces diverses dont leur vie dépend, eux aussi sont une espèce menacée d'extinction.

Le véritable round du Millénaire de l'OMC doit être l'amorce d'un nouveau débat démocratique sur l'avenir de la Terre et de ses habitants. Les règles antidémocratiques et les structures centralisées de l'OMC qui instaurent l'hégémonie des transnationales fondée sur la monopolisation et la monoculture doivent laisser place à une démocratie planétaire reposant sur la décentralisation et la diversité. Les droits de toutes les espèces et de tous les peuples doivent être placés au-dessus de celui des firmes à faire des profits illimités sur un processus de destruction illimité.

Le libre-échange n'engendre pas la liberté, mais l'esclavage. Le vivant est asservi par le brevetage ; les agriculteurs, par la haute technologie ; les pays, par la dette, la dépendance et la

L'OMC ET L'AGRICULTURE DU TIERS MONDE

désintégration de leur économie nationale. Nous voulons que le nouveau millénaire soit celui de la démocratie et non du totalitarisme économique. L'humanité et les autres espèces n'ont d'avenir que si les principes de la concurrence, la rapacité organisée, la marchandisation de toute vie, la monoculture, la monopolisation et le contrôle centralisé exercé par les grandes firmes sur notre vie quotidienne, inscrits dans les règles de l'OMC, sont remplacés par les principes de protection des gens et de la nature, l'obligation de favoriser et de partager la diversité, la décentralisation et l'auto-organisation enchâssés dans nos cultures et nos Constitutions nationales.

Les règles de l'OMC violent les principes des droits de l'homme et de la survie écologique. Elles violent les règles de la justice et de la viabilité. Ce sont les règles d'une guerre contre la planète et ses habitants. Les modifier doit être le mot d'ordre du combat de notre temps pour la démocratie et les droits de l'homme. C'est une question de survie.

AGCS : l'accord de tous les pièges

Agnès Bertrand et Laurence Kalafatidès

Agnès Bertrand, philosophe de formation, a été de nombreuses années secrétaire générale du réseau écologique européen Ecoropa, dont la branche française a été la première association de l'Hexagone à alerter contre les accords du GATT. Activiste, conférencière et chercheur indépendante, Agnès Bertrand est l'auteur de nombreux articles, parus en France et à l'étranger, sur l'organisation commerciale du monde. Membre du Forum international sur la globalisation, elle est la fondatrice de l'Observatoire de la mondialisation, lancé en 1995, qui a tant contribué à l'échec de l'Accord multilatéral sur l'investissement.

Laurence Kalafatidès, autodidacte polyvalente, est chercheur indépendante, membre de l'Observatoire de la mondialisation et vice-présidente de l'Institut pour la relocalisation de l'économie (Gard).

Les services publics sont aujourd'hui universellement assiégés. Sommés de s'ouvrir à la concurrence, soumis à des réductions de personnel et à des coupes budgétaires, leurs jours sont comptés. Que ce soit au nom du remboursement de la dette, comme en Asie ou en Amérique latine, ou de la réduction du déficit public, comme au Canada ou dans la vieille Europe,

leur statut même est remis en cause. Paradoxalement, c'est parce qu'il s'agit de secteurs potentiellement fort lucratifs et convoités par les grandes firmes de services que des secteurs comme l'éducation, la santé, la culture sont en voie de démantèlement. Comble de l'absurde, c'est au nom du commerce international que l'on prétend faire le ménage dans les services publics, par essence circonscrits aux périmètres nationaux. Sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, à travers l'obscur Accord général sur le commerce des services, le scénario de leur démantèlement est programmé.

Le champs des services est extraordinairement vaste, hétérogène et mouvant. Traditionnellement, en économie, pour bien les différencier des secteurs primaire (mines et agriculture) et secondaire (manufactures), on les appelle les « invisibles ». De la poste aux télécoms en passant par les assurances, les services bancaires, la construction, le tourisme, le conseil juridique, la recherche scientifique, les transports, mais aussi l'éducation et la santé, les services recouvrent presque tous les domaines de l'activité sociale. Si l'on voulait en donner une définition très large, on pourrait les décrire comme « des activités humaines qui répondent à des besoins humains ».

Mais les services sont aussi des secteurs stratégiques. Le transport permet la conquête, militaire autrefois, commerciale aujourd'hui. Les télécoms sont un instrument de liaison mais aussi de contrôle, les services financiers, le champs immatériel d'une spéculation sans frein. Enfin, que dire de l'audiovisuel et de la publicité qui viennent façonner – parfois coloniser – les imaginaires individuels et collectifs ? Des secteurs doublement stratégiques, capables de fabriquer les consommateurs de demain.

Un demi-siècle de recul supplémentaire pour évaluer pleinement le pouvoir de transformation sociale inhérent à l'organisation des services ne serait pas de trop. Accélérateurs et diffuseurs de la mondialisation de l'économie, ils peuvent en théorie rapprocher les peuples. Mais, dans la dynamique libé-

rale, ils risquent plutôt de créer de nouveaux *apartheids*. La seule île de Manhattan dispose d'autant de lignes téléphoniques que la totalité de l'Afrique. Service marchand rime souvent avec creusement des inégalités et concentration des pouvoirs.

Du multimédia aux biotechnologies, la course à l'innovation technologique engendre de nouveaux monopoles. Les firmes qui les détiennent, aussi géantes qu'indifférentes aux conséquences de leur expansionnisme, se lancent à la conquête de nouveaux territoires : télé médecine, université en ligne. Tous les besoins sociaux – communiquer, s'instruire, se divertir, se soigner, se déplacer – sont autant de nouvelles mines sur lesquelles les grandes sociétés privées veulent des droits d'extraction. Grâce aux progrès des technologies de l'information et à un régime de droit de propriété intellectuelle taillé sur mesure pour les intérêts privés, des pans entiers du domaine public risquent aujourd'hui de devenir des chasses gardées commerciales. Comment, par exemple, ne pas s'inquiéter du fait que les secteurs classés « récréatifs », outre l'audiovisuel, comptent les musées, les bibliothèques, les banques de données et jusqu'aux archives nationales ? Tout l'héritage de la civilisation transite aujourd'hui par le champs des services.

Pourtant, nous n'aurons guère le temps d'une pause pour envisager quel serait le meilleur cadre d'organisation des divers secteurs des services. Ils sont l'objet d'intenses tractations commerciales internationales depuis le démarrage de l'Uruguay Round du GATT. C'est aujourd'hui sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce que leur libéralisation s'accélère à l'échelle planétaire. Historiquement, la genèse de l'accord sur les services remonte à l'administration Reagan. Un puissant lobby, la *Coalition américaine pour des accords commerciaux renforcés*, dans lequel on trouve des firmes comme Procter and Gamble, Disney, American Express, fait pression pour l'inscription des services dans les négociations du huitième round du GATT. Inscrits comme « thèmes à débattre »

au démarrage du round à Punta del Este, en Uruguay, en 1986, par on ne sait quel tour de passe-passe, ils sont, malgré l'opposition des pays en voie de développement, devenus « mandatoires » à la fin du cycle. Quand en décembre 1993, à Genève, les négociateurs américains et européens concluent le round, il contient un accord sur le commerce des services.

Mais au moment de la ratification par les parlements nationaux, le 15 décembre 1994 dans le cas du Palais-Bourbon, la liste des secteurs de services engagés n'est tout simplement pas donnée aux parlementaires ! Arnaque intellectuelle sans précédent : l'on fait parapher des textes juridiquement contraignants, dont l'interprétation, ou le mode d'emploi, n'est pas fournie.

L'accord aujourd'hui en renégociation couvre les 160 secteurs de services répertoriés par la classification centrale des produits de l'ONU. Il s'appelle l'AGCS, l'Accord général sur le commerce des services. Avec un nom aussi peu « sexy », comme diraient les Américains, pas étonnant qu'il n'ait pas fait la une. Il relève pourtant de l'OMC. En conséquence, l'organisation des services couverts par l'AGCS peut à tout moment faire l'objet d'une plainte devant le tribunal de l'OMC. Nous sommes engagés sur un terrain glissant où le droit commercial prime sur les autres considérations.

Dans la novlangue de l'OMC, les services font partie de l'agenda incorporé. Autrement dit, le calendrier des négociations futures est programmé d'avance et impératif. Mieux, les déréglementations ultérieures sont préinscrites dans les clauses de l'AGCS. Voilà pourquoi, malgré la défaite cuisante subie à Seattle, sans mandat renouvelé, comme en pilotage automatique, l'organisation genevoise poursuit son programme. Programme non pas de baisse des barrières douanières – guère applicables sur les « invisibles » –, mais plutôt de démantèlement.

En effet, pour pouvoir privatiser dans ces domaines, il faut d'abord faire reculer les législations nationales qui encadrent

les activités polymorphes des services. Le phénomène de mondialisation de l'économie n'est en réalité autre que ce processus de déréglementation généralisée, visant à faire céder les politiques et pratiques antérieures, aussi diverses soient-elles selon les continents et les pays, pour faire place à l'unique logique du marché. « Dites-nous quels sont les obstacles que vous rencontrez dans le commerce des services », clamait, plein d'auto-satisfaction devant un parterre de PDG européens, l'ancien commissaire européen au Commerce extérieur Leon Brittan. « Ceux qui sont d'origine gouvernementale sont les plus faciles à faire sauter par les accords de libre-échange. »

Accord-cadre, encore non abouti, l'AGCS a jeté les bases de la libération totale de toutes les activités de services. Ses concepteurs pensaient à long terme en y inscrivant des disciplines générales devant s'appliquer uniformément à tous les secteurs : des supermarchés aux lycées, des assurances aux bibliothèques, musées et banques de données. En effet, la première partie de l'accord concerne *tous les secteurs, qu'ils soient « engagés », c'est-à-dire promis à la libéralisation, ou non*. Les règles sur la transparence, les disciplines intérieures, les subventions tombent dans cette catégorie de disciplines générales. La deuxième partie ne s'applique qu'aux secteurs « engagés », c'est-à-dire pour lesquels les pays ont fait des offres de libéralisation. Fourbes, mais néanmoins diplomates, les promoteurs de l'AGCS avaient pris soin d'autoriser des protections pour les activités que les pays ne voulaient pas soumettre totalement au processus de libéralisation. Ou du moins pas encore...

En revanche, le mode d'emploi de l'engagement ou de la protection est d'un machiavélisme à faire pâlir d'envie les tribunaux de l'Inquisition. Les diverses mesures – mettons que votre pays soumette à autorisation gouvernementale l'ouverture d'écoles privées à capitaux étrangers sur son territoire – doivent être listées avec la plus grande précision. Toute mesure que votre gouvernement aura omis de transmettre à

Genève pourra être traitée comme un obstacle illégal au commerce des services ! C'est donc dans les moindres détails que les services publics nationaux sont sous surveillance de l'OMC. L'organisation se réserve en outre le droit de décider si les exemptions déposées par les pays sont toujours justifiées lors de la révision de l'accord. Autrement dit, l'AGCS, c'est de la libéralisation à crédit : signez aujourd'hui, privatisez demain.

La renégociation de l'AGCS a démarré à Genève, officiellement le 25 février 2000, par l'article XIX, qui engage les pays dans un « processus de libéralisation progressive », à « accroître le niveau général des engagements spécifiques ». C'est à travers sa révision que l'AGCS, accord à retardement, doit devenir l'instrument de la privatisation totale de tous les services. Les services publics, jamais nommément cités – le terme n'apparaît pas une seule fois dans les 25 pages de l'accord – sont pourtant parmi les cibles premières de l'AGCS, véritable programme mondial de privatisation. Les domaines de la santé et de l'éducation, de la protection sociale, de la culture et de l'audiovisuel, de l'eau et de l'énergie n'y sont pas considérés comme des droits mais comme d'énormes marchés potentiels. L'importance économique des services justifie cette position.

Les industries de services sont le secteur en plus forte croissance dans l'économie mondiale, et les services d'éducation et de santé viennent en tête : les dépenses annuelles de santé dans le monde représentent 3 500 milliards de dollars, et les dépenses d'éducation, 2 000 milliards.

Les grandes firmes du marché mondial – Axa, Vivendi, Reed Elsevier ou Hodgkin Hospitals, à titre d'exemple – prétendent évidemment mettre la main sur les secteurs lucratifs. Dans le domaine de la santé, ce sera les soins haut de gamme pour les clients aisés. Les démunis devront se contenter d'une médecine au rabais dispensée par des services hospitaliers sous contrainte budgétaire.

Sous prétexte d'« harmonisation » et de « respect des règles

de concurrence », les services publics sont aujourd'hui universellement assaillis. Pour l'OMC, une seule injonction : s'ouvrir à l'investissement privé et n'agir qu'« en fonction de considérations commerciales ».

Or il s'agit là, ni plus ni moins, de la négation même du principe du service public, dont le rôle, via subventions, péréquations ou tarifs préférentiels, est d'assurer un accès égal aux prestations à toutes et à tous. Droit à la santé, droit à l'enseignement, droit à la culture, prescrits par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (décembre 1966), sont des droits imprescriptibles des êtres humains. Mais la marchandisation change la donne à toute vitesse. Sous les tirs croisés de l'OMC et de la Commission européenne, quelques grosses ficelles sont utilisées de manière récurrente pour forcer le cours des événements :

- casser l'intégration verticale propre au service public. Par exemple, pour le chemin de fer, l'entretien du réseau, les services aux voyageurs et la billetterie deviennent des pôles distincts, concurrentiels entre eux. Le privé s'approprie les « segments » les plus rentables. On connaît la suite. Économie sur les dépenses de sécurité qui donnent des catastrophes, comme celle de Paddington ;

- assécher les services publics, pour faire apparaître les entreprises privées comme les salvatrices, seules capables d'en assumer les coûts. Toutes les politiques d'austérité budgétaire – que nos voisins italiens qualifient de sado-monétaristes – vont dans ce sens ;

- précariser le personnel et geler le nombre des fonctionnaires ; les titulaires qui partent en retraite sont remplacés par des contrats à durée déterminée ou des emplois-jeunes sous contrat privé.

- recommander, voire rendre obligatoires, des partenariats privé-public. Ainsi, la Commission européenne prescrit que chaque école de l'Union développe un partenariat avec une

firme privée d'ici à 2010. Les belles écoles Danone, Vivendi ou McDonald's en perspective !

À Genève, plus d'une demi-douzaine de groupes de travail mènent les travaux en parallèle : Groupe de travail sur la réglementation intérieure, groupe de travail sur les règles de l'AGCS qui s'occupe entre autres du statut des subventions, comité sur les engagements spécifiques qui se consacre notamment à la révision de la nomenclature. Qui y négocie quoi au nom de qui ? Personne jusqu'à présent ne peut répondre à cette question pourtant essentielle. Il suffit aussi de croiser les nouvelles définitions pour obtenir des outils performants. Changer les règles en cours de partie a toujours été payant. C'est la méthode qui avait permis d'aboutir à la création de l'OMC. Tout est question de définition. Redéfinissez l'éducation comme étant un *bien de consommation public ou privé* et la santé comme une *industrie d'exportation*, vous obtiendrez le résultat recherché.

Pousser encore plus loin la méthode, en révisant la nomenclature des services, permet de « capturer » les secteurs encore hors d'atteinte. Cette approche, préconisée par les grands lobbies de services, a été intégralement reprise à son compte par le Conseil du commerce des services de l'OMC.

Lors de sa signature, l'AGCS passa presque inaperçu. Les mouvements anti-GATT, en Europe, aux États-Unis, en Asie, s'étaient consacrés d'arrache-pied à contrer les accords sur l'agriculture et la propriété intellectuelle. Accord juridiquement encore plus technique, l'AGCS, avec ses disciplines générales, ses engagements spécifiques et ses possibilités d'exceptions, n'avait même pas été débattu par les syndicats. Seule la question de l'exception culturelle, obtenue de justesse par la France, avait finalement fait la une des journaux.

Aujourd'hui il en va tout autrement. L'AGCS fait l'objet de campagnes qui vont en s'amplifiant au Canada, en France, en Grande-Bretagne, en Malaisie et même aux États-Unis. Le travail d'explication pour élucider les règles obscures est bien

entamé. Il est estimé crucial par les mouvements pour suivre des enjeux lamentablement délaissés par l'écrasante majorité des parlementaires. Leurs prérogatives d'élus sont pourtant dans la balance. Leur capacité à édicter les lois, en particulier sociales, est prise en otage.

Dans la presse, le feuilleton a commencé. L'AGCS va-t-il sonner le glas des services publics, ou ses critiques sont-ils paranoïaques ? En octobre, une lettre ouverte au directeur général de l'UNESCO, signée par 28 personnalités du monde entier, l'interpellent sur les menaces que fait peser sur les missions mêmes de l'organisation dont il a la charge la révision de l'accord sur les services à l'OMC. Paradoxalement, c'est François Huwart, secrétaire d'État au Commerce extérieur, qui leur répond par voie de presse, démentant catégoriquement le moindre risque pour les services publics à travers cette négociation. Les deux auteurs de ce chapitre contestent point par point les allégations rassurantes de François Huwart, qui cette fois ne relève pas le gant. Mais c'est l'OMC, jugeant sans doute l'affaire suffisamment grave, qui se fend d'un communiqué de démenti. Puis le directeur de la division du commerce des services, David Hartridge, envoie une lettre pour publication dans le quotidien *L'Humanité* pour rassurer à son tour : ni les services publics ni leurs subventions ne sont en cause : « Ils ne sont même pas concernés par l'AGCS. » Alors, où est la vérité ?

Les naïfs, ou les sophistes, qui s'arrêteraient à la surface des textes donneraient raison à ceux qui démentent : les services publics ne sont pas nommés dans cet accord. Cela signifie en réalité qu'en bonne logique de commerce – *de commerce et non de droit* –, ils ne sont tout simplement pas reconnus. Cela aurait été une piètre stratégie que d'annoncer la couleur. Il fallait dans un premier temps obtenir la signature des gouvernements et la ratification des parlements. La logique interne de l'accord ferait le reste, au moment de la révision.

Tant Bercy que le commissaire européen au Commerce

extérieur Pascal Lamy démentent catégoriquement le moindre danger pour les services publics à la française. Mais le technocrate européen qui négocie les services pour nous tous à l'OMC, Michel Servoz, ne s'embarrasse guère de rhétorique : les secteurs de l'éducation et de la santé sont mûrs pour la libéralisation, affirme-t-il depuis 1999.

Tandis que sur le devant de la scène nos politiques gesticulent, la main sur le cœur, pour jurer qu'ils défendront les droits sociaux, ils coiffent des technocraties qui établissent, en parfait accord avec l'OMC, le scénario de leur démantèlement. Le comité 133 de l'Union européenne, composé d'experts qui conseillent les ministres de l'Économie des Quinze, est à cet égard un organe clé. Tirant son nom de l'article du traité de l'Union qui donne pouvoir à la Commission européenne pour négocier des traités de libre-échange, il prépare, dans la plus grande opacité, les directives de négociation... que les ministres entérinent !

À l'heure où nous écrivons ces pages, Pascal Lamy multiplie les efforts pour obtenir – lors de la prochaine conférence intergouvernementale qui doit clore la présidence française, en décembre 2000 – une réforme institutionnelle sur mesure : la réforme de l'article CXXXIII ! Pragmatique, notre commissaire veut obtenir pour la Commission les pleins pouvoirs pour négocier sur... les services. Il prétend donc qu'à l'avenir le Conseil des ministres tranche non plus à l'unanimité, mais à la majorité qualifiée.

Décidément, pas besoin de nommer les services publics pour les faire reculer – pas plus que d'explicitier le sens d'une réforme institutionnelle pour en plaider la cause. Par contre, si nous voulons les défendre, une certaine technicité s'impose. L'examen de deux des clauses de l'accord illustre parfaitement la logique de l'ensemble.

Un des outils les plus performants est la clause sur la transparence, l'article VI. Il prône que chaque législation, chaque

réglementation, avant même d'être proposée devant un Parlement, devra avoir été au préalable notifiée à l'OMC, afin de *vérifier sa conformité avec les règles de l'AGCS*. Ces réglementations devront répondre à un objectif politique légitime. Pour comble, c'est l'Union européenne qui, dans sa note informelle du 24 février 2000, demande à l'OMC d'élaborer « un guide afin d'encadrer le travail des parlementaires dans la préparation des lois ». Bien entendu, c'est l'OMC qui définit les critères de légitimité. De plus, ces réglementations ne devront « pas être plus rigoureuses que nécessaire pour assurer la qualité d'un service ». La qualité et non l'accès, dont il n'est pas fait mention. Le concept de nécessité est fondamental : il oblige chaque gouvernement à justifier ses décisions. Cet article est une attaque directe, frontale quoique souterraine, à la démocratie. Il équivaut à une mise sous tutelle des législateurs. C'est véritablement l'outil de neutralisation de la démocratie, laquelle doit être rendue inopérante pour que les marchés soient rassurés et pour que les investisseurs puissent bénéficier d'un climat de stabilité. Un détour par l'anglais est utile pour décrypter la novlangue. Réglementation intérieure, c'est la traduction de *domestic regulation*, qui aurait été mieux rendu par « législation nationale ».

Le groupe de travail sur les règles de l'AGCS établit la liste, impressionnante, des règlements intérieurs ou législations nationales indésirables. En matière de services informatiques, les lois sur la protection de la vie privée sont déjà à l'index. Les règlements d'urbanisme pour les choix des sites d'élimination des déchets, les lois sur le zonage, la planification et les heures d'ouverture des magasins, les règles et pratiques régissant le remboursement dans les régimes d'assurance obligatoire, sont aussi sur la liste noire.

Un autre outil de l'AGCS est l'article XXIII.3, appelé aussi « plainte en cas de non-violation ». Véritable superjoker, cet article permet à une firme de services dont les avantages escomptés se trouvent annulés ou diminués *par une réglemen-*

tation pourtant conforme aux règles de l'AGCS de porter plainte, via son gouvernement, et d'obtenir réparation. En clair, plus besoin d'être coupable pour être condamnable. Mais prudence, tant que la révision de l'AGCS n'est pas bouclée, le superjoker reste dans les coulisses. Par un gentleman's agreement exigé par le président du groupe de négociations sur les services, il est convenu qu'aucun pays ne se servira du XXIII.3 en matière de sécurité sociale et de subventions tant que la révision de l'AGCS ne sera pas finalisée.

Ces deux clauses, des concentrés parfaits de la logique de l'AGCS, illustrent comment l'ensemble forme une véritable boîte à outils de déréglementation ; des instruments sur mesure pour déboulonner, raboter et scier, non seulement des services publics, la législation du travail et les droits sociaux, mais jusqu'à l'exercice même de la démocratie.

République – *res publica* –, l'étymologie nous rappelle que la démocratie est fondée sur le bien commun. Si la chose publique était annexée par des intérêts particuliers, nous sortirions de la démocratie pour entrer dans un régime oligarchique, planétaire cette fois. Une nouvelle féodalité où les seigneurs seraient les transnationales, plus brutales et cyniques que ne pouvaient l'être les potentats d'antan, parce que infiniment plus puissantes. N'attendons pas de ces entités qu'elles changent la règle du jeu. Dans la jungle économique qu'elles ont elles-mêmes promue via les accords de libre-échange, elles sont condamnées à aller de l'avant – grossir ou disparaître, absorber ou se faire absorber – et, *in fine*, à se cartelliser.

Mais le scénario qui guette actuellement les services publics les plus vitaux n'a rien d'inéluctable. Son « bon » déroulement ne peut s'effectuer qu'à l'insu des citoyens et doit compter sur l'inconscience de la majorité des politiques. La complexité byzantine de l'accord et des procédures de négociation à l'OMC ressemblera de plus en plus à un écran de fumée. Car

l'OMC est déjà discréditée. L'organisation dont le tribunal prétend nous imposer de consommer de la viande aux hormones – ou, à défaut, de payer des compensations – n'est tout simplement plus crédible.

La prise de conscience n'obéissant pas aux lois du marché, elle se transmet gratuitement. Elle est même éminemment contagieuse, à tel point que le vent pourrait bien tourner. Victoire inespérée de la société civile internationale sur l'Accord multilatéral sur l'investissement, échec cuisant de l'OMC à lancer son round du Millénaire à Seattle. Jamais deux sans trois ? La prochaine étape se joue dès à présent, et l'alerte est lancée.

Mondialisation et changement climatique

Simon Retallack et Ladan Sobhami

Simon Retallack a été présenté en exergue du chapitre xvi.

Licenciée en relations internationales à l'université de Californie (Davis), où elle a orienté ses études vers l'économie écologique, Ladan Sobhami effectue actuellement des recherches au Forum international sur la mondialisation, et a contribué à organiser des séminaires sur l'OMC, la Banque mondiale et le FMI.

Le changement climatique provoqué par l'homme est probablement le problème actuel le plus grave. En consommant du pétrole, du charbon et autres combustibles fossiles en quantités toujours croissantes, nous émettons de plus en plus de gaz à effet de serre, surtout du dioxyde de carbone, tout en rasant les forêts qui, normalement, les absorbent. En excédent, ces gaz piègent la chaleur solaire dans l'atmosphère et provoquent une augmentation des températures de surface. Ce n'est pas pure théorie. Comme l'a déclaré dans son deuxième rapport d'évaluation, écrit et revu par 2 000 scientifiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évaluation du climat (GIEC, ou IPCC en anglais), l'organisme scientifique officiel créé par les Nations unies pour étudier le phénomène,

« un faisceau d'éléments suggère une influence perceptible de l'homme sur le climat global¹ ».

Selon l'IPCC, les températures moyennes de la planète se sont élevées de 0,6 degré par rapport à celles de l'ère préindustrielle. Douze parmi les années les plus chaudes jamais enregistrées sont postérieures à 1980. Les températures étant plus fortes, l'énergie qui gouverne les systèmes climatiques de la Terre est plus abondante et entraîne des perturbations du temps plus violentes, tel l'ouragan Mitch, qui a provoqué la mort de 10 000 personnes, détruit l'infrastructure et ruiné l'économie de deux pays d'Amérique centrale en 1998. Sous l'effet de cette élévation des températures, la calotte glaciaire polaire a commencé à fondre, et des moustiques, vecteurs de maladies, remontent vers le nord, jusqu'à la latitude de New York.

Ce n'est qu'un début. Les scientifiques prévoient une augmentation de 2,5 à 10 degrés des températures moyennes du globe au cours du siècle à venir². Si les tendances actuelles se maintiennent, on risque donc d'assister à des tempêtes, à des sécheresses, à des tempêtes de sable encore plus fréquentes et violentes, à une élévation du niveau de la mer, à l'éboulement des littoraux, à l'intrusion d'eau de mer dans les nappes phréatiques, à des mauvaises récoltes, à la disparition des forêts (y compris la forêt amazonienne), à l'inondation des régions et des îles basses et à la propagation de maladies endémiques comme le paludisme et la dengue. Partout dans le monde, l'agriculture risque d'être fortement perturbée et les écono-

1. *IPCC's Second Assessment Report*, résumé destiné aux responsables politiques, Cambridge University Press, 1995.

2. Robert T. Watson, Marufu C. Zinyowera, Fichard H. Moss (éds), « Summary for Policymakers », *The Regional Impacts of Climate Change : An Assessment of Vulnerability*, 1997, p. 4. Voir aussi Alberto Di Fazio, « Misreading the Models : the Danger of Underestimating Climate Change », *The Ecologist*, vol. 29, n° 2, mars-avril 1999, p. 75.

mies de s'effondrer. Il pourrait y avoir des millions de réfugiés écologiques fuyant devant l'avancée de la mer et des déserts. Les scientifiques ont averti les gouvernements que ces changements du climat planétaire provoqueraient des millions de morts.

La mondialisation économique accélère ce redoutable phénomène en intensifiant l'activité industrielle et en universalisant le modèle de développement occidental vorace en carbone. La distance croissante entre les producteurs et les consommateurs, l'expansion démesurée des échanges commerciaux précipitée par la mondialisation, ont nécessité un fantastique développement des modes de transport émetteurs de gaz à effet de serre. La libéralisation du commerce et de l'investissement dans le monde entier a en outre facilité le développement de l'agriculture industrielle et des industries de transformation alimentaire, grandes consommatrices d'énergie et génératrices, elles aussi, d'énormes quantités de ces gaz. Elle a également encouragé l'usage de biens de consommation gloutons en énergie, comme l'automobile et les appareils électriques, et la construction de vastes infrastructures pour la production et la distribution d'énergie provenant de combustibles fossiles.

En même temps, les obstacles créés par la mondialisation – notamment la croissance spectaculaire des compagnies pétrolières, et donc de leur influence sur les gouvernements, et l'intensification des pressions de la concurrence sur les industries nationales – empêchent les États d'entreprendre une action adéquate. De plus, les nouvelles règles du commerce mondial menacent les législations nationales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le climat va donc continuer de changer, avec des conséquences dramatiques pour nous tous.

LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COMMERCIAL

L'économie mondiale moderne et la philosophie qui a inspiré sa création impliquent par définition un commerce sur de grandes distances. Le libre-échange, fondé sur la spécialisation internationale que justifie la théorie de l'avantage comparatif, est la clé de voûte du *néolibéralisme*. Tous les pays doivent se spécialiser dans ce qu'ils sont le mieux capables de faire ou de produire, l'exporter et importer tout le reste. La plupart des gouvernements de la planète ayant souscrit à cette logique (essentiellement en éliminant les obstacles au commerce extérieur), les diverses économies locales qui répondaient à la plupart des besoins des populations du lieu ont été supplantées par des économies qui produisent principalement pour l'exportation et *importent* la plupart des marchandises nécessaires. Des biens que nous étions capables de produire nous-mêmes ou des denrées qui n'étaient pas disponibles pour des raisons liées au climat ou à la saison sont maintenant importés à longueur d'année. La distance géographique entre producteurs et consommateurs s'en trouve donc extrêmement allongée. La distance moyenne parcourue par les marchandises aux États-Unis, par exemple, était de 1 000 kilomètres en 1982³, et ce chiffre risque fort d'augmenter.

Le processus de production a donné lieu à des changements similaires. Avec la libéralisation de l'investissement et des politiques commerciales, les firmes industrielles ou agroalimentaires ont la possibilité de délocaliser ou de sous-traiter les diverses étapes de la production sur des sites différents un peu partout dans le monde. Les composants sont expédiés et réexpédiés sur des dizaines de milliers de kilomètres avant que le produit final soit assemblé ou achevé. Ainsi, comme le décrit

3. David et Marcia Pimental, *Food, Energy and Society*, University Press of Colorado, Niwot, Colorado, 1996, p. 201.

David Korten, lorsque Otis entreprend de lancer un ascenseur sur le marché, la société sous-traite la conception des mécanismes de transmission au Japon, les systèmes de portes en France, l'électronique en Allemagne et les petits rouages en Espagne. Tous ces composants sont ensuite expédiés aux États-Unis pour y être assemblés, avant que l'ascenseur soit exporté dans le monde entier⁴. De même, ainsi que le montre une étude réalisée par l'institut allemand Wuppertal, les ingrédients d'un yaourt à la fraise de 150 grammes ont parcouru 1 005 kilomètres au total avant d'être mélangés. Les fraises ont été acheminées de Pologne, la farine de blé et de maïs, des Pays-Bas, la confiture, d'Allemagne de l'Ouest, la betterave, d'Allemagne de l'Est, et le yaourt lui-même, du nord du pays. L'aluminium utilisé pour le couvercle a parcouru 300 kilomètres⁵.

En raison de cet essor du commerce mondial, le volume des expéditions a été approximativement multiplié par dix (en poids) depuis 1950⁶. Quatre-vingt-dix pour cent des marchandises échangées dans le monde sont transportées par mer, et les besoins en énergie de ce secteur sont phénoménaux : 140 millions de tonnes de combustible sont consommées chaque année par les navires marchands de la planète, plus que la consommation annuelle de tout le Moyen-Orient⁷. Qui plus est, la navigation est appelée à augmenter d'environ 85 % entre 1997 et 2010 en raison de l'expansion escomptée du commerce mondial⁸. Des ports comme celui de Los Angeles pré-

4. David Korten, *When Corporations Rule the World*, Londres, Earthscan, 1995, p. 125.

5. Tim Lang, « Dietary Impact of the Globalization of Food Trade », *IFG News*, n° 3, été 1998.

6. Hilary French, « World Trade Declines », dans Lester Brown *et al.*, *Vital Signs 1999*, W. W. Norton & Co., New York, 1999.

7. International Bunker Industry Association. 1998. www.seanet.co.uk/classifi/marrosoc/ibia/ibia.htm

8. Merge Global Inc. : « World Seaborne Trade by Aggregated Route », 1998.

voient un doublement du transit de marchandises au cours du prochain quart de siècle⁹. Une telle croissance ne peut qu'entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

De même, le fret aérien a presque triplé de 1985 à 1997, passant de 44 milliards de tonnes kilomètres en 1985 à 123 milliards en 1997, soit 280 % d'augmentation¹⁰. Boeing prévoit un nouveau triplement d'ici à 2017. On s'attend à ce que le fret continue de se développer à un rythme plus rapide de 2 % que le transport des passagers¹¹. Le transport aérien est de loin le plus gourmand en énergie : chaque tonne de fret acheminée par avion en consomme quarante-neuf fois plus au kilomètre que si elle était transportée par bateau¹². Il est particulièrement nuisible du fait que les avions émettent les gaz à effet de serre en haute altitude, dans la troposphère, où l'air est plus léger et où ces gaz absorbent beaucoup plus efficacement le rayonnement infrarouge vers l'extérieur. La vapeur d'eau émise par les avions, qui forme des cirrus ou des traînées haut dans la troposphère, pourrait aussi exercer un effet considérable sur le climat, du fait que les nuages de haute altitude retiennent la chaleur de manière particulièrement efficace.

Il en va de même du transport terrestre. En Europe, par exemple, on a assisté à un triplement du trafic transfrontalier de camions, qui, selon les estimations de l'Union européenne, est passé de 400 milliards de tonnes kilomètres en 1970 à 1 200 milliards en 1997. Cette croissance résulte essentiellement de la libéralisation des échanges, qui a rendu plus rentable le commerce à longue distance, et non pas seulement de l'augmentation de la production et de la consommation. De 1986 à

9. Port de Los Angeles, *Pier 300/400 Implementation Program Fact Sheet*, mai 1998.

10. *World Air Cargo Forecast*, compagnie Boeing, 1998.

11. Air Transportation Association of America, www.air-transport.org, 1988.

12. Hilary French, « World Trade Decline », *op. cit.*

1991, la distance sur laquelle les denrées ont été transportées en Europe a augmenté de 19 %, alors que l'augmentation n'est que de 8 % en volume¹³. Aux États-Unis, le fret ferroviaire a plus que doublé depuis 1960, pour atteindre 1 200 milliards de tonnes kilomètres pour 1994 seulement, année où la longueur moyenne des trajets approchait 1 300 kilomètres¹⁴. Le transport par camion a connu une croissance encore plus importante, surtout depuis la conclusion de l'ALENA, au point qu'en 1994 les camions ont parcouru près de 300 milliards de kilomètres sur les grandes routes interétatiques¹⁵.

Les coûts écologiques cumulés de ce transport à longue distance sont extrêmement lourds, et, s'ils étaient intégrés au prix de revient des produits, ils compromettraient la viabilité économique du transport des marchandises sur une telle échelle. La multiplication par quinze du commerce mondial, induite par l'ouverture des marchés au libre-échange et à l'investissement, a de toute évidence entraîné une forte croissance de la demande globale en combustibles fossiles¹⁶. La consommation de plus d'un huitième du pétrole produit dans le monde est imputable au transport des marchandises¹⁷. Notre climat se trouve dangereusement déstabilisé par l'émission de gaz à effet de serre provenant de ce carburant.

13. « The Internal Market and Transport : Heading for Environmental Disaster », *Lost in Concrete*, 1996.

14. Steven Gorelick, « Small is Beautiful, Big is Subsidized », *International Society of Ecology and Culture*, octobre 1998.

15. Public Citizen, *NAFTA's Broken promises : The Border Betrayed*, janvier 1996.

16. *World Economic Outlook October 1997*, FMI, Washington DC, 1997. Voir aussi *Financial Statistics Yearbook*, FMI, novembre 1997, et *International Financial Statistics*, FMI, janvier 1998.

17. Tim Lang et Colin Hines, *The New Protectionism*, New Press, New York, 1993.

LA MONDIALISATION DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

L'agriculture industrielle a rendu la productivité des terres agricoles presque entièrement dépendante de quantités massives d'énergie dérivée de combustibles fossiles. Elle est donc l'un des premiers responsables du changement climatique. D'ores et déjà adoptée dans une grande partie du monde industrialisé, l'agriculture industrielle se répand à travers tout le globe, dans des pays comme la Chine, l'Inde, le Mexique, qui, jusqu'à il y a peu, ont recouru à des systèmes de culture bien plus frugaux en énergie.

Sur l'ensemble des émissions d'origine humaine de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde d'azote – les principaux gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique –, 25 %, 60 % et 80 % respectivement sont dus à l'agriculture industrielle¹⁸. Cette forme d'agriculture remplace en effet l'apport énergétique humain et animal par d'énormes quantités d'énergie provenant des combustibles fossiles, dont elle consomme plus que tout autre secteur. Cette énergie, pour l'essentiel dérivée du pétrole, est directement utilisée pour faire marcher les machines agricoles – tracteurs, semeuses, moissonneuses-batteuses, machines pour l'épandage d'engrais et de pesticides – et pour le transport, alors que l'électricité l'est, notamment pour l'irrigation. Ainsi, aux États-Unis, la consommation de carburant pour l'usage agricole s'est élevée en 1993 à plus de 5 millions de litres d'essence et à plus de 13 millions de litres de gazole, soit 11 et 29 % du total national¹⁹.

Aussi frappants que soient ces chiffres, ils n'incluent pas les

18. Peter Bunyard, « Industrial Agriculture - Driving Climate Change », *The Ecologist*, vol. 26, n° 6, novembre-décembre 1996.

19. Mohinder Gill, ministère de l'Agriculture des États-Unis, Service de recherche économique, *Agricultural Resources and Environmental Indicators*, 1997.

quantités encore plus grandes d'énergie consommées en dehors des exploitations agricoles pour fabriquer les machines, produire les engrais et les pesticides, transformer, conditionner (aux États-Unis, presque la moitié de l'emballage des produits de consommation est destinée aux aliments) et transporter les produits alimentaires après qu'ils ont quitté la ferme²⁰. La production d'engrais azotés, phosphatés et potassiques, par exemple, nécessite entre 10 et 72 mégajoules d'énergie essentiellement dérivée de combustibles fossiles, tandis que la transformation des aliments a consommé 4,7 % de l'ensemble de l'énergie aux États-Unis en 1991²¹. L'agriculture industrielle a donc une conséquence particulièrement perverse : on estime que, pour produire notre nourriture, elle nous oblige à dépenser incomparablement plus d'énergie que nous n'en tirons de sa consommation.

Il faut aussi tenir compte des émissions provenant de l'épandage, chaque année, de 70 millions de tonnes d'engrais azotés – au moins 10 % du total des émissions de protoxyde d'azote²². De plus, les méthodes de cette agriculture sont à l'origine d'une érosion des sols qui, aux États-Unis seulement, provoque la libération dans l'atmosphère de 16 millions de tonnes de carbone chaque année²³. Les pratiques industrielles intensives de la riziculture et de l'élevage entraînent aussi des émissions de méthane, plus importantes. Les rizières qui sont inondées au lieu d'être alimentées en eau par les pluies dégagent beaucoup plus de méthane car l'inondation empêche l'oxygénation du sol et provoque donc la décomposition des

20. Id., *ibid.*

21. Id., *ibid.*

22. Cynthia Rosenweig et Daniel Hillel, *Climate Change and the Global Harvest*, Oxford University Press, 1998.

23. Ministère de l'Agriculture des États-Unis, ARS News Service, « Cropland Helps Control CO₂ and Ease Greenhouse Effect », 29 septembre 1998.

matières organiques en ce gaz²⁴. Dans l'élevage industriel, un grand nombre d'animaux sont confinés dans un espace restreint, et le fumier, généralement stocké en tas énormes, dégage du méthane en se décomposant²⁵. Si les émissions sont plus importantes, c'est également parce que l'alimentation du bétail est bien plus protéinée que lorsqu'il broute l'herbe des pâturages – 15 % des émissions totales de méthane sont à mettre au compte de l'élevage intensif²⁶.

Le passage de l'agriculture traditionnelle sur une petite échelle à l'agriculture industrielle sur une grande échelle a une autre conséquence écologique importante : l'exode rural. De nos jours, la plus grande partie de la population mondiale vit encore à la campagne, où elle est à même de subvenir, en partie au moins, à ses besoins alimentaires. Mais, partout dans le monde, les petits paysans, réduits à la faillite par les importations de denrées subventionnées produites industriellement, par la mécanisation de l'agriculture, par sa monopolisation par de grosses entreprises et par sa conversion aux cultures de rapport, quittent leurs terres par millions pour s'agglutiner dans les zones urbaines. En Chine, l'industrialisation de l'agriculture a récemment poussé 10 millions de paysans à abandonner leurs fermes en un an seulement, et on s'attend à ce que 440 autres millions migrent de la campagne vers les villes dans les décennies à venir²⁷. Les répercussions sur le climat planétaire sont considérables. Plus les villes se développent, plus l'énergie, consommée en tant que telle ou sous forme de nourriture, d'eau et de matériaux de construction, doit être transportée en quantités importantes sur de longues distances au moyen de vastes infrastructures, elles-

24. Cynthia Rosenweig et Daniel Hillel, *Climate Change...*, *op. cit.*

25. IPCC *Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories Reference Manual*, 1996.

26. Cynthia Rosenweig et Daniel Hillel, *Climate Change...*, *op. cit.*

27. Id., *ibid.*, p. 10-11.

mêmes consommatrices d'énergie, et plus importants sont les déchets à évacuer.

L'agriculture industrielle est manifestement un mode de production extrêmement vorace en énergie et non viable écologiquement. L'exporter dans le reste du monde est le meilleur moyen d'aggraver la crise climatique, et pourtant c'est précisément ce que nous faisons. En raison de la mondialisation de l'économie, la culture industrielle est de plus en plus pratiquée partout dans le monde. Les obstacles au commerce des denrées étant de moins en moins nombreux après la signature d'accords commerciaux internationaux comme l'ALENA et l'accord agricole de l'OMC, des produits industriels subventionnés ont inondé les marchés de la planète, et les agriculteurs qui recourent à des modes de culture traditionnels moins gourmands en énergie ont du mal à soutenir leur concurrence. Ces derniers sont donc contraints d'adopter les méthodes industrielles pour échapper à la faillite à laquelle ont déjà été poussés des millions d'entre eux. Ils en sont alors réduits à acheter des produits alimentaires industriels d'importation et à vendre leurs terres à des agriculteurs plus fortunés.

Les gouvernements sont de moins en moins capables de protéger leurs petits paysans car des accords commerciaux leur ont retiré toute maîtrise de leur politique agricole nationale. Les règles de l'OMC prohibent désormais le recours à des instruments naguère utilisés pour assurer des prix stables aux agriculteurs du pays. Le contrôle des importations pour empêcher l'invasion des marchés intérieurs par des produits étrangers, les conseils d'agriculteurs qui permettaient à ceux-ci de négocier collectivement les prix avec les acheteurs nationaux et étrangers, les programmes d'aide aux exploitations familiales, tous sont interdits ou soumis à des restrictions. Partout dans le monde, les petits agriculteurs rescapés sont donc rapidement évincés par les grands groupes de l'agroalimentaire acquis aux pratiques industrielles. Les transnationales comme Cargill et Pepsico contrôlent maintenant 70 % du commerce

alimentaire planétaire. À lui seul, Cargill monopolise 60 % du commerce mondial des céréales²⁸.

En outre, la réorientation de l'activité économique vers l'exportation qui s'opère quand un pays est intégré à l'économie mondiale, souvent à la suite de l'adoption d'un plan d'ajustement structurel du FMI ou de la Banque mondiale, entraîne un accroissement énorme des monocultures commerciales d'exportation – café, canne à sucre, cacao... – qui exigent un apport en énergie bien supérieur à celui des autres cultures.

L'expansion mondiale de l'agriculture industrielle entraîne une augmentation de la consommation d'énergie du secteur agricole de la plupart des pays du globe. Au Canada, la seule énergie consommée sur place par les exploitations agricoles a augmenté de 9,3 % entre 1990 et 1996, et la part des émissions de CO₂ de l'agriculture, de 8 % pour la même période. Dans les pays en voie de développement, à cause de la « révolution verte », la production agricole a absorbé 12 % de l'énergie commerciale totale en plus en 1982 par rapport à 1972²⁹. Depuis, la consommation d'énergie de l'agriculture a encore augmenté, ainsi que les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde d'azote.

LA DIFFUSION DES TECHNOLOGIES AVIDES DE COMBUSTIBLES FOSSILES

Dans les pays industrialisés, les marchés saturent et les entreprises se sont mises en quête de nouveaux consommateurs dans

28. Centre des Nations unies sur les sociétés transnationales, cité par Tim Lang dans « Dietary Impact of the Globalization of Food Trade », *IFG News*, n° 3, été 1998.

29. B. A. Stout, *Handbook of Energy for World Agriculture*, Elsevier Applied Science, New York, 1990, p. 52.

le monde en voie de développement. Elles ont contribué à concocter les accords internationaux visant à démanteler les barrières commerciales, qui ont favorisé dans le monde entier l'utilisation de machines émettrices d'oxyde de carbone.

Des technologies écologiquement nocives, comme l'automobile, ont été exportées dans des pays où on s'en passait jusque-là. Le nombre de voitures à Mexico a augmenté de 60 % pour la seule période 1990-1993³⁰ et leur prolifération généralisée aggrave considérablement la menace de changement climatique qui pèse sur la planète. Les voitures sont responsables d'une part importante des émissions de CO₂. Celles-ci ne peuvent que s'amplifier, car les grands fabricants d'automobiles vendent de plus en plus dans des pays où l'usage de la voiture restait limité, tels les États de l'ex-URSS (une voiture pour 21 habitants) et l'Inde (une voiture pour 455 habitants). En Chine, où la population circule surtout à bicyclette ou utilise les transports en commun, General Motors a récemment signé un contrat en vue de fabriquer 100 000 automobiles de taille moyenne par an³¹. GM a également commencé à fabriquer en Russie, où la firme espère non seulement produire des voitures bas de gamme pour l'exportation, mais aussi conquérir une part plus importante du marché intérieur. Elle n'est pas la seule à exploiter ce nouveau marché : en 1995, plus d'un million d'automobiles et de camions étrangers ont été vendus en Russie et en Ukraine³².

Et l'automobile n'est que l'un des éléments de la panoplie d'engins, d'appareils domestiques et de machines de bureau – machines à laver et à sécher le linge, téléviseurs, magnéto-

30. A. Calvillo Unna, « La Contribució del Transporte a la Contaminació Atmosférica », dans *El Transporte y la Contaminación*, compte rendu du séminaire sur l'atmosphère et l'énergie, Greenpeace, Mexico, 1993.

31. Cable News Network, « GM to Sign China Contract », 10 mars 1997.

32. Cable News Network, « GM Set Up Shop in Russia », 29 novembre 1996.

scopes, ordinateurs et photocopieuses – grands consommateurs d'énergie d'origine fossile, produits et exportés partout dans le monde.

L'INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCONOMIE MONDE

Les institutions financières, chevilles ouvrières de l'économie mondiale, ont promu et financé dans les pays en voie de développement des projets fondés sur les combustibles fossiles dans le secteur énergétique. Leur principal objectif était de créer l'infrastructure nécessaire à l'intégration de ces pays à l'économie mondiale, de produire de grandes quantités d'énergie à bas prix pour l'industrie en expansion, de permettre à la consommation domestique d'augmenter et d'approvisionner les grandes villes nées de la mondialisation du développement industriel.

Selon l'Institute for Policy Studies américain, depuis le sommet de Rio de 1992, la Banque mondiale a financé pour 13,6 milliards de dollars de projets de ce genre, notamment 51 centrales thermiques et 26 mines de charbon. Ces installations émettront 38 milliards de tonnes de dioxyde de carbone pendant leur durée de vie – près du double de ce qui a été émis en 1996 dans l'ensemble du monde³³. En revanche, moins de 3 % du budget « énergie » de la Banque mondiale sont consacrés aux énergies renouvelables. Entre 1992 et 1998, la Banque a dépensé vingt-cinq fois plus dans des projets fondés sur les combustibles fossiles que pour ces dernières³⁴.

33. Daphne Wysham, « The World Bank : Funding Climate Chaos », *The Ecologist*, vol. 29, n° 2, mars-avril 1999.

34. Institute for Policy Studies, « The World Bank and the G-7 : Changing the Earth's Climate for Business », *Version 1.0*, 15 mai 1998, et Daphne Wysham, « The World Bank : Funding Climate Chaos », *op. cit.*

Qui plus est, les bénéficiaires immédiats des projets de la Banque sont de grands groupes des pays du G7, auxquels ont été accordés 95 % des contrats (pour chaque dollar versé par les États-Unis à la Banque mondiale, 1,3 dollar leur revient sous forme d'investissements pour leurs transnationales). Ce sont en fait les principaux consommateurs de l'énergie produite par ces infrastructures³⁵.

L'OPIC (Overseas Private Investment Corporation) et l'Ex-Im (Export-Import Bank) – les organismes de crédit à l'exportation nationaux qui utilisent l'argent des contribuables pour subventionner les intérêts commerciaux américains dans les pays en voie de développement – ont elles aussi affecté des milliards de dollars à des projets énergétiques fondés sur les combustibles fossiles. D'après l'Institute for Policy Studies, l'ensemble des aides accordées par l'Ex-Im et l'OPIC pour des projets liés au charbon, au pétrole et au gaz naturel s'est élevé à 23,2 milliards de dollars entre 1992 et 1998. Ces installations libéreront 29,3 milliards de tonnes de dioxyde de carbone pendant leur durée de vie, plus que les émissions de 1996 dans l'ensemble du monde³⁶. Les citoyens européens financent des programmes d'« aide au secteur privé » similaires par l'intermédiaire de leurs organismes nationaux d'aide à l'exportation. Le Département de garantie du crédit à l'export britannique, par exemple, commandite la construction des centrales au charbon de Liaocheng, Heze II, Shiheng II et Huaneng, en Chine, ainsi que celle, gigantesque, de Visakhapatnum, en Inde. Le complexe de centrales à charbon de Païton, à Java, en Indonésie, a été financé sous forme de garanties et de prêts, pour un total de 3,9 milliards de dollars, par les agences d'aide à l'exportation japonaise, américaine et allemande. La BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développe-

35. Institute for Policy Studies, « The World Bank and the G-7... », *op. cit.*

36. Id., *ibid.*

ment) a baillé des fonds pour des projets similaires, subventionnant du même coup les investissements à l'étranger dans le secteur de l'énergie d'entreprises comme Shell, Amoco, Mitsubishi et Texaco³⁷.

Dans l'immense majorité des cas, les banques multilatérales de développement ignorent les projets fondés sur les énergies renouvelables et privent d'oxygène les systèmes localisés de production et de consommation d'énergie susceptibles d'en réduire significativement la consommation totale. En favorisant de manière aussi insensée la construction dans le monde entier de telles infrastructures, la Banque mondiale et les autres agences multilatérales de développement jouent un rôle de premier plan dans l'entretien du changement climatique.

L'INFLUENCE RÉACTIONNAIRE DES TRANSNATIONALES

En ouvrant, partout dans le monde, de nouveaux marchés aux firmes et aux investisseurs étrangers, la mondialisation a grandement multiplié pour ces entreprises les occasions de se développer, d'augmenter leurs profits et d'éliminer ou d'absorber leurs concurrents. Le secteur des énergies fossiles et des industries connexes n'a pas fait exception. Ainsi, la fusion des deux géants du pétrole Exxon et Mobil en 1998, évaluée à 250 milliards de dollars, a abouti à la création de la troisième entreprise du monde et de la première compagnie pétrolière, loin devant les autres³⁸. Autres fusions récentes, celle de BP avec Amoco, de Total avec Petrofina et Elf-Aquitaine. Il y en a eu d'innombrables dans l'automobile, l'aéronautique et les services.

37. Institute for Policy Studies et International Trade Information Service. « The European Bank for Reconstruction and Development : Fueling Climate Change », *Version 1*, novembre 1997.

38. Paul Farrelly, « Oil Sisters Troop to Altar as Price Sinks », *UK Observer*, 12 juin 1998.

Une concentration sans précédent du pouvoir financier dans ces secteurs en a résulté, au point que certaines firmes disposent maintenant d'une puissance économique supérieure à celle d'un grand nombre d'États-nations. Les chiffres d'affaires cumulés de General Motors et de Ford, les deux plus grands constructeurs d'automobiles du monde, dépassent le PNB de toute l'Afrique subsaharienne³⁹. Cette richesse a été utilisée efficacement par les entreprises pour influencer sur les politiques des gouvernements, sapant de nombreux efforts entrepris pour pallier le changement climatique.

Ce n'est pas une coïncidence si des pays comme les États-Unis et l'Australie, où les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont les plus importantes et qui rechignent le plus à entreprendre les actions nécessaires pour réduire ces émissions, hébergent aussi des firmes qui ont dépensé des fortunes pour tenter de faire barrage à toute tentative politique visant à empêcher le changement climatique. Aux États-Unis, par exemple, entre 1992 et 1998, les entreprises des secteurs du pétrole, du charbon, du gaz naturel, des services publics, de l'automobile et d'autres dépendants des combustibles fossiles ont versé 63,4 millions de dollars aux deux grands partis politiques américains⁴⁰. Au cours de la seule année 1998, elles ont dépensé 30 millions de dollars pour faire pression sur les hommes politiques et les organismes gouvernementaux⁴¹, et 13 millions supplémentaires en publicité à la télévision, à la radio et dans la presse pendant les trois mois qui ont précédé la conférence de Kyoto (destinée à aboutir à un accord international sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre) afin de susciter dans les milieux politiques et le public une

39. Statistiques citées par J. Karliner dans *The Corporate Planet : Ecology and Politics in the Age of Globalization*, Sierra Club Books, San Francisco, 1997, p. 5.

40. Center for Responsive Politics, site web : <http://www.crp.org>

41. Idem.

opposition au protocole final⁴². Des millions ont servi à financer des associations de façade comme la Coalition for Vehicle Choice et la Global Climate Coalition, des groupes de réflexion tels que le Competitive Enterprise Institute et la Heritage Foundation, et des scientifiques comme Robert Balling, qui a reçu 700 000 dollars de l'industrie des combustibles fossiles au cours des cinq dernières années⁴³.

Aux États-Unis, responsables d'un quart de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, le Congrès a empêché la Maison-Blanche d'imposer aux constructeurs automobiles de fabriquer des véhicules à meilleur rendement en relevant les normes relatives aux économies d'énergie. En fait, il a tenté d'abolir le peu de normes existantes dans le domaine des économies de carburant en obtenant une exemption pour les gros 4x4, qui consomment 20 litres aux 100 kilomètres et représentent maintenant la moitié des ventes d'automobiles.

Le Congrès a également empêché l'administration Clinton de relever la taxe sur l'énergie ainsi que d'augmenter à 3,6 milliards de dollars le budget 1999 pour le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie, comme le réclamait la Maison-Blanche. Son acte subversif le plus grave reste la résolution Byrd-Hagel, adoptée en juin 1997 par le Sénat par 95 voix contre 0, qui empêche la ratification du protocole de Kyoto obligeant les États-Unis à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 7 % par rapport à 1990 d'ici à 2012. Comme si cela ne suffisait pas, résultat des efforts législatifs du républicain de droite Joe Knollenberg, dont la circonscription électorale comprend Detroit, la capitale de l'industrie automobile américaine, les nouveaux programmes destinés à remplir les engagements pris par les États-Unis à Kyoto ont été déclarés illégaux.

42. Sharon Beder, « Corporate Hijacking of the Greenhouse Debate », *The Ecologist*, vol. 29, n° 2, mars-avril 1999.

43. Id., *ibid.*

Ces comportements politiques sont un défi aux connaissances scientifiques établies et à l'intérêt du public, et n'ont pu être adoptés que pour répondre aux intérêts à court terme des firmes dont les activités sont à l'origine du changement climatique. Avec des succès divers, les entreprises qui tirent profit de la pérennisation d'une économie fondée sur les combustibles fossiles exercent de manière similaire leur pouvoir politique partout dans le monde, y compris à l'échelon régional, comme dans l'Union européenne, et dans toutes les négociations sur le changement climatique. La mondialisation a donné à ces firmes le poids financier et politique nécessaire à l'exercice d'une telle influence, avec les effets dévastateurs que l'on sait.

LA CONCURRENCE MONDIALE POUSSE À LA DÉRÉGLEMENTATION

Les gouvernements se heurtent à un autre obstacle : les pressions concurrentielles engendrées par la mondialisation. Les possibilités d'investissement à l'étranger se multiplient, la délocalisation des activités industrielles devient plus facile, et les firmes sont donc à même de choisir le lieu de leurs investissements. Là où les réglementations environnementales sont strictes, elles se plaignent d'être accablées par des charges supplémentaires qui diminuent leur compétitivité sur le marché mondial. Les pays qui tentent d'adopter des mesures efficaces pour protéger l'environnement ne sont donc plus jugés propices aux investissements.

Dans de telles conditions, les États rivalisent pour abaisser ou geler les normes écologiques afin d'attirer les investisseurs étrangers et de retenir ceux déjà installés sur leur territoire. Dans une économie mondialisée, la menace de délocalisation suffit à plonger les gouvernants dans une frénésie de déréglementation ou dans l'immobilisme politique, et il devient pres-

que impossible de relever les taxes ou les normes environnementales. En 1992, la tentative avortée de l'Union européenne d'adopter une taxe visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone en fournit un bon exemple. Cette taxe, arguaient ses adversaires, nuirait à la compétitivité des entreprises européennes à l'étranger, puisque leurs concurrentes n'y seraient pas soumises⁴⁴.

En refusant de ratifier le protocole de Kyoto, le Sénat américain a invoqué des raisons semblables. Les coauteurs de la résolution sénatoriale qui a empêché la ratification du traité, les sénateurs Byrd et Hagel, ont fait valoir que l'adoption de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre porterait préjudice à l'économie des États-Unis et provoquerait un exode des usines vers les pays en voie de développement, non tenus à la même obligation par le protocole de Kyoto⁴⁵. Les adversaires du protocole ont cependant omis de mentionner que cette délocalisation ne serait pas possible sans la mobilité accrue des entreprises permise par les accords ratifiés par eux, qui éliminent ou réduisent les obstacles au commerce et à l'investissement.

Eu égard aux menaces écologiques qui pèsent sur nous, geler, réduire ou éliminer les protections de l'environnement n'est pas le remède adéquat à toute baisse de compétitivité. Si le système mondial actuel de libre-échange et de libre investissement empêche les gouvernements d'adopter et d'appliquer des mesures de protection des milieux naturels, c'est le système économique lui-même qui est défectueux et qui doit être réformé.

44. Tim Lang et Colin Hines, *The New Protectionism*, op. cit.

45. Simon Retallack, « How US Politics is Letting the World Down », *The Ecologist*, vol. 29, n° 2, mars/avril 1999.

LES RÈGLES DU COMMERCE MONDIAL, UNE MENACE POUR LA PLANÈTE

Les règles du commerce mondial, dont l'OMC veille scrupuleusement à l'application, font planer une grave menace sur les efforts nationaux et internationaux entrepris pour enrayer le changement climatique. Elles permettent, par exemple, d'attaquer à divers titres le protocole de Kyoto.

Selon les termes du protocole, les parties sont encouragées à appliquer des politiques et des mesures visant à « améliorer le rendement énergétique dans des secteurs appropriés de l'économie », l'un des objectifs essentiels de la lutte contre le changement climatique. Un moyen important d'y parvenir consiste à imposer des normes de rendement aux véhicules à moteur. Cependant, lorsque l'Union européenne, le Japon et les États-Unis ont tenté d'en adopter, les règles du commerce mondial ont été mises à contribution pour contester leurs initiatives, et de graves différends s'en sont suivis.

En janvier 1999, afin de respecter son engagement pris à Kyoto de réduire de 6 % par rapport à 1990 ses émissions de gaz à effet de serre, le Japon a annoncé son intention d'imposer des normes légalement contraignantes de rendement énergétique pour neuf catégories d'automobiles définies en fonction de leur poids. Ces normes sont établies en prenant pour base le véhicule actuellement sur le marché ayant le meilleur rendement dans chaque catégorie, en l'occurrence une voiture japonaise dans tous les cas. Pour tenir son engagement de réduire ses émissions de 8 % par rapport à 1990, l'Union européenne a, quant à elle, conclu avec l'Association des constructeurs automobiles européens un accord visant à augmenter le rendement énergétique. Ceux-ci sont convenus de réduire les émissions d'oxyde de carbone des nouveaux véhicules de 25 % d'ici à 2008 sur la base d'une moyenne pour

l'ensemble du parc, et non de normes spécifiques à chaque catégorie de véhicules.

L'Union européenne et le Japon se sont renvoyé la balle en arguant qu'il y avait discrimination contre les véhicules importés, en infraction avec les nouvelles règles du commerce mondial. Les automobiles de luxe et de gamme moyenne exportées au Japon par l'Europe entrent dans les catégories de poids supérieures et intermédiaires, tenues de respecter les pourcentages d'amélioration du rendement les plus importants. Selon l'Union européenne, ces véhicules feraient ainsi l'objet d'une discrimination (argument repris par les États-Unis pour le compte de ses constructeurs automobiles), en violation de l'accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce, qui prohibe l'adoption de normes discriminatoires limitant le commerce plus qu'il n'est nécessaire⁴⁶. De son côté, le Japon déclare que les normes de l'Union européenne fondées sur une moyenne générale défavorisent ses véhicules, surtout des voitures haut de gamme dont le rendement énergétique exigerait des améliorations substantielles pour répondre à ces normes.

Reste à savoir si l'Union européenne, les États-Unis et le Japon déposeront des plaintes en bonne et due forme à l'OMC. Mais, dans l'affirmative, leurs normes respectives de rendement énergétique risquent fort d'en faire les frais, comme en atteste le sort réservé par le GATT aux normes d'économies de carburant des États-Unis (CAFE). Destinées à améliorer le rendement énergétique, elles ont été attaquées par l'Union européenne sous le prétexte qu'elles favorisaient *de fait* les constructeurs automobiles américains. L'Union a invoqué des arguments quasi identiques à ceux des adversaires actuels des Japonais et des Européens, alors que les normes américaines d'économies de carburant étaient les mêmes pour

46. Lori Wallach et Michelle Sforza, *Whose Trade Organization : Corporate Globalization and the Erosion of Democracy*, Public Citizen, Washington DC, 1999.

les véhicules fabriqués aux États-Unis et pour les véhicules importés. Un comité d'experts du GATT s'est cependant rangé à l'avis de l'Union européenne et a imposé leur suppression en 1994⁴⁷.

L'imposition de taxes sur les émissions de gaz carbonique, autre élément important de toute stratégie visant à respecter les engagements pris à Kyoto, pourrait aussi être contraire aux règles de l'OMC. En internalisant les coûts climatiques générés par l'utilisation des combustibles fossiles, les taxes sur les émissions de gaz carbonique incitent à en réduire la consommation et à mettre au point des méthodes de production plus économes en énergie. La taxation des produits à l'échelon national en fonction de leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre risque de désavantager les industries nationales sur le marché mondial puisque les taxes ne s'appliquent pas aux concurrents étrangers. On pourrait tourner la difficulté en taxant les marchandises importées en fonction de l'énergie consommée pour les produire. Mais, en vertu des règles du GATT et de l'OMC relatives aux « produits similaires », ce serait illégal. Ces règles interdisent de prélever sur les produits importés des taxes intérieures « excédant celles [...] appliquées aux produits nationaux » (article III du GATT)⁴⁸. Toute discrimination commerciale fondée sur le mode de production – sur lequel la taxation des émissions de gaz carbonique vise précisément à exercer une influence – est donc prohibée.

Il y a là un conflit fondamental entre l'OMC et le protocole de Kyoto. Selon les règles de l'OMC, aucune distinction ne peut être établie entre des « produits similaires » en fonction

47. Lori Wallach et Michelle Sforza, *Whose Trade Organization...*, *op. cit.*, p. 32-33.

48. W. B. Chambers *et al.*, *Global Climate Governance: Scenario and Options on the Inter-Linkages between the Kyoto Protocol and other Multilateral Regimes*, université des Nations unies, Institut d'études supérieures, Centre d'information sur l'environnement mondial, 1999.

LES EFFETS DE LA MONDIALISATION

de leur mode de production ou de leur origine. Au contraire, le protocole de Kyoto et ses trois principaux mécanismes flexibles *rendent obligatoire* une discrimination entre des techniques et des procédés de production différents, entre les signataires et les non-signataires, et entre les pays développés et les pays en voie de développement, les premiers émettant plus de gaz à effet de serre que les seconds. Sans ces distinctions, il devient impossible de décourager les technologies à l'origine du changement climatique.

Dans le système économique mondialisé, les effets du transport à grande distance, de l'agriculture industrielle intensive, des technologies émettrices de carbone et de vastes infrastructures énergétiques se conjuguent donc pour élever encore plus vite les concentrations de gaz à effet de serre. En outre, en éliminant les obstacles au commerce du bois et de ses produits et à l'abattage des arbres partout dans le monde, la mondialisation favorise la destruction des forêts, qui jouent un rôle primordial dans l'absorption de ces gaz. Pour couronner le tout, les États-nations et les communautés locales, sous le joug des transnationales et soumis aux violentes pressions concurrentielles et aux règles du commerce mondial qui sabotent le processus démocratique, sont de moins en moins capables d'agir.

Compte tenu de ces constatations et de la menace monumentale que fait planer le changement climatique, il est vital de subordonner de nouveau les règles du commerce mondial aux impératifs écologiques. Entre autres choses, cela implique une relocalisation du commerce, absolument essentielle pour réduire la demande globale en énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Le modèle à forte densité d'énergie de la mondialisation économique doit être abandonné si nous voulons conserver une chance d'empêcher un désastre.

TROISIÈME PARTIE

La voie vers la relocalisation

Changer de direction De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale

Helena Norberg-Hodge

Les arguments en faveur d'un changement d'orientation – renoncer à l'économie mondiale en gestation pour vivifier des économies localisées, très diversifiées, fondées sur la communauté – ont beau être convaincants, un tel changement n'est manifestement pas dans l'intérêt des firmes transnationales et des gouvernements qu'elles contrôlent. De nouveaux alignements politiques se révéleront peut-être fructueux par la suite, mais, en attendant, les citoyens peuvent déjà se lancer dans une multitude d'activités locales qui contribuent à la création d'économies nouvelles à base communautaire. Certaines sont déjà en cours. Helena Norberg-Hodge en énumère et décrit certaines.

Dans le monde entier, du Nord au Sud, à gauche comme à droite, la prise de conscience des effets destructeurs de la mondialisation se généralise. La relocalisation de l'activité économique paraît cependant bien moins évidente pour beaucoup. Les temps ont changé, dit-on. Nous sommes à l'ère de la mondialisation, et une économie d'envergure plus modeste serait difficilement envisageable.

Comment, après tout, espérer venir à bout de la crise éco-

nomique et sociale mondiale si ce n'est au niveau planétaire ? Mais les choses ne sont pas si simples. Une distinction doit être faite entre les tentatives pour s'opposer à la mondialisation et celles qui peuvent apporter de véritables solutions. Le meilleur moyen de porter un coup d'arrêt à ce processus de mondialisation anarchique consiste sans doute à signer des traités multilatéraux permettant aux États de protéger les populations et l'environnement des excès du libre-échange. Toutefois, ces actions internationales ne ranimeront pas les économies et les communautés. Les solutions à long terme exigent de modestes initiatives locales, aussi multiples et diverses que les cultures et les milieux naturels dans lesquels elles sont prises. Quand ils vont de pair avec les changements d'orientation politique au rebours de la mondialisation, ces efforts locaux prennent une autre signification. Mieux encore, il faut envisager des institutions qui favoriseront les actions *à petite échelle sur une grande échelle*.

LES OBSTACLES CONCEPTUELS À LA LOCALISATION

Le retour au local peut sembler irréalisable ou utopique. Croire que la primauté donnée à l'économie locale implique une indépendance totale au niveau du village, l'absence de tout commerce avec l'extérieur, l'explique en partie. L'important n'est pas de se demander si l'on mangera des oranges dans les pays froids, mais s'il est utile que nos aliments de base parcourent des milliers de kilomètres avant d'arriver sur notre table quand ils peuvent être produits à proximité. En Mongolie, c'est du beurre allemand que l'on trouve dans les magasins, alors que ce pays s'est nourri des produits laitiers locaux pendant des millénaires et possède aujourd'hui un cheptel de 25 millions d'animaux producteurs de lait. Au Kenya, le beurre de Hollande coûte deux fois moins que le beurre local ; en Angleterre, le beurre de Nouvelle-Zélande est bien moins

cher que celui de provenance locale ; et en Espagne, la plupart des produits laitiers viennent du Danemark. Le consommateur dépend ainsi de produits provenant de milliers de kilomètres, sans nécessité. La relocalisation ne supprime pas tous les échanges commerciaux mais réduit le transport inutile tout en encourageant des changements de nature à renforcer et diversifier les économies locales et nationales. Le degré de diversification, les biens produits et l'importance du commerce varieraient naturellement d'une région à l'autre.

Une indépendance accrue du Nord saperait-elle, comme on le prétend, les économies du Tiers Monde, le Sud étant censé avoir besoin des marchés septentrionaux pour sortir de la pauvreté ? Le passage à une production plus localisée, d'échelle plus modeste, profitera en réalité au Sud comme au Nord, tout en revalorisant le travail et réduisant le chômage. Une forte proportion des ressources naturelles du Sud est acheminée au Nord sous forme de matières premières selon des termes d'échange de plus en plus défavorables ; les meilleures terres agricoles du Sud sont réservées à la production de denrées, de fibres et de fleurs destinées au Nord ; et une main-d'œuvre importante du Sud fabrique des marchandises vendues dans les pays riches. Au lieu d'appauvrir encore plus le Tiers Monde, en produisant davantage nous-mêmes nous lui permettrions de conserver une plus grande partie de ses ressources et de sa main-d'œuvre.

Il importe de bien comprendre les différences entre les économies du Nord et celles du Sud. Rien ne garantit qu'un projet mené à bien au Nord soit bénéfique à des économies moins industrialisées. Ainsi, l'introduction de microcrédits aux petites entreprises risque de contribuer à la ruine d'économies locales non monétisées et de les rendre dépendantes d'une économie mondiale extrêmement versatile et inéquitable, où des facteurs tels qu'une dévaluation peuvent se révéler désastreux. De même, attirer en ville un millier de ruraux, et les priver ainsi de leurs moyens de subsistance, n'est nullement

un gain sur le plan de l'emploi : 900 personnes se retrouvent en concurrence pour une centaine de postes nouveaux, et finalement au chômage.

On pense aussi que les grandes villes sont le lieu de la « vraie » culture et de la diversité, les villages étant des trous perdus où l'étroitesse d'esprit et les préjugés sont la règle. L'industrialisation a en effet systématiquement retiré tout pouvoir politique et économique aux régions rurales et suscité une perte concomitante de fierté au sein de leurs populations. Aujourd'hui, dans les petites communautés, les gens vivent souvent en marge ; le pouvoir et la « culture » sont ailleurs.

Pour cette raison, on se fait souvent une idée fausse de la vie rurale en Occident. Une grande partie du Tiers Monde se compose encore de villages, mais la colonisation et le développement y ont laissé une marque indélébile. Pour comprendre à quoi ressemblent les communautés rurales lorsqu'elles conservent un réel pouvoir économique à l'échelon local, nous devons nous tourner vers le passé – parfois plusieurs siècles en arrière. J'ai vu la modernisation bouleverser la culture communautaire traditionnelle du Ladakh. Il y a dix ans seulement, cette culture était empreinte d'une vivacité, d'une joie de vivre et d'un esprit de tolérance de toute évidence liés au sentiment de maîtriser sa destinée. Le développement a démantelé l'économie locale ; le pouvoir de décision est passé du jour au lendemain du foyer et du village à de lointaines bureaucraties ; les jeunes, conditionnés par les médias, aspirent à un mode de vie citadin. Si les grandes tendances économiques actuelles continuent de miner la culture locale et la dignité des habitants, la vie villageoise au Ladakh ne tardera pas à apparaître sous un jour aussi terne que celle, stéréotypée, des campagnes occidentales.

Un mythe tout aussi répandu fausse l'idée que nous nous faisons d'économies rurales d'échelle plus humaine, selon lequel « nous serions trop nombreux pour retourner à la terre ». Urbaniser la population mondiale, en revanche, semble aller

de soi. On oublie trop facilement que la majorité des habitants de la planète – surtout dans le Tiers Monde – vit déjà à la campagne. L'ignorer et considérer que le fait de vivre à la ville est le propre de l'homme se révèle fallacieux, voire dangereux, et contribue à alimenter le processus d'urbanisation. On juge utopique de proposer une « ruralisation » des populations d'Europe et d'Amérique alors que le projet chinois de déplacer 440 millions de personnes dans les villes provoque à peine un haussement de sourcils. Cette « modernisation » de l'économie chinoise participe du même processus qui a conduit à une explosion urbaine ingérable dans tout le Sud – de Bangkok et Mexico à Bombay, Djakarta et Lagos. Dans ces villes, le chômage sévit, des millions de personnes sont sans logis ou vivent dans des bidonvilles et le tissu social s'effiloche.

L'urbanisation se poursuit même dans le Nord. Les communautés rurales ont été progressivement démantelées, leurs populations, poussées dans des mégaloïles tentaculaires. Aux États-Unis, où 2 % seulement de la population vivent de la terre, les exploitations agricoles continuent de disparaître à la cadence de 35 000 par an. Il est inconcevable que le reste du monde suive cet exemple, car la majorité de la population gagne sa vie en cultivant la terre. Mais où entend-on dire que nous sommes trop nombreux pour habiter dans les villes ?

On répète au contraire que la surpopulation rend nécessaire l'urbanisation. Hypothèse implicite : la centralisation est synonyme d'efficacité, et les populations urbaines utilisent moins de ressources. C'est faux. Les centres urbains du monde entier drainent d'énormes quantités de richesses. Les systèmes centralisés exercent presque sans exception sur les milieux naturels une contrainte plus forte qu'une production à petite échelle diversifiée et adaptée localement. La nourriture et l'eau, les matériaux de construction et l'énergie doivent être transportés au moyen d'infrastructures consommatrices d'énergie, leurs déchets sont évacués ou incinérés à un coût élevé pour l'environnement. Dans leurs tours d'acier et de

verre, on respire de l'air conditionné. Des quartiers les plus huppés de Paris aux bidonvilles de Calcutta, l'alimentation des populations urbaines dépend des transports : la consommation de chaque kilo de nourriture entraîne celle de plusieurs litres de pétrole ainsi qu'une pollution et un gaspillage importants.

Les centres urbains occidentalisés, que ce soit au Brésil, en Égypte ou en Scandinavie, recourent tous à la même gamme réduite de ressources et éliminent ainsi des méthodes mieux adaptées localement, faisant appel aux richesses, aux savoirs et à la diversité biologique du lieu. Les Norvégiens aiment la morue alors que les Tibétains préfèrent l'orge, leur aliment de base. On les incite pourtant à consommer la même nourriture industrialisée. Une monoculture envahit le monde entier et nivelle la diversité culturelle et biologique. L'économie mondiale crée donc une rareté artificielle en ignorant les savoirs locaux et en conditionnant les jeunes à dépendre d'une économie centralisée. Il en résulte un chômage désastreux, une compétition de plus en plus féroce et une exacerbation des conflits ethniques.

C'est précisément parce que nous sommes si nombreux que nous devons renoncer à ce modèle économique, qui ne peut nourrir, loger et vêtir qu'une petite minorité. Il devient vital de soutenir les systèmes de savoir et les modèles économiques fondés sur une connaissance intime des diverses régions, de leur climat, de leur sol et de leurs ressources spécifiques.

Dans le Nord, où nous sommes coupés de la terre et où les liens interpersonnels se sont distendus depuis longtemps, nous avons un long chemin à parcourir. En recréant le tissu de petites communautés à l'intérieur des grandes villes et en réorientant l'activité économique de façon à tirer parti des ressources naturelles voisines, les cités peuvent retrouver leur caractère régional, devenir plus vivables et alléger le fardeau qu'elles imposent à l'environnement. Notre tâche sera facilitée si nous soutenons nos communautés rurales et les petits agriculteurs rescapés : c'est d'eux que dépend la reconstruc-

tion de la base agricole solide d'économies plus fortes et plus diversifiées.

CHANGEMENT DE CAP

Beaucoup œuvrent déjà à renforcer leurs communautés et les économies locales. Pour que leurs efforts soient couronnés de succès, ils doivent s'accompagner de changements politiques à l'échelon national et international. Comment, par exemple, renforcer une démocratie réellement participative si des limites ne sont pas imposées au pouvoir politique des firmes géantes ? Comment le seul soutien local peut-il permettre aux petits producteurs et au commerce de détail de prospérer si les subventions aux entreprises et les politiques de libre-échange favorisent massivement les intérêts des gros producteurs et commerçants ? Comment retrouver des références locales en matière d'éducation si les enfants continuent d'être bombardés par les mêmes images diffusées aux quatre coins de la planète par les médias ? Comment promouvoir les sources d'énergie disponibles sur place quand les grands barrages et les centrales nucléaires sont généreusement subventionnés ?

Les changements politiques qui permettraient à des économies plus communautaires de prospérer susciteront certainement des objections. D'aucuns soutiendront que promouvoir la décentralisation, c'est faire de l'« ingénierie sociale » et risquer de briser la vie de beaucoup de gens. S'il est vrai qu'un retour au local entraînera inévitablement des remaniements, ils seront bien *moindres* que les perturbations provoquées par la folle course à la mondialisation. C'est la « croissance sans emplois » qui exige une ingénierie sociale sans précédent : d'immenses régions de la planète et des sociétés entières sont remodelées pour répondre aux nécessités de l'économie mondiale en expansion, des sociétés que l'on persuade d'abandon-

ner leur langue, leur alimentation traditionnelle et leurs styles architecturaux pour entrer dans le moule.

D'autres considéreront comme des « subventions » les incitations financières à produire localement. On devrait pourtant y voir des contrepoids aux subventions actuelles en faveur de la mondialisation, c'est-à-dire aux transports, aux communications, aux infrastructures nécessaires à la production et à la distribution d'énergie, à l'éducation, à la recherche et au développement de technologies indispensables à une production centralisée.

Changer d'orientation nous oblige à examiner l'ensemble des dépenses publiques.

- Les sommes actuellement consacrées au seul transport routier à longue distance permettent de mesurer à quel point la mondialisation de l'économie est subventionnée. Aux États-Unis, en 1996, il y avait déjà 4 millions de kilomètres de routes goudronnées, 80 milliards de dollars étaient destinés à la construction de grands axes dans les quelques années suivantes, et l'aménagement d'une liaison routière entre l'Alaska et la Sibérie était en projet. De son côté, la Communauté européenne envisage de dépenser 120 milliards d'écus pour 12 000 kilomètres d'autoroutes supplémentaires en 2002 et pour le creusement d'un tunnel reliant l'Europe et l'Afrique. Dans tout le Sud, des ressources financières rares sont dilapidées de la même manière. En Nouvelle-Guinée, 48 millions de dollars ont servi à construire une route de 37 kilomètres pour permettre l'abattage et l'acheminement de bois destiné à l'exportation.

Il serait préférable d'attribuer ces subventions à des modes de transport qui favorisent des entreprises plus petites, plus locales, tant pour la création d'emplois et la sauvegarde de l'environnement que pour une distribution plus équitable des ressources. Selon la situation locale, ces fonds pourraient servir à aménager des pistes cyclables ou cavalières, des voies pié-

tonnes, à favoriser le transport maritime, fluvial et ferroviaire. Un pas est possible dans cette direction, même dans les pays très industrialisés, où la centralisation des infrastructures est importante. À Amsterdam, par exemple, le centre-ville est piéton, les trottoirs sont plus larges, les pistes cyclables plus nombreuses.

- L'infrastructure aujourd'hui nécessaire à la production d'énergie est fortement subventionnée. Tout en permettant d'accorder un soutien financier réel à des sources d'énergie renouvelable disponible localement, la diminution progressive de ces énormes investissements aura pour effet de réduire la pollution, les contraintes pesant sur les zones sauvages et les océans, ainsi que la dépendance envers le nucléaire et les réserves pétrolières en baisse. Elle contribuera également à enrayer l'hémorragie financière qui saigne les économies locales.

- Les subventions agricoles favorisent pour l'instant les grosses exploitations industrielles. Ces subventions comprennent non seulement des versements directs aux agriculteurs mais aussi le financement de la recherche et de l'éducation en biotechnologie et en monoculture, grande consommatrice d'énergie et de produits chimiques. Réorienter ces dépenses afin de favoriser une agriculture diversifiée à plus modeste échelle aiderait les petites exploitations familiales et les économies rurales tout en contribuant à préserver la biodiversité, la santé des sols et la fraîcheur des aliments. Les consommateurs ne se rendent pas compte que la majeure partie des subventions agricoles bénéficie à des firmes géantes comme Cargill et autres intermédiaires, et non aux petits agriculteurs.

- Les dépenses étatiques pour la construction de routes nationales encouragent la multiplication des grandes surfaces et des centres commerciaux. En revanche, financer l'aménagement de marchés publics, comme il s'en tenait naguère dans

presque toutes les villes et tous les villages d'Europe, permettrait aux commerçants et artisans locaux disposant de capitaux limités de vendre leurs marchandises. Cela animerait les centres-villes et réduirait la consommation de carburants fossiles et la pollution. De même, le soutien des marchés d'agriculteurs redynamiserait les zones urbaines et l'économie agricole de la région environnante tout en diminuant les sommes consacrées au traitement, au conditionnement, au transport des aliments et à la publicité.

- La télévision et les autres systèmes de télécommunication de masse ont bénéficié d'énormes subventions en matière de recherche et développement, d'aménagement d'infrastructures, de formation pédagogique et de divers soutiens directs et indirects. Ils sont en train de gommer la diversité culturelle dans le monde entier. Financer au contraire des installations de loisirs locales – théâtres, salles des fêtes, etc. – serait une saine alternative.

- À l'heure actuelle, les investissements en matière de santé favorisent les grands centres hospitaliers au service des populations urbaines. Si les mêmes sommes étaient consacrées à des centres médico-sociaux plus nombreux, moins dépendants d'une haute technologie, où les professionnels de la santé joueraient un rôle plus important, les soins bénéficieraient à davantage de gens et les économies locales en seraient dynamisées.

- Créer et améliorer les lieux de réunion publique, qu'il s'agisse des mairies ou des places de village, favoriserait les échanges directs entre les édiles locaux et le public, et renforcerait la démocratie participative. Dans le Vermont, par exemple, où cette forme de démocratie est encore bien vivante, les citoyens prennent part à des débats et votent sur des questions d'intérêt local.

Outre les subventions directes et indirectes qui leur sont accordées, les grosses firmes bénéficient également de tout un éventail de réglementations étatiques – et dans certains cas, d'une absence de réglementation – aux dépens des entreprises plus petites et locales. Les grands groupes se plaignent pourtant d'une paperasserie tatillonne et des bureaucraties inefficaces. On pourrait certes se passer largement d'elles en produisant à plus petite échelle. Dans le climat actuel de « libre »-échange sans entrave une dose de réglementation étatique se révèle manifestement nécessaire, et les citoyens doivent insister pour que leur gouvernement conserve la faculté de protéger leurs intérêts. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à conclure des traités internationaux dans lesquels les États conviennent de changer les « règles du jeu » afin d'encourager une diversification et une décentralisation réelles de l'activité économique. Bien des domaines doivent être considérés à cet égard :

- La *libre circulation des capitaux* a été un facteur essentiel de la montée en puissance des firmes transnationales. La possibilité de transférer profits, coûts d'exploitation et capitaux d'investissement entre leurs filiales leur permet d'opérer aux quatre coins de la planète et de tenir les États souverains en otage en les menaçant de plier bagage. Les gouvernements sont donc contraints d'entrer en concurrence pour obtenir les faveurs de ces firmes vagabondes et d'essayer de les attirer par une main-d'œuvre à bas prix, des législations environnementales laxistes et des subventions importantes. Les petites entreprises locales n'ont aucune chance de survivre à cette concurrence déloyale.

- Les gouvernements de toutes tendances adoptent maintenant des *politiques de libre-échange*, persuadés qu'en ouvrant le pays à la mondialisation ils porteront remède aux maux qui frappent leur économie. Jouer avec prudence des tarifs doua-

niers pour réglementer les importations de biens pouvant être produits localement servirait mieux les intérêts de la majorité. Un tel « protectionnisme » ne vise pas les citoyens des autres pays mais plutôt à protéger les cultures, les ressources et les emplois locaux du pouvoir excessif des transnationales.

- Dans presque tous les pays, les *législations fiscales* défavorisent les petites entreprises. La production à petite échelle exige d'ordinaire davantage de bras, et le travail est lourdement imposé : prélèvements sociaux, impôts sur le revenu, TVA, etc. En revanche, des avantages fiscaux (tels qu'amortissement accéléré et crédits d'impôt sur les investissements) sont accordés aux technologies à forte densité en capital et énergie utilisées par les grosses entreprises. Corriger cette distorsion des systèmes fiscaux non seulement aiderait les économies locales mais créerait plus d'emplois en donnant la préférence à l'homme sur la machine. De même, la taxation de l'énergie utilisée dans la production favoriserait les entreprises moins dépendantes de facteurs technologiques, autrement dit, plus petites et à plus forte densité en main-d'œuvre. Et si l'on taxait l'essence et le gazole de manière que les prix reflètent les coûts réels – notamment les dommages à l'environnement provoqués par leur combustion –, on assisterait à une réduction des transports, à une augmentation de la production régionale pour une consommation locale et à une saine diversification de l'économie.

- Les petites entreprises sont aussi défavorisées par les *politiques de prêt des banques*, qui leur appliquent des taux d'intérêt substantiellement plus élevés qu'aux grandes firmes. En outre, elles exigent souvent une caution personnelle de leurs propriétaires, garantie qui n'est pas demandée aux dirigeants des grands groupes.

- Les petites entreprises sont soumises à des *réglementations visant à remédier aux problèmes causés par la production à grande*

échelle. Les élevages de poulets en batterie, par exemple, doivent de toute évidence faire l'objet d'une réglementation sanitaire et environnementale. Leurs millions de volailles à touche-touche dans des espaces confinés sont très vulnérables à la maladie, il faut se débarrasser de leurs tonnes d'effluents concentrés, et leur transport comporte un risque de détérioration. Pourtant, les petits producteurs, ceux qui élèvent quelques centaines de poulets en liberté, sont, pour l'essentiel, soumis aux mêmes règlements, ce qui augmente leurs coûts de manière rédhibitoire. Les gros producteurs peuvent étaler le coût de mise en conformité sur un volume plus important, donnant ainsi l'impression de bénéficier d'économies d'échelle par rapport aux petits producteurs. Les réglementations discriminatoires de ce genre sont monnaie courante. Un petit entrepreneur désireux de fabriquer des biscuits chez lui pour les vendre sur le marché local devra dans la plupart des cas installer une cuisine industrielle pour se plier aux règlements sanitaires.

- Il serait souhaitable d'amender les *réglementations foncières* locales et régionales afin de protéger les zones sauvages, les espaces libres et les terres agricoles, et d'accorder un soutien politique et financier aux associations foncières conçues dans ce but. Aux États-Unis, plus de 900 associations de ce genre protègent près de 7 millions d'hectares. Dans certains cas, les gouvernements locaux ont recouru aux fonds publics pour acheter le droit d'aménagement de terres agricoles, les préservant ainsi de l'urbanisation tout en réduisant la pression financière exercée sur les agriculteurs. Les terrains viabilisés coûtent aux gouvernements locaux beaucoup plus en services que les revenus fiscaux supplémentaires qu'ils dégagent. Les contribuables perdent non seulement la jouissance des espaces libres mais aussi de l'argent.

- Dans les zones urbaines, les *plans d'occupation des sols* établissent généralement une distinction entre les zones résiden-

tielles, industrielles et de bureaux, distinction rendue indispensable par les nécessités et les risques de la production et de la commercialisation de masse. Ils pourraient être modifiés de façon à permettre l'intégration des logements, des petits commerces, des lieux de production artisanale ou industrielle à petite échelle, comme naguère dans les grandes villes du monde entier. Les zonages et autres réglementations visant à limiter les aménagements à forte densité aboutissent souvent à interdire des systèmes écologiquement sains comme la vie en communauté et les écovillages.

La majorité des habitants du Tiers Monde vivent encore dans des petites villes et des communautés rurales dépendant de l'économie locale. Arrêter le raz de marée de l'urbanisation et de la mondialisation en renforçant ces économies locales, devient urgent. Un certain nombre de changements de politique y contribueraient :

- Les grands barrages, les centrales thermiques à combustibles fossiles et autres infrastructures productrices d'énergie et de transport à grande échelle sont destinés à répondre aux besoins des zones urbaines et d'une production à vocation exportatrice. Accorder un soutien financier plus important à une infrastructure décentralisée de production d'énergie renouvelable aiderait à endiguer la marée urbaine en dynamisant les petites villes et les villages. L'infrastructure productrice d'énergie n'étant pas encore très développée dans le Sud, cela pourrait être réalisé dans un avenir proche si l'on exerçait une pression suffisante sur les banques et les organismes de financement du Nord.

- À l'ère du colonialisme, du développement et maintenant du libre-échange et de la mondialisation, les meilleures terres du Sud ont été réservées à une production destinée aux marchés du Nord. Une production plus diversifiée pour une

consommation locale non seulement renforcerait l'économie des communautés rurales mais aussi réduirait l'écart entre riches et pauvres tout en éradiquant en grande partie la faim, actuellement endémique dans les régions de la planète dites en développement.

- Les pays du Sud sont également durement touchés par les accords de libre-échange tels que le GATT et l'ALENA. Leur situation s'améliorerait s'ils pouvaient protéger et garder leurs ressources naturelles, soutenir leurs entreprises nationales et locales, limiter l'impact de la publicité et des médias étrangers sur leur culture. Le libre-échange a pour effet de priver les populations d'une économie locale relativement sûre et de les placer sur le barreau le plus bas de l'échelle économique mondiale. Même un « commerce équitable » risque de ne pas être dans l'intérêt à long terme de la majorité des habitants du Sud.

- Cesser de promouvoir l'éducation monoculturelle à l'occidentale. On devrait s'efforcer de donner la prééminence aux valeurs et aux langues vernaculaires tout en favorisant un savoir plus spécifiquement local adapté à la biorégion et à la culture du lieu.

- Les économies et les communautés du Sud profiteraient aussi d'un transfert du soutien financier actuellement accordé à un système de soins centralisé, à forte densité de capital et d'énergie, fondé sur le modèle occidental, à des systèmes de rechange indigènes plus localisés.

- Il importe de donner davantage de prestige aux producteurs du secteur primaire (en particulier aux agriculteurs) et à la vie rurale en général. Les médias, la publicité et le tourisme font apparaître la vie à la campagne comme un stade évolutif inférieur. Une pression psychologique s'exerce, qui pousse l'individu à devenir un consommateur citadin moderne. Il est

possible de s'opposer à ce processus d'endoctrinement en recourant à des bandes dessinées, des pièces de théâtre et des films, et à des programmes d'échange permettant d'exposer aux habitants du Sud les réalités de la vie dans le Nord. Toutes ces tentatives pour contrer les forces qui promeuvent une société de consommation extrêmement polluante et non viable participent de ce qu'on peut appeler un *contre-développement*.

La majorité des habitants du Sud tire encore leur force spirituelle, culturelle et économique de leurs liens avec le lieu où ils vivent. Nous ne devons pas perdre de vue combien nos présupposés sur la nature humaine et sur l'« efficacité » et la « supériorité » de la culture industrielle occidentale contribuent à détruire le tissu existant des économies et des cultures locales. Avant l'ingérence de l'Occident, les gens aimaient chanter leur répertoire, parler leur langue, consommer la nourriture de leur région. Même aujourd'hui, la plupart des adultes préféreraient conserver leur identité culturelle et ne pas quitter leurs villages, rester ce qu'ils sont, où ils sont.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

La localisation économique nécessite une adaptation à la diversité culturelle et biologique ; aucun plan d'action ne peut donc être appliqué systématiquement partout. Les possibilités d'action sont aussi diverses que les lieux où elle s'exerce. L'énumération suivante n'est nullement exhaustive, mais elle montre quel genre de démarches sont entreprises aujourd'hui.

- Des banques communautaires et des organismes de prêt coopératifs ont déjà été créés pour accroître la masse des capitaux à la disposition des entreprises locales et des résidents, et pour permettre aux particuliers d'investir dans leur quartier et leur communauté plutôt que dans des firmes lointaines.

- Des campagnes incitant à acheter les produits locaux aident les petites entreprises à survivre malgré la concurrence de grosses firmes grassement subventionnées. Non seulement ces campagnes contribuent à empêcher la fuite des capitaux, mais elles ont un effet éducatif en mettant en évidence les coûts cachés qu'entraîne, pour l'environnement et la communauté, l'achat de biens à meilleur marché mais produits au loin. Aux États-Unis, au Canada et en Europe, des associations se sont multipliées en réaction à l'intrusion d'énormes chaînes de distribution dans les économies rurales et les petites villes. Ainsi, McDonald's, qui a ouvert 900 restaurants dans le monde entier en 1993 et projette d'en ouvrir un nouveau toutes les neuf heures dans les années à venir, s'est heurté à une résistance populaire dans une douzaine de pays au moins. Des militants polonais, par exemple, ont réussi à bloquer la construction d'un McDonald's dans un vieux quartier de Cracovie, tandis qu'en Inde leurs homologues s'emploient à empêcher la firme de pénétrer le marché national. Aux États-Unis et au Canada, l'expansion rapide de Wal-Mart, la première chaîne mondiale de commerce de détail, a suscité la formation de tout un réseau de militants qui travaillent à protéger les emplois et le tissu de leurs communautés contre l'envahissement de ses hypermarchés.

- La création de monnaies locales est un moyen efficace de garantir que l'argent ne sort pas de l'économie régionale. Des systèmes d'échange locaux (SEL) ont fait leur apparition au Royaume-Uni (où il en existe plus de 250) et en Irlande, au Canada, en France, en Argentine, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les bienfaits psychologiques de ces initiatives sont tout aussi importants que les avantages économiques : des chômeurs, considérés comme inutiles, sont maintenant appréciés pour leur savoir-faire et leurs connaissances.

- Autre initiative heureuse, les « bibliothèques de prêt d'outillage », où les outils sont partagés à l'échelon communautaire : matériel agricole, de sylviculture, de jardinage ou de bricolage. Ce système empêche l'argent de sortir de l'économie locale tout en stimulant le sens de la coopération entre voisins.

- Le mouvement pour une agriculture accompagnée par la communauté – qui repose sur les liens directs noués entre les consommateurs et un agriculteur – est une des initiatives populaires les plus exaltantes. Il est significatif de constater que dans un pays où les petits agriculteurs enchaînés au système industriel continuent de faire faillite à une cadence alarmante, aucun de ceux qui sont soutenus par la communauté n'a échoué pour des raisons économiques.

- En mettant en présence les agriculteurs et les consommateurs des villes, les marchés de vente directe bénéficient de même aux économies locales et à l'environnement. À New York, il y a maintenant plus de deux douzaines de marchés de ce genre, qui ajoutent chaque année plusieurs millions de dollars aux revenus des agriculteurs des comtés voisins. Le programme « Nouveaux marchés des nouveaux agriculteurs » de l'université de Cornell vise à en augmenter le nombre en recrutant et formant une nouvelle génération d'agriculteurs à la vente sur les marchés. Ses promoteurs cherchent en particulier à attirer les immigrants sans emploi possédant un important savoir-faire.

- La création d'écovillages est peut-être l'antidote le plus puissant à la mondialisation. Pour tenter d'échapper au gaspillage, à la pollution, à la compétition et à la violence, un véritable réseau de communautés de ce genre se crée un peu partout dans le monde. Elles recourent aux énergies renouve-

lables et s'efforcent de développer des économies locales fondées sur une plus grande coopération.

- La création d'économies locales oblige à *repenser l'éducation*, notamment à examiner le lien entre une spécialisation toujours plus grande et la dépendance croissante envers une arène économique de plus en plus vaste. L'éducation moderne forme les enfants du monde entier à participer à une économie mondiale centralisée. Pour l'essentiel, le même programme d'études est suivi partout, quelles que soient les traditions culturelles et les ressources locales. Favoriser une adaptation régionale est l'une des tâches primordiales de la revitalisation des économies locales. La formation à une agriculture, une architecture, une production artisanale (poterie, tissage, etc.) localement adaptées ainsi que des techniques appropriées aux particularités du climat et aux ressources du lieu favoriseraient la réelle décentralisation d'une production répondant aux besoins essentiels. Il ne s'agit plus d'intégrer les jeunes à une économie mue par l'esprit de compétition et à une « croissance sans emplois » en faisant d'eux des spécialistes. Ils auraient leur place dans des économies diversifiées dépendant avant tout des ressources locales, tout en restant en contact avec le reste du monde grâce à des programmes d'échange culturel, qui constitueraient une partie importante du processus éducatif.

RENOUER LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ ET LE LIEU

Les changements de cap que nous venons de décrire requièrent inévitablement des mutations sur le plan personnel. Elles consistent en partie à redécouvrir les profonds bienfaits psychologiques que procure l'intégration à une communauté et combien il est important de sentir que l'on peut compter sur autrui. Les valeurs qui caractérisent la société industrielle ato-

misée sont celles d'une « culture d'ados », une culture qui exige mobilité, flexibilité et indépendance. Elle suscite la peur de vieillir, d'être vulnérable et dépendant.

Il importe également de retrouver le sentiment d'un lien avec le lieu où l'on vit. La mondialisation de la culture et de l'information a créé un mode de vie dans lequel ce qui est proche est traité avec mépris. Nous recevons des nouvelles de Chine, mais ignorons tout de nos voisins ; la télé nous transporte dans la savane africaine, et, en comparaison, notre voisinage immédiat nous paraît terne et dépourvu d'intérêt. Cultiver un sentiment d'appartenance à notre lieu de vie, c'est s'efforcer de voir, et de montrer à nos enfants, *notre environnement vivant* : aller aux sources de notre alimentation (peut-être en faisant pousser nous-mêmes une partie de ce que nous mangeons), apprendre à suivre le cycle des saisons, à connaître les caractéristiques de la flore et de la faune.

Enfin, tisser des liens avec les autres et avec la nature produit un éveil spirituel. Il requiert que nous ayons une expérience plus consciente du grand écheveau interdépendant de la vie, dont nous sommes l'un des fils.

Sauver les communautés

Wendell Berry

Wendell Berry est à la fois poète, professeur à l'université du Kentucky, écologiste et penseur (très écouté), et le prophète par excellence de la société rurale traditionnelle.

Il est aussi un petit agriculteur de Port Royal, dans le Kentucky, où son père avait cultivé la terre avant lui. Ce chapitre est un plaidoyer passionné en faveur d'une régénérescence des communautés, dans lequel il montre qu'une nouvelle chance politique nous est maintenant offerte. Berry prévoit un réalignement politique qui représentera le « parti de la communauté » contre le « parti de la mondialisation ».

Il est l'auteur d'un grand nombre de recueils de poèmes et de romans ainsi que d'une dizaine d'essais, dont *The Unsettling of America*, célèbre ouvrage qui, selon le *Los Angeles Times*, « établit le lien entre la crise de l'esprit et celle de la culture mécanique de masse dans laquelle nous baignons ». Son dernier ouvrage est *Another Turn of Crank* (1995).

En octobre 1993, le *New York Times* a annoncé que le service du recensement des États-Unis « ne dénombrerait plus les Américains qui vivent du travail de la terre ». Pour expliquer

cette décision, le journal fournit quelques chiffres inquiétants mais attendus. Entre 1910 et 1920, il y avait 32 millions d'agriculteurs aux États-Unis, soit environ un tiers de la population. En 1950, leur nombre était passé à 23 millions. En 1991, il n'en restait plus que 4,6 millions, moins de 2 % de la population nationale. L'effectif des agriculteurs américains a donc décliné en moyenne de presque un demi-million de personnes annuellement pendant quarante et un ans. D'autre part, en 1991, 32 % des dirigeants d'exploitation agricole et 86 % des ouvriers agricoles ne vivaient pas sur la terre qu'ils travaillaient.

Ces chiffres permettent de prendre la mesure d'une catastrophe maintenant pratiquement complète. Il n'y a plus aux États-Unis une classe d'agriculteurs reconnue, ou qui peut exiger de l'être, il n'y a plus de « vote paysan ». Les agriculteurs américains, qui se sont demandé pendant des années s'ils avaient une place, sont désormais fixés : ils ne comptent pas. Ils sont devenus statistiquement insignifiants.

N'hésitons pas à dire que cette insignifiance statistique est l'aboutissement souhaité d'une intention et d'un programme nationaux. Elle est la conséquence voulue de principes appliqués avec vigueur, le résultat d'efforts importants. Il a été atteint grâce aux conseils chèrement payés d'experts universitaires et gouvernementaux, grâce à l'agitation et à l'influence constante exercée par les grands de l'agroalimentaire et grâce aux bienfaits bien connus de la concurrence entre les agriculteurs américains et ceux d'autres pays. En conséquence, des millions de ruraux n'ont plus à travailler aux champs, à être leur propre maître et à supporter les charges inhérentes à la propriété de la terre, et ont été libérés d'autres prétendus « anachronismes » de la vie à la campagne.

La désintégration de nos communautés agricoles n'a rien d'exceptionnel ni de fortuit. C'est ainsi que fonctionne un vaste secteur économique aux mains de propriétaires absenteïstes. Un reportage du *New York Times* sur les excès de l'exploitation du bois cite en exemple « la Champion Interna-

tional Corp. [qui], tout au long des années 80, s'est livrée à une véritable orgie d'abattage des arbres dans le Montana, rasant des forêts entières à une cadence jamais vue depuis les beaux jours de l'exploitation du bois à la Attila du siècle dernier. La voilà rassasiée. Après avoir liquidé la majeure partie du bois de valeur de la région, Champion quitte le Montana, laissant derrière elle des centaines d'ouvriers au chômage, des villes plongées dans le désespoir et plus de 2 500 kilomètres carrés de terres dénudées. »

L'article évoque ensuite la résurgence des « doléances séculaires à propos des grosses entreprises venues d'ailleurs qui exploitent jusqu'à épuisement les ressources naturelles du Montana puis s'en vont ». Il cite Tucker Hill, le porte-parole de Champion : « Nous sommes très compatissants envers ces gens et très tristes. Je ne crois pas pour autant qu'on puisse mettre une société au pilori pour tout ce qu'elle a fait depuis vingt ans. »

L'exemple des comtés des montagnes de l'est du Kentucky est parlant lui aussi. Depuis trois quarts de siècle, l'extraction d'immenses richesses par les compagnies houillères a laissé le pays dévasté et ses habitants appauvris.

La même chose se produit dans le secteur bancaire. Dans le comté voisin du mien, une banque locale indépendante a été récemment rachetée par une grande banque extérieure. Les agriculteurs et les petits entrepreneurs du coin, qui avaient emprunté de l'argent à cette banque pendant vingt ans en tenant leurs engagements, se sont soudain vu refuser des crédits parce qu'ils ne répondaient pas aux conditions imposées par un système informatique. Des clients de longue date s'aperçoivent maintenant qu'on ne les considère plus comme des individus mais comme faisant partie d'une catégorie. Consentir un prêt important ou de nombreux petits ? Soutenir une grosse entreprise ou plusieurs petites ? Dans la logique des directeurs de la banque, la réponse est claire.

Ce parti pris contre les petits fait grand tort aux affaires

familiales, aussi bien à la ville qu'à la campagne. Il se double souvent de celui des industriels contre la ruralité et la terre elle-même, parti pris à l'origine de dommages considérables et durables, voire permanents.

Comme nous le savons tous, nous avons à répondre de la façon dont nous avons exploité ce continent depuis le début, mais au cours du dernier demi-siècle nous avons ajouté à la désacralisation de la nature une destruction pratiquement délibérée de nos communautés rurales. Les statistiques citées au début en sont la preuve irréfutable, mais l'état dans lequel se trouvent nos fermes, nos forêts et nos villes rurales l'est tout autant. De toute évidence, au-delà d'un certain point, les machines ne peuvent remplacer les hommes, l'efficacité mécanique ou économique ne permet pas de se passer de soins attentifs.

Ce que j'ai décrit n'est ni exceptionnel ni anormal, je le répète. J'évoque le sort que connaissent depuis longtemps les communautés rurales des États-Unis, qui a été aussi et sera celui des campagnes d'autres pays. La réalité est simple : les grosses entreprises actuelles ne se rendent pas dans les régions rurales pour y améliorer la situation en « créant des emplois ». Elles y viennent pour en extraire autant de richesses qu'elles le peuvent, aussi vite et à aussi bon compte que possible. Il n'y a création d'emplois que dans la mesure où les hommes peuvent effectuer le travail à un coût inférieur à celui des machines. Peu leur importe la bonne santé – économique, écologique et humaine – d'une région. Si vous deviez vous charger d'interpeller ou de déposer des doléances au nom de votre communauté auprès d'une de ces grosses entreprises, vous découvririez quelque chose de tout à fait remarquable : elles sont expressément organisées pour se dérober à leurs responsabilités. Ce sont des structures dans lesquelles « la responsabilité ne commence nulle part ». Elle est renvoyée par étapes vers le haut de la hiérarchie jusqu'à être finalement rejetée sur « les actionnaires », trop dispersés, trop mal infor-

més et trop indifférents pour être tenus responsables de quoi que ce soit. L'idéal de l'entreprise moderne consiste à être à la fois partout (sous l'angle de son intérêt) et nulle part (sous l'angle de sa responsabilité locale).

Les institutions étatiques et éducatives, dont les ruraux devaient être en droit de recevoir l'aide, ne les ont pas aidés, mais ont au contraire favorisé, encouragé et justifié la destruction de tous les aspects de la vie rurale. Elles ont ardemment entretenu la superstition voulant que toute innovation technique soit souhaitable. Elles ont dit et répété que la faillite des familles, des entreprises et des communautés rurales est tout simplement la conséquence du progrès, et que l'amélioration de l'efficacité qui en résulte est bonne pour tout le monde.

Nous entrons manifestement dans un monde sur lequel les entreprises supranationales, ainsi que les gouvernements et les systèmes éducatifs qui sont à leur service, pourraient bien exercer un contrôle à leur convenance – et, inévitablement, à notre grand préjudice. Les cultures respectueuses de la nature et la vie rurale seront éliminées. Ce sera un monde postagricole et aussi, inévitablement, postdémocratique, postreligieux et post-naturel – autrement dit, contraire à tout ce que recouvre de mieux le mot « *humanité* ».

Pour les promoteurs de la prétendue économie mondiale, une ferme ou une forêt est – ou doit être – la même chose qu'une usine, l'utilisation de la terre exige peu de soins, une machine peut remplacer l'homme, les normes de production, d'efficacité et de rentabilité de l'industrie sont les seules nécessaires, la terre est inanimée et inerte, la chimie du sol peut sans dommage se substituer à la biologie du sol, l'écologie d'un lieu donné n'a rien à voir avec l'usage auquel on l'affecte, les communautés humaines sont dépourvues de valeur, et l'innovation technique ne peut avoir que des résultats salutaires.

Ces partisans de la mondialisation ne voient rien de paradoxal dans la notion d'une croissance économique sans fin ou d'une consommation illimitée dans un monde limité. Ils esti-

ment que le savoir est et doit être propriété et pouvoir, que l'éducation est synonyme de formation professionnelle. Pour eux, l'idéal est un poste grassement payé permettant de ne pas travailler. Ils déclarent publiquement qu'ils sont en train de créer une société dans laquelle tout le monde sera gagnant, mais leur objectif secret est de réduire radicalement le nombre de ceux que, à l'aune de nos idéaux séculaires, on peut estimer prospères : les gens qui sont à leur compte, les propriétaires de petites affaires ou de modestes terres exploitables et ceux qui travaillent chez eux.

L'argument utilisé pour décider les signataires des nouveaux accords commerciaux internationaux a été que nous entrons dans une économie mondiale. Faute d'y participer, on serait condamné à rester à la traîne, même si, de toute évidence, l'existence d'une économie mondialisée dépend du fait que le monde entier soit disposé à y participer. La théorie veut que dans un régime de prétendu libre-échange international les biens s'écoulent naturellement des régions où ils sont produits dans les meilleures conditions vers celles où on en a le plus besoin. Cette théorie postule qu'un transport international massif est viable et sûr à long terme, ce que rien ne garantit. De même que rien ne garantit que les biens seront produits dans les meilleures conditions ou à l'avantage des ouvriers qui les produisent, ou encore qu'ils parviendront à ceux qui en ont besoin et que ceux-ci auront les moyens de les acheter.

D'autres questions relatives à l'économie mondiale sont restées sans réponse, dont deux sont d'une importance suprême : Comment une nation ou une région peut-elle justifier le sacrifice d'une capacité productive locale sur l'autel du commerce extérieur ? Comment des gens qui ont fait la preuve de leur incapacité à diriger une économie nationale sans inflation ni taux d'intérêt usuraires, chômage et dévastation écologique, peuvent-ils maintenant prétendre faire mieux en dirigeant une économie mondiale ? La ruine de l'agriculture américaine a démontré que nous ne pouvons résoudre les problèmes écono-

miques simplement en augmentant l'échelle de production, et, plus encore, que cette augmentation d'échelle est presque certainement à l'origine d'autres problèmes – écologiques, sociaux et culturels.

Nous devons envisager la possibilité que les hommes ne sont pas assez intelligents pour œuvrer à l'échelle à laquelle leurs capacités techniques les incitent à le faire. Un aveu de ce genre est sans aucun doute implicite dans l'objection que les conservateurs américains soulèvent depuis longtemps à l'encontre d'un gouvernement central hypertrophié. Il est donc curieux que ces mêmes conservateurs aient poussé à la roue pour que soit instaurée une économie supranationale qui fonctionnera inévitablement à la manière d'un gouvernement bien plus centralisé et hypertrophié que tout ce qu'on a pu imaginer jusqu'à là. Une expérience de longue main a montré clairement, comme nous pourrions le dire aux libéraux, que, pour être libres, nous devons limiter l'importance de l'État et jouir d'une certaine autonomie. Mais il est tout aussi clair, ce que nous pourrions dire aux conservateurs, qu'il est stupide de se plaindre du gouvernement centralisé si nous ne faisons rien pour soutenir des communautés et des économies locales fortes.

Mais les vieilles formations politiques ont été pratiquement incapables de nous aider à comprendre et à contester les principes de l'économie mondiale. Les communistes et les capitalistes ont un mépris commun pour les gens de la campagne, la vie rurale et les villages. Ils ont exploité la campagne avec une rapacité et une indifférence égales. Ils arguent de la même manière que la préparation d'un « avenir meilleur » justifie de porter atteinte à l'environnement dans le présent.

Le dialogue entre gens de gauche et de droite ou entre libéraux et conservateurs ne nous apporte rien non plus. Aucun parti ne s'intéresse aux paysans ou à l'agriculture, aux soins apportés à la terre ou à la qualité de notre nourriture. Les leaders des deux partis sont tous à la botte des firmes supranatio-

nales. L'ALENA et les dernières révisions du GATT en sont la preuve.

En outre, le vieil antagonisme entre la campagne et la ville, qui a toujours été stérile, l'est maintenant plus que jamais. Il est préjudiciable à tous, comme l'est celui entre producteurs et consommateurs. Ce ne sont pas des différences mais des divisions, qui ne devraient pas exister parce qu'elles sont dans une large mesure artificielles. L'économie dite urbaine a été tout aussi implacable pour les communautés urbaines que pour les rurales.

Toutes ces affiliations politiques sont maintenant dénuées de sens et ne sont utiles qu'à ceux qui se trouvent dans une position leur permettant de profiter de la confusion qui règne dans le public. Une nouvelle configuration politique de partis opposés est cependant en train de se dessiner. C'est essentiellement un système bipartite, les deux partis étant divisés sur la question fondamentale de la communauté. L'un n'y attache aucune valeur, l'autre en fait grand cas. Le premier est le parti de la mondialisation ; j'appellerai le second tout simplement, le parti de la communauté locale. Le parti de la mondialisation est important, bien que nullement populaire, immensément puissant et riche, conscient de lui-même, déterminé et bien organisé. Le parti de la communauté commence seulement à prendre conscience de son existence ; il est extrêmement dispersé et diversifié, à effectifs réduits bien que potentiellement importants, faible quoique d'une puissance latente, pauvre mais en aucun cas dépourvu de moyens.

Nous connaissons assez bien la composition du parti de la mondialisation, mais qui sont les membres du parti de la communauté locale ? Ce sont des gens qui ont une conception généreuse et conviviale de l'instinct de conservation ; ils ne croient pas pouvoir survivre et prospérer dans une société où règne la loi de la jungle, réussir en vainquant, détruisant, vendant ou exploitant à fond tout hormis eux-mêmes. Ils veulent préserver les trésors de la nature et de la culture humaine, et les

transmettre à leurs enfants. Ils souhaitent que les champs et les forêts de la planète soient productifs, mais ne veulent pas qu'ils soient détruits pour satisfaire les impératifs de production. Ils savent que l'on ne peut pas être démocrate ou défenseur de l'environnement tout en étant partisan d'une économie supranationale dominée par les grosses entreprises. Ils savent par expérience que le quartier, la communauté locale, sont le lieu et le cadre de référence tout indiqués pour un travail responsable. Ils se rendent compte qu'aucune communauté d'intérêt ne peut être fondée sur la cupidité. Ils n'ignorent pas que toutes choses sont liées – l'agriculture, par exemple, l'est à la nature, l'alimentation à l'agriculture, et la santé à l'alimentation – et entendent préserver ces liens. Ils savent que le marché ou les autoroutes de l'information ne peuvent remplacer une communauté locale saine. Ils savent que, contrairement au discours politique sur la création d'emplois, discours qui relève de la langue de bois, le travail ne devrait pas être simplement un os jeté aux chômeurs. Ils savent que le travail doit être nécessaire, plaisant, satisfaisant, authentiquement utile, source de dignité pour ceux qui l'accomplissent et de satisfaction pour ceux à l'intention de qui il est accompli.

Le parti de la communauté locale est donc un véritable parti, avec un programme de travail réel et applicable. Il a, ajouterai-je, une histoire respectable, celle des innombrables efforts qui, au fil des décennies, ont été entrepris pour protéger localement la nature et la santé, ou pour vendre des produits locaux à des consommateurs locaux. Ces efforts semblent maintenant trouver leur justification, susciter un intérêt et attirer des énergies comme ils ne l'avaient encore jamais fait. Les liens entre la protection de l'environnement et l'économie apparaissent de plus en plus évidents. On comprend à l'heure actuelle que la santé d'une communauté est en grande partie déterminée par la façon dont elle subvient à ses besoins.

Le parti de la communauté se compose de petits agriculteurs, éleveurs ou maraîchers, de consommateurs soucieux de

la qualité de ce qu'ils achètent, de propriétaires et d'employés de petites entreprises, de personnes travaillant à leur compte, de croyants et de défenseurs de l'environnement. Ils poursuivent deux buts : la préservation de la diversité et de l'intégrité écologiques, et le renouveau, fondé sur des principes culturels et écologiques sains, des économies et des communautés locales.

Nous devons maintenant nous demander comment une communauté locale soudée, prospère et durable – et donc une économie locale viable – peut fonctionner. Voici un ensemble de règles qu'elle devrait, à mon sens, respecter :

- se demander quels effets les transformations ou innovations peuvent avoir sur notre communauté et sur notre santé ;
- considérer toujours que la nature – la terre, l'eau, l'air, la flore et la faune locales – fait partie de la communauté ;
- se demander systématiquement comment répondre localement aux besoins locaux, notamment grâce à l'entraide ;
- satisfaire d'abord les besoins locaux avant d'exporter, vers les villes proches, puis plus loin ;
- bien comprendre le caractère foncièrement spécieux de la notion d'« économies de main-d'œuvre » quand elles impliquent un travail dévalorisant, le chômage ou une forme quelconque de pollution ou de contamination ;
- développer, pour la production locale, des industries d'échelle convenable, sources de valeur ajoutée, afin de garantir que la communauté ne devienne pas une simple colonie de l'économie nationale ou mondiale ;
- développer des industries et des entreprises à petite échelle pour soutenir l'économie agricole et/ou forestière locale ;
- s'efforcer de produire la plus grande partie possible de l'énergie nécessaire à la communauté locale ;
- augmenter les revenus (sous n'importe quelle forme) au sein de la communauté aussi longtemps que possible avant qu'ils n'en sortent ;
- s'assurer que l'argent injecté dans l'économie locale cir-

SAUVER LES COMMUNAUTÉS

cule à l'intérieur de celle-ci et diminue ses dépenses extérieures ;

- que la communauté investisse sans provoquer de pollution, tout en préservant son patrimoine, en s'occupant de ses personnes âgées et en éduquant ses enfants ;

- veiller à ce que les vieux et les jeunes s'occupent mutuellement les uns des autres et que l'école ne soit pas l'unique d'apprentissage. Il ne doit y avoir ni garderies institutionnalisées ni maisons de retraite. La communauté se connaît et perpétue la mémoire d'elle-même grâce à cette symbiose entre jeunes et vieux ;

- tenir compte des coûts conventionnellement cachés ou externalisés de nos jours. Chaque fois que c'est possible, les défalquer du revenu monétaire ;

- envisager l'utilisation d'une monnaie locale, de programmes de prêts financés par la communauté, de systèmes de troc, etc. ;

- être toujours conscient de la valeur économique de l'entraide entre voisins. Aujourd'hui, la disparition des liens de bon voisinage, qui laisse les gens seuls face à leurs problèmes, a contribué à l'augmentation considérable du coût de la vie ;

- une communauté rurale devrait toujours connaître des habitants de villes proches animés d'un esprit communautaire, et être liée à eux ;

- une économie rurale durable dépend de la fidélité des consommateurs urbains aux produits locaux. Nous évoquons donc toujours une économie davantage fondée sur la coopération que sur la concurrence.

Ces règles de bon sens sont inspirées par des traditions politiques et religieuses occidentales, des suggestions d'écologistes et de certains agriculteurs. Si elles peuvent paraître radicales, c'est uniquement parce que les économies nationales et mondiale modernes ont été constituées dans un mépris pres-

que total de l'intérêt des communautés et de l'environnement. Une économie communautaire n'est pas une économie dans laquelle quelqu'un de bien placé peut réussir un « beau coup ». C'est une économie fondée sur la générosité, dont le but est une abondance garantie et équitablement répartie. S'il semble inhabituel de travailler dans une telle économie, nous devons nous rappeler que le fait de placer l'intérêt communautaire avant le profit est loin d'être sans précédent chez les entrepreneurs et les banquiers locaux.

Comment commencer à édifier un système décentralisé d'économies locales durables ? Progressivement, j'espère. Nous avons eu droit à assez de changements brusques imposés par des intérêts extérieurs prédateurs. En bien des endroits, la manière la plus évidente d'entreprendre le travail dont nous parlons consiste à développer une économie vivrière. Un tel début est séduisant car il ne doit pas être nécessairement de grande envergure, n'exige ni de gros moyens ni l'autorisation de qui que ce soit, et peut aboutir à la participation de tous. Il ne nous oblige ni à demander grâce à nos exploiters ni à rechercher un soutien que nous n'avons jamais réussi à obtenir. Par *économie vivrière*, j'entends tout simplement une économie dans laquelle les consommateurs locaux effectuent autant que possible leurs achats auprès de producteurs locaux et dans laquelle les producteurs alimentent le marché local autant que faire se peut.

La situation est maintenant favorable à plusieurs égards à la croissance de telles économies. D'une part, les coûts associés à notre système actuel de production alimentaire, extrêmement centralisé, vont augmenter. Les producteurs du centre de la Californie, par exemple, ne peuvent plus compter sur un approvisionnement illimité et bon marché en eau pour l'irrigation. Les coûts de transport sont immanquablement appelés à grimper. La biotechnologie, le brevetage de variétés culturelles et d'autres innovations de l'agroalimentaire, toutes destinées à élargir le contrôle exercé par les grandes firmes sur

la filière alimentaire, vont augmenter le coût des denrées, tant économiquement qu'écologiquement.

D'autre part, les consommateurs s'inquiètent de plus en plus de la qualité et de la pureté de leur nourriture, et ils aimeraient donc l'acheter à des producteurs responsables et proches de chez eux. Ils souhaiteraient savoir d'où viennent leurs aliments et comment ils sont produits. Ils se rendent compte que plus l'économie agroalimentaire grossit et se centralise, plus elle est vulnérable aux catastrophes naturelles ou économiques, aux perturbations politiques ou militaires, et plus elle est affectée par de mauvaises pratiques agricoles.

Pour toutes ces raisons – et d'autres –, nous devons développer des économies vivrières partout où cela est possible. La qualité de la nourriture s'en trouverait améliorée, l'influence du consommateur sur la production, renforcée, et le consommateur jouerait un rôle central en garantissant un approvisionnement sûr et durable. Grâce à l'abaissement des coûts associés à la longueur des chaînes de distribution et à la grande dimension des fournisseurs (conditionnement, transport, publicité, etc.), les économies vivrières réduiraient le prix de revient des denrées tout en augmentant le revenu des producteurs. Elles auraient également pour effet une amélioration des pratiques agricoles et un accroissement de l'emploi dans le secteur.

Il va de soi qu'aucune économie vivrière ne peut être ou ne doit être purement locale. Mais il est indispensable à la santé de la terre et des gens, ainsi probablement qu'à la sauvegarde des libertés démocratiques, que l'agriculture s'oriente vers la satisfaction des besoins locaux et tienne compte des possibilités et limites locales.

Pour de multiples raisons du même ordre, nous devons également développer des économies forestières locales, dont le but serait la survie et la bonne santé durable tant des forêts que des communautés locales indépendantes qui en vivent. Pour ajouter de la valeur aux produits des forêts locales, des industries complémentaires elles aussi locales (scieries, menui-

series, etc.), de dimension modeste et non polluantes, sont nécessaires.

De même qu'une agriculture durable devrait, très logiquement, être soutenue par les consommateurs qui souhaitent consciemment avoir toujours de quoi manger, une sylviculture durable devrait l'être par les bûcherons, les ouvriers des scieries et autres employés de l'économie forestière désireux de conserver leur travail. Mais le bon usage des forêts profite à beaucoup d'autres : agriculteurs et éleveurs propriétaires de parcelles boisées, tous ceux dont l'approvisionnement en eau pure dépend de la préservation des bassins hydrographiques boisés, les fabricants de produits en bois, les défenseurs de l'environnement, etc.

Si nous voulons que nos communautés survivent, il nous incombe de mettre sur pied une économie interne pour nous protéger de l'économie mondiale en gestation. Pour ce faire, il nous faut apprendre à inverser l'effet de siphon qui, depuis si longtemps, draine ressources, argent, talents et gens hors de la campagne, et qui, en retour, engendre pollution, appauvrissement et ruine. Nous devons imaginer de nouveaux modes de financement abordables pour développer des économies locales saines. Nous devons trouver des arguments économiques – car ce seront, en fin de compte, les seuls à porter – pour persuader les jeunes qu'on a besoin de leur travail et de leurs talents au terroir.

La société dans son ensemble a beaucoup à gagner du développement d'économies locales terriennes. Elles nous rapprocheraient de l'idéal écologique et culturel d'adaptation au milieu local et favoriseraient l'émergence de cultures locales adéquates, d'un multiculturalisme authentique. Elles instaureraient un contrôle de la qualité naturel et spontané en agriculture et sylviculture, car ni les consommateurs ni les travailleurs ne sont désireux de voir leur économie locale détruite par l'abus ou l'épuisement de ses ressources.

Des monnaies locales pour le bien commun L'esprit du SEL

Alain Bertrand

Dans les années 80 les initiateurs des premiers LET's (*Local Exchange Trading Systems*) ont cherché une alternative économique permettant de limiter les dégâts écologiques et sociaux engendrés par la globalisation économique et financière. L'Économie « marchant sur la tête », il s'agissait ni plus ni moins que « de la remettre à l'endroit » en utilisant des monnaies locales ou monnaies vertes. Énoncés en ces termes, les LET's rappellent les utopies qui ont pris naissance au XIX^e siècle avec les bons de travail – Fourier, Proudhon, Owen¹ –, et dans les années 30 avec la monnaie à intérêt négatif ou « monnaie franche » théorisée par Sylvio Gesell².

Quinze ans après l'apparition des premiers LET's canadiens, ces systèmes d'échange se sont multipliés par milliers, se diversifiant dans leur nom comme dans leur forme selon les continents et les pays. Où en sont aujourd'hui les SEL (système d'échange local) version hexagonale des LET's ?

1. Sylvio Gesell, *L'Ordre économique naturel*. Voir aussi SEL. *Pour changer échangeons*, Éditions Silence, Lyon.

2. Voir SEL. *Pour changer échangeons*, op. cit.

Chacun a besoin de la reconnaissance des autres : gratification à travers le regard amoureux, applaudissements du cercle de ses connaissances, affichage de son « mérite » par la médaille arborée à la boutonnière, hauteur de son compte en banque... Mais lorsque la « phynance », comme dit le Père Ubu, lamine toutes les valeurs qui permettent aux hommes de « faire société » – terminologie à la mode dans la sociologie contemporaine –, quelle place reste-t-il pour tous ceux qui, par choix ou par incapacité, choisissent de désertier la guerre économique ? La société de marché analysée par Karl Polanyi a détruit l'économie non monétaire qui, jusqu'à une époque récente, coexistait avec l'économie de redistribution étatique. La mercantilisation de toutes les activités humaines lamine la cohésion sociale, et donne à ceux qui ne peuvent participer à la compétition économique le sentiment d'être niés dans leur existence même. « Le choix qui consiste, au nom du fétichisme monétaire au motif qu'elles sont sans monnaie officielle, à interdire à des personnes de produire et d'échanger est à la fois inhumain et irresponsable », écrira Patrick Viveret³.

En raisonnant à partir de leurs propres besoins (et non plus de ceux qui sont matraqués par de gigantesques firmes qui, via un conditionnement publicitaire omniprésent, tentent de faire prendre leurs intérêts privés pour des besoins collectifs), un groupe d'écologistes ariégeois a relevé le défi. « De quel pouvoir disposons-nous ? » se demandaient les militants de l'Alliance paysans-écologistes-consommateurs d'Ariège qui luttait contre le GATT, contre l'introduction d'OGM dans l'alimentation, contre les coupes rases dans les exploitations forestières, et qui expérimentaient l'introduction de produits biologiques dans les cantines des écoles. « De quel pouvoir disposons-nous pour transformer un monde que nous subissons en une société que nous voulons ? » Puisque tout a déjà été dit, écrit, répété, sur les causes de la pauvreté dans le Tiers

3. *Transversales Science/Culture*, n° 48, éditorial.

Monde, l'érosion, la stérilisation et la salinisation des sols, les dangers du nucléaire, l'iniquité de la dette, l'économie spéculative qui enrichit les plus riches et paupérise les plus pauvres, c'est à notre niveau que nous devons agir, ici et maintenant. Un retour au local, fondé sur l'échange de travail, de biens, de savoirs et de services, avec l'utilisation d'une monnaie qui se crée au fur et à mesure des échanges comme le pratiquent les LET's, peut-il nous aider à trouver ou retrouver une reconnaissance de nos aptitudes et de nos aspirations ? À l'idéologie de la compétition, pouvons-nous concrètement opposer des pratiques de coopération et d'autres pratiques monétaires ?

Sur ce thème, une première réunion a lieu dans la mairie de Foix en septembre 1994. Trois mois plus tard, 300 personnes des alentours adoptent le « grain de Sel⁴ ». Changer d'étalon monétaire (le dollar repose sur des milliards de dettes, le grain de Sel sur la confiance, sur le crédit que s'accordent les participants entre eux) fait apparaître les immenses possibilités du système chaque jour plus probantes aux initiateurs des SEL. L'agriculteur de produits biologiques n'est plus obligé d'exporter la totalité de sa production vers la Suisse, il en commercialise une partie en « grains⁵ ». Et les « grains » circulent localement entre les membres. Un chômeur ou un RMiste se trouve riche de temps disponible, temps qu'il échange contre des grains qui se transformeront en produits alimentaires locaux. Des individus catalogués comme asociaux parce que incapables de se plier aux règles de subordination qu'implique un travail salarié se révèlent particulièrement inventifs pour payer ou se faire payer leurs services en grains, s'employant les uns les autres à se rendre utiles. N'oublions pas que le terme « payer » vient du latin *pacare*, c'est-à-dire

4. Nous forgeons le mot Sel à partir du sigle SEL.

5. Nous utilisons le terme générique de grain pour désigner toutes les monnaies locales, qui prennent souvent des noms évoquant des productions du terroir (pomme en Normandie, truffes en Périgord, ceps en Aquitaine...).

faire la paix. Dès lors que dans un SEL chacun peut participer activement aux décisions de ce système innovant, de nombreux déserteurs de la guerre économique vont s'investir sans ménager leurs forces dans l'aventure. Et, très rapidement, ces pionniers du SEL ariégeois vérifient que le vrai pouvoir de la monnaie locale réside dans son pouvoir de circulation au sein d'un groupe donné. Ainsi, le groupe pyrénéen, qui comprend de nombreux néoruraux venus de différents pays d'Europe, donne au SEL sa couleur hexagonale.

Pour que les distances géographiques ne soient pas un obstacle aux échanges, d'autres groupes, sur les collines de l'Ariège, dans les Hautes-Pyrénées, dans la Haute-Garonne et dans le Gers, sont invités à se constituer. Adoptant une attitude foncièrement pragmatique, le SEL pionnier pousse chaque nouveau groupe à établir lui-même ses modes d'organisation selon les aspirations et les besoins qui émergent parmi les personnalités des membres fondateurs. Chaque nouveau groupe cherche à préciser les règles du jeu. Ne serait-ce que pour négocier avec les administrations, qui commencent à s'inquiéter du battage médiatique autour de ces résistants à l'économie officielle. Et puis il est temps de susciter la création de nouveaux SEL afin de conserver des groupes à taille humaine – sans laquelle une nécessaire confiance ne peut s'épanouir.

Rappelons très brièvement les principes de base communs aux LET's des débuts, tels qu'ils ont été énoncés par Michael Linton, un Écossais vivant à Vancouver, au Canada, qui a su le premier concevoir un logiciel permettant de faciliter la gestion des comptes en monnaie locale. Une association ouvre une ligne de compte, gérée informatiquement, à chacun de ses participants. Elle invente un nom pour cette monnaie locale qui ne connaît encore aucune traduction concrète. L'unité locale se matérialisera par les chiffres qui apparaîtront dans les colonnes débit et crédit des adhérents selon les transactions effectuées, qu'ils aient reçu ou rendu un service, vendu ou

acquis un bien. Le SEL recense les offres et les demandes de chacun, qu'il publiera périodiquement sous forme de catalogue des ressources, accompagnées de la liste des acteurs et du solde en unités locales de chacun. Il imprimera des bons d'échange similaires à des carnets de chèques bancaires, qu'il remettra à chacun.

Concrètement, dans un SEL, Pierre pourra remettre en état la voiture de Paul contre, par exemple, 1 000 grains. Son compte sera débité de 1 000 grains et celui de Paul sera crédité d'autant. Il est donc demandé aux participants d'accepter de se mettre en dette vis-à-vis de tout le groupe, et non d'une personne en particulier, mais chacun est libre d'accepter ou de refuser les échanges qui lui sont proposés. Le SEL n'a évidemment rien à voir avec un système de troc, auquel il a été trop souvent amalgamé par raccourci médiatique.

Un SEL n'est pas exactement un LET's. Car très vite, dès l'un des premiers échanges importants, en l'occurrence un cheval, les expérimentateurs s'aperçoivent qu'on ne peut pas mélanger les grains et les francs... Ce cheval a été échangé dans le SEL contre 5 000 grains et a été vendu quelques jours plus tard, en dehors du SEL, en francs. C'est l'ensemble des membres du SEL qui a crié à l'escroquerie ! L'inconvertibilité du grain est déclarée. Le grain, pour acquérir une réelle valeur, doit être inconvertible en franc. Contrairement à ce qui se passe dans les LET's, les monnaies locales en France ne doivent pas avoir d'équivalence avec la monnaie nationale, sans quoi elles risquent d'être vécues comme une sous-monnaie, une pauvre monnaie pour de pauvres gens. Or, ce qu'il s'agit de générer, ce sont de vraies richesses, des richesses partagées par l'ensemble de la communauté en multipliant les échanges à l'intérieur du SEL. Ce cloisonnement entre les différentes monnaies a facilité l'émergence de nombreuses initiatives tout en favorisant le dialogue avec les institutions.

La monnaie est une réalité que les économistes ne parviennent pas à définir de manière unanime, probablement parce

que c'est un objet dont la nature change au cours du temps pour s'accorder aux besoins des populations concernées. Tous la décrivent cependant comme unité de compte, intermédiaire dans les échanges et réserve de valeurs. Mais puisque le grain de Sel ne rapporte pas d'intérêt, comment s'opère la fonction « réserve de valeur » ? L'unique « capital » est le crédit qu'accorde chacun des membres du groupe au SEL perçu comme un espace dans lequel réside une réserve de biens et de services. D'où la nécessité de mettre en place des mécanismes générant une confiance renforcée. On constate donc très vite que les participants les plus actifs devront veiller non seulement à la transparence des comptes, mais aussi à la gestion des prises de décision. Dans le même temps, l'association organise régulièrement des bourses locales d'échanges et des soirées festives afin que les acteurs puissent mieux se connaître et sachent profiter de ces rencontres pour mettre en place différentes stratégies destinées à aider ceux qui ont des difficultés à faire reconnaître la valeur de leur travail.

La solidarité n'est pas une valeur abstraite, elle doit correspondre à des pratiques. « Le SEL, c'est du concret. Il apporte des solutions concrètes à des problèmes concrets », répète inlassablement Nicole Guilloteau, fondatrice du SEL de Paris, lors de réunions mensuelles dans un grand café parisien. Et elle ajoute : « Demandez-vous ce que vous pouvez offrir aux autres adhérents et ce que vous avez envie de recevoir. » Car il ne s'agit plus de discourir, mais d'agir, et cela exige une forte implication personnelle dans des rapports économiques – donc des rapports sociaux – à réinventer. En partant du niveau le plus immédiatement accessible, les besoins de chacun qui ne peuvent être assouvis dans la société marchande, les acteurs des SEL apprendront progressivement à raisonner en tenant compte de leurs désirs⁶ propres comme de ceux des autres

6. Karl Marx, *Œuvres*, t. II, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1968, p. 22 : « Supposons que nous produisions comme des êtres

membres du groupe d'abord, de l'ensemble de la société dans lequel s'inscrit le SEL ensuite.

Doit-on, par exemple, pour respecter l'équilibre des comptes, prélever périodiquement des unités locales et les redistribuer à ceux qui effectuent les différentes tâches nécessaires à la vie de l'association ? Ce prélèvement obligatoire – toujours voté par le groupe lors d'une assemblée générale –, baptisé contribution solidaire, est parfois vécu comme un impôt. D'où les nombreux débats sur la création ou non d'unités à partir « d'un puits sans fond », méthode employée par certains groupes, qui se lancent également dans la création monétaire, c'est-à-dire qu'ils attribuent à chacun un même nombre de grains, à la fois pour inciter aux échanges et pour couvrir les « frais » de fonctionnement. D'autres déclarent comme principe inamovible la parité de l'heure de travail (par exemple, une heure de jardinage est égale à une heure de traduction), adoptent comme unité de mesure le temps et dénomment l'unité de mesure « heure » ou « heure-au-vert » (prononcé eurovert).

Chaque SEL est spécifique, et certains appliquent des techniques monétaires (monnaie fondante notamment, ou monnaie à intérêts négatifs) qui s'éloignent de la simplicité d'origine. En pratique, les dogmes du monétarisme de l'économie dominante sont sévèrement remis en cause. Les aspects politiques des SEL sont la traduction des règles du jeu de cette économie « différente ». Ils relient donc réflexion économique, réflexion écologique (peut-on accepter n'importe quel produit dans le SEL ?) et réflexion politique, chacun de ces trois pôles

humains : chacun de nous s'affirmerait doublement dans sa production : soi-même et l'autre. 1. Dans ma production je réaliserais mon individualité, ma particularité ; j'éprouverais, en travaillant, la jouissance d'une manifestation individuelle de ma vie, et dans la contemplation de l'objet, j'aurais la joie individuelle de reconnaître ma personnalité comme une puissance réelle, concrètement saisissable et échappant à tout doute. 2. Dans ta jouissance ou ton emploi de mon produit, j'aurais la joie spirituelle [...]. »

prenant appui sur les deux autres. C'est ainsi une pédagogie de la responsabilité qui se met en place, dont le but n'est autre que de redonner un sens au contrat social. Réintroduire de la fraternité dans les rapports sociaux fait partie des objectifs prioritaires des SEL.

SEL'idaire, outil commun des SEL, est une association qui facilite la création de nouveaux SEL et accélère la circulation de l'information entre eux. SEL'idaire recense en l'an 2000 plus de 350 groupes. Aujourd'hui, on observe qu'un SEL regroupe quelque 30 adhérents pour les plus petits, et jusqu'à 500 pour les plus grands, et que la majorité d'entre eux comptent 80 à 120 membres, sachant qu'un adhérent comprend aussi bien un individu qu'une famille, soit au total plus de 45 000 personnes.

Chaque année, SEL'idaire organise des journées d'été, permettant ainsi aux SEL de mutualiser leurs expériences, de s'inspirer des méthodes de travail les plus probantes, de préciser leurs objectifs et d'élargir leurs activités. Des rencontres qui permettent de mesurer de quelle façon la mouvance SEL accroît sa sphère d'influence, mais également de cerner les limites des différentes modalités de fonctionnement.

On s'aperçoit qu'un nombre croissant de municipalités et services sociaux découvrent dans la capacité des SEL à mobiliser inventivité et énergie des atouts que ne possèdent pas les administrations. Dans des départements et des villes dont le taux de chômage atteint un seuil qui génère de fortes tensions sociales, les collectivités locales facilitent l'émergence d'initiatives SEL ou autour des SEL. Et, pour ne parler que des seuls rapports avec l'État, il est amusant d'enregistrer qu'à la suspicion d'origine a succédé une « bienveillante neutralité⁷ », et que les SEL sont aujourd'hui perçus comme des acteurs à part

7. Jean-Michel Servet (éd.), *Les Systèmes d'échange local, une économie sans argent*, Seuil, Paris, 1998.

entière de l'économie solidaire, forme d'économie définie de façon assez floue mais qui dispose néanmoins depuis quelques mois d'un secrétariat d'État.

Les rencontres annuelles Inter-SEL permettent de prendre la mesure de l'évolution et de la maturation des SEL. Les plus importants numériquement, les plus dynamiques, établissent progressivement des partenariats avec des associations sociales, écologiques ou culturelles leur permettant de disposer de ressources plus importantes telles que des locaux, des ordinateurs, des denrées alimentaires, des formations, des places de spectacle ou de concert monnayables en grains...

Mais il faut au SEL atteindre une taille critique pour pouvoir enclencher le processus, et une vigilance certaine dans la construction de la dynamique du groupe. Dans les groupes trop restreints, avec des offres et des demandes insuffisantes et des besoins qui restent insatisfaits, il y a un risque de lassitude des membres. Et chaque année il apparaît patent que le manque de rigueur dans la gestion des comptes constitue un danger, car l'indispensable confiance que doit nourrir chaque personne vis-à-vis de l'ensemble de la communauté – une confiance qui reste le véritable moteur du SEL – ne peut en ce cas se maintenir. De même lorsque les acteurs appartiennent tous à la même socioculture, souffrent d'endettement chronique, expriment des besoins similaires, et lorsque le groupe ne parvient pas à générer une mixité sociale suffisante.

Mais quelle que soit leur dimension, de plus en plus nombreux sont ceux qui entretiennent des contacts étroits avec des mouvements sociaux en lutte contre la globalisation économique, ou qui rejoignent des combats liés à leur vie quotidienne, par exemple contre des directives de la Commission européenne sur la législation des marchés de plein air ou concernant les brevets sur les organismes génétiquement modifiés.

Les très nombreuses études, effectuées par des universitari-

res⁸, soulignent l'extraordinaire capacité des monnaies SEL a recréer du lien social⁹. Elles en montrent également les faiblesses, dans le cadre des législations actuelles, d'un strict point de vue économique. Aussi de nombreux animateurs de SEL cherchent-ils à établir des passerelles entre les grains et les francs. Coupler monnaies locales et monnaie nationale demande cependant une grande prudence si l'on veut éviter de basculer dans une logique de monnaies complémentaires exclusivement réservées aux plus démunis. Si ces monnaies, qualifiées également de « plurielles », se substituaient aux prestations sociales que perçoivent actuellement ceux qui ne disposent d'aucun revenu, elles présenteraient le risque de marginaliser un peu plus les plus défavorisés¹⁰. C'est donc à la fois dans leur démultiplication et dans la cohérence de leurs pratiques et de leurs propositions que les SEL pourront avoir un effet de levier.

Pour connaître une plus large expansion, sans doute faudra-t-il que les SEL s'inspirent des méthodes qui ont été employées par ce que nous pouvons presque considérer aujourd'hui comme leur ancêtre, la banque coopérative suisse WIR (Wirtschaftring-Genossenschaft, que l'on traduit par Cercle économique-Société coopérative). Elle a été fondée durant la crise au milieu des années 30. Il s'agissait au départ d'une coopérative destinée à soutenir les petites entreprises manquant de liquidités, conçue, organisée et gérée par des artisans et commerçants. WIR a inventé une unité de compte indexée sur le franc suisse, dénommée l'« avoir WIR ». Comme un SEL, WIR édite périodiquement un catalogue et organise

8. Voir www.selidaire.org à la rubrique bibliothèque, notamment les articles de Smaïn Laacher.

9. Revue *Échanges*, n° 5 (abonnement, rue des Bourgades, 07140 Les Vans).

10. Voir Denis Bayon, *Les SEL pour un vrai débat*, Éditions Yves Michel.

des foires analogues aux bourses locales d'échanges. Comme dans le SEL, l'avoir WIR a été décrété inconvertible (seulement au début des années 70) lorsque des artisans et commerçants ont commencé à se revendre des avoirs WIR à un prix systématiquement inférieur au franc suisse, transformant ce puissant instrument d'échange en une sous-monnaie. Cette société coopérative gère et facilite la compensation des comptes entre clients et fournisseurs grâce à cette monnaie interne, se rémunère pour le service qu'elle rend, c'est-à-dire la possibilité d'échanger des marchandises sans avoir à déboursier des francs suisses, en prélevant, cette fois en francs suisses, de 0,5 à 1 % sur chaque transaction. C'est aujourd'hui une banque qui possède 60 000 clients (artisans, commerçants et petites entreprises dans leur majorité), soit 20 % des entreprises artisanales helvétiques. Cette banque échange pour l'équivalent de 10 milliards de francs français en monnaie WIR, et affiche des résultats financiers excédentaires. Précisons qu'elle propose également des crédits en WIR à 1,75 %, dont les intérêts sont payables en francs suisses, et des crédits en francs suisses à des taux très avantageux. Mais, à la différence des SEL, WIR raisonne en termes purement économiques, sans tenir compte des facteurs écologiques et sociaux.

Bien qu'ils soient clairement issus de la culture anglo-saxonne – certains voient dans la volonté de compter tous les échanges la trace d'un rigorisme protestant –, les SEL ont parfaitement su s'adapter à la mentalité de « Gaulois » réputés pour leur fâcheuse tendance à développer le système D. La diversité des procédés de gestion des comptes comme dans les prises de décision, l'expérimentation en toute autonomie de méthodes adaptées aux aspirations locales, engendrent une hétérogénéité créative. Ainsi, si le SEL essaime aujourd'hui en Afrique francophone, c'est à l'aide d'une monnaie papier, plus familière aux Africains, que les Sénégalais échangent au sein de leur Système d'échange communautaire (SEC).

En réinventant une monnaie spécifique, sans en perdre le

LA VOIE VERS LA RELOCALISATION

contrôle, les acteurs du SEL affirment de jour en jour plus clairement leur volonté de transformation des méthodes de production comme leur choix de société. Le SEL est aujourd'hui l'un des rares lieux d'exercice d'une citoyenneté active, dans lequel chacun trouve la possibilité de dépasser son point de vue personnel pour s'ouvrir à des questions d'intérêt général, d'agir pour le bien commun.

Reconstituer la paysannerie

Silvia Pérez-Vitoria

Lorsque, le 12 août 1999, des éleveurs du Larzac démantèlent, à Millau, un McDonald's en construction, c'est l'image emblématique des contradictions du système agricole français, pris dans la tourmente de la mondialisation, qui surgit. À la suite de la décision de l'Union européenne d'interdire, en raison des risques sanitaires, l'importation de viande aux hormones américaine, les États-Unis ont porté plainte devant l'Organisation mondiale du commerce, et ont obtenu de récupérer 116,8 millions de dollars par an en compensation du préjudice subi. Les États-Unis décident de surtaxer de 100 % à l'entrée de leur territoire une centaine de produits européens, dont le roquefort.

On peut mesurer les effets de la mondialisation sur l'agriculture française dans trois domaines : les échanges, la production et la consommation. L'incapacité des instances dirigeantes à répondre aux problèmes posés laisse la place à des initiatives de base qui tracent de nouvelles voies d'action et de réflexion.

Pendant des siècles, les produits agricoles n'ont fait l'objet que d'échanges limités. Seuls quelques produits de luxe, résér-

vés aux cours seigneuriales, traversaient les continents. Productions et consommations étaient régionales, ce qui impliquait une agriculture locale et la mise en pratique de savoir-faire diversifiés. Les équilibres écologiques étaient respectés pour des raisons de survie. Aujourd'hui encore, lorsqu'on traverse, par exemple, les zones de montagne, on reste admiratif devant les traces qui témoignent de l'ingéniosité des hommes à produire, dans les conditions les plus difficiles, ce dont ils avaient besoin. La révolution des transports du XIX^e siècle et la colonisation ont bouleversé ces équilibres. Les régions désenclavées ont été mises en concurrence, certaines ont abandonné leurs productions, d'autres se sont spécialisées. Les paysans ont été contraints d'émigrer. Les produits agricoles ont commencé à parcourir des distances parfois considérables, se dirigeant principalement vers les centres urbains des pays en voie d'industrialisation.

Mais cette libéralisation des échanges agricoles a très tôt inquiété les hommes politiques, et le protectionnisme a été la règle dans les pays industrialisés, comme en France, où les lois Méline ont été mises en place dès 1892. Lorsqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale l'Europe érige une politique agricole commune pour échapper à la dépendance des importations agricoles américaines et assurer son autosuffisance alimentaire, c'est, tout naturellement, par un système protectionniste qu'elle mène à bien cet objectif. Lors de l'élaboration des règles du GATT, les échanges agricoles restent en dehors des négociations, tant la politique agricole était considérée comme relevant des seules stratégies nationales. Avec l'Uruguay Round, dernier cycle des négociations du GATT, on assiste à un basculement. L'accord de Marrakech, signé en 1994, fait entrer l'agriculture dans le processus de libéralisation par la réduction des subventions et des protections douanières. Désormais, la mondialisation de l'agriculture entre dans une nouvelle phase et les politiques nationales devront se soumettre aux lois du marché.

LA QUESTION DES ÉCHANGES

La France est, après les États-Unis, le deuxième pays exportateur de produits agroalimentaires du monde. Les trois quarts des exportations de la France s'effectuent dans l'espace européen. Si, en tant qu'entité économique, l'Europe est devenue la deuxième puissance exportatrice, c'est grâce à une politique de subventions très coûteuse, car les prix agricoles européens sont, selon les produits, de 20 à 100 % supérieurs aux cours mondiaux, qui sont eux-mêmes tirés vers le bas par les surplus américains subventionnés. Le marché agricole mondial est loin d'obéir aux « règles » de la théorie libre-échangiste.

La réforme de la politique agricole européenne de 1992 se voulait une préparation aux négociations de l'Uruguay Round. Les mécanismes de soutien des prix ont été remplacés par des aides directes qui sont fonction de la superficie. Le résultat a été une augmentation des concours publics. Pour les céréales, ils sont passés de moins de 50 000 francs par exploitation en 1990 à 102 000 francs en 1997. Au total, entre 1984 et 1997, le secteur agricole européen a connu une croissance budgétaire de 1 000 %. Mais l'Europe n'a pas soutenu toutes ses productions. C'est ainsi qu'elle a laissé entrer librement le maïs et le soja américains, bases du mode d'alimentation du bétail européen. En 1973, l'embargo des États-Unis sur le soja lui a fait prendre conscience de la fragilité de son système. Après avoir réussi à passer d'un taux de couverture de ses besoins protéiques de 19 à 39 % au milieu des années 80, l'Europe n'a plus actuellement qu'un taux de couverture de 32 %. Depuis 1992, les droits de l'Europe à produire des oléoprotéagineux sont limités au profit des exportations américaines. Avec la suppression, fin 2000, des farines d'origine animale dans l'alimentation du bétail, l'Europe se trouve ainsi en difficulté pour produire des aliments de substitution. Les conséquences de sa dépendance se font ici sentir avec force. Enfin, l'autre aspect, rarement pris en compte

dans les analyses, est le coût en importations des produits intermédiaires nécessaires à la production agricole : pétrole, produits chimiques, aliments pour animaux, etc. En 1982, une étude ¹ était parvenue par ce calcul à un solde commercial négatif. Il n'est pas sûr qu'aujourd'hui la situation se soit améliorée.

La libéralisation des échanges agricoles signifie la mise en concurrence des systèmes de production inégalement productifs : actuellement, dans le monde, le rapport de productivité est de 1 à 500 ², ce qui par l'échange amène à la ruine des paysans les plus pauvres. La guerre que se livrent les pays excédentaires pour écouler leur production (prix de dumping, aide alimentaire...) accélère ce processus. De plus, la très forte concentration du négoce agricole mondial induit une politique de prix largement défavorable aux petits producteurs. Les différences entre prix mondiaux et prix intérieurs conduisent à des crises répétées. En France, des crises avicoles, porcines, ovines, de fruits et légumes, se succèdent sans que nul ne soit capable de les maîtriser autrement qu'en supprimant les producteurs les « moins compétitifs ».

Autre conséquence de la mondialisation des échanges, le transport des marchandises agricoles d'un bout à l'autre de la planète a un coût économique et écologique considérable. Quant à la recherche agronomique, des sommes considérables y ont été investies pour améliorer le transport et la conservation des produits.

Le discours dominant sur l'agriculture ne remet pas en cause sa vocation agro-exportatrice. Les marchés internationaux vont continuer à être inondés de produits subventionnés au détriment de la production locale. Les gros producteurs n'hésitent pas à faire appel à « l'intérêt supérieur de la France », alors même qu'il s'agit de leurs seuls intérêts.

1. Alain Azouvi, « Les soldes extérieurs de l'agroalimentaire », dans *Économie et statistique*, n° 144, mai 1982.

2. Marcel Mazoyer, Laurence Roudart, *Histoire des agricultures du monde*, Seuil, Paris, 1997.

En fait, il faudrait s'attaquer aux fondements mêmes du modèle. La *diversification* en matière agricole est la clé de voûte de toute démarche alternative. Traditionnellement, la majorité des fermes en France faisaient de la polyculture et de l'élevage. Produire le plus possible, au niveau de l'exploitation, de la région, du pays, ce qui est nécessaire aux besoins apparaît comme la seule démarche susceptible de contrecarrer l'expansion croissante du libre-échangeisme. L'autre mesure est de *supprimer les subventions aux exportations et de concentrer les aides vers les productions pour lesquelles la France n'est pas autosuffisante*. Alors que la politique agricole commune exige la mise en jachère de terres, la France doit importer des produits qu'elle produit déjà ou qu'elle pourrait produire en plus grande quantités : fruits et légumes, aliments pour le bétail... Les prix des marchés mondiaux ne reflétant pas les coûts de production, un *protectionnisme modulé*, voire *la sortie de l'agriculture de l'OMC*, est, à court terme, le seul moyen d'assurer à chaque pays les moyens d'atteindre un maximum d'autosuffisance alimentaire.

LA QUESTION DE LA PRODUCTION

Ces surplus qu'il faut à tout prix exporter sont dus au « succès » apparent de la modernisation de l'agriculture européenne.

La politique agricole commune qui se met en place en 1957 se donne comme objectif d'accroître la productivité, de fournir des aliments à bas prix et d'assurer un revenu « équitable » aux agriculteurs. Dans ce processus, l'agriculture va changer de fonction : de « contribution de l'homme à l'expansion du vivant »³, elle se transforme en « prédatrice de la nature ». Elle devient principalement une matière première et un débouché

3. François Partant, *La Ligne d'horizon*, La Découverte, Paris, 1988.

pour un secteur industriel qui regroupe les industries alimentaires, le machinisme agricole, une partie de l'industrie chimique, le secteur pétrolier, etc. L'accroissement des rendements est spectaculaire. Dès les années 50 apparaissent les premières surproductions, phénomène devenu chronique. Progressivement, les atteintes à l'environnement deviennent évidentes. L'intensification d'une production de plus en plus concentrée ne pouvait que faire des dégâts : surexploitation des sols (selon certaines estimations, la France perd aujourd'hui en moyenne 10 tonnes de sol par hectare et par an), pollution des eaux, réduction de la diversité biologique... Dans la plupart des cas, les solutions proposées pour faire face à ces dégâts sont d'ordre technique. C'est l'occasion d'ouvrir de nouveaux marchés à des industries de lutte contre la pollution ou aux biotechnologies. Il n'est jamais question de remettre en cause le modèle. Les conséquences humaines de la modernisation de l'agriculture ont été considérables, et la mort programmée de la paysannerie française s'est faite sans états d'âme. Entre 1850 et 1946, l'agriculture française a perdu la moitié de ses paysans. Les actifs agricoles sont passés de 6 136 000 en 1955 à 1 403 000 en 1997. Alors que les paysans représentaient en 1906 44 % des actifs, ils sont aujourd'hui moins de 5 %. Des zones entières sont fragilisées, voire désertifiées, tandis que le métier de paysan s'est transformé. Sommé de devenir entrepreneur, il a vu son savoir exproprié par la recherche agronomique, et sa situation économique et sociale de plus en plus déterminée par des facteurs extérieurs (politiques de prix, subventions, primes, normes de production...). Dans le secteur de l'élevage, les contrats d'intégration constituent le cas limite de perte d'autonomie des paysans, puisque les producteurs n'ont de maîtrise ni sur le choix, ni sur les conditions de production, ni sur les prix de leurs produits.

Dans les années 70, alors que le stockage des excédents se révélait de plus en plus coûteux, les gros producteurs, appuyés par les syndicats majoritaires (FNSEA, CNJA), se sont décou-

vert une soudaine vocation à « nourrir le monde ». À l'époque, déjà, les « paysans-travailleurs », mouvement dont est issue l'actuelle Confédération paysanne, dénonçaient cette approche et défendaient le droit à produire des paysans du Sud.

La recherche de la compétitivité induite par le libéralisme accroît les pressions sur l'environnement et sur les populations. Les destructions sont déjà importantes mais le productivisme forcené qui a eu cours en France ces dernières années risque de s'accroître sous la contrainte des marchés internationaux. L'ouest de la France est l'exemple type d'une région qui a vu une concentration sans précédent des élevages, qui se sont rapprochés des ports qui les approvisionnent en aliments importés bon marché. Les conséquences environnementales sont considérables : les problèmes des tonnes de lisier dont on ne sait que faire, des eaux contaminées, des nitrates qui font proliférer les macro-algues vertes sur les côtes, n'ont à ce jour pas trouvé de solution. Le cheptel breton, qui représente 25 % de la production française de viande, déverse quotidiennement 200 000 tonnes de déjections, et, on estimait en 1996 que les excédents d'azote par rapport aux capacités naturelles d'absorption des sols était de 117 000 tonnes par an. La santé publique est menacée et l'eau est devenue inconsommable dans des zones entières de Bretagne. La seule solution proposée par les pouvoirs publics est le plan « Bretagne eau pure », qui coûte aux contribuables des millions de francs. La réduction affichée des autorisations d'élevage hors sol ou des épandages se révèle sans effet devant l'ampleur des pollutions.

En fait, alors que les paysans travaillent dans un espace localisé, leur terre, leurs interlocuteurs, les entreprises agroalimentaires, chimiques, de machinisme agricole, de semences, se mondialisent. Les stratégies de ces firmes multinationales sont conçues à l'échelle de la planète. La spécialisation des régions françaises née des premiers échanges agricoles et des différences de rendement est maintenant pensée à l'échelle mondiale. C'est ainsi que l'industriel de la volaille Doux inves-

tit au Brésil, où les prix de revient sont moins élevés. À terme, la spécialisation agricole à l'échelle mondiale signifiera une destruction accélérée du potentiel et des emplois agricoles. En Europe, entre 1992 et 1998, 1 million d'actifs agricoles ont disparu. Les offensives des grandes multinationales agroalimentaires portent aussi sur de nouveaux domaines qui touchent aux fondements mêmes de la vie, avec les brevets du vivant et les organismes génétiquement modifiés.

La plupart des solutions proposées actuellement s'orientent vers une agriculture à deux vitesses. Il s'agit d'un côté de maintenir les exploitations compétitives, de l'autre, de développer des activités complémentaires. Des produits du terroir (quitte à déplacer s'il le faut le « terroir », comme c'est le cas pour le foie gras, que l'on n'hésite pas à faire venir d'Europe de l'Est) au tourisme vert en passant par l'entretien du paysage, l'accueil des personnes âgées ou des jeunes délinquants, la « palette » des nouvelles activités proposées aux campagnes ne cesse de s'étendre. L'exemple des producteurs du Larzac montre pourtant que même un produit du terroir labellisé, comme le roquefort, est menacé par les règles de l'OMC.

En réalité, ce sont les activités agricoles traditionnelles qui feront vivre les campagnes : l'abandon des élevages ovins dans le midi de la France est une des principales causes de la recrudescence des feux de forêts, une grande partie des activités d'entretien du paysage pour lesquelles on voudrait payer les paysans étaient auparavant effectuées gratuitement...

L'un des premiers axes vers lesquels il faudrait aller est une *désintensification* de l'agriculture, qui seule permettra de soulager l'environnement. Cela signifie plus d'emplois, moins d'investissements, moins d'endettement (rappelons que le taux d'endettement des agricultures industrielles est considérable) et moins de dégâts pour l'environnement. De nombreuses expériences en ce sens commencent à voir le jour en France. Le développement de l'*agriculture biologique* est un pas supplémentaire dans la remise en cause du modèle industriel.

Actuellement, en France, l'évolution des conversions à l'agriculture biologique est prometteuse. En 1999, les surfaces cultivées en agriculture biologique ont progressé de 44 % et la production animale biologique a augmenté de 50 %. L'agriculture biologique ne couvre que 1,1 % de la surface agricole utile française et 0,6 % du cheptel bovin, mais c'est la progression qui est intéressante : entre 1995 et 1999, les surfaces ont été multipliées par trois et les conversions par cinq.

La question des semences ne naît pas avec les OGM. Les entreprises de semences ont tenté de mettre au pas les paysans français désireux de garder leur autonomie en matière de semences, qualifiée de « privilège de l'agriculteur » (*sic*). En 1994, un règlement européen obligeait l'agriculteur qui utilisait des *semences de ferme* à verser à l'obteneur une « rémunération équitable », et en 1997 l'Union européenne lie la prime PAC spécifique blé dur à l'obligation d'achat de semences certifiées. La Coordination nationale pour la défense des semences de ferme se bat pour empêcher les « semenciers » de contrôler une activité traditionnellement pratiquée par les paysans. Parallèlement, sont systématiquement détruits les champs ensemencés de plantes transgéniques, y compris ceux qui le sont à titre expérimental, par des organismes de recherche.

Le maintien et l'*installation d'actifs agricoles* dans les campagnes françaises est un enjeu fondamental pour assurer une répartition de la production et une vie économique et sociale sur l'ensemble du territoire. Le coût d'installation est devenu prohibitif et les résultats si aléatoires que beaucoup de jeunes hésitent à s'installer dans l'agriculture malgré le chômage qui sévit dans d'autres secteurs de l'économie. On estime qu'il faudrait au minimum 12 000 installations par an pour stabiliser le nombre d'exploitations, alors que la moyenne actuelle se situe entre 8 000 et 9 000 dans le cadre des aides officielles. Mais de nouvelles formes d'installations dites « hors normes » voient le jour. On estime qu'elles représentent 40 % des ins-

tallations. Même si elles n'ont pas toute une base agricole, elles contribuent à repeupler le milieu rural et permettront peut-être à terme de développer des activités agricoles locales.

LA QUESTION DE LA CONSOMMATION

Un des objectifs de l'industrialisation de l'agriculture et de la recherche à tout prix d'une meilleure rentabilité a été de faire baisser les prix des aliments à la consommation. La part de l'alimentation dans le budget des Français est passée de 42,4 % en 1950 à 16 % aujourd'hui. Dans les familles pauvres des pays du Sud, cette part atteint encore 60 %.

Il est significatif que la notion de « sécurité alimentaire » soit indifféremment utilisée pour parler du droit de manger pour vivre dans les pays du Sud et du droit de ne pas mourir en mangeant dans les pays du Nord. Ce sont les deux faces d'une agriculture libéralisée qui fait dépendre la survie de l'humanité d'un marché contrôlé par quelques entreprises internationales et qui n'est pas accessible à tous.

Dans les pays du Nord, les consommateurs ont commencé à prendre la mesure du système agricole qui leur assurait une production de masse à bas prix. Encéphalite spongiforme bovine (ESB), poulets et œufs à la dioxine, listéria, salmonelle, viande aux hormones, fièvre porcine, les exemples abondent qui illustrent les risques pour la santé d'une alimentation de plus en plus standardisée et industrialisée. Ces risques sont liés aux méthodes d'agriculture et d'élevage industriels, mais ils sont considérablement amplifiés par la mondialisation, qui exerce des pressions sur les coûts tandis que le transport des produits agricoles dissémine les maladies rapidement. La suppression des barrières non tarifaires exigée par l'OMC n'a pas fini d'avoir des conséquences sanitaires catastrophiques. L'ESB ou « maladie de la vache folle » est apparue en Grande-Bretagne du fait d'un abaissement, à des fins d'économie, de

la température d'incinération des carcasses animales destinées à la fabrication de farines pour l'alimentation du bétail. Son expansion dans toute l'Europe est due aux importations massives de ces farines par les éleveurs, en raison du modèle d'élevage qui s'est imposé sur le continent. Une des conséquences de la mondialisation est de rendre de plus en plus difficiles les contrôles dans un environnement de plus en plus concurrentiel où les échanges internationaux sont la règle. L'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, la concentration de l'élevage, l'uniformisation des espèces, l'utilisation de substances illicites de plus en plus perfectionnées, présentent des risques pour la santé. Mais l'exacerbation de la concurrence accentue les dangers en ouvrant la porte à des fraudes à grande échelle, et cela d'autant plus que les pays tardent – l'Europe en est un bon exemple – à uniformiser leurs législations. Face aux pressions des industriels, les politiques brillent par leur incohérence : on décrète des embargos, on les lève, on les remet, on prend une décision, on en change, on y revient, on se consulte, on fait appel à des experts puis à des contre-experts. Pendant ce temps, les produits circulent et sont consommés, et lorsque tombe une interdiction, les producteurs ont toujours le recours de déverser les invendus dans les pays du Sud... Cela s'appelle « nourrir le monde »...

L'autre question est celle de l'alimentation courante. Les habitudes alimentaires se sont considérablement modifiées. Actuellement, en France, 80 % des produits agricoles sont conditionnés par les industries agroalimentaires. Dans les années 60 et 70, la grande distribution s'est imposée en France au détriment des petits commerces de proximité, avec le développement de centrales d'achat multinationales. La fusion en janvier 2000 de Carrefour et de Promodès permet au nouveau groupe de contrôler 25 % du marché français de la distribution à dominante alimentaire. Il comprend 9 000 magasins répartis dans 26 pays. c'est le premier groupe de distribution européen et le deuxième du monde, après le groupe américain Wal-

Mart. Les concentrations dans l'agroalimentaire et la distribution ont conduit à des positions de plus en plus monopolistiques. Elles permettent d'accentuer la pression sur les prix au détriment des producteurs, dont la valeur ajoutée dans le produit final est de plus en plus faible. La « malbouffe », dont McDonald's symbolise la forme mondialisée, se généralise.

Les consommateurs, inquiets, ont commencé à modifier leurs habitudes de consommation en recherchant des produits de qualité. Les industries agroalimentaires et la grande distribution peuvent répondre à cette demande, qui est tout au plus un « créneau » rentable, comme le montre la multiplication des produits biologiques ou de terroir sur les rayonnages.

L'*achat direct* aux producteurs, le développement de *jardins familiaux*, les systèmes qui permettent à des particuliers de s'approvisionner en produits agricoles auprès d'un jardinier dont ils payent le travail et la location de la terre (« *panier solidaire* »), sont des initiatives qui permettent à des paysans de vivre, à des consommateurs de bien manger, et à tous d'échapper au marché mondialisé. À terme, il faudrait sans doute revoir la place qui est donnée à l'alimentation dans le budget des ménages. Pourquoi est-on prêt à dépenser des milliers de francs pour un jeu vidéo, une voiture ou un restaurant, et n'accepte-t-on pas de payer plus cher les aliments de base que l'on achète ?

Sur la question agricole, la France a une longue histoire de luttes et de réflexions. Les initiatives foisonnent sur l'ensemble du territoire. Un syndicat comme la Confédération paysanne est l'héritier d'une tradition qui commence dès les débuts de la crise agricole de l'après-guerre. Des analyses profondément novatrices de Bernard Lambert⁴ sur le statut de l'agriculteur, le Tiers Monde, le productivisme, aux luttes actuelles, le mouvement paysan français a, tout au long de ces quarante der-

4. Bernard Lambert (1931-1984), agriculteur de Loire-Atlantique, a été le fondateur du mouvement des paysans-travailleurs.

nières années, analysé et contesté les politiques agricoles qui se sont succédé. C'est un atout considérable que d'avoir une véritable force paysanne d'action et de proposition. Malgré toutes les tentatives, en particulier de la part des syndicats majoritaires de les réduire au silence, les idées de ces paysans ont émergé. De ce point de vue, l'emprisonnement et le procès de José Bové leur ont servi de caisse de résonance tant les questions soulevées rencontraient les préoccupations d'une grande partie de la population. La mise en commun de ces actions et de ces réflexions avec d'autres paysans du monde – c'est l'objet de la création de Via Campesina⁵ – est une des formes les plus avancées de lutte contre ces « forces mondialisées » qui veulent détruire la paysannerie. Contrairement à ce qu'affirment certains, la faible proportion de paysans dans un pays n'est en rien un signe d'« évolution ». La « fin des paysans », c'est un environnement dégradé, des aliments dénaturés, une vie sociale déstructurée. Par son ancrage local, la paysannerie constitue le rempart le plus solide contre la mondialisation. Il ne tient qu'au reste de la société d'en prendre conscience.

5. Via Campesina est un mouvement paysan qui regroupe principalement les petits producteurs et les paysans sans terre du monde entier.

La « relocalisation », un nouveau protectionnisme

Colin Hines et Tim Lang

Le terme de « protectionnisme » est mal connoté, et toute tentative de protéger les valeurs régionales, les économies traditionnelles ou l'emploi local, immédiatement accusée par les zéloteurs de la mondialisation de nuire à leur cause, plus juste. Comme nous l'avons vu, la mondialisation économique n'est guère qu'une tactique protectionniste appliquée par les transnationales et les banques pour ôter aux communautés toute possibilité de préserver la nature et leur viabilité.

Les auteurs de ce chapitre inversent les rôles et contestent les critiques du protectionnisme. Le but prioritaire est pour eux la préservation et la reconstruction des communautés locales et de leurs moyens d'existence.

Cette « relocalisation » est bien plus urgente que la poursuite de la mondialisation, manifestement vouée à l'échec.

Ancien coordinateur de l'Unité économique de Greenpeace International, Colin Hines est membre du Forum international sur la mondialisation. Professeur de politique alimentaire à la Thames Valley University, Tim Lang milite en faveur de la production alimentaire locale. Hines est l'auteur de *Localization : A Global Manifesto* (Earthscan,

2000), et Lang, de *Food Wars : the Battle for Minds, Mouths and Markets* (Earthscan, 2000). Ils sont coauteurs de *The New Protectionism* (Earthscan, 1994).

La « bataille de Seattle » de 1999, symptomatique d'une opposition planétaire croissante à la mondialisation, a arrêté l'OMC sur sa lancée. Il est temps de trouver une solution de remplacement cohérente. Nous l'appelons le nouveau protectionnisme par la relocalisation.

Nous devons élargir le débat au-delà des affaires médiatiques liées à des domaines spécifiques, comme les guerres de la banane et du bœuf aux hormones, les aliments transgéniques, les pièges à mâchoires, etc. Il faut définir la fonction nouvelle du commerce mondial et les moyens d'opérer un changement radical, lancer un appel énergique au rejet de la théologie de la mondialisation et de la concurrence internationale. Si nous ne le faisons pas, ceux qui militent en faveur d'une société juste, de la communauté, des petites entreprises, les écologistes, les tiers-mondistes et les syndicats gagneront quelques petites batailles mais perdront la guerre.

Nous devons défier les partisans de la mondialisation sur leur propre terrain. Leur objectif ultime est évident : un maximum d'échanges commerciaux et de flux monétaires pour un maximum de profit. De cet objectif découle un ensemble bien défini de politiques et de règles commerciales permettant de l'atteindre. Ceux qui aspirent à un avenir plus juste, plus sûr et écologiquement plus durable doivent eux aussi définir leur but et les politiques pour y parvenir. Nous sommes persuadés qu'une véritable révolution mentale est nécessaire : au lieu de nous contenter de nous opposer à la mondialisation, nous devons concevoir les politiques qui aboutiront à son contraire.

La relocalisation renverse la tendance en donnant la priorité au local. Selon le contexte, celui-ci peut être une partie d'un État-nation, cet État lui-même, voire un groupement régional

d'États. Le rejet de l'asservissement écologiquement et socialement préjudiciable au principe arbitraire de la « compétitivité internationale » est au cœur du débat. Privilégier la production *locale*, la protection et la diversification des économies *locales*, s'impose. Ce que l'on peut raisonnablement produire au sein d'un pays ou d'une région doit l'être. Le commerce au long cours devrait se limiter à ce qui ne peut être produit sur place. Les politiques de relocalisation permettront aux communautés et aux nations de mieux maîtriser leur économie, augmenteront la cohésion sociale, réduiront la pauvreté et les inégalités, amélioreront le niveau de vie, l'infrastructure sociale, la protection de l'environnement, et accroîtront le sentiment de sécurité.

La relocalisation ne signifie *pas* limiter les échanges d'information, de technologie, d'investissement, commerciaux, administratifs, et les structures juridiques qui sont de nature à les favoriser. L'importance nouvelle accordée au local dans les règles de l'aide et du commerce mondiaux les encouragerait au contraire. Les règles gouvernant ce secteur international limité seraient celles du « commerce équitable », qui donnent la préférence aux marchandises produites et distribuées de manière bénéfique pour les travailleurs, la communauté locale et l'environnement. Alors que la mondialisation réduit votre voisin à la mendicité, la relocalisation améliorerait son sort. Il ne s'agit pas de revenir à un contrôle étatique écrasant ni de retourner en arrière, mais de créer un cadre politique et économique qui permette aux individus, aux communautés et aux entreprises de rediversifier leur économie locale.

LA VOIE DE LA RELOCALISATION

Le premier pas consiste, nous l'avons vu plus haut, en une véritable reconversion mentale : au lieu d'accepter passivement la mondialisation comme un fait aussi incontournable

que la pesanteur, il convient d'adopter un ensemble de mesures qui se renforceront mutuellement et permettront d'atteindre le but ultime du système économique international : protéger mondialement le local. Des sauvegardes telles qu'un contrôle des importations et des exportations, des quotas, des subventions, devraient être instaurées pendant une période de transition clairement définie – non pas comme autrefois, quand elles visaient à protéger le marché national en attendant des marchés étrangers qu'ils restent ouverts. Le commerce résiduel à longue distance serait adapté de façon à financer la diversification des économies locales. Ce changement d'orientation radical devrait d'abord s'opérer à l'échelon des groupements régionaux de pays, surtout les plus puissants : l'Europe et l'Amérique du Nord.

Relocalisation de la production et contrôle des transnationales

Des politiques incitant les industriels à rester sur place pour vendre sur place garantiraient la relocalisation de la production. Les menaces de délocalisation brandies par les transnationales deviendraient donc moins crédibles, le marché étant déjà occupé par des concurrents en place ou par de nouveaux, encouragés par le gouvernement. Une fois les transnationales ainsi empêchées de vagabonder, leurs activités nationales et leur fiscalité seront à nouveau soumises à un contrôle démocratique. Des normes sociales ou en matière d'environnement et de travail seraient enfin applicables. Un impôt sur les sociétés adéquat permettrait d'accorder une compensation aux plus démunis en cas de hausse des prix.

La relocalisation des capitaux

Les effets désastreux de la circulation internationale sans entrave des capitaux ont amené à réclamer le rétablissement

de certains contrôles. L'argent doit rester de manière prédominante dans sa région ou son pays d'origine pour financer la reconstruction d'une économie locale viable et diversifiée. La panoplie des mesures nécessaires comprend le contrôle des flux de capitaux, des taxes de type Tobin sur la spéculation, le contrôle de l'évasion fiscale et donc, notamment, des centres bancaires offshore, le rajeunissement des banques à vocation locale, des crédits mutuels, la création de systèmes d'échange locaux (SEL), etc. Les flux de capitaux publics et privés vers l'étranger doivent également être dirigés de manière à renforcer les économies locales des pays concernés.

Une politique de concurrence régionaliste

Les politiques de concurrence régionalistes garantiront la qualité des biens et des services en limitant et égalisant l'arène économique. Une fois libérée des pressions de la concurrence étrangère, l'activité économique pourra s'exercer dans le cadre de réglementations du travail, sociales et environnementales en amélioration constante, qui ne seront plus « tirées vers le bas », mais inspirées par les meilleurs modèles et techniques du monde entier. La politique gouvernementale de concurrence concernera non seulement la structure et la part de marché des entreprises, mais elle régira aussi leur mode de fonctionnement en instaurant, par exemple, une obligation de transparence comptable qui permettra d'enrayer l'évasion fiscale.

Une fiscalité en faveur de la relocalisation

Pour financer la transition vers le local et mieux protéger l'environnement, des taxes sur les ressources, notamment sur la consommation des énergies non renouvelables et la pollution, devraient être appliquées et devenir le gros de la fiscalité. Afin de promouvoir une société plus équitable, freiner les

importations, retirer la possibilité de se délocaliser et de s'installer dans des paradis fiscaux permettra d'imposer les entreprises et les personnes sur leur richesse et leurs revenus, sur leurs dépenses par le biais de la TVA et sur leurs biens fonciers. Une partie de ces revenus fiscaux servira à verser des compensations aux couches les plus pauvres de la société et à alléger les charges patronales afin d'encourager la création d'emplois.

Un régionalisme démocratique

Une économie locale diversifiée exige un engagement quotidien démocratique et actif à produire la gamme la plus étendue de biens et services à proximité du lieu de consommation. La répartition la plus large possible des avantages résultants nécessitera simultanément un contrôle politique, démocratique et économique plus large à l'échelon local. Un revenu d'existence garantira le droit de participer à l'économie. Le financement des partis politiques sera strictement limité et le pouvoir, transféré des firmes aux citoyens. Pour cela, il faut encourager la participation la plus large possible au processus de définition des priorités et à la préparation des initiatives économiques, sociales et environnementales locales, en respectant un équilibre entre les concours de l'État, des organisations communautaires et des mouvements citoyens.

Commerce et aide pour la relocalisation

Les règles du GATT, que l'OMC se charge à présent de faire appliquer, devraient être fondamentalement révisées pour devenir un Accord général pour un commerce viable, géré par une Organisation mondiale de la relocalisation (OMR). Leur fonction consisterait à garantir que les politiques et les flux du commerce régional et de l'aide internationale, les transferts d'information et de technologie ainsi que le commerce et

l'investissement internationaux résiduels soient régis de manière à stimuler l'édification d'économies locales viables. Le but serait de favoriser le plein-emploi grâce à l'accroissement substantiel d'une indépendance régionale durable.

RÉPONSES À QUELQUES CRITIQUES DU « NOUVEAU PROTECTIONNISME » PAR LA RELOCALISATION

Un certain nombre d'arguments sont souvent avancés à l'encontre de nos conceptions.

*Le monde vit du commerce international
et les pays pâtiront de son absence*

De quelle sorte de commerce s'agit-il ? Les pressions engendrées par le commerce international entraînent des suppressions d'emplois, poussent à la déréglementation en matière de salaires, de conditions sociales et d'environnement, restreignent la maîtrise qu'ont les gouvernements élus de leur économie et minent donc la démocratie. Il faudra plusieurs années pour que s'opère la transition entre le système actuel, où priorité est donnée aux exportations concurrentielles, et le commerce local. Cela permettra à ceux qui se consacrent au commerce à longue distance de se réorienter vers des marchés plus proches. Le commerce au long cours continuera toutefois de se pratiquer dans certains secteurs – certaines cultures de rapport, des minerais et des produits de luxe de provenance régionale, comme le whisky écossais.

Une concurrence insuffisante est synonyme d'inefficacité

Les consommateurs seraient perdants si les pays et les entreprises nationales étaient protégés. Qui a envie de payer cher des biens et services de mauvaise qualité ? La concurrence

sanctionne l'inefficacité. On suppose que les firmes géantes rivalisent pour gagner les faveurs des consommateurs, mais leur puissance leur confère souvent une position de quasi-monopole. En circonscrivant plus étroitement les marchés, les politiques de régionalisation développent et préservent les aspects les plus positifs de la concurrence : l'incitation à pratiquer des prix compétitifs, à soigner la conception et l'esthétique des produits, à faire un usage plus efficace des ressources, etc. L'absence de concurrence des pays où les législations sur les salaires, les conditions de travail et l'environnement sont laxistes permettrait un relèvement des normes. Alors que des contraintes pèseront sur le commerce des biens et services à grandes distances, il est essentiel que rien n'entrave les échanges internationaux d'informations nouvelles et de technologies appropriées quand elles servent les objectifs de la relocalisation.

Aucun pays ne peut s'en sortir seul

Depuis la débâcle du système monétaire européen, les gouvernements d'Europe ne connaissent que trop bien la puissance des marchés financiers mondiaux. La tourmente qui a balayé les économies des « Tigres » asiatiques a généralisé cette prise de conscience. Les politiques de « relocalisation » ne peuvent être mises en œuvre isolément. Elles ne verront le jour que si les pays des blocs les plus riches de la planète, comme l'Union européenne ou l'Amérique du Nord, les encouragent. Eux seuls sont assez puissants et constituent des marchés assez vastes pour dicter leurs conditions au capital international et aux transnationales. D'autres régions leur emboîteront très rapidement le pas. Les blocs régionaux existants ainsi que les nouvelles zones régionales de libre-échange (ASEAN, Mercosur, SADEC, etc.) favorisent déjà le commerce intrarégional, ce qui pourrait faciliter la transition.

Pourquoi vouloir réduire le commerce à longue distance alors que la majorité des échanges s'effectue à l'intérieur des régions et que la délocalisation du Nord vers le Sud n'est pas un phénomène d'une importance considérable ?

Il est vrai que les échanges commerciaux entre pays appartenant à des bloc régionaux s'intensifient déjà, ce qui est de nature à faciliter cette forme fondamentale de relocalisation. Cette tendance doit être encouragée, à une différence essentielle près : elle doit l'être dans le but, là encore, de protéger, reconstruire et rediversifier l'économie locale. Ce commerce intrarégional est actuellement très concurrentiel ; il implique la délocalisation ou la menace de celle-ci, et réduit donc la possibilité de protéger au mieux l'emploi et l'environnement. Les firmes du Nord sont assez nombreuses à se délocaliser dans le Sud, qu'elles soient de pointe ou non, spécialisées dans les sandales ou l'informatique, pour que cette menace produise son effet auprès des travailleurs et des gouvernements quand il leur arrive de mettre en péril la compétitivité et les taux de profit des entreprises et du capital par des augmentations « excessives » des salaires, des impôts, une amélioration des conditions de travail ou un renforcement de la protection des milieux naturels.

Créer une forteresse économique en Europe ou en Amérique du Nord serait injuste envers les pauvres des pays en voie de développement, que seul le commerce peut sortir de la pauvreté

Une poignée de ces pays, la plupart en Asie, dominent les échanges commerciaux avec l'OCDE et bénéficient de la majorité de ses investissements directs étrangers, alors qu'ils pourraient se passer de ces échanges en développant leur commerce interrégional au cours d'une période de transition vers la relocalisation de cinq ou dix ans. Quant aux autres pays en voie de développement et à la plus grande partie de l'Europe de l'Est, le système actuel les contraint à pervertir leur écono-

mie afin de produire au meilleur coût pour l'exportation, en concurrence généralement avec d'autres pays pauvres. Cette concurrence n'oppose pas seulement les travailleurs pauvres à d'autres plus aisés, mais aussi les pauvres entre eux. Cela aboutit à un drainage des ressources qui empêche la majorité démunie de ces pays de satisfaire ses besoins essentiels. Notre principale tâche ne consiste pas à amplifier cette spirale de la concurrence impitoyable, mais à réformer radicalement les règles du commerce et de l'aide pour qu'elles facilitent, partout dans le monde, la construction et la diversification d'économies locales. Alors seulement les besoins de la majorité pauvre seront satisfaits. Les transferts d'information, de savoir-faire et de technologie appropriés doivent être activement encouragés afin d'atteindre ce but.

La localisation fera le lit du nationalisme de droite

Par ses effets néfastes, la mondialisation suscite un sentiment d'insécurité chez la plupart des gens et favorise par là même la propagation de ce qu'on pourrait appeler le « fascisme de l'économie de marché ». En Europe, par exemple, cette insécurité croissante, aggravée par les suppressions d'emplois dans le secteur public et par la réduction des dépenses budgétaires nécessaire au respect des critères de convergence vers la monnaie unique, a déclenché des manifestations de masse comme on n'en avait pas vu depuis les années 30. De façon fort inquiétante, la situation créée par la monnaie unique et d'autres effets de la mondialisation a provoqué une montée de l'extrême droite en Autriche, en France, en Allemagne et en Italie. La crise asiatique a exacerbé les tensions raciales dirigées contre la main-d'œuvre immigrée et les minorités ethniques, tandis qu'en Russie les perturbations ont attisé les sentiments antisémites et xénophobes.

L'espoir et la sécurité offerts par la relocalisation peuvent contribuer à éliminer les causes mêmes de l'insécurité.

Halte à la grande confiscation

Edward Goldsmith

Pour finir, nous devons bien comprendre que la mondialisation et le développement ont frustré l'économie locale, la communauté et la famille de leur aptitude à se suffire à elles-mêmes. Des formes de coopération et de services, naguère gratuites, ont été monétisées et soustraites à tout contrôle local, avec pour effet de nous mettre à la merci de centres de décision lointains. Cela vaut pour la capacité de la nature à s'auto-entretenir sans intervention humaine : les fonctions qu'elle accomplissait pour rien ont été reprises et « marchandisées » par l'État et les grands groupes. Pour inverser cette évolution néfaste, qui ne peut conduire qu'au saccage de l'environnement et au délitement de la société, il nous faut d'abord comprendre comment l'État et les grosses entreprises ont opéré cette mainmise sur tous les domaines de notre existence, et rétablir des communautés locales viables ainsi qu'une démocratie participative.

Le développement de l'économie mondiale, institutionnalisée par le GATT et l'OMC, inaugurera, nous dit-on, une ère de prospérité sans précédent pour tous. Cette assertion est cependant fallacieuse, comme les auteurs de ce livre se sont

efforcés de le montrer. La croissance à marche forcée entraînera fatalement des désastres écologiques et une aggravation sans précédent de l'insécurité, du chômage, de la pauvreté, des maladies et de la malnutrition pour la grande majorité des habitants de la planète.

Il n'est pas aisé de comprendre pourquoi il doit en être nécessairement ainsi. Le développement économique, mesuré par l'augmentation du produit national brut (PNB), serait la clé – et la seule – de la prospérité de tous et du bien-être de chacun. On doit donc pousser la vapeur, ce qui revient à investir le plus possible dans l'innovation scientifique et technique et à s'assurer que toute cette entreprise de développement soit gérée par des firmes toujours plus grosses et puissantes, qui répondent à la demande d'un marché de plus en plus large et « libre ».

Et c'est bien ce que nous avons fait au cours des quarante dernières années, durant lesquelles le développement a été l'objectif premier des gouvernements du monde entier. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des milliers de milliards de dollars ont été investis dans des projets de développement par les banques multinationales de développement, les agences d'aide bilatérales et les entreprises privées. Des technologies révolutionnaires ont transformé l'agriculture, l'industrie et les services. Les tarifs douaniers ont été considérablement réduits, et les petites entreprises qui répondaient aux besoins nationaux ont été systématiquement évincées par de grosses firmes transnationales alimentant un marché mondial, en expansion permanente. Le PNB a été multiplié par six, le commerce mondial par douze. À en croire les thuriféraires du développement, la planète aurait donc dû devenir un véritable paradis. La pauvreté, le chômage, la malnutrition, les sans-abri, les maladies et la dégradation écologique ne devraient être que de lointains souvenirs d'un passé de barbarie et de sous-développement. Inutile de le dire, c'est le contraire qui est vrai : ces maux n'ont jamais été aussi graves ni aussi répandus que maintenant.

En signant les accords du GATT en conclusion du cycle de

l'Uruguay, les gouvernements ont accéléré le développement économique mondial en éliminant toutes les contraintes qui pesaient sur le commerce (contraintes désormais qualifiées de barrières non tarifaires) sans se soucier des conséquences sociales, écologiques et morales. Au lieu d'accepter la preuve irréfutable que cette politique ne peut qu'envenimer les problèmes actuels, les gouvernements, sous la pression des firmes transnationales, s'obstinent à la poursuivre.

Pour résoudre ces problèmes, nous devons suivre la voie opposée. Au lieu de chercher à créer une économie mondiale unique dominée par des transnationales échappant de plus en plus à tout contrôle, nous devrions nous évertuer à promouvoir des économies plurielles, diversifiées, unies par des liens souples. Des économies fondées sur les communautés et vitalisées par des entreprises de taille bien plus modeste, répondant avant tout (mais pas exclusivement) aux besoins des marchés locaux et régionaux. En d'autres termes, nous ne devrions pas travailler à mondialiser l'économie mais à la *relocaliser*.

J'en appelle donc à une inversion de la mondialisation et du processus même du développement. Toutefois, cela n'est pas synonyme de retour en arrière. Marqués de manière indélébile par l'évolution des dernières décennies, nous devons recréer des économies locales sans négliger l'expérience acquise mais sans pour autant imiter servilement le passé.

LA DISPARITION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Pourquoi le processus de développement économique doit-il être inversé ?

Depuis les débuts de l'humanité, l'ensemble des fonctions assumées par l'État et les entreprises privées l'a été, la majeure partie du temps, par la famille ou, plus précisément, par le « ménage » intégré à la communauté locale. Même si les tâches les plus lourdes exigeaient une entraide, voire le concours de

l'ensemble de la communauté, les ménages produisaient l'essentiel de leur nourriture. Ils confectionnaient leurs vêtements et leurs objets quotidiens et acquéraient ceux qui n'étaient pas fabriqués au sein de la communauté. Ils élevaient les enfants et s'occupaient des personnes âgées et des malades. La communauté rendait elle-même la justice, assurait l'ordre social et veillait à ce que les cérémonies sacrées traditionnelles soient convenablement célébrées. Dans une large mesure, elle était donc autosuffisante et autonome.

Aux États-Unis, jusqu'en 1890, même les familles qui vivaient dans des régions fortement industrialisées, comme les communautés du charbon et de l'acier en Pennsylvanie, « produisaient encore pratiquement toute leur nourriture : plus de la moitié d'entre elles élevaient leurs volailles et leur bétail, cultivaient leurs légumes et n'achetaient au marché que des pommes de terre ». En Nouvelle-Angleterre, les communautés étaient aussi autonomes, comme en témoigne Alexis de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*. Dans l'est de la France et en Suisse, d'autres le restent encore dans une large mesure aujourd'hui¹.

David Korten parle d'« économie sociale » pour désigner l'économie en grande partie non monétisée des ménages et de la communauté. Selon lui, « les économies sociales sont par nature des économies locales, sans salariat ni argent ni marché. Elles ne sont donc pas prises en compte dans les statistiques nationales sur les revenus, ne contribuent pas à la croissance économique telle qu'elle est mesurée actuellement et sont négligées par les dirigeants politiques, pour qui seules les activités menées dans le cadre de l'économie de marché constituent des apports au produit national². »

1. Robert Layton, 1995, « Functionnal and historical Explanations of Village Social Organization in Northern Europe », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, décembre 1995.

2. David Korten, *Sustainable Livelihoods : Redefining the Global Social Crisis*, 1994.

Il n'y a pas si longtemps encore, les familles et les communautés se suffisaient à elles-mêmes. Il en allait de même pour les écosystèmes extrêmement variés qui forment la biosphère. L'existence des hommes et de tous les êtres vivants a toujours dépendu des inestimables bienfaits procurés par le fonctionnement normal des écosystèmes et de la géosphère dans son ensemble.

À mesure que se poursuit le développement, l'État et les grosses entreprises usurpent cependant ces fonctions cruciales. Ainsi, pour fertiliser la terre, on produit de plus en plus d'azote à un coût élevé plutôt que de tirer parti de sa fixation par les bactéries qui vivent sur les racines des légumineuses. Nous stockons l'eau dans des réservoirs artificiels au lieu de faire appel aux réserves gratuites des aquifères situés dans le sous-sol des forêts.

Afin de lutter contre l'effet de serre, plutôt que de réduire l'émission des gaz qui en sont la cause, dont l'ampleur menace maintenant de déstabiliser le climat de la planète et de perturber les processus gaïens* en général, des économistes, avec l'approbation de scientifiques complaisants, vont jusqu'à proposer des projets pharaoniques de géo-ingénierie – le principal consistant à placer dans l'espace 50 000 miroirs de 100 kilomètres carrés afin de renvoyer la chaleur du soleil et de conserver ainsi la fraîcheur de la planète. Autrement dit, le développement économique consiste essentiellement en la monétisation de fonctions jusque-là remplies gratuitement non seulement par l'« économie sociale » mais aussi par la « grande économie », comme Wendell Berry appelle celle de la nature.

Les conséquences de cette entreprise sont dramatiques. Elle provoque inévitablement la ruine de l'économie sociale, puisque les ménages et les communautés, qui en sont les fondations, sont condamnés à s'atrophier par défaut d'usage et ne

* N.d.T. Référence à l'hypothèse Gaïa émise par le géologue James Lovelock, selon laquelle la Terre est un système vivant.

sont plus en mesure de s'acquitter de leurs fonctions naturelles. Ils sont pourtant, nous le verrons, les seuls à pouvoir le faire efficacement et durablement.

LA DÉSINTÉGRATION DE LA COMMUNAUTÉ ET SES CONSÉQUENCES

Récemment encore, la famille était la principale assise de la vie sociale. Non pas la *famille nucléaire* d'aujourd'hui, mais la *famille élargie* – grands-parents, frères et sœurs, conjoints et enfants ainsi que d'autres personnes sans liens de parenté qui vivaient sous le même toit. La famille élargie faisait en outre partie intégrante de la communauté, où tous ses membres vivaient et travaillaient et dans laquelle elle se fondait. La famille moderne, en revanche, forme un îlot de solidarité dans un océan d'indifférence, comme dans le monde occidental actuel. Pour cette raison entre autres, nous devons vaincre notre préjugé actuel contre cette institution irremplaçable. Elle a tendance à nous apparaître tyrannique et étouffante, et seuls des politiciens de droite nous semblent pouvoir en vanter les mérites – tout en prônant une politique qui en accélère la désintégration.

La communauté est elle aussi tombée en disgrâce. Cette unité d'organisation sociale se révèle pourtant tout aussi fondamentale et, pour ainsi dire naturelle, puisque l'homme a vécu au sein de familles élargies et de communautés tout au long de son évolution biologique, psychologique et cognitive. Alexis de Tocqueville, qui avait longuement étudié la démocratie dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, considérait que la communauté était d'essence divine. « C'est l'homme qui fait les royaumes [...] ; la commune paraît sortir directement des mains de Dieu », écrit-il dans *De la démocratie en Amérique*³.

3. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammarion.

La plupart des fonctions économiques et sociales essentielles ne s'accomplissent convenablement qu'à l'échelle de la communauté. Celle-ci doit toutefois posséder une cohésion suffisante, une vision du monde appropriée et les ressources nécessaires.

Prenons un exemple : l'augmentation massive des comportements sociaux anormaux – criminalité, délinquance, drogue, alcoolisme et violence –, qui constitue l'un des problèmes les plus graves auxquels la société actuelle est confrontée. De toute évidence, ces comportements sont inexistants dans les sociétés qui n'ont pas été complètement atomisées. Ainsi, un touriste peut se promener en toute sécurité dans les bidonvilles les plus misérables de Calcutta, où la majeure partie de la population est sans abri et dort sur les trottoirs. Les gens sont certes très pauvres, mais ils ne souffrent pas de l'isolement social qu'on ressent dans une société délitée. Leur vie est intégrée au groupe familial et a un sens, ce qui est de moins en moins le cas pour la plupart des citoyens des pays industrialisés.

Dans les communautés traditionnelles, une force extrêmement puissante maintient efficacement l'ordre social : l'opinion publique, reflet des valeurs traditionnelles, qui se nourrit des échos locaux – un instrument essentiel pour assurer l'adhésion à ces valeurs et donc prévenir la criminalité et autres problèmes sociaux. La pression de l'opinion publique nous apparaît comme une ingérence intolérable dans notre vie privée. L'un des grands avantages de l'anonymat des grandes villes modernes serait de nous libérer de sa « tyrannie », et par là même de nos obligations traditionnelles envers les membres de notre famille, la communauté, la société et l'écosystème. Mais une telle « libération » n'est un bien que pour ceux qui ne font pas la différence entre ces contraintes imposées par la communauté à ses membres et celles qui le sont de l'extérieur par l'État centralisé, et plus encore par les grands groupes. Ces contraintes servent leurs intérêts, d'ordinaire en conflit avec ceux de la société et de la nature, alors que les premières sont

nécessaires à l'existence même de la communauté et à l'accomplissement de ses fonctions essentielles.

Personne n'a encore trouvé de moyen plus efficace de lutter contre la criminalité et de maintenir l'ordre social. L'État a beau augmenter les effectifs de la police, dépenser des milliards pour perfectionner son système judiciaire et construire de plus en plus de prisons, ces mesures palliatives n'ont que peu d'effets. Elles masquent seulement les symptômes d'un malaise social qu'elles perpétuent en le rendant un peu moins intolérable. Plus la mondialisation de l'économie marginalise d'individus, plus ce malaise s'aggrave et s'étend à des régions du monde qui avaient réussi dans une certaine mesure à ne pas en être affectées jusqu'ici.

À l'instar des Grecs de l'Antiquité et de nombreuses tribus d'Indiens d'Amérique, comme celles qui formaient la Confédération iroquoise⁴, Tocqueville « assimilait la liberté à l'autodétermination. Il considérait que la démocratie favorisait la liberté, justement parce qu'elle permettait aux citoyens de participer à la gestion municipale⁵. » Cela serait impossible si chacun était « libre » de faire ce qui lui plaît sans se soucier des conséquences sociales et écologiques.

COMMUNAUTÉ ET DÉMOCRATIE

Si la criminalité et d'autres comportements asociaux ne peuvent être maîtrisés qu'à l'échelon communautaire, il doit en être de même pour le gouvernement démocratique. La démocratie étant « le gouvernement du peuple pour le peuple », il

4. Jerry Mander, *In the Absence of the Sacred*, San Francisco, Sierra Books Club, 1994.

5. Roger Boesche, *The Strange Liberalism of Alexis de Tocqueville*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1987, cité par John Hulgren, *Democracy and Sustainability*, manuscrit non publié, 1994.

est difficile de considérer le système politique actuel comme démocratique : la contribution des citoyens au gouvernement se limite en effet à voter en faveur d'un candidat dont les choix politiques leur échappent jusqu'aux prochaines élections. C'est d'autant plus vrai que les milieux d'affaires sont passés maîtres dans l'art d'influer sur le résultat des urnes grâce à de vastes campagnes de relations publiques et ont amené les gouvernements à subordonner les intérêts nationaux aux leurs.

Pour que les citoyens gouvernent réellement, il faudrait qu'ils participent à la gestion quotidienne de leurs affaires. De toute évidence, cela n'est pas envisageable au niveau national, et encore moins mondial, mais seulement à l'échelon local, où les gens se connaissent, se rencontrent régulièrement et se considèrent comme les membres d'une même communauté.

Pour Jefferson, seule la participation directe des citoyens au gouvernement municipal leur permet de subordonner leurs intérêts personnels immédiats au bien commun. Il préconisait la division des États en circonscriptions électorales dont la dimension favoriserait pleinement l'interaction des citoyens et leur participation au gouvernement⁶. Dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, où cette condition était dans une large mesure satisfaite, Tocqueville observait que « l'habitant s'attache à sa commune, parce qu'elle est forte et indépendante ; il s'y intéresse, parce qu'il concourt à la diriger ; il l'aime, parce qu'il n'a pas à s'y plaindre de son sort ; il place en elle son ambition et son avenir⁷ ».

Le système gouvernemental suisse peut aussi servir de modèle. Il a toujours été fondé sur la commune, ou *gemeinde*, dans une grande mesure autonome et souveraine. La commune suisse fixe traditionnellement le montant des impôts et

6. Dan Coleman, *Ecopolitics : Building a Green Society*, New Brunswick, New Jersey, Rutgers University Press, 1994, cité par Hulgren, *op. cit.*

7. Michael Herith, *Threat to Freedom and Democracy*, Durham, Duke University Press, cité par Hulgren, *op. cit.*

décide des dépenses publiques. Elle surveille attentivement l'administration communautaire, dont elle peut rejeter les propositions et les dépenses. Elle s'occupe également du service public, de l'enseignement primaire, de la police locale et de l'aide sociale. Les décisions les plus importantes sont prises par une assemblée libre de citoyens.

Les communes existaient bien avant les cantons qui constituent aujourd'hui la Confédération. Celles situées dans une même vallée s'unissaient parfois pour former des associations ou conclure des alliances flexibles. C'est seulement à l'époque des conquêtes napoléoniennes, au début du XIX^e siècle, que les communes ont été érigées en cantons et, plus tard encore, réunies au sein de la Confédération helvétique. Même alors, le gouvernement central ne possédait qu'un pouvoir limité : il n'était élu que pour un an et sa composition politique devait refléter celle du Parlement, ce qui réduisait considérablement sa marge de manœuvre.

Hélas, le développement économique et *a fortiori* la mondialisation, qui exigent l'abandon de l'autosuffisance locale, auront vite raison de ce système de gouvernement. Ils transforment les communautés autonomes en cités-dortoirs, désormais incapables de s'autogérer. On a en effet constaté ces derniers temps une baisse régulière de la participation aux assemblées locales, tandis que le gouvernement confédéral et les grandes firmes prennent de plus en plus le relais dans la vie économique et sociale du pays. Aux États-Unis également, seule une fraction minoritaire de l'électorat se déplace pour voter à l'élection présidentielle.

En signant les accords du GATT qui concluaient l'Uruguay Round et en créant l'OMC, les États ont délégué la direction des affaires économiques à un gouvernement mondial de fait, de plus en plus éloigné de ceux qu'affecteront ses décisions, indifférent à leurs intérêts réels – qu'il est censé servir – et inféodé aux firmes transnationales qui en tiennent quasiment les rênes.

HALTE À LA GRANDE CONFISCATION

La démocratie, sous la forme d'un gouvernement exercé par une association flexible de communautés en grande partie autonomes, n'est possible que si l'économie est organisée de la même façon. Elle ne l'est pas lorsque l'économie se trouve sous la coupe des grosses entreprises. La relocalisation politique exige la *relocalisation économique* (l'inverse étant vrai aussi). La conduite de l'économie, comme tant d'autres fonctions, doit s'accomplir avant tout à l'échelon communautaire.

AUTOSUFFISANCE

Une autosuffisance relative est une autre condition préalable de la vraie démocratie. Jefferson considérait que les communautés autonomes devaient être plus ou moins autarciques, ou en tout cas subvenir à leurs besoins en matière de nourriture, d'habillement et de logement. C'était essentiel pour encourager l'honnêteté, l'application au travail et la persévérance⁸. Gandhi adhérerait pleinement à cette conception. Le principe du *swadeshi*, au cœur de sa philosophie, suppose que l'on tire ses ressources de sa propre région au lieu de les importer.

Les communautés traditionnelles sont tout à fait à même de vivre de manière extrêmement durable de ce que leur procure leur écosystème, et ce pour deux raisons. La première est que, contrairement aux firmes à vocation exportatrice, qui surexploitent une région avant d'aller s'installer ailleurs quand ses ressources sont épuisées, elles ne disposent pas d'autre terre. Deuxième raison : elles se sont dotées de schémas culturels grâce auxquels elles peuvent y parvenir. Il tombe sous le sens que des populations ayant vécu au même endroit pendant des siècles ont mis au point des méthodes de production alimentaire leur permettant de tirer le meilleur parti des ressource-

8. Daniel Kemmis, *Community and the Politics of Place*, Norman, OK, University Press of Oklahoma, 1990.

ces locales et peuvent s'assurer de l'application rigoureuse de ces méthodes. Autrement dit, seules ces communautés possèdent les connaissances et le savoir-faire requis pour vivre là où elles vivent.

Ceux qui ont étudié avec objectivité l'agriculture telle que la pratiquent les communautés locales dans les sociétés traditionnelles l'ont confirmé, notamment les experts envoyés en Inde à la fin du XIX^e siècle par le gouvernement britannique^{9 10}. Ils constatèrent que l'agriculture indienne traditionnelle était parfaitement adaptée aux conditions locales. À la grande consternation des autorités britanniques, l'un d'eux affirma qu'il lui serait plus facile de proposer des améliorations à apporter à l'agriculture britannique qu'à l'agriculture indienne.

La Banque mondiale, fer de lance de la modernisation de l'agriculture du Tiers Monde, a elle-même admis dans un rapport que « les petits agriculteurs d'Afrique savent remarquablement gérer leurs ressources, que ce soit la terre, le capital, les engrais ou l'eau¹¹ ». Pourquoi alors moderniser l'agriculture et pousser les paysans vers les bidonvilles ? La seule réponse, comme le reconnaît sans ambages le rapport en question, est qu'il en est nécessairement ainsi car l'agriculture de subsistance se révèle incompatible avec le développement du marché.

La communauté est constituée non seulement des hommes qui en sont membres mais aussi de toutes les espèces vivantes et du milieu physique composant l'écosystème. C'est exactement le point de vue de Wendell Berry : « Quand on parle de communauté saine, il est impossible de parler seulement de la

9. A. O. Hume, *Agricultural Reform in India*, Londres, W. H. Allen & Co, 1878.

10. John Augustus Voelcker, *Report on the Improvement of Indian Agriculture*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1893.

11. *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa*, Washington DC, Banque mondiale, 1981.

communauté humaine. Nous entendons par là un groupe d'hommes habitant en un même lieu ainsi que le sol, l'eau, l'air et toutes les familles d'êtres vivants qui lui appartiennent. De plus, il faut que l'ensemble de la communauté soit sain pour que ses membres le soient de corps et d'esprit et mènent une vie en accord avec le milieu. » Il s'ensuit qu'une communauté humaine doit avoir un accès exclusif aux richesses naturelles de la communauté écologique dont elle fait partie.

Lorsqu'elle ne jouit plus de l'usage exclusif de ses richesses, privatisées ou mises à disposition de tous (ce qui, de prime abord, paraît souhaitable et « démocratique »), leur exploitation et leur destruction rapide s'ensuivent inévitablement. C'est exactement ce qui se passe avec la mondialisation de l'économie, un système d'absentéisme des propriétaires.

Cela nous amène à l'argument principal en faveur d'un retour à une économie locale. Si l'environnement de la planète se dégrade aussi rapidement, sa capacité d'entretenir les formes de vie complexes telles que l'espèce humaine diminuant à la même cadence, c'est parce qu'il est incapable de supporter l'impact actuel de nos activités économiques. Augmenter encore cet effet comme nous le faisons en instaurant une économie mondiale fondée sur le libre-échange est à la fois irresponsable et cynique. La seule politique responsable consiste, au contraire, à *réduire radicalement notre impact sur le milieu*. Seul le type d'économie proposé ici, dans laquelle les activités productrices et commerciales sont menées à bien plus petite échelle et répondent aux besoins du marché local ou régional, peut permettre d'y parvenir.

L'EFFONDREMENT INÉVITABLE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

La prise de contrôle généralisée que nous venons de décrire ne peut durer indéfiniment. L'État et les firmes sont de moins

en moins capables, si ce n'est dans une mesure de plus en plus insignifiante, de remplir les fonctions dont ils ont frustré la famille et la communauté. Cela vaut également pour l'accaparement de celles auparavant accomplies par l'écosystème et la biosphère, qui consistent à entretenir les conditions nécessaires à la vie sur cette planète.

On ne parviendra pas à stabiliser le climat planétaire en mettant en œuvre les absurdes projets de géo-ingénierie proposés actuellement, mais en accroissant la capacité de la biosphère à absorber l'oxyde de carbone, principal responsable de l'effet de serre. Pour cela, il faut laisser se régénérer les forêts de la planète, rétrécies comme une peau de chagrin, et réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est possible qu'en substituant à l'économie mondialisée une économie localisée, dont les besoins en énergie et en ressources sont incomparablement moins importants.

L'aide sociale est l'une des autres fonctions essentielles que l'État n'est plus en mesure d'assumer. Avant même que la mondialisation de l'économie ait été officiellement institutionnalisée, le coût des avantages sociaux augmentait plus rapidement que le PNB dans beaucoup de pays industrialisés, et ces prestations ne pouvaient manifestement pas être assurées longtemps. De nos jours, cependant, afin d'optimiser la compétitivité, l'aide sociale est démantelée systématiquement et en toute hâte, alors que le besoin de prestations augmente de manière spectaculaire, à proportion du nombre de gens laissés sur la touche par la mondialisation.

L'État et les grandes firmes sont de moins en moins capables de fournir les moyens nécessaires à satisfaire les besoins alimentaires et matériels de base, c'est-à-dire, aujourd'hui, d'offrir des emplois. Or, comme on l'a souligné tout au long de ce livre, l'économie mondiale sera à même de fonctionner avec une petite fraction de la main-d'œuvre actuelle. Selon un article du *Monde diplomatique*, l'économie officielle de la Côte d'Ivoire satisfera d'ici quelques années moins de 6 % des

demandes d'emplois, et l'exemple de ce pays ne représente probablement déjà plus une exception.

Qui plus est, les programmes d'ajustement structurel successifs de la Banque mondiale et du FMI ont considérablement réduit le pouvoir d'achat de ceux qui ont encore un travail (voir la contribution de Walden Bello). C'est de plus en plus le cas dans les pays industrialisés, auxquels est maintenant imposée une forme d'ajustement structurel : les salaires y sont drastiquement réduits, les contrats à durée indéterminée, remplacés par des contrats à durée déterminée, le travail à plein temps, par le travail à temps partiel, les hommes, par les femmes, moins payées. Ceux qui sont au chômage, ceux qui ont de petits salaires ou n'ont plus droit aux prestations sociales ne sont pas de gros consommateurs. Plus la consommation baissera, moins l'économie officielle donnera de travail, et un cercle vicieux s'installera. Nous allons ainsi être entraînés dans une véritable réaction en chaîne, qui se poursuivra jusqu'à ce que l'économie officielle cesse d'être une pourvoyeuse importante d'emplois, de nourriture, de biens et de services pour le gros de l'humanité. En marginalisant tant d'individus, *l'économie officielle finira par se marginaliser*.

La plupart des gens seront donc contraints d'apprendre à se passer d'elle. Dans une telle situation, les systèmes d'échanges locaux (SEL) décrits dans ce livre ne représentent plus de simples curiosités, des initiatives à trop petite échelle pour contribuer de façon significative à résoudre les problèmes actuels, toujours plus décourageants. Au contraire, ils peuvent être les fondations mêmes de la reconstruction des économies locales, les seules à pouvoir combler l'écart croissant entre l'économie officielle et les besoins réels des populations.

En d'autres termes, puisque les firmes et l'État sont de moins en moins capables d'assumer les fonctions essentielles qu'ils ont ravies aux économies locales non monétisées, il n'y a d'autre alternative que de permettre à ces dernières de les reprendre.

Il nous faut donc emprunter la voie opposée à celle que l'administration américaine oblige le Japon à prendre, à savoir industrialiser son système agricole traditionnel et son commerce de détail et de proximité, jusque-là restés aux mains de petits exploitants et de familles de petits commerçants. Il n'y a pas si longtemps, le chômage n'était que de 2 % au Japon (il est monté à 3,4 % en 1996), les familles restaient unies, la criminalité et la délinquance étaient très peu élevées. Tout cela est en train de changer, et vite.

Malheureusement, nous l'avons vu, notre économie sociale est actuellement mal préparée à se charger de nouvelles fonctions, les ménages, les communautés et les écosystèmes viables qui les remplissaient ayant été gravement touchés par le développement économique.

Leur régénération demeure notre seul espoir, et cet espoir n'est pas aussi vain qu'il y paraît. Si une majorité de gens se trouvent marginalisés, voire plongés dans le dénuement, ils ne se laisseront pas mourir de faim. Ils seront sans doute nombreux à se révolter contre les grandes firmes qui épuisent leurs ressources naturelles, polluent leurs terres et leurs rivières, produisent de la nourriture et des biens de consommation que seule une élite peut s'offrir et ne proposent que quelques emplois hautement qualifiés occupés par des spécialistes étrangers.

La « bataille » de Seattle en novembre 1999 a certainement été le signe le plus évident de la réaction qui s'amplifie rapidement face aux excès de la domination des grandes firmes, bataille suivie par les manifestations de Washington et le rassemblement de Millau en juillet 2000, qui comptait plus de 50 000 personnes.

Les marginalisés sont bien obligés de s'organiser et de former des économies locales, l'infrastructure économique future de nouvelles communautés locales, et il ne peut y avoir de moyen plus efficace pour recréer des foyers et des communau-

HALTE À LA GRANDE CONFISCATION

tés que de *leur permettre d'assumer les fonctions qu'ils ont toujours remplies et qui sont leur raison d'être*. Ce sont là quelques-unes des lumières qui éclairent notre sombre horizon. Wendell Berry en distingue une autre. Selon lui, l'antagonisme entre économie mondialisée et économie locale à fondement communautaire a toute chance d'être le grand débat de la prochaine décennie. Il devra servir de base à une réorientation politique. Le « parti de la communauté » n'aura guère de moyens financiers et donc de puissance, mais le nombre de ses adhérents est appelé à augmenter, et il deviendra peut-être le parti de la majorité. Au pouvoir, il serait alors à même d'appliquer une stratégie assurant une transition moins douloureuse vers le type de société et d'économie qui seul offrira un avenir à nos enfants.

Table des matières

<i>Préface</i> , Serge Latouche	7
<i>Introduction</i> , Jerry Mander	29
Les moteurs de la mondialisation	49
1. Une seconde jeunesse pour les comptoirs coloniaux <i>Edward Goldsmith</i>	51
2. Le rouleau compresseur de la modernisation <i>Helena Norberg-Hodge</i>	69
3. L'échec des institutions de Bretton Woods <i>David C. Korten</i>	85
4. Les technologies au service de la mondialisation <i>Jerry Mander</i>	99
5. La monnaie électronique et l'économie-casino <i>Richard Barnet et John Cavanagh</i>	115
6. L'hégémonie des transnationales et ses mécanismes <i>Tony Clarke</i>	133
7. Le code de conduite de l'entreprise <i>Jerry Mander</i>	149
8. Monsanto : l'arrogance d'une transnationale <i>Brian Tokar</i>	165

9. Vivendi, anatomie de la pieuvre
Jean-Philippe Joseph 189

Les effets de la mondialisation 215

10. Libre-échange, le grand destructeur
David Morris 217

11. Les plans d'ajustement structurel.
 Un succès pour qui ?
Walden Bello 233

12. Des germes de l'exploitation.
 Les zones franches dans l'économie mondiale
Alexander Goldsmith 253

13. La mondialisation, fléau du Tiers Monde
Martin Khor 263

14. L'uniformisation de la culture planétaire
Richard Barnett et John Cavanagh 279

- ×15. Cinq ans d'OMC : le bilan.
 Seattle dans son contexte
Lori Wallach 289

- ×16. Le commerce mondial et l'environnement
Simon Retallack 313

17. L'OMC et l'agriculture du Tiers Monde
Vandana Shiva 335

18. AGCS : l'accord de tous les pièges
Agnès Bertrand et Laurence Kalafatides 359

- ×19. Mondialisation et changement climatique
Simon Retallack et Ladan Sobhami 373

La voie vers la relocalisation 397

20. Changer de direction.
 De la dépendance mondiale
 à l'interdépendance locale
Helena Norberg-Hodge 399

HALTE À LA GRANDE CONFISCATION

21. Sauver les communautés	
<i>Wendell Berry</i>	419
22. Des monnaies locales pour le bien commun.	
L'esprit des SEL	
<i>Alain Bertrand</i>	433
23. Reconstituer la paysannerie	
<i>Silvia Pérez-Vitoria</i>	445
24. La « relocalisation », un nouveau protectionnisme	
<i>Colin Hines et Tim Lang</i>	459
25. Halte à la grande confiscation	
<i>Edward Goldsmith</i>	469

Impression réalisée sur CAMERON par



BRODARD & TAUPIN

GROUPE CPI

La Flèche

*pour le compte des Éditions Fayard
en mars 2001*

Cet ouvrage a été composé par
I.G.S. - Charente Photogravure à L'Isle-d'Espagnac (16)

Imprimé en France
Dépôt légal : mars 2001
N° d'édition : 10811 – N° d'impression : 6579
ISBN : 2-213-60842-3
35-1042-7/04

LE PROCÈS DE LA MONDIALISATION

La croyance au progrès nous habite au point qu'il est inconcevable de ne pas aller de l'avant. Ainsi nous sommes embarqués sur un bolide qui semble ne plus avoir ni marche arrière, ni frein, ni conducteur. Son moteur ? La mondialisation libérale. Son but ? La marchandisation du monde. Ses effets ? La crise de la vache folle, les errements des organismes génétiquement modifiés, l'instabilité économique, le réchauffement de la terre, les terribles atteintes à l'environnement...

Le présent ouvrage, d'une remarquable richesse, réunit les plus grands spécialistes mondiaux de tous les domaines impliqués. Il étudie les différents processus de la mondialisation et son impact sur les aspects de la vie : aggravation de la pauvreté et de l'exclusion, démantèlement des économies locales, homogénéisation de la culture, menaces sur les milieux naturels, sur la santé, sur la diversité biologique, sur les processus démocratiques... Menace également sur l'indépendance des pays lorsque l'on sait le néo-colonialisme que véhiculent à la fois les transnationales et des institutions comme le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC. Il dénonce aussi les fausses panacées et propose de vraies solutions.

Un livre fondamental qui a valeur de prise de conscience : il est urgent, si nous ne voulons pas risquer la grande implosion, de faire marche arrière, de remettre l'économie là où elle aurait toujours dû rester : au service de l'homme. *Le procès de la mondialisation* a reçu, aux États-Unis, le prix du meilleur livre politique de l'année.

Edward Goldsmith a créé en 1969 la revue *The Ecologist* qui deviendra une référence mondiale. Auteur également de plusieurs ouvrages dont : *5000 jours pour sauver la planète, changer ou disparaître*, il a reçu en 1991 le prix Nobel alternatif.

Jerry Mander, politologue américain, est l'auteur de plusieurs ouvrages. Il codirige avec Edward Goldsmith le Forum international de la mondialisation.



35-1042-7
2001-I

148,00 FF TTC